QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE Nº 12118 — JEUDI 12 JANVIER 1984

La nouvelle carte à mémoire va prendre son essor dans les banques

LIRE PAGE 35 L'ARTICLE DE FRANÇOIS RENARD



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Laurens

4 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Les Danois pour l'austérité

Dans un pays où l'instabilité parlementaire, sinon gouvernementale, est chronique, nul ne s'attendait que les élections du 10 janvier puissent dégager une majorité stable. Le miracle ne s'est en effet pas produit.

Malgré le succès de son parti conservateur, dû dans une large mesure à sa popularité personnelle, le chef du gouvernement, M. Poul Schlüter, est renvoyé à la case départ. La coalition de centre-droit, le « trèfle à quatre feuilles », composée des conservateurs, des libéraux, des chrétiens populaires et du Centre démocrate, a certes augmenté de onze sièges sa représentation parlementaire, mais, avec 76 députés sur 179, elle reste loin de la majorité absolue.

Comme la gauche ne dispose pas non plus d'une majorité et que les sociaux-démocrates de l'ancien premier ministre, M. Anker Joergensen, ont admis leur défaite, il ne reste plus à M. Schlüter, qui entend bien demeurer au pouvoir, qu'à négocier l'appoint des petits partis. L'épreuve de vérité ne tardera pas. Le gouvernement va devoir présenter au nouveau Parlement le budget d'austérité dont le rejet avait provoqué la convocation d'élections anticipées.

Si M. Schlüter remarque, avec raison, que les électeurs lui ont exprimé leur confiance, c'est au Parlement que son avenir se jouera. Bien que formellement dans l'opposition, les radicaux voteront le budget, mais leur soutien ne suffira pas. Les sociaux-démocrates, qui avaient approuvé un budget de rigueur pour 1983, mais qui n'ont pas renouvelé leur geste cette année, peuvent difficilement se déjuger. Paradoxalement, c'est le Parti du progrès de l'avocat en prison Glistrup, le parti anti-tout — anti-impôts, anti-Etat, anti-assistance sociale, — qui fait figu re d'arbitre, malgré le sévère désaveu infligé par les électeurs.

M. Schlüter, qui n'était pas disposé à tailler dans les dépenses sociales héritées de la gestion social-démocrate, négociera-t-il avec un parti qu'il jugeait récemment encore infréquentable ? Au Danemark, rien n'oblige un gouvernement mis en minorité à donner sa démission, mais un Etat ne peut pas vivre longtemps sans loi de finances. Le casse-tête reste donc entier.

La menace d'une crise politique continuera d'autant plus à peser sur le petit royaume nordique que les alliés du « trèfle à quatre feuilles » sur les problèmes économiques sont d'un avis totalement opposé sur la politique étrangère. Les radicaux refusent, par exemple, le déploiement des missiles américains en Europe occidentale. Heureusement pour M. Schlüter, le Danemark, bien que membre de l'OTAN, n'a pas été invité à en accueillir sur son sol, et le sujet n'a tenu qu'une place secondaire dans le débat électoral.

Ce qui était d'abord en question, c'était la politique d'austérité menée depuis septembre 1982, avec ses résultats certes positifs sur le taux d'inflation, la dette extérieure et les exportations, mais négatifs sur le chômage et le niveau de vie... Les champions d'une stratégie courageuse et rigoureuse ont eu la faveur des électeurs.

Cette leçon ne vaut pas pour le seul Danemark.

(Lire nos informations page 13.)

La réforme de l'assurance-chômage

Le projet d'accord conclu entre la C.G.C., la C.F.T.C., F.O. et le patronat instaure un double système d'indemnisation, dont une partie sera financée par les partenaires sociaux et l'autre par l'Etat

Après quinze heures de discussions et d'innombrables suspensions de séance, dans la nuit du 10 au 11 janvier, la négociation sur le futur système d'assurance-chômage, engagée depuis le 21 octobre 1983, a débouché enfin sur un accord de principe, à l'issue de la dixième réunion.

A 6 heures du matin, trois organisations syndicales — F.O., C.F.T.C. et C.G.C. — signaient avec le C.N.P.F. et la C.G.P.M.E. un protocole et non un accord définitif. Les trois *confédérations* confirmeront leur engagement dès que de nouvelles négociations, engagées cette fois avec le gouvernement, auront permis de définir l'autre volet du dispositif, qui relève de la solidarité nationale et qui sera pris en charge financièrement par l'Etat. La C.G.T. et la C.F.D.T., qui considèrent que les deux systèmes de solidarité et d'assurance-chômage forment un ensemble, préfèrent réserver leur attitude.

Il faudra donc attendre l'issue de ces *nouvelles* réunions, qui devraient intervenir très prochainement, pour connaître le sort final qui sera réservé à l'ancienne UNEDIC (1), dont la convention cesse d'exister au 31 janvier.

D'ores et déjà, les résultats des négociations entre le patronat et les syndicats permettent toutefois de savoir à quoi ressemblera le système d'assurance-chômage, puisque celui-ci, en tout état de cause, ne relève que des partenaires sociaux.

Gérée paritairement par les représentants des employeurs et des salariés, l'assurance-chômage sera réservée aux seuls chômeurs ayant cotisé pendant une période minimale. Pendant des durées variables, selon leur *âge et l'importance des droits* ouverts, ils seront indemnisés par une allocation de base, puis, en cas de prolongation du chômage, par une allocation de fins de droits. Ensuite, s'ils devaient toujours être chômeurs, ils seraient pris en charge par le système de solidarité de l'Etat.

Ainsi définie, l'assurance-chômage, au contraire de l'actuelle UNEDIC, n'indemnise plus certaines personnes, comme les préretraités des plans F.N.E., des contrats de solidarité ou des conventions sociales, telles que celle de la sidérurgie, ou encore les jeunes et les femmes à la recherche d'un premier emploi, et les chômeurs créateurs d'entreprises, qui sont renvoyés au système de solidarité. En outre, l'assurance supprime l'allocation spéciale dont bénéficiaient jusqu'à présent les licenciés économiques.

Par rapport au système actuellement en vigueur, l'accord prévoit aussi que, si les durées maximales d'indemnisation sont sensiblement identiques, les durées initiales, c'est à dire la période pendant laquelle le versement d'une indemnité est garenti, sont réduites. Les prolongations, *qui sont soumises à l'appréciation* trimestrielle des commissions paritaires de l'emploi, entraînent aussi une baisse du niveau d'indemnisation. L'allocation minimale de base, qui est aujourd'hui de 100,10 F par jour, passera à 95 F, et le maximum d'indemnisation, jusqu'à présent fixé à 80 % du salaire antérieur, reviendra à 75 %.

D'autres économies sont encore réalisées avec la limitation des indemnités versées aux salariés occupant des emplois précaires ou travaillant sur la base de contrat à durée déterminée, qui ne peuvent justifier de plus de trois mois de *cotisation. De leur côté,* les chômeurs âgés de cinquante à cinquante-cinq ans voient leurs durées d'indemnisation considérablement réduites.

En revanche, en instituant un seuil minimum d'indemnisation fixé à 60 % du salaire antérieur, qui se « déclenche » à 6 750 F, les signataires ont voulu améliorer les prestations offertes aux titulaires des revenus les plus élevés.

ALAIN LEBAUBE.

(Lire la suite page 33.)

(1) Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce.

ESPAGNE

La démocratie à l'âge de raison

LIRE NOTRE SUPPLÉMENT PAGES 5 A 12

ARGENTINE

Le général Bignone ancien chef de l'Etat, a été arrêté

LIRE PAGE 14 L'ARTICLE DE JACQUES DESPRÉS

La lutte contre l'analphabétisme en France

Le gouvernement prend des mesures pour favoriser l'insertion sociale des millions de personnes « qui ne maîtrisent pas la lecture ou l'écriture »

L'analphabétisme n'est pas l'apanage des pays du Sud, le triste privilège du tiers-monde. Les huit millions d'individus de plus de quinze ans *« incapables de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref de faits en rapport avec la vie quotidienne »* — selon la définition donnée par l'UNESCO, — ce ne sont pas seulement « les autres ». Le phénomène touche aussi la France de 1984. Jeunes, adultes, ruraux ou citadins, les illettrés sont parmi nous.

Le rapport, qui vient d'être remis à M. Pierre Mauroy et dont le conseil des ministres du mercredi 11 janvier devait s'inspirer pour arrêter des mesures, ne laisse pas de doute (1).

Si, fin 1979, la réponse française à *un questionnaire adressé par* la Commission européenne concluait à l'absence d'analphabètes au sein de la population adulte francophone, les pouvoirs publics ont ensuite ouvert les yeux. Dès l'année suivante, des rapports paraissaient, jetant la lumière sur le phénomène.

En juillet 1982, le ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale était chargé du dossier. Le conseil des ministres du 26 janvier 1983 estimait que *« l'analphabétisme est un obstacle important à toute politique cohérente d'insertion sociale et économique ».* Un groupe interministériel était créé. Son premier travail, diagnostic et propositions, aboutit au présent rapport.

A bien regarder, il n'est pas si difficile de rencontrer des illettrés. Ce sont ces clients d'un supermarché qui donnent leur porte-monnaie à la caissière pour qu'elle prenne elle-même la somme due qu'ils ne savant pas compter. Ce sont ces jeunes *femmes d'une maison maternelle* près de Bourges, décontenancées par l'étiquette de composition des textiles, par les graduations d'un biberon, par le thermostat d'un fer à repasser ou le mode d'emploi d'un médicament. C'est ce chômeur réduit à prendre un taxi pour se rendre à une convocation du bureau d'aide sociale parce qu'il n'a pas compris le plan de la ville et les indications concernant les transports en commun.

Les exemples abondent, repérés par des travailleurs sociaux, des associations telles que A.T.D. tiers-monde, Education et Culture, à Rouen, Action lire, écrire, compter, à Saumur, *L'entraide ouvrière,* à Tours, l'Office rémois des personnes âgées, la Confédération syndicale des familles, l'Association française pour la lecture, le rectorat de Lyon et les missions locales pour l'insertion des jeunes.

Combien sont-ils, au total, ces Français métropolitains démunis *devant des tâches simples,* des actes quotidiens, des démarches indispensables ? Les amateurs de chiffres trop précis seront déçus ! A la différence des Etats-Unis, où des études approfondies concluaient déjà, en 1976, à vingt-trois millions d'Américains adultes *« illettrés fonctionnels »*, la France doit, pour l'heure, s'en tenir à des estimations.

« Le taux des analphabètes complets est certainement faible, affirment les auteurs du rapport. *En revanche, on peut affirmer que le nombre des personnes* [en France] *qui ne maîtrisent pas la lecture ou l'écriture ou sont gravement gênées pour utiliser celles-ci doivent se compter par millions plutôt que par centaines de mille. »*

CHARLES VIAL.

(Lire la suite page 32.)

(1) « Les illettrés en France ». Rapport au premier ministre par Véronique Espérandieu et Antoine Lion, avec la collaboration de Jean-Pierre Bénichou.

L'AFFAIRE DES « AVIONS RENIFLEURS »

Le mythe du sourcier

par PAUL FABRA

Bien des points demeureront encore longtemps obscursdans l'affaire des « avions renifleurs ». Les protagonistes ne sont pas encore tout à fait d'accord sur l'un deux, qui, à la lecture du rapport Giquel, paraît pourtant tranché : y a-t-il eu ou non supercherie du début à la fin des relations entre le groupe ERAP *et les prétendus inventeurs du procédé* V.S.D. (vision sélective dirigée), qui devait tout aussi bien permettre de découvrir à moindres frais les gisements d'hydrocarbures que de *détecter les* sous-marins voguant en eaux profondes ?

Si l'on conclut par l'affirmative, comme invite à le faire le document de la Cour des comptes, il reste à déterminer quelles ont été les indispensables complicités en dehors ou à l'intérieur du groupe pétrolier.

L'affaire n'aurait jamais pris l'ampleur *qu'on lui connaît si* M. Pierre Guillaumat, alors président de l'ERAP, après avoir conclu, le 28 mai 1976, avec le groupe financier représenté par M. Philippe de Weck, président à l'époque de l'Union des banques suisses (une des trois grandes banques helvétiques), un accord particulièrement favorable pour les inventeurs, et n'avait, quelques jours après, le 2 juin, *informé de sa décision le président* de la République en personne, M. Valéry Giscard d'Estaing.

Ce premier contrat, léonin à plus d'un titre, ne souleva, semble-t-il, aucune objection de la part du chef de l'Etat qui le couvrit de son autorité, ni, plus tard, de la part de M. Raymond Barre, mis au courant.

ELF-Aquitaine s'engageait à verser la somme de 200 millions de francs suisses (150 millions de francs français, au cours de l'époque où cette somme fut versée), définitivement acquise aux promoteurs de l'invention. Aucune condition n'avait été mise pour surbordonner le versement de cette somme importante aux résultats à attendre des expériences. En contrepartie de quoi, ERAP recevait l'exclusivité, pendant douze mois, de l'emploi du procédé mirobolant mais sans avoir accès elle-même à l'appareillage mis en œuvre.

Il était entendu que les inventeurs garderaient la maîtrise des opérations, prérogative qu'ils ont, jusqu'à la fin, défendue avec une susceptibilité frisant le chantage. Ils ont souvent menacé de rompre le contrat en faveur de concurrents, et notamment d'Exxon, qui, pour certains milieux pétroliers français, tenait le même rôle d'épouvantail qu'I.B.M. pour les électroniciens.

Le deuxième contrat, signé en juin 1978, visait précisément à organiser le partage du procédé entre les deux associés, mais les « inventeurs » s'y refusèrent. A telle enseigne que, pour en avoir le cœur net, l'ERAP dut recourir à la saisie des appareils en profitant d'une campagne de recherche en France au printemps de 1979.

On n'avait pas non plus jugé *nécessaire* d'enquêter sur la personnalité des inventeurs.

(Lire la suite page 17.)

« PRÉNOM CARMEN », DE JEAN-LUC GODARD

Comment ça va, oncle Jean ?

LIRE PAGE 19 L'ARTICLE DE CLAIRE DEVARRIEUX

AU JOUR LE JOUR

Allô !

Une prise d'otages banale, un soir, à Paris. Les malfaiteurs — de peu d'envergure — sont débordés par les appels téléphoniques des journalistes : « Allô !, Ici France-Inter », « Bonjour, c'est Antenne 2 », *etc. Le procureur attend que la ligne soit libérée.*

Les preneurs d'otages répondent gentiment à toutes les questions des confrères pour une conférence de presse à chaud. Quand ça passe à l'antenne à l'heure du dîner, ça fait choc. On entend des informations décisives : « La société est pourrie », « Mon père était alcoolique et ma mère prostituée ».

Merci, messieurs les malfrats, de faciliter ainsi notre beau métier.

BRUNO FRAPPAT.

« TRAHISONS CONJUGALES », UN FILM D'APRÈS PINTER

Trio pour voix anglaises

Trahisons conjugales est le titre *choisi pour la distribution* en France du film — anglais — que David Jones a tiré d'une pièce de Pinter, *Trahison (Betrayal),* créée il y a deux ans au Théâtre Montparnasse et reprise *actuellement en tournée. Ajouter un* pluriel et l'adjectif « conjugales » restreint le sens du titre, bien qu'il s'agisse du trio classique : le mari, la femme, l'amant. Mais chez Pinter, le trio ne peut pas être classique.

Le film est superbement fidèle à la pièce. Comme la pièce, il décortique avec ce calme hautain, impitoyable, qu'on appelle le flegme, les relations tendues, errantes, insaisissables, informulables, les relations en perpétuelle recherche entre deux hommes et une femme.

Deux hommes : Jeremy Irons (l'amant), Ben Kingsley (le mari), et Patricia Hodge (la femme). Trois acteurs prodigieux dont le moindre geste, les regards, les sourires inquiets, dont chaque silence, chaque parole s'ouvre sur des gouffres de violence, de souffrance, de force destructrice et dont les armes sont *l'égoïsme tranquille, une sorte d'élé*gance culturelle.

La caméra de David Jones saisit sur eux, en eux, les marques imperceptibles de ces *moments* bizarres où un mot qui n'est pas à sa place — et ce n'est pas le mot qui compte, c'est la place — jette une pierre dans les eaux souterraines des désirs confus et dévie le cours d'une existence. La pièce est faite de ces moments-là, dont les acteurs donnent la densité et la fragilité. On est dans le même temps fasciné par la perfection de leur *art et envoûtés par ce qu'ils* transmettent, à travers leurs personnages, de vérité. Ils sont favorisés d'ailleurs par le fait de posséder de naissance la musique particulière de ce trio pour voix anglaises. L'Angleterre est une île qu'il n'est pas si simple d'aborder.

COLETTE GODARD.

(Lire page 21 trois entretiens, avec JEREMY IRONS, BEN KINGSLEY et PATRICIA HODGE.)

هكذا من الأصل

Le Monde

idées

Parler français

Le décret organisant le Comité consultatif et le Commissariat général de la langue française est sur le point de paraître au *Journal officiel*. Il vise, comme l'explique Roger Fajardie, à donner au pays les moyens d'une véritable politique linguistique, aidant le français à assumer sa vocation d'universalité. Philippe Lalanne-Berdouticq, de son côté, pense que le remède au déclin est en nous, et qu'il convient que non seulement chaque peuple européen cultive son propre mode d'expression, mais qu'il s'ouvre aux autres langues continentales.

Pour l'Europe des langues

par PHILIPPE LALANNE-BERDOUTICQ (*)

AUCUNE *époque* n'offrit autant de facilités qu'aujourd'hui à l'imprégnation linguistique, voire à l'occultation de l'originalité des individus et des cultures sous une chape étrangère. Il est banal de citer le rôle des médias. La vie quotidienne, les objets que nous manions chaque jour, forment autant d'instruments d'enrichissement — ou d'aliénation culturelle.

Dans une société agro-pastorale traditionnelle, le paysan, modèle de permanence, pouvait rester toute une vie entre les mêmes outils sans avoir besoin d'assimiler de termes étrangers. Aujourd'hui un monde urbanisé brasse ses éléments hétérogènes dans un même moule d'innovations technologiques et par-delà celles-ci dans une même ambiance acculturatrice — ou déculturatrice.

De cette conjoncture exceptionnellement favorable, seule bénéficie dans l'univers contemporain la langue anglo-américaine au *détriment* de ce qui est le trait *commun fondamental de l'Europe* : la spécificité de chacune de ses personnes.

Certes, la culture vit d'échanges. Notre intention ne peut donc être d'engager une « guerre culturelle » avec quiconque. Nous sommes toutefois plus que fondés à souhaiter, quels que soient nos alliances ou nos intérêts politiques, la résurgence d'une Europe qui reste ou redevienne elle-même. Or l'identité culturelle de l'Europe réside avant *tout* dans la vitalité originale de ses langues. Vont-elles dépérir une à une ?

Trois axes

Le rouleau compresseur du réductionnisme s'exerce sur trois axes. D'abord le plus quotidien, celui de la *mode* par l'objet. Quand les pantalons du monde entier s'inspirent de la *même coupe* et de la même toile baptisée *jean*, le mot *jean* s'introduira dans toutes les langues. Chaque nouveauté d'usage courant tendra de même à s'imposer dans sa langue — et à la véhiculer par son mode d'emploi quand il n'est pas traduit, au mépris des stipulations de la loi Bas-Lauriol. Aux Européens de reprendre le flambeau de l'innovation...

Second axe de l'imprégnation linguistique : la voie auditive et ludique. Sur les ondes françaises et européennes, le temps d'antenne de la chanson anglo-saxonne a largement dépassé les 50 %. Sa présence et ses rythmes confinent à l'hégémonie dans les disques, les cassettes, lesmachines à sous, les lieux de réunions de jeunes.

Lors d'une présentation de prêt-à-porter *français* à la télévision *française* au printemps 1983, l'accompagnement musical, n'en déplût aux incantations du ministre de la culture, fut *exclusivement* anglo-saxon. Si l'on songe à la variété du foisonnement musical européen durant cinq siècles, sa mise au placard apparaît proprement *stupéfiante*.

Héritage d'un double *fiasco* : d'abord celui qui aboutit en vingt ans à *l'effacement de l'Europe* devant le modèle *socio-économique* des Etats-Unis. Ensuite celui d'une *réaction contemporaine* de rejet, à relents politiques, et qui, faute d'offrir de réelles valeurs de remplacement, reste purement verbale.

Surnageant malgré cette marée, la chanson francophone se défend encore. Peut-on en dire autant de la chanson allemande ou italienne ? Exténuation contagieuse.

Le *troisième* champ d'imprégnation est celui de l'information scientifique et technique, qui conditionne le développement de notre forme de civilisation. Et, par-delà, de l'information tout court par le canal d'agences qui enserrent le monde dans un réseau d'anglicismes. Pierre Chaunu nous rappelle que « *64 % des publications scientifiques mondiales ont paru en anglais entre 1975 et 1980* ». Quasi-monopole qui s'accroît de son propre poids, car il vise à reléguer les non-anglophones au rang de sous-développés de la technologie. pour être lus, ils auront tendance à publier leurs travaux en anglo-américain et à réduire d'autant le champ de créativité de leurs langues respectives.

Spirales descendantes de l'amenuisement linguistique accentué dans le domaine littéraire par l'éclipse actuelle des Français, des Allemands, des Italiens...

Le mouvement est-il irréversible ? L'erreur des futurologues a toujours consisté à prolonger dans l'avenir la courbe du présent. Le poids de la langue anglo-américaine pèse-t-il aujourd'hui plus lourd sur l'ensemble de l'Europe que ne pesait celui de la langue française sur l'Allemagne du dix-huitième siècle quand ses écrivains s'indignaient que leurs contemporains ne parlassent allemand qu'à *leurs chevaux* ? *Et* Goethe parut.

Le poids de l'anglo-américain pèse-t-il plus lourd que ne pesait le turc sur le corps de la *Grèce durant* les quatre siècles d'éclipse de l'hellénisme ? Athènes ressuscita.

Tout excès porte en soi les germes de sa correction. Déjà, sur le plan mondial, un phénomène de saturation de la prédominance culturelle anglo-saxonne profite, dans des pays aussi divers que l'Irak, le Mexique ou le Japon, à l'expansion de la langue française, perçue comme autre canal, comme ouverture de rechange à la *civilisation* occidentale.

Le remède est en nous

Mais c'est à l'Europe qu'il appartient de se ressaisir en premier lieu si elle veut éviter la dépersonnalisation. La déchéance de ses langues signifierait une perte aussi irréparable que le serait la démolition des cathédrales françaises, l'oubli de la musique germanique, l'incendie des toiles de maîtres italiens, espagnols ou flamands.

Le remède est en nous. Etre soi-même consiste d'abord à cultiver son propre mode d'expression — et à s'ouvrir aux autres langues d'Europe continentale, toutes illustres et porteuses de valeurs dont *la cause* est *solidaire*. But primordial que s'assigne l'Association pour la défense du français et des langues européennes (1).

La France et l'Allemagne peuvent offrir le champ privilégié de tels échanges avec une meilleure connaissance du français. Cela à l'heure même où la plus *inopportune* des réductions de crédits menace de réduire d'un tiers les postes d'enseignants du français détachés dans les écoles maternelles allemandes !

Il reste par-delà la défense des langues, mère de nos esprits, à les valoriser par leur contenu. Il reste à créer. Non en termes de revendication stérile, mais en étant à la fois soi-même et plus que soi.

Dans un lumineux essai sur *l'Identité culturelle* (2), le professeur Sélim Abou, Libanais francophone, remarque que « *le langage ne reflète pas seulement l'état d'une pensée et d'une société. Il est capable de les transformer* ».

Puissent fleurir une littérature, une technologie francophones de l'espace ou des énergies nouvelles, une chanson allemande, une recherche scientifique grecque, un cinéma espagnol...

Puisse renaître l'originalité de l'Europe, mosaïque de personnes cultivant chacune son génie dans le souci de l'universel.

(*) *Animateur* de l'Association pour la *défense* du français et des langues européennes.

(1) Maison de l'Europe, 35, *rue* des Francs-Bourgeois, 75004 - Paris.

(2) Editions Anthropos, 1981.

Les moyens d'une politique linguistique

par ROGER FAJARDIE (*)

LE gouvernement a décidé, le 24 août de l'an dernier, de donner un nouvel élan à l'action de la France pour le rayonnement de notre langue. Les organismes créés en conseil des ministres — Haut Conseil de la francophonie, Comité consultatif de la langue française, Commissariat général de la langue française — traduisent la volonté du président de la République et du gouvernement de doter notre pays de moyens efficaces pour mener une véritable politique linguistique. C'est dans cette perspective qu'une mission parlementaire m'avait été confiée. Dans le rapport que j'ai remis au premier ministre, je me suis attaché à montrer la nécessité de structures cohérentes, assurant une connaissance claire des initiatives, permettant le développement d'idées et de projets nouveaux.

C'est au total une politique de *la francophonie* qui est ainsi mise en chantier. Elle est *certes* l'un des *éléments d'un projet politique d'ensemble que le* parti socialiste et la gauche ont voulu pour la France, dans le monde *tel qu'il* est en cette *fin du XX*e *siècle* et tel qu'il évolue. Mais la défense de la langue française, l'effort pour en étendre l'usage, concernent tous les Français qui, à quelque courant d'opinion qu'ils appartiennent, doivent se sentir acteurs d'une entreprise qui représente une grande cause nationale. Qui contesterait en effet à la France, héritière de la Révolution de 1789, mère des droits de l'homme, l'ambition de redevenir pleinement elle-même, et d'abord de refaire du français, ciment solide d'un vaste espace francophone dans le monde, la langue de dialogue qu'elle fut aux congrès de Vienne et de Versailles ?

Un autre défi

Devant la crise des valeurs anciennes dont les conservateurs de tout genre nous rebattent les oreilles, cette affirmation française s'exprimant à travers sa langue contribue à armer notre peuple dans sa recherche de valeurs nouvelles. Les implications économiques et sociales d'une telle politique *linguistique ne sont pas moins importantes* : chacun admet *aujourd'hui* que *l'élévation du niveau culturel*, et *plus* particulièrement linguistique, d'un peuple, l'accroissement *important* du nombre de ses diplômes d'université, constituent un puissant moteur d'expansion économique, favorisant à la fois la production et les échanges, ainsi que les conditions d'une meilleure harmonie dans les entreprises et dans la société, dont la France d'aujourd'hui a amplement besoin.

Cette politique relève aussi un autre défi de l'avenir : la société moderne évolue dans le sens d'une extension du temps libre et du loisir, qui ouvre des besoins nouveaux d'épanouissement individuel, *de communication*, *de connaissance*, et appelle des moyens également nouveaux pour les satisfaire. Dans ce contexte, qui ne mesure à la fois l'intérêt pour chacun de disposer pleinement de sa langue, moyen d'accès majeur à la culture, et l'impérieuse nécessité de contribuer activement au rayonnement de l'expression française ?

Sans doute le problème de la francophonie est-il, dans son principe, posé depuis longtemps. Des structures avaient été mises en place il y a quelques années. De multiples organismes existaient déjà ou se sont créés. Près de cinq cents ont pu être clairement identifiés, la plupart d'entre eux recevant des subventions plus ou moins substantielles. Et, surtout, nombreux ont été les militants d'un combat auquel les gouvernements précédents n'ont pas su, ou pas voulu, donner la place qu'il méritait. Si nous essayons d'établir un bilan, nous constatons que la francophonie, à un certain niveau, était devenue l'affaire d'un petit nombre, que des actions diverses étaient menées sans cohésion et sans idée directrice, que les moyens mis en œuvre, quoique importants, étaient si dispersés que, bien souvent, on put s'interroger sur leur utilité. Il est dès lors permis de parler de *laisser-faire*, de désordre, d'inefficacité et même de démission de l'État : il n'y *avait pas* de *politique linguistique de la France*.

Il s'agit désormais, pour un Etat qui a conscience de ses responsabilités dans ce domaine, de créer les conditions d'une mobilisation de l'opinion publique sur le plan national, afin d'assurer la défense d'un patrimoine dont nous savons tous qu'il est menacé. Les Français doivent connaître la richesse de leur langue, réapprendre parfois à l'utiliser correctement, savoir qu'elle peut répondre à tous leurs besoins d'expression dans le monde moderne. La France a aussi une responsabilité particulière sur le plan extérieur. Elle doit contribuer, sans esprit *hégémonique*, à la vie et au *développement* d'une communauté *francophone*, *qui* concerne trois cents *millions d'hommes* et de *femmes* à *travers le monde*. Cette entreprise sera *naturellement* menée de manière différenciée, selon les rapports de la France avec chacune des autres nations : avec les peuples ou communautés proprement francophones ; avec les pays, comme ceux d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient où le français est une sorte de seconde langue quasi officielle ; avec les peuples d'Afrique noire où le français apparaît comme un point de jonction entre un grand nombre de parlers locaux éparpillés ; avec les pays enfin où l'on apprend le français comme langue étrangère et où l'expansion de son *enseignement* doit être le but *principal de notre action*.

Une politique linguistique doit évidemment faire leur large place aux différentes langues de France. Elle doit aussi s'attacher à l'étude en France des langues étrangères et à l'enseignement du français dans les pays non francophones. Nous ne répéterons jamais assez qu'il est nécessaire, pour les Français, de retrouver la fierté de leur langue : langue de dialogue et de liberté, langue de la démocratie à divers moments de l'histoire et qui le reste, notamment pour un grand nombre de ceux que des *régimes totalitaires* persécutent *en diverses* parties du monde.

Réflexion et action

Les dispositions que le gouvernement a prises, et qui sont en *train d'être mises en* place, tendent à répondre à deux exigences : *celle d'une réflexion* permanente s'appuyant sur une information et une analyse objectives de l'état du français en France et dans le monde ; celle d'une action cohérente évitant la dispersion des moyens. Le Haut Conseil de la francophonie, autour du président de la République et avec des personnalités représentatives de la communauté francophone, prendra les problèmes au niveau le plus élevé : il se préoccupera du français, langue de rapprochement et d'échanges, patrimoine commun de tous ceux qui le parlent, avec leurs différences, et sans que celles-ci soient mises en cause. Le Comité consultatif de la langue française, présidé par le premier ministre, en s'inspirant des grandes orientations définies par le Haut Conseil de la francophonie, aura à imaginer des types d'intervention originaux, à conseiller le gouvernement français et à l'aider de ses suggestions sur des *problèmes* plus spécifiques à la France et aux *actions* de l'État *dans* le *domaine de la francophonie*. Le commissaire général de la langue française, responsable d'un service dépendant du premier ministre, sera l'agent d'exécution de la politique adoptée par le gouvernement. Il assurera la coordination de ce qui est fait *par* les *différents ministères intéressés* et *pourra* mener des *actions propres*. Il s'attachera à *harmoniser* l'action des associations et *organismes reconnus* et *subventionnés* par l'Etat.

Il est clair que, à travers ces structures, et avec la collaboration de toutes les bonnes volontés, un effort de clarification et de simplification va être mené pour réaliser une série de missions précises. L'une d'entre elles, et sans doute la première, est de conforter l'enseignement du français, confronté, comme les autres langues, à ces phénomènes de notre temps que sont l'enseignement de masse et la civilisation de l'image. A cet égard, une action efficace impose un effort considérable et permanent de recherche pédagogique qui fasse surgir des techniques nouvelles d'enseignement et forme des maîtres hautement qualifiés pour apprendre notre langue non seulement aux jeunes Français, mais aussi aux immigrés et aux étrangers.

Une autre *mission* essentielle est la « *défense* et illustration de la langue française », dans l'esprit de Joachim Du Bellay, *luttant* au seizième siècle pour permettre au français de se dégager de l'emprise aliénante du latin savant. Aujourd'hui, c'est évidemment contre l'envahissement du vocabulaire anglo-américain et le monopole qu'il tend à exercer sur le vocabulaire moderne, dans le domaine scientifique et technique en particulier, que nous devons principalement réagir, sans mettre en cause, bien entendu, les échanges féconds qui ont toujours existé entre les langues. Un outil de *défense* existe déjà partiellement, avec la loi votée à l'unanimité par le Parlement en 1975, sur l'emploi *de la langue française*, qui pourrait être *complétée* et, en *tout* cas, devra être appliquée pleinement.

Communiquer avec l'extérieur

Plus important encore est le travail permanent d'illustration, c'est-à-dire d'aménagement et d'enrichissement de notre langue, absolument nécessaire pour *l'adapter au monde moderne* sans cesse en mouvement. Déjà des commissions *ministérielles* sont en place, chargées de mettre à jour le langage utilisé dans leurs secteurs respectifs. Plus efficace devrait être encore la réalisation d'une banque de données terminologiques scientifiques et techniques, mise spécialement au service des entreprises, et qui ne manquera pas de se développer par application de toutes les découvertes de la télématique. Il faudra associer le plus possible les Français à cette œuvre, en les incitant à *reconquérir* leur *propre* pouvoir de création et d'enrichissement de la langue et à *renouer* ainsi avec leurs plus anciennes traditions.

Enfin, il se pose un problème difficile de relation et de communication avec l'extérieur. Nous devrons consentir un effort très important pour assurer la promotion de notre langue, en diffusant le plus largement possible, hors de nos frontières, tous les documents visuels, sonores et écrits d'expression française, qu'il s'agisse de télévision, de radio ou d'édition, en distribuant largement nos *manuels scolaires*, *nos revues scientifiques*, et en *même temps* pour *développer* la traduction des ouvrages français.

Toute initiative, dans ce domaine comme dans d'autres, sera critiquée. On dira — on l'a déjà dit — que les socialistes veulent annexer la défense du français, l'action en faveur de la francophonie. Ils entendent simplement relancer un grand combat, auquel on avait naguère plus ou moins renoncé, et appeler toutes les Françaises et tous les Français, dans leur diversité, à y participer.

Nous avons la ferme volonté d'affirmer partout la *présence* de *notre* langue : une langue française *vivante*, adaptée à *notre temps*, à *une époque* où *la science*, *la technique*, *les technologies*, comptent plus *que* par le passé; *la volonté* aussi de soutenir, de rassembler, d'unir tous ceux qui se sentent liés à elle, dans le respect absolu du droit à la différence pour toutes les cultures et pour toutes les langues, et d'abord pour nos propres langues régionales, en tenant pour une règle essentielle le refus de tout colonialisme culturel. Quand nous exprimons aujourd'hui cette ambition, nous retrouvons pleinement, dans notre action présente, la vocation d'universalité qui reste l'un des plus *riches fondements de* la tradition française.

(*) Vice-président du Comité consultatif de la langue française, député au Parlement européen.

LU

« EN AVANT, MARGE ! », de Jean Sur

Aider les autres

LE projet de raconter sa vie naît en général d'un sentiment de différence. Dans cette autobiographie, on l'attribuerait plutôt à un sentiment de ressemblance, ou plus exactement de communauté, pour reprendre un de ces vieux mots que l'auteur a conservés de son passé catholique. Mais si je suis à ce point lié aux autres que « je ne vaux que si nous valons », pourquoi se distinguer ainsi, pourquoi ces confessions d'un enfant de la banlieue qui n'a à révéler ni scandales ni faits d'armes ? Il me semble précisément qu'avec ce livre nous tenons l'un de ces documents véridiques qui manquent le plus à la compréhension d'une époque, car, contrairement à ce qu'annonce son titre, l'auteur n'a rien d'un marginal : il serait plutôt typique de ceux qui reçurent le choc de mai 68 d'autant plus fortement que, passé trente ans, ils restaient encore dans le sillage d'une famille puritaine et d'une jeunesse pieuse. Marginal ? Mais alors est marginale la foule de ceux qui pourraient se reconnaître dans ce livre dont l'une des révélations est précisément que la marginalité est devenue majorité.

J'aime le respect, devenu si rare, avec lequel Jean Sur parle de lui et des autres. S'il concède plus qu'il ne le croit à l'esprit du temps, il en récuse l'exhibitionnisme. La pudeur peut aller de pair avec la franchise ; peut-être même en est-elle la condition s'il s'agit de ce savoir intime dont Heidegger nous dit qu'il est réservé et ne se partage que doucement, lentement, dans l'amitié. En quoi il me semble que l'auteur a retenu le meilleur de ces groupes « cathos » dont il fait un portrait si véridique et par moments si cruel.

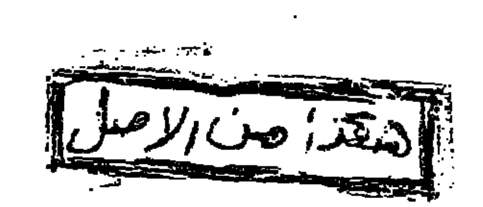
L'adolescence, dont les historiens nous ont montré qu'elle était une conquête récente, semble aujourd'hui, chez beaucoup, ne plus pouvoir finir. Il m'a semblé que chez Jean Sur, elle s'était arrêtée peu avant la cinquantaine, lorsqu'il prit la décision d'écrire son livre. Je ne rirai pas de la simplicité de cet aveu : « C'est difficile, à notre époque, de savoir ce qu'on veut. » C'est difficile, en effet, lorsque s'effondrent les idéaux et les fins. La liberté n'existe, comme réalité voulue et vécue, que dans sa privation. La relancer d'étape en étape est éreintant. Lorsqu'on ne s'est pas choisi à vingt ans, on courra, comme un nomade, de gîte en gîte et de source en source. On y gagne de garder un certain esprit d'enfance, mais le coût est élevé.

L'histoire de son divorce est douloureuse : chacun, en effet, reste fidèle à ce qu'il appelle sa liberté, qui l'emporte sur le serment. Ainsi les « cathos » qu'a émancipés mai 68 rejoignent les enfants du siècle dans l'instabilité joyeuse et angoissante du bonheur sans normes. Comment engager une vie à une autre, ou à une cause, lorsqu'en trente ans le monde a basculé ?

Pourtant, à toutes les « libérations » résiste une vertu, vocation qui remonte à cette jeunesse dont Jean Sur déplore le refoulement, auquel pourtant il doit la sublimation dont son livre porte la marque de bout en bout. Le « refus des puissances », chez lui, se conjugue maintenant avec le « goût inusable des autres ». L'animateur de « patro », l'ancien président du Centre Richelieu devenu « formateur », s'il a rompu avec les réactionnaires et les racornis, s'il a donné congé à l'institution, reste obstinément fidèle à cette passion injustifiable qui le pousse depuis l'enfance à se dévouer pour les autres en aidant leurs libertés à grandir.

JEAN-MARIE DOMENACH.

★ *En avant, marge !*, éditions INSEP, 4, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, 341 p., 75 F.



Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

EN DÉPIT DU DÉSACCORD PERSISTANT SUR TAIWAN

La visite de M. Zhao Ziyang à Washington va favoriser le développement des relations bilatérales

Correspondance

Washington. — *« Une discussion franche mais chaleureuse et utile »*, a déclaré, mardi soir 10 janvier, un porte-parole américain pour résumer la première journée des entretiens du premier ministre chinois à la Maison Blanche. En effet, dès son arrivée, M. Zhao Ziyang avait évoqué les points de désaccord, *« les hauts et les bas »* des relations sino-américaines, et regretté que les rapports bilatéraux demeurent *« bien au-dessous »* du niveau souhaitable... Néanmoins, les conversations de la Maison Blanche ont confirmé les milieux officiels américains dans leur conviction initiale, tirée des déclarations antérieures de M. Zhao Ziyang, que le premier ministre était désireux d'éviter un affrontement aussi bien sur le problème de Taiwan que sur d'autres points moins importants du contentieux sino-américain.

En fait, si le premier ministre chinois a tout de suite abordé le problème de Taiwan, il n'a pas demandé l'arrêt immédiat et définitif des livraisons d'armes américaines, mais s'est contenté de rappeler avec force l'engagement pris en août 1982 par les Américains de réduire progressivement ces livraisons, d'où devaient être *exclues les armes les* plus modernes.

La discussion se serait ainsi limitée à une réaffirmation des points de vue respectifs. Mais on souligne, du côté américain, que les divergences ne doivent pas empêcher les deux pays de tirer le meilleur parti de leurs relations bilatérales. Plutôt que de s'attarder sur les points de désaccord, le premier ministre et le président Reagan ont préféré discuter des problèmes sur lesquels leurs vues coïncident ou sont proches, notamment leur opposition à l'*« impérialisme soviétique »*, qui se manifeste très concrètement en Afghanistan et (par l'intermédiaire du Vietnam) au Cambodge. Aussi bien M. Shultz s'est-il félicité des progrès du *« dialogue stratégique »* entre Washington et Pékin, qu'il a qualifié d'*« élément vital »* des relations bilatérales.

Technologie et investissements

Il est vraisemblable que la coopération dans le domaine militaire sera abordée, mais, outre les réticences des Chinois à s'engager trop loin, le président Reagan est limité par l'opposition de la droite du parti républicain et du Pentagone, hostiles à un resserrement des liens militaires avec la Chine communiste qui s'accomplirait aux dépens de Taiwan.

Aucun résultat spectaculaire n'est attendu de cette visite historique — la première d'un premier ministre chinois à Washington, — sinon un renforcement de la coopération industrielle, technologique et commerciale qui se concrétisera par la signature, jeudi prochain, d'un nouvel accord. La conjoncture est propice au développement des échanges, notamment dans le domaine de la haute technologie, encouragés par l'assouplissement intervenu il y a un an des règlements américains, qui permettent maintenant à la Chine d'importer les équipements qui l'intéressent.

Les milieux d'affaires souhaitent un accroissement des échanges commerciaux, qui ont représenté l'an dernier 4 milliards de dollars (la *moitié* du commerce de la Chine avec le Japon), mais devraient atteindre 5 à 6 milliards de dollars cette année. D'autre part, une vingtaine d'importantes compagnies américaines — dont Occidental Petroleum, American Motor, General Electric — voudraient accroître leurs investissements en Chine, parallèlement aux efforts accomplis, de leur côté, par les Chinois pour développer leurs investissements aux Etats-Unis, au Canada et dans d'autres pays. D'où l'importance d'un accord qui définira les droits et obligations des investisseurs des deux pays.

Mais, en plus du renouvellement d'un accord culturel concernant notamment la présence de treize mille étudiants chinois aux Etats-Unis, Washington attache beaucoup d'importance à la négociation en cours sur la coopération nucléaire, qui permettrait aux compagnies américaines de vendre aux Chinois des réacteurs et la technologie dont ils ont besoin pour leur programme de développement nucléaire. L'obstacle majeur est le refus jusqu'à présent opposé par la Chine de signer le traité de non-prolifération. Les Américains veulent être assurés que la Chine contrôlera strictement ses exportations vers les Etats non nucléaires. Les entretiens de M. Zhao Ziyang à Washington doivent accélérer cette négociation, *mais il* est vraisemblable que l'accord ne sera signé qu'en avril à Pékin, à l'occasion de la visite du président Reagan.

Dans l'ensemble, la visite du premier ministre chinois a pris un bon départ, dans un climat favorable que les rares démonstrations d'hostilité dans les journaux et dans la rue n'ont pas altéré.

HENRI PIERRE.

Les pays du pacte de Varsovie proposent à l'OTAN de bannir les armes chimiques en Europe

L'U.R.S.S. et les pays du pacte de Varsovie ont proposé, mardi 10 janvier, aux pays de l'OTAN de faire de l'Europe une zone libre de tout armement chimique. Cette proposition prévoit, selon l'agence Tass, la conclusion entre les États membres du pacte de Varsovie et ceux de l'OTAN d'un « accord » portant sur *« la limitation, la réduction et l'élimination de l'arme chimique »* en Europe.

Le texte de cette proposition a été soumis, mardi, par le ministère soviétique des affaires étrangères aux représentants des ambassades de Grande-Bretagne, de Belgique, de R.F.A., de Grèce, du Danemark, d'Islande, d'Espagne, d'Italie, du Canada, du Luxembourg, des Pays-Bas, de Norvège, du Portugal, des Etats-Unis, de Turquie et de France.

Dans un premier temps, indique l'agence Tass, Moscou et ses alliés proposent, pour 1984, la tenue d'une réunion préliminaire avec l'OTAN et les autres pays européens concernés. Notant que la question des armes chimiques figure à l'ordre du jour des travaux du Comité du désarmement, à Genève, l'U.R.S.S. et ses alliés préconisent, néanmoins, des *« initiatives parallèles »* qui permettraient, estiment-ils, de *« réduire substantiellement le risque de guerre nucléaire en Europe et, par conséquent, dans le monde entier, et de commencer une réduction des arsenaux d'armes chimiques »*.

L'accord ainsi proposé aux Occidentaux pourrait, selon l'agence Tass, inclure les dispositions suivantes :

1) Une déclaration sur la présence ou l'absence d'armes chimiques sur les territoires des pays concernés ;

2) L'interdiction du déploiement des armes chimiques là où elles n'existent pas actuellement ;

3) Le gel des armes chimiques ;

4) Le retrait ou la destruction des stocks existants d'armes chimiques ;

5) La renonciation à leur fabrication, leur acquisition, leur introduction et leur transfert à des Etats européens.

A propos des mesures de vérification d'un éventuel accord, le document déclare que *« les Etats intéressés peuvent, si nécessaire, mettre sur pied des formes de vérification mutuellement acceptables, qui assureraient le respect par toutes les parties des obligations endossées »*.

Les auteurs de la proposition font valoir que des *« mesures partielles »* dans ce domaine, engageant les seuls pays européens, seraient plus faciles *à réaliser que des « mesures globales »*. Elles *« renforceraient la sécurité européenne, aideraient à limiter la menace militaire et faciliteraient la consolidation de la confiance mutuelle et l'amélioration du climat politique général »*. En outre, poursuit le texte, ces mesures *« favoriseraient les efforts déployés dans le monde entier en vue de la conclusion, dans les plus brefs délais, d'une convention bannissant les armes chimiques, qui demeure l'objectif ultime des pays membres du pacte de Varsovie »*.

Le conseil de l'OTAN, de son côté, s'est réuni, mardi à Bruxelles, pour préparer la Conférence sur le désarmement en Europe (C.D.E.), qui s'ouvrira le 17 janvier à Stockholm. Outre les représentants permanents des seize pays de l'alliance atlantique, des experts des États membres, notamment l'ambassadeur américain James Goodby, qui conduira la délégation des États-Unis à Stockholm, ont participé à cette réunion. — *(A.F.P.)*

LES PROPOS DE M. MITTERRAND SUR LE GÉNOCIDE DES ARMÉNIENS EN 1915 SUSCITENT LA RÉPROBATION OFFICIELLE D'ANKARA.

Les propos que M. Mitterrand avait tenus samedi 7 janvier au cours d'une visite impromptu dans l'Isère, devant la communauté arménienne de Vienne, ont suscité une vive réaction de la part du gouvernement turc. Le président de la République avait (*le Monde* du 10 janvier) évoqué explicitement le génocide dont les Arméniens de Turquie ont été victimes en 1915 et estimé qu'il n'était pas possible d'en *« effacer la trace »*. M. Mitterrand avait également condamné *« des actes de violence dont nous souffrons tous »*, commis parfois au nom de la cause arménienne par *« quelques éléments généralement venus de l'extérieur »*.

Le ministre turc des affaires étrangères, M. Vahit Halefoglu, a convoqué lundi l'ambassadeur de France à Ankara, M. Fernand Rouillon, pour lui faire part de la réprobation de son gouvernement à l'égard de la déclaration présidentielle. Celle-ci, a-t-il indiqué dans un communiqué publié à l'issue de l'entrevue, *« constitue un nouveau et sérieux coup porté aux relations franco-turques, qui se sont déjà dégradées »*.

M. Halefoglu a également qualifié le génocide de 1915 de *« thèse sans fondement, que les Arméniens soutiennent en déformant la réalité historique »*. Et il a estimé que les propos tenus par M. Mitterrand *« ne peuvent avoir d'autres résultats que d'encourager le terrorisme international »*.

M. WILLIAM WILSON PREMIER AMBASSADEUR DES ÉTATS-UNIS AU VATICAN

M. William Wilson, représentant personnel du président Reagan auprès du Saint-Siège depuis février 1981, a été désigné comme premier ambassadeur des États-Unis au Vatican, annonce l'Agence France-Presse.

M. Wilson, agé de soixante-neuf ans, est un homme d'affaires californien, ami du chef de l'État américain. Il est un fidèle d'une paroisse catholique de Los Angeles.

AFRIQUE

Tunisie

Le président Bourguiba a dissous la préfecture de police de Tunis

De notre correspondant

Tunis. — Les milieux gouvernementaux ont annoncé, mardi 10 janvier, qu'une commission d'enquête devrait être prochainement constituée pour faire la lumière sur les défaillances des forces de police durant les émeutes qui se sont déroulées la semaine dernière en Tunisie, et plus particulièrement dans la capitale.

Composée de magistrats et de hauts fonctionnaires, cette commission aurait aussi à se prononcer sur les conditions dans lesquelles ont évolué par la suite les manifestations d'hostilité contre le premier ministre, M. Mohamed Mzali, (*le Monde* daté 8-9 janvier). Mais, d'ores et déjà, le président Bourguiba a prononcé la dissolution de la préfecture de police du district de Tunis.

Depuis qu'il a été déchargé de ses fonctions samedi dernier, l'ancien ministre de l'intérieur, M. Driss Guiga, n'a cessé d'être mis en cause devant les journalistes étrangers par l'entourage de plusieurs dirigeants. Si la presse locale n'a pas jusqu'ici fait état directement de ces accusations, elle n'en a pas moins largement publié des extraits de journaux et d'agences internationales les rapportant. Paradoxalement, alors qu'elle sert en quelque sorte de référence à certains organes d'information, la presse étrangère est prise à partie par le journal du P.S.D. *l'Action*, qui reprend des slogans usés qu'on croyait ne plus avoir cours en Tunisie, pour dénoncer entre autres *« les détracteurs, les vilipendeurs et les pêcheurs en eaux troubles »*.

En revanche, les journaux tunisiens sont unanimes à mettre en évidence le sabotage de l'oléoduc algéro-tunisien par le commando « de quatre hommes venus de Libye » (*le Monde* du 11 janvier). Le journal *le Temps* écrit que ce subterfuge et les événements que vient de connaître le pays *« doivent éclairer le peuple tunisien sur le sort que lui réservent ceux qui ne s'accommodent pas de voir la Tunisie prétendre au développement économique, au progrès social et à l'ouverture politique »*. Le journal met aussi l'accent sur *« les appétits de ceux qui échafaudent des rêves d'expansion à nos dépens »*.

Le gouvernement a décidé de rouvrir ce mercredi matin tous les établissements scolaires et universitaires, fermés depuis le 3 janvier, nombre d'étudiants et de lycéens s'étant trouvés parmi les manifestants, il y a une semaine. Cette décision devrait servir de test à une normalisation définitive de la situation.

Les autorités semblent d'ores et déjà considérer qu'il sera positif, puisqu'elles ont annoncé à l'avance que le couvre-feu sera le soir même *reporté* de 20 heures à 22 heures. Mais l'état d'urgence demeure en vigueur.

MICHEL DEURÉ.

AFRIQUE

Kenya

L'ENQUÊTE SUR LES ACTIVITÉS DE M. NJONJO

Un « traître » bien embarrassant

De notre correspondant

Nairobi. – La commission judiciaire d'enquête chargée d'établir le bien-fondé des « *graves irrégularités* » commises par M. Charles Njonjo, ancien ministre des affaires constitutionnelles, et homme-clé du régime kényan depuis près de vingt ans, va-t-elle, enfin, mener à son terme la mission qui lui a été confiée, fin juillet, par M. Daniel Arap Moi, chef de l'Etat ? Elle a repris ses travaux le mardi 10 janvier, après les avoir déjà interrompus deux fois sous différents prétextes.

Dieu sait pourtant si les allégations portées contre M. Njonjo sont graves et lourdes de conséquences. « *Dans tout autre pays que le Kenya, elles l'auraient conduit devant un peloton d'exécution* », a cru pouvoir assurer le procureur général. Ne lui est-il pas, en effet, reproché « *d'avoir porté préjudice à la sécurité de l'Etat* », d'avoir été mêlé, sous couvert « *d'activités illégales* », au putsch manqué du 1er août 1982, d'avoir conspiré au renversement, « *par la force des armes* », du gouvernement Seychellois, d'avoir entretenu des relations coupables avec le « *régime inhumain* » de l'Afrique du Sud ? Et la liste de ses méfaits n'est pas limitative...

Pour tirer au clair ces accusations, le chef de l'Etat a choisi une procédure d'enquête publique tout à fait exceptionnelle, à la mesure de l'homme auquel elle s'adressait et qui a servi son pays aux postes de commande les plus élevés, notamment celui de procureur général pendant dix-sept ans. Il est clair, cependant, que la commission judiciaire ne peut pas s'ériger en tribunal. Elle peut simplement autoriser, par ses conclusions, la mise en accusation de l'ancien ministre. Dans son discours d'ouverture, le procureur général n'avait pas hésité, avec un sens assez singulier de la démesure, à comparer l'affaire Njonjo à l'affaire du Watergate, estimant que, comme aux Etats-Unis, l'enquête ne manquerait pas d'avoir « *une heureuse influence sur la conduite des affaires publiques* ».

De solides amitiés

M. Njonjo a été démis ou s'est démis lui-même de toutes ses activités socio-politiques, au sein du gouvernement, du parti unique et du Parlement. Il a même abandonné la présidence de l'automobile-club du Kenya et celle du Safari Rally. Pour autant, ce bon élève des Britanniques, qui porte costume trois pièces et œillet à la boutonnière et qui tient ses compatriotes africains en piètre estime, – n'est pas devenu un homme tout à fait ordinaire. Compagnon de route de Jomo Kenyatta, le père de l'indépendance, puis de M. Moi, son successeur, il sait un peu tout sur tout, et c'est bien là sa meilleure défense.

Plus préoccupant encore, M. Njonjo n'est pas un homme seul. Il a conservé, en dépit de ses déboires, de solides amitiés dans divers milieux politiques et socio-économiques aussi bien que dans l'opinion publique. Les élections législatives d'octobre dernier, qui ont vu le succès de plusieurs de ses fidèles, ont prouvé qu'il fallait encore compter avec lui. Jusqu'à maintenant, tous les calculs du gouvernement ont été déjoués. M. Njonjo continue, en toute tranquillité, de narguer ses adversaires, même si, seul fait positif, sa disparition de la scène politique a permis la réconciliation entre le Kenya et la Tanzanie, à laquelle il s'opposait. « *Sa machinerie au sein de la classe dirigeante demeure presque intacte en dépit de quelques purges*, constate l'hebdomadaire kényan *The Weekly Review*. « *Plusieurs de ses proches amis dans le secteur privé, qui s'étaient opportunément éloigné du pays au début de ses tribulations, sont maintenant de retour.* »

En désignant M. Njonjo à la vindicte publique, M. Moi et les siens se sont pris à leur propre piège. Ou bien la commission d'enquête va jusqu'au bout de ses investigations et conclut à la culpabilité de l'ancien ministre, dont le procès risque alors de créer un beau maelstrom politique ; ou bien cette dite commission est dans l'incapacité d'apporter des éléments susceptibles de justifier une mise en accusation du « traître », qui sortira blanchi de cette affaire, à la grande confusion de ses ennemis.

Si, malgré l'absence de preuves, le gouvernement continue de l'inquiéter, cela ressemblera à « *une simple chasse aux sorcières* », souligne la *Weekly Review*. Aussi, d'aucuns imaginent-ils que MM. Moi et Njonjo seront, tôt ou tard, condamnés, faute de mieux, à se réconcilier. « *1983 aura été l'année Njonjo. Celui-ci a dominé l'actualité kényane pendant plus de la moitié du temps, bien que les événements l'aient placé dans l'étrange position d'une non-personne* », remarque la *Weekly Review*. Et l'hebdomadaire de prédire que les Kényans entendront parler du « traître » *presque aussi souvent en 1984 que l'année précédente...* ».

JACQUES DE BARRIN.

Tchad

La « conférence de réconciliation » d'Addis-Abeba est toujours dans l'impasse

De notre envoyé spécial

Addis-Abeba. – La réunion de la « table ronde de réconciliation nationale tchadienne », qui devait s'ouvrir lundi 9 janvier à Addis-Abeba sous l'égide de l'Organisation de l'unité africaine, restait encore incertaine ce mercredi 11 janvier en début de matinée.

Les discussions se poursuivaient pour tenter de trouver une formule susceptible de favoriser des discussions d'une manière ou d'une autre entre les deux délégations : celle du gouvernement de N'Djamena, dirigée par le ministre de l'intérieur M. Taher Guenassou, comprenant sept autres ministres et, au total, une vingtaine de responsables, et celle du Gouvernement d'union nationale de transition (GUNT), regroupant huit mouvements et qui comprend rien moins que cent quarante membres, dont toute l'équipe dirigeante autour de M. Goukouni Oueddei.

Visiblement, la profonde méfiance entre les deux parties est loin d'être dissipée, même si chacune fournit des « propositions » de paix. Mardi, dans un communiqué, la délégation du gouvernement tchadien a souligné que les différents contacts entrepris depuis lundi semblent conduire directement à l'organisation d'une « table ronde » entre les onze tendances – les « *factions* », selon l'expression du porte-parole de l'O.U.A., – de l'accord de Lagos. Cette délégation estime que ce n'est donc pas ce qui avait été convenu entre son gouvernement et les autorités de l'O.U.A.

Le président Mengistu, qui a reçu mardi l'ensemble de la délégation du gouvernement tchadien devait s'entretenir, ce mercredi, avec toutes les composantes du GUNT, et notamment MM. Kamougue et Acheik Ibn Omar, chef du conseil démocratique de la révolution.

Les pourparlers se déroulent maintenant au niveau des chefs de tendances. Sans doute l'O.U.A. veut-elle éviter ainsi l'écueil constitué par l'absence de M. Habré. Il est vrai aussi que, au sein du GUNT, les tendances sont plus ou moins tranchées et qu'il existe entre elles de notables divergences de vues.

Les porte-parole du gouvernement de N'Djamena affirment être les seuls représentants légaux du pays, et ils se réaffirment prêts à discuter avec des « *personnalités de l'opposition* ».

Dans son communiqué, la délégation gouvernementale déclare qu'elle reste « *disponible* » et « *disposée, avec la ferme volonté et l'espoir que certaines équivoques seront levées, à permettre la tenue effective et le bon déroulement de ces retrouvailles tchadiennes* ».

Le GUNT estime, pour sa part, avoir fait le maximum de gestes de bonne volonté en vue de la « table ronde » et a apparemment adopté une position de force, peut-être pour faire porter par M. Habré la responsabilité d'un éventuel échec. Certains membres du GUNT déclarent que la France a une part de responsabilité dans la position adoptée par N'Djamena – ce que Paris dément de diverses manières, – et qu'elle devrait saisir l'occasion d'exercer son influence dans un sens favorable à la réconciliation, au lieu d'apparaître partie prenante au conflit.

GÉRARD VIRATELLE.

PROCHE-ORIENT

Jordanie

L'équipe gouvernementale a été presque entièrement renouvelée

Correspondance

Amman. – Le nouveau gouvernement jordanien a prêté serment, mardi 10 janvier, à l'hôpital où le roi Hussein avait été admis la veille pour le traitement d'un ulcère à l'estomac, compliqué d'une hémorragie. L'annonce de l'hospitalisation du souverain jordanien, qui a suivi de près de celle du remaniement ministériel, a ajouté une touche quelque peu dramatique à l'événement. Le bulletin de santé diffusé mardi soir précisait que le souverain était en voie de rétablissement, mais qu'il devrait rester quelques jours à l'hôpital pour poursuivre son traitement. On ignorait encore ce mercredi matin s'il serait en mesure d'inaugurer comme prévu, jeudi, la session ordinaire du Parlement jordanien qu'un amendement à la Constitution vient de restaurer dans ses fonctions.

La coïncidence entre l'hospitalisation du souverain et le changement de gouvernement est évidemment fortuite. Mais si l'on en croit certains observateurs jordaniens, le roi Hussein, soumis ces dernières années à d'énormes pressions, serait désireux de se décharger quelque peu sur ses collaborateurs du fardeau qu'il a supporté seul jusqu'à présent. C'est peut-être le sens qu'il faut d'abord donner à l'arrivée au pouvoir d'une équipe presque entièrement renouvelée.

C'est un homme de quarante-six ans, M. Ahmad Obeidat, ministre de l'intérieur dans le gouvernement démissionnaire, qui succède au premier ministre sortant, M. Moudar Badrane. Il conserve également le portefeuille de la défense.

Sur les vingt personnalités qui composent le nouveau cabinet, six seulement étaient déjà dans celui de M. Badrane, onze autres n'ont jamais été ministres. C'est le cas notamment de Mme Leila Sharaf, épouse du premier ministre Abel Hamid Sharaf, décédé en 1980, et seule femme du gouvernement. Sa nomination au ministère de l'information pourrait être le signe d'une certaine décrispation de la politique intérieure jordanienne, augurée par le rétablissement du Parlement, dont Mme Sharaf, également connue pour ses prises de position en faveur d'une libéralisation du régime, était l'un des avocats les plus actifs.

Autre fait significatif dans la perspective d'une reprise des pourparlers entre les dirigeants jordaniens et le chef de l'O.L.P. M. Yasser Arafat ; M. Obeidat est assisté par un ministre des affaires étrangères palestinien originaire de Naplouse (Cisjordanie), M. Taher Masri, quarante-deux ans, qui fut ambassadeur de Jordanie à Londres. A ce propos, dans une lettre adressée à M. Obeidat, le roi Hussein réaffirme que « *le problème palestinien reste la préoccupation majeure de la Jordanie* » et qu'Amman poursuivra le dialogue avec l'O.L.P. « *afin d'élaborer une approche commune* ». Le nombre des ministres d'origine palestinienne (sept) demeure cependant le même que dans le cabinet sortant.

Une situation économique difficile

On note enfin la nomination de deux hommes particulièrement expérimentés aux postes-clés des finances (M. Hanna Odeh, qui était président du Conseil national de planification depuis 1974) et de l'industrie, du commerce et du tourisme (M. Jawad Anani, qui fut successivement ministre de l'approvisionnement et ministre du travail).

M. Ahmad Obeidat hérite, en effet, d'une situation économique difficile. La Jordanie connaît depuis deux ans un ralentissement de sa croissance économique et des difficultés financières dues notamment à la diminution de l'aide des pays arabes. Cette aide, initialement fixée lors du sommet de Bagdad (1978) à 1,25 milliard de dollars, est tombée à environ 600 millions de dollars en 1983 et pourrait à peine atteindre 500 millions cette année. Les pays du Golfe ont, en effet, de plus en plus de mal à tenir leurs engagements en raison de la baisse de leurs recettes pétrolières et de leur soutien à l'effort de guerre de Bagdad dans le conflit irano-irakien.

Le bilan du gouvernement de M. Badrane, qui était en place depuis pratiquement sept ans et demi, si l'on excepte le bref intermède du cabinet Abdel Hamid Sharaf en 1980, est loin d'être négatif. La Jordanie a joui tout au long de cette période d'une grande stabilité, et l'arrivée de M. Badrane au pouvoir a coïncidé avec le début d'un développement rapide du pays et le lancement des deux premiers plans quinquennaux jordaniens.

Le premier ministre sortant a été avant tout un bon gestionnaire et un fidèle exécutant de la politique royale. Les difficultés économiques du pays à partir de 1982 et une certaine usure du pouvoir ont suscité cependant dans l'opinion publique le besoin d'un renouveau.

EMMANUEL JARRY.

M. OBEIDAT nouveau premier ministre

Issu d'une grande famille du nord de la Jordanie, M. Ahmad Obeidat est né en 1938 à Irbid, ville proche de la frontière jordano-syrienne. Musulman, marié et père de famille, il est diplômé en droit de l'université de Bagdad. Après un an d'enseignement (1957) et un bref passage dans l'administration des douanes, il a fait l'essentiel de sa carrière dans les services de sécurité jordaniens. D'abord en tant qu'officier, puis à partir de 1964 en tant que directeur adjoint des services de renseignements, dont il a pris la tête en 1974. Il a conservé cette fonction jusqu'à sa nomination au poste de ministre de l'intérieur, le 19 avril 1982. C'est à partir de cette date que l'on a commencé à parler de lui comme d'un futur chef de gouvernement.

Homme discret, M. Obeidat sait être brillant lorsqu'il expose ses vues. Fin analyste de la situation au Proche-Orient et dans son pays, il passe pour un remarquable politique. Ceux qui le connaissent affirment également qu'il est direct, pragmatique, ouvert aux réformes et sans doute plus libéral que son prédécesseur, tout en restant cependant fondamentalement un homme d'ordre.

***

M. Badrane, premier ministre sortant, est né en 1934 à Jerash, à 45 kilomètres au nord d'Amman. Il a suivi un cursus similaire dans les services de renseignements dont il fut également le directeur de 1968 à 1970. Cette année-là, il commença une nouvelle carrière au palais royal, puis dans différents gouvernements, notamment en tant que ministre de l'éducation de 1974 à 1976. Travailleur acharné, étudiant tous les dossiers jusque dans leurs moindres détails, réputé pour son honnêteté, M. Badrane est sans doute l'un des hommes de confiance du roi Hussein, dont il a été un fidèle exécutant. Il n'était cependant guère populaire auprès de l'opinion publique, qui critiquait notamment sa conception très étroite de la sécurité intérieure du Royaume. – E. J.

LA COMPOSITION DU CABINET

Voici la liste du nouveau gouvernement jordanien qui comprend vingt ministres :

– *Premier ministre et ministre de la défense* : M. Ahmad Obeidat ;
– *Ministre de l'intérieur et vice-premier ministre* : M. Suleiman Arar ;
– *Affaires étrangères* : M. Taher El Masri ;
– *Information* : Mme Leila Sharaf ;
– *Travail* : M. Teyssir Abdel Jaber ;
– *Agriculture* : M. Nohamad El Bachir ;
– *Affaires municipales* : Hamdallah Al Naboulsi ;
– *Affaires religieuses* : M. Abed Khalaf Dawoudieh ;
– *Commerce, industrie et tourisme* : M. Jawad Anani ;
– *Travaux publics* : M. Raef Najem ;
– *Santé* : Dr Kamel Ajlouny ;
– *Education* : M. Hikmat El Saket ;
– *Finances* : M. Hanna Audeh ;
– *Affaires des territoires occupés* : M. Chawkat Mahmoud ;
– *Affaires sociales* : M. Abdel Salam Kenaan ;
– *Transports* : M. Taher Hikmat ;
– *Communications* : M. Mohamad Adoub El Zeben ;
– *Approvisionnement* : M. Ibrahim Ayoub ;
– *Culture, jeunesse et archéologie* : M. Abdallah Awaydat.
– *Ministre d'Etat auprès du premier ministre, ministre de la justice* : M. Ahmad Tarawmeh.

Liban

Jean-Paul II met en garde des députés chrétiens contre le « danger d'accepter n'importe quelle solution politique »

Le pape Jean-Paul II a mis en garde, mardi 10 janvier, les Libanais contre le « *danger* » de « *se résigner à accepter n'importe quelle solution politique, pourvu que soit mis un terme aux luttes qui détruisent le pays* ».

Le pape, qui s'adressait à six députés maronites libanais en visite à Rome, a invité toutes les parties impliquées dans le conflit à « *consentir des sacrifices, à renoncer à quelque chose, pour que le bien commun soit victorieux* ».

Il a ajouté que le Saint-Siège n'épargne « *aucun effort* » pour que « *soient assurées au plus vite la paix sur le terrain et une vie nationale répondant aux aspirations d'un peuple qui a trop longtemps souffert de l'actroce déchaînement de passions et de conflits internes ou imposés de l'extérieur* ».

« *Ce faisant*, a déclaré le pape, *le siège apostolique soutient résolument tout effort pour la reconnaissance de l'existence et des droits des communautés chrétiennes. Il ne s'agit pas de réclamer des privilèges, mais simplement que soient garantis, dans la justice, la présence, l'activité et le développement de ces communautés.* »

« *En ce début d'année*, a affirmé Jean-Paul II, *il n'y a pas de meilleur souhait à formuler pour le Liban que celui-ci : que tous les citoyens de cette nation éprouvée, réunis autour des légitimes autorités, trouvent la volonté et la force pour faire renaître, dans un dialogue lucide et sincère, ces valeurs indispensables à la survie du Liban que sont la solidarité et l'unité.* »

M. Joumblatt et le « plan de sécurité »

A Beyrouth, en dépit de difficultés de dernière heure, le gouvernement libanais espérait encore mardi soir pouvoir annoncer ce mercredi la mise en œuvre de son « plan de sécurité » pour Beyrouth et la montagne au sud de la capitale, dont quelques « *détails* » doivent encore être réglés. A cet effet, les autorités ont mis en état d'alerte, mardi en fin d'après-midi, trois cent cinquante membres des Forces de sécurité intérieure (F.S.I., gendarmerie) et deux mille à trois mille soldats.

Toutefois, à Damas, le chef du parti socialiste progressiste et de la communauté druze, M. Walid Joumblatt, a exclu mardi soir que le plan entre en vigueur dans les prochains jours car, a-t-il dit, « *certains points controversés* » n'ont pas encore fait l'objet d'un accord.

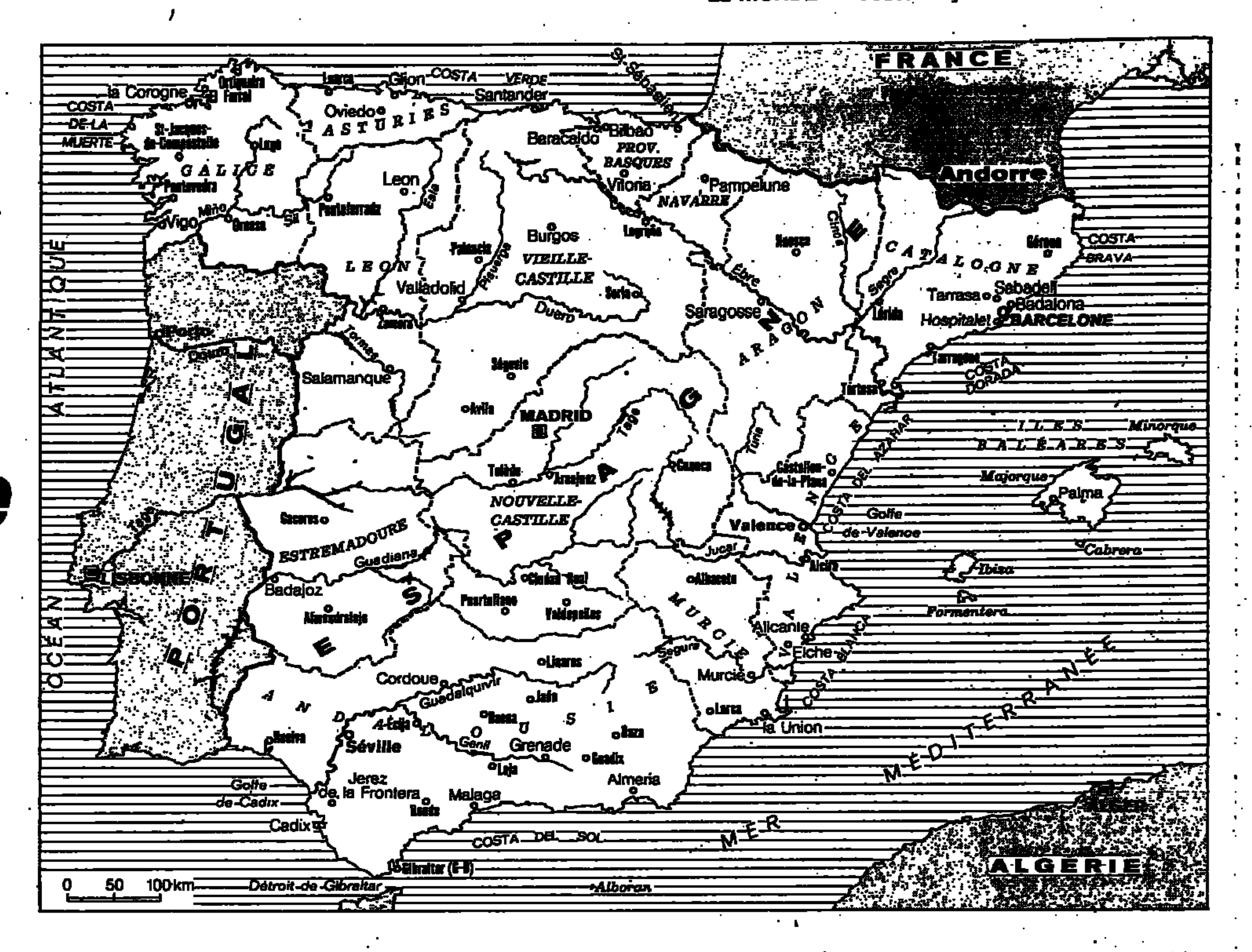
Il a notamment évoqué la démarcation des zones tampons dans les secteurs de Chahar et Kharroub, dans le Chouf, et le sort des officiers druzes de l'armée régulière qui se sont refusés à combattre leurs coreligionnaires en septembre dernier, lors de la bataille du Chouf.

M. Joumblatt a ajouté : « *Nous nous en tenons à notre exigence que soient déployés des observateurs neutres qui seraient pour nous la garantie que l'accord de sécurité sera appliqué, car nous ne faisons pas confiance à l'armée.* »

Des tirs d'armes automatiques et de roquettes ont été dirigés, mardi soir, à l'ouest de Beyrouth contre l'ambassade de France. Les parachutistes ont aussitôt riposté, et on ne déplore aucune victime du côté français.

Au même moment, quatre roquettes antichars de type R.P.G. étaient tirées contre une position tenue conjointement par l'armée française et l'armée libanaise dans le secteur de la tour Murr, et un échange de tirs a immédiatement suivi cette attaque. L'armée libanaise a aussitôt bouclé le secteur. Enfin, ce mercredi matin, des positions de l'armée libanaise sur la route littorale, à 10 kilomètres au sud de beyrouth, ont été bombardées. – (*A.F.P., Reuter.*)

Espagne : la démocratie à l'âge de raison



De la nostalgie à l'espoir

FRANCO est mort en novembre 1975. Adolfo Suarez, un presque inconnu surgi du sérail franquiste mais choisi par le roi Juan Carlos, a formé son premier gouvernement en juillet 1976. *« Une équipe pour l'été... »*, disaient les sceptiques. Erreur. En juin 1977, les premières élections générales de l'après-franquisme consacraient l'avènement de la démocratie.

Il y a sept ans : pour les hommes comme pour les sociétés c'est, dit-on, l'âge de raison. La démocratie espagnole, que l'on dépeint volontiers fragile et menacée, a donc déjà cet âge. Ce n'est pas si mal. Surtout si l'on considère que la transition d'un régime autoritaire à une monarchie parlementaire de type européen s'est effectuée sans violences et avec la bonne volonté de presque tous.

De l'armée, qui n'a sans doute pas fini de grogner, mais qui a accepté que Juan Carlos soit l'héritier du Caudillo. De l'Eglise, devenue largement libérale après avoir participé à la « croisade » franquiste, et qui a donné son aval à un « changement » qu'elle ne prévoyait probablement pas si brutal. De la droite classique qui s'est autoproclamée « civilisée » pour se mettre au goût du temps et qui préconise une alternance « libéraux-conservateurs », de style très britannique mais aux antipodes d'un tempérament espagnol plutôt enclin à la chicane et à la division. Des communistes qui ont jeté leur défroque marxiste aux orties, se sont faits agneaux et se déchirent aujourd'hui comme des loups en s'apercevant qu'ils sont les grands perdants du consensus. Des socialistes, enfin, qui ont largement prouvé, depuis leur triomphe aux élections générales d'octobre 1982 qu'ils avaient le sens de l'Etat et un goût prononcé pour le réalisme. Les amis de Felipe Gonzalez sont décidément très raisonnables.

Le cauchemar basque

L'inflation, le chômage, les troubles sociaux graves liés en partie à la nécessaire reconversion économique : l'Espagne, dixième puissance industrielle de la planète, a les mêmes « maladies » que les autres pays développés. Elle affronte aussi le terrorisme d'extrême droite et d'extrême gauche, l'explosion de toutes les libertés et, parfois, du libertinage dans une société encore conformiste, une adaptation délicate au processus de régionalisation et d'autonomie locale pour un Etat traditionnellement centraliste. Mais le seul, et vrai, problème grave est le cancer basque. Il use les énergies, lasse les patiences, aiguise les antagonismes, n'offre à court terme d'autre alternative que le renoncement ou la répression et menace dangereusement les institutions démocratiques. Tant il est vrai que l'armée, mais pas seulement l'armée, peut à tout moment peser de toutes ses forces sur le pouvoir central pour exiger le maximum de rigueur contre les terroristes et leurs complices.

L'affaire basque reste le cauchemar de l'Espagne de 1984. Et l'on comprend bien, vu de Madrid, que les autorités s'exaspèrent de ne pouvoir compter sur la collaboration active de tous leurs amis, de l'intérieur comme de l'extérieur.

La France est, en outre, considérée comme le pays le plus hostile à l'adhésion de l'Espagne au Marché commun. Socialiste ou giscardienne, la France n'a pas bonne presse outre-Pyrénées. Celle-ci a même rarement été aussi mauvaise. Un sondage récent indique que 74 % des Espagnols ont une image franchement « négative » de la France. C'est un record. Il est superbement ignoré de ce côté-ci de l'Adour, car l'opinion française reste largement ignorante ou indifférente à l'égard des affaires espagnoles.

Le contraire n'est pas vrai. Si la France a pu adopter sans trop de dommages, depuis plus d'un siècle, une certaine attitude suffisante et condescendante, il n'en va pas de même de l'Espagne qui a été contrainte de regarder sans cesse au nord des Pyrénées. Napoléon, le siège de Saragosse, les fusillés de la Moncloa : c'est un passé lointain, mais qui a marqué profondément et continue de marquer la conscience espagnole. Nos voisins du Sud ont eu, depuis, d'autres motifs pour nourrir un ressentiment prompt à s'exprimer.

Pendant la guerre civile, la France du Front populaire s'est empêtrée dans ses contradictions et ses hésitations. Elle a compris, trop tard, que la guerre d'Espagne n'était que le prologue de la deuxième guerre mondiale. Une première occasion de stopper la conflagration mondiale menaçante a été perdue sur le Rhin au moment de la réoccupation de la Rhénanie par les troupes allemandes. Une seconde l'a été en 1936, lorsque les puissances de l'Axe ont utilisé l'Espagne comme un terrain de manœuvres et en ont fait un test de la capacité de résistance de la France et de la Grande-Bretagne.

La France de Pétain a collaboré avec Franco, vainqueur impitoyable à l'intérieur et prudent à l'extérieur. Et le dirigeant catalan Luis Companys, livré aux franquistes et fusillé à Montjuich, a payé de sa vie cette « amitié ». Une tache sanglante dans le livre de la France « terre d'asile ». Les soldats républicains vaincus de 1939 n'ont pas trouvé, c'est le moins qu'on puisse dire, un accueil très chaleureux dans les « camps » du sud de la France, et ceux qui se sont engagés ultérieurement dans la lutte clandestine contre l'occupant allemand aux côtés de la Résistance n'ont pas, sauf exceptions, été considérés comme ils le méritaient. Des milliers d'Espagnols ont préféré, l'amertume au cœur, prendre le chemin de l'exil, en particulier au Mexique.

C'est pourtant, tout naturellement, vers la France que les Espagnols libéraux et hostiles au totalitarisme se sont de nouveau tournés, en Espagne et hors d'Espagne, après 1944. Nouvelles déceptions. L'Espagne officielle, franquiste, a été certes ignorée, puis passablement caricaturée, mais l'Espagne de l'ombre n'a trouvé que des soutiens timides ou carrément orientés. De grands coups d'émotion passagère ont secoué l'Hexagone lors de l'exécution à Madrid du dirigeant communiste Grimau, pendant le procès de Burgos ou encore après la condamnation à mort de cinq militants basques à la veille de la disparition de Franco. Mais l'évolution spectaculaire et positive de l'Espagne a été généralement méconnue.

La caricature et l'oubli

De 1958 à 1975, l'Espagne, ce fut aussi la libéralisation économique qui allait permettre le boom des années 60, la transformation radicale d'une société jusqu'alors figée, un art de vivre entre soi, une certaine dignité, une « camaraderie » à l'espagnole qui permettait des relations parfois directes entre adversaires politiques en dépit des séquelles d'une épouvantable guerre civile, la formation difficile de syndicats démocratiques à moitié clandestins et à moitié tolérés, la renaissance d'une gauche de l'intérieur moderne, un consensus de fait entre libéraux franquistes et antifranquistes : en bref, un ensemble de signes indiquant que l'Espagne réelle disposait, bien avant 1975, et à tous les niveaux, de toutes les structures nécessaires au passage sans heurts à un régime démocratique.

L'Espagne de Prosper Mérimée est bien morte, mais celle de Lorca, d'une certaine manière, vit encore. Car c'est toute la nation, identifiée et réconciliée dans la reconnaissance de ses valeurs universelles, qui a accueilli avec émotion et fierté le *Guernica* de Picasso à Madrid. Elle a aussi fait un triomphe à quelques-uns de ses meilleurs intellectuels rentrés au pays après un si long exil. Et la passion de savoir, de connaître la face cachée de l'Espagne dite « rouge », dont la complexité avait été dissimulée pendant si longtemps, est illustrée par le succès exceptionnel, surtout auprès de la jeunesse, des ouvrages sur la « guerre », celle de 1936-1939.

N'en déplaise à Gironella, qui a bien du mérite, un grand roman sur ce combat fratricide reste pourtant à écrire par un Espagnol. Les commentaires étrangers sur le *1984* de George Orwell ont généralement négligé, sinon simplement ignoré, cet admirable *Hommage à la Catalogne*.

MARCEL NIEDERGANG.

(Lire la suite page 12.)

Quinze jours avec la France à Madrid

Organisée par la mairie de Madrid et l'Institut français de la capitale espagnole, une quinzaine culturelle a lieu dans cette ville du 12 au 28 janvier : conférences, débats, colloques, concerts, festival de cinéma, spectacles, ballets.
Dans le cadre de ces « Quinze jours avec la France à Madrid », *le Monde* participe, le jeudi 12 janvier, au centre Colon, à un colloque de presse avec des représentants des principaux quotidiens et périodiques espagnols et propose à ses lecteurs une esquisse de bilan des relations franco-espagnoles et de l'action culturelle du gouvernement de M. Felipe Gonzalez.
Mme Mitterrand, en présence de ce dernier, inaugurera cette quinzaine et remettra aux autorités espagnoles un manuscrit du grand écrivain Perez Galdos.

Revenez d'Espagne avec autre chose qu'un bronzage.

Emportez avec vous un sac de voyage vide.

Vous allez rapporter chez vous plus de choses que vous n'aviez prévu. Des choses extraordinaires auxquelles vous n'avez pu résister.

Par exemple, nos céramiques allant des "pièces de musée" aux objets plus simples et sympathiques que vous utiliserez quotidiennement, une cruche à vin pittoresque que vous pairez moins cher que le prix du vin qu'elle contient. L'artisanat se trouve partout en Espagne à des prix incroyables.

Les métaux de Tolède, finement ciselés, incrustés d'or et d'argent sont aux même prix que des bijoux de série, boites et plateaux fabriqués dans les pays nordiques.

Laissez une petite place dans votre sac de voyage pour quelques tissages fait main et pour une ou deux bouteilles de ce Sherry si rare. Votre sac est-il plein? Achetez-en un autre en cuir souple espagnol.

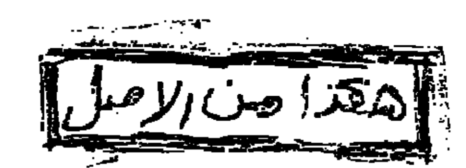
Bien sûr, vous rapporterez-en plus des photos prises sur le vif qui ressembleront à des photos de rêve. Peut-être une vue de Tolède qui rappelle un tableau du "Greco" prise de la fenêtre de votre chambre du "Parador" qui surplombe la cité historique.

Vous vous souviendrez également que les plages et le soleil que vous êtes venus chercher sont encore mieux que ce que vous espériez simplement parce c'était là, en Espagne.

Parce que l'Espagne, ce n'est pas seulement un endroit où aller, on en rapporte un peu avec soi..



L'Espagne. Tout sous le soleil.



« TRAHISONS CONJUGALES »

Un film de David Jones

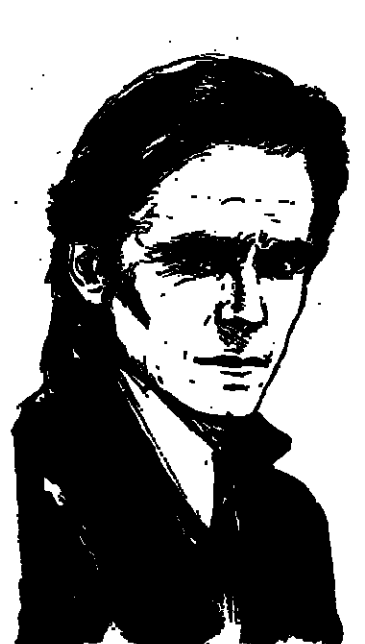
Les secrètes clartés d'Harold Pinter

Emma (Patricia Hodge) retrouve Jerry (Jeremy Irons) dans un appartement tristement banal, nid d'amour sans âme. Ils sont amants depuis des années. Jerry est le meilleur ami de Robert (Ben Kingsley), le mari d'Emma, avec qui elle a deux enfants. Jerry est également marié. On ne verra pas sa femme.

Quand le film commence, c'est la rupture. Et l'histoire déroule à l'envers son fil de trahisons, de mensonges obligés, de vérités qui affluent et fuient, de gestes furtifs, de regards qui appellent, d'accommodements amers avec la loyauté, de désarrois dissimulés sous une politesse chaleureuse, d'ironie inquiète...

Il y a les peurs de la culpabilité et ses souffrances. Il y a un enchaînement de retours en arrière, qui tombent sur la frange mouvante des ombres, et par opposition soulignent le blanc du vide, l'espace de décalage entre la conscience et les désirs, ce passage piégé, connu et refusé, cet obsédant placard plein de cadavres. Et chaque scène raconte comment un cadavre après l'autre y est enfermé.

Chaque scène montre ce qui pourrait se passer, mais ne se passe pas, ce qui ne se dit pas et reste en suspens dans le *no man's land* de la pensée. Chaque réplique traîne des siècles de contrainte, une manière de paraître. L'écriture coule, fluide, glaciale à brûler. Elle s'inscrit dans la respiration naturelle des trois comédiens. Elle leur appartient, même quand ils ne parlent pas de Pinter, mais d'eux-mêmes. Ils appartiennent au monde de Pinter, ils sont anglais. – C. G.



JEREMY IRONS :

Attentif à ses rêves

« J'ÉTAIS un garçon anglais comme beaucoup d'autres, *dit Jeremy Irons.* Mon père s'inquiétait de mon avenir. Il me demandait *« Qu'est-ce que tu veux faire ? »* J'avais dix-sept ans. Au cours d'un dîner familial, j'ai dit : *« Je veux être acteur. »* C'était seulement le moyen pour moi d'échapper à la vie qui m'attendait, à la rigidité de mon éducation. Mon père était une sorte de conseiller fiscal, il avait travaillé dur pour construire sa carrière. Et voilà que son fils voulait être acteur. Autant dire romanichel, c'est ainsi qu'il voyait et que je voyais les choses. J'ai eu de la chance, il s'est montré compréhensif : *« Bien, essaie, sinon tu le regretteras et me le reprocheras. Travaille, je t'aiderai. »*

» J'ai lu des livres sur le théâtre, des biographies, Kean, Garrick... J'ai passé une audition au Théâtre de Canterbury. Je portais des hallebardes, comme vous dites. Réellement, je lavais le plancher – comme nous disons. Dans la journée, je peignais les décors, je fabriquais les accessoires. J'étudiais. De la figuration, je suis passé aux emplois de jeune premier. Je suis resté trois ans, j'aurais pu continuer davantage, mais je ne voulais pas de ce genre de vie. Je voulais Londres, le West End (1), être le premier. Une grande ambition est indispensable pour avoir le courage de se lancer, de se présenter soi-même, de passer des auditions... Et attendre, nettoyer les jardins et les maisons pour gagner quelques livres.

» Finalement, mon rêve s'est réalisé. Mon premier engagement important a été *Godspell* pendant deux ans. Ensuite, on m'a proposé d'autres comédies musicales, mais ce n'était pas une carrière pour moi, je ne chante pas assez bien. J'ai joué à l'Old Vic, à la Royal Shakespeare Company : *Wild Oats*, un grand succès. Pinter a vu le spectacle, il m'a demandé, j'ai travaillé avec lui à la télévision. Karel Reisz m'a vu, je commençais à être connu dans la profession. J'ai fait une pièce en vedette, avec mon nom au-dessus du titre. C'était délicieux pour ma vanité, mais ça n'a pas ramené un seul spectateur. J'ai décidé de rectifier le tir.

» Un de mes amis m'a prévenu que Granada (2) avait acheté les droits de *Brideshead Revisited* (3). Je voulais le faire. Je leur ai écrit, ils m'ont répondu qu'il n'y avait encore ni script ni réalisateur prévu. Neuf mois plus tard, ils reprenaient contact avec moi et m'offraient le rôle de mon choix. Entre-temps, j'avais signé pour *la Maîtresse du lieutenant français.* J'ai dû faire les deux en même temps. Le tout a duré dix-huit mois, j'étais épuisé, je me suis arrêté pendant un an, puis j'ai tourné *Travail au noir* avec Skolimowski et *Trahisons conjugales* avec David Jones.

– Comment abordez-vous votre travail ?

– Quand il s'agit d'un rôle d'époque, je regarde les tableaux, je lis les romans de cette époque, je veux en ressentir l'atmosphère, en connaître les préjugés. Pour tourner *Swann*, j'ai lu Proust, naturellement, pas tout, mais ce qui a trait au film. Je me suis renseigné sur les comportements de ce monde aristocratique. J'ai appris à prononcer le français pendant deux mois à Londres au cours Berlitz, mais je ne le parle pas. J'ai quand même été étonné que Schlöndorff me demande. Il m'a dit, et c'est vrai, que Swann était un être à part dans ce milieu. Quand il s'agit de Pinter, l'essentiel est d'étudier minutieusement le texte. Il donne la partie visible de l'iceberg, l'acteur doit déterminer la forme de ce qui est sous l'eau. Un travail de détective.

» Je suis assez instinctif, je laisse une part à l'improvisation, c'est-à-dire que j'arrive devant la caméra en état de semi-préparation, je m'accorde un espace de liberté. Tout dépend du metteur en scène.

Acteur ou plombier

David Jones connaît mon travail, avec lui je peux expérimenter plusieurs interprétations d'une prise à l'autre... Merryl Streep joue une scène, et elle voit la première fois les moments réussis. Elle les laisse de côté et ensuite s'occupe des autres. Elle dit que le devoir de l'acteur, au cinéma, est d'offrir au réalisateur un matériel brut. Personnellement, je pense que je dois lui offrir un maximum de choix dans les limites du personnage.

– Qu'est-ce que vous attendez d'un rôle ?

– J'attends qu'il me procure du bon temps, et ce n'est pas si courant. J'attends d'être meilleur quand j'ai terminé. J'attends d'être vu par un maximum de spectateurs. Je préfère ne pas jouer que ne pas plaire. Comment savoir... Le choix participe de l'instinct, dépend de ce que je suis en train de vivre, d'une sensation qui fait vibrer la colonne vertébrale, comme certains parfums. Le choix dépend aussi du metteur en scène. Si je ne le connais pas, je me renseigne auprès d'amis qui ont travaillé avec lui. Je ne choisis pas seul, mon agent lit et trie. Quand j'ai des doutes, j'en parle avec des amis et avec ma femme.

» Il m'est arrivé d'être déçu par un rôle, oui. Dans ce cas, mieux vaut se montrer positif, faire taire la petite voix qui dit : « Tu n'es pas aussi bien que tu crois », puisque, de toute façon, il est trop tard. Je me dis : « Tu aurais mieux fait d'être plombier », je me débrouille très bien avec la plomberie. Je ne panique pas, ce n'est pas dans ma nature, je me mets plutôt en colère, ça débloque la situation.

– Quelle importance donnez-vous à la célébrité ?

– J'ai conscience de me trouver à un moment charnière. Jusqu'à présent, *les films auxquels j'ai participé* ont eu une audience extrêmement qualitative, et j'en suis fier. Mais ils n'ont pas touché le plus vaste public. Le cinéma est une industrie dont les produits doivent être vus par le plus grand nombre. La ligne de démarcation entre la qualité rentable et celle qui vous limite est hasardeuse. Je ne vais pas me prostituer, mais c'est un fait qu'obtenir une chose exige des renoncements. Moi, ce que je veux, c'est être premier au box-office international, car c'est le seul moyen pour qu'on vous propose les meilleurs rôles. C'est tout ce que j'aurai à faire : choisir parmi les meilleurs rôles. Un jour, quelqu'un m'a dit : *« Sois attentif à tes rêves, ils deviendront réalité. »*

– Qu'est-ce que c'est, pour vous, l'humour anglais ?

– Je ne vois pas ce que vous voulez dire. »

(1) Equivalent londonien de Broadway.

(2) Maison de production pour la télévision.

(3) Grande série télévisée qui a remporté un immense succès.

BEN KINGSLEY :

Le conteur de la tribu

« PINTER est fasciné par les rencontres, *dit Ben Kingsley,* les rencontres d'individus à qui il laisse toute liberté de comportement et d'expression. Chacun suit sa logique propre, mais le résultat de leur confrontation n'est pas forcément rationnel. La vie est ainsi. Et au théâtre, il s'agit de stimuler l'imagination des spectateurs, de les faire juges. Pour moi, une scène est réussie quand deux personnes, face à une même situation, réagissent différemment, selon ce qu'elles sont, ce que chacune sait, et qui n'est pas ce que l'autre sait.

» Malheureusement, on donne de Pinter une image déformée. Les professeurs américains aiment subjuguer leurs élèves en décortiquant les « obscurités » de son écriture. Moi, sur scène, je n'ai pas à faire le rapport clinique d'une autopsie organe après organe. Je représente un personnage vivant, entier. Mais pas monolithique. Un personnage à découvrir, avec des parties évidentes, et des ombres.

– Et des silences.

– C'est encore une déformation. On a inventé l'adjectif « pinterien » pour définir un certain mystère, c'est faux. C'est comme « shakespearien », *« brechtien », comme* « tchékovien » pour dire quelque chose de langoureux et mélancolique alors que Tchekov est plein de vitalité. Les silences !... Mais laisser une phrase, une action, en suspens est absolument naturel, on le fait tous les jours, à chaque instant.

» Pinter écrit les silences. Il écrit « pause » ou marque des points de suspension. Il n'explique pas, on doit les trouver seul, en soi-même. Ils ne sont pas vides, ils indiquent parfois une fuite, jamais une absence. Ils sont lourds, comme les pierres d'une construction, qui doivent être mises là, juste à leur place. On trouve des silences semblables chez Athol Fugard, ou chez Beckett. Mais le sens n'est pas le même. Beckett et Pinter n'ont pas la même vision. C'est comme Braque et Picasso...

– Ils n'ont pas le même type d'humour non plus.

– L'humour de Pinter se tient sur une ligne étroite. Il est toujours privé. Il est le secret de chacun. Si on le joue trop, on le divulgue, on suggère une complicité sur un point qui n'est pas exact et ce n'est plus la vérité de la scène.

Défis de la vie

» L'écriture de Pinter est simple, simple comme la poésie. Les personnages ne le sont pas, et les situations sont ambiguës. Il faut en approcher au plus près la vérité. On ne peut pas jouer les informations. Les personnages ne s'expliquent pas, ne sont pas conscients de tout ce qui se passe en eux, ne cherchent pas à l'être. Si l'on joue la clarté de l'écriture, la poésie et l'ambiguïté viennent d'elles-mêmes.

» Les personnages de Pinter marchent au bord d'un gouffre, sans le voir. Ils continuent allègrement, frôlent sans cesse la chute sans s'en rendre compte, entre le drame et le burlesque.

» La situation est perverse, c'est ce qui retient l'attention du public. Mais les personnages ne le sont pas. Pinter ne l'est pas, il n'est pas sadique en tout cas. Il est très attaché à la sensibilité de ses héros, à leur vulnérabilité. Bien sûr, il en montre les côtés mesquins, et la violence... *Le Roi Lear* est certainement l'œuvre la plus violente du théâtre, pourtant elle permet de comprendre l'homme, dans sa cruauté et sa détresse. J'admire le travail de Brook, aux Bouffes du Nord, parce que chacun de ses spectacles est une célébration de l'être humain. Chez Pinter, il en va de même. Brook vise à l'utopie de l'homme réconcilié, Pinter souligne ses fractures, mais au fond le but, la philosophie, sont proches. La protection des vies humaines est un sujet énorme, et actuel.

» Pour moi, je refuse absolument la philosophie du désespoir et de l'éphémère. C'est une attitude de paresse. Une manière de fuir les défis de la vie. Pinter est quelqu'un qui lutte, c'est pourquoi il lui arrive de frapper là où ça fait mal.

– Vous êtes un humaniste.

– Peut-être. Je n'ai pas suffisamment approfondi ce que je suis pour l'exprimer clairement. Je sais que je me battrai toujours contre la faim et pour la dignité. Mais je ne suis pas un politicien. Je suis un acteur, le conteur de la tribu. C'est mon rôle, ma fonction aussi, de représenter, sans porter de jugement moral, des individus monstrueux, qui existent. Chaque spectateur a son code moral. Pinter a le sien et il ne l'impose pas. Qui, dans ses pièces, dans *Trahison* entre autres, qui est bourreau, qui est victime ? Vous pouvez penser que c'est Robert, Jerry, Emma... En Angleterre, la plupart des journalistes hommes ont jugé Emma coupable et sont allés jusqu'à s'en prendre à Patricia Hodge. Elle a subi leur agressivité. Sans doute parce qu'elle a touché juste, et alors, bravo Pinter. Même si les gens ne changent pas pour autant, il a réussi à provoquer des réactions profondes.

Le destin de Robert

– Pour vous, qui est la victime ?

– Je suis trop engagé dans le personnage de Robert pour être objectif. Pourtant, je n'ai pas ce caractère introverti. J'ai connu des gens comme ça, incapables de manifester leurs sentiments. Mon frère, par exemple. Exprimer si peu que ce soit son affectivité est pour lui un mur à casser, un acte de courage. Moi, je suis expansif, et je pense que Robert ne s'en sortira pas. Jerry survivra, s'adaptera. Il sortira complètement de l'existence d'Emma, et elle aura du mal avec ses deux enfants, mais elle possède suffisamment d'énergie et de volonté pour se trouver une passion. Pas forcément un homme. Si je pense à Robert, deux ans après la fin de son mariage, je le vois détruit par la solitude, de plus en plus accroché au whisky. Je ne dis pas qu'il est une victime... Il deviendra peut-être le vieux clochard alcoolique de *No man's land...* »

PATRICIA HODGE :

Une femme anglaise

« IL est rare de trouver chez un homme la connaissance que Pinter a des femmes, de certaines femmes, *dit Patricia Hodge.* D'une femme anglaise. Emma m'intéresse parce qu'elle est fragile et se trompe. On imagine très bien son existence tranquille, qui aurait pu se poursuivre sur le chemin tracé. Elle s'est mariée avant d'être mûre et elle est très heureuse. La déclaration de Jerry est la dernière chose à laquelle elle aurait pensé. D'abord, elle n'y croit pas. Elle est abasourdie, elle a tellement peur de le croire qu'elle essaie de rationaliser. Robert entre, et elle lui dit : *« Ton meilleur ami est ivre ».* Et ça aurait pu s'arrêter là, mais intervient le geste qui bouleverse son existence, Jerry prend sa main. Là est la première des trahisons.

» On peut imaginer un autre processus, mais c'est celui que nous avons décidé ensemble, avec Jeremy Irons et Ben Kingsley. A partir de là, elle qui n'est pas une menteuse trouve le courage de mentir, de ne pas dire pendant des années ce qui est.

» C'est quelque chose d'anglais, la crainte de parler de soi. De laisser deviner ses sentiments. Nous sommes élevés de cette manière. Enfin, c'est moins une question d'éducation que de mentalité. En particulier, dans la petite-bourgeoisie, soi-disant éclairée, à laquelle les trois personnages appartiennent. De toute façon, il s'agit seulement d'une donnée. Pinter va plus loin. Il montre l'enchaînement des petites trahisons quotidiennes. Chacun se trahit soi-même et trahit les deux autres dans le même temps. C'est une sorte de lâcheté, une façon de ne pas voir le problème qu'ils n'ont pas le courage de résoudre.

« Ah ! Well... »

» Quant, à Venise, Emma avoue que Jerry est son amant, elle pourrait se taire, inventer n'importe quoi pour justifier la lettre que Robert a trouvée, et qu'il n'a pas ouverte. Mais, encore une fois, elle n'est pas une menteuse, elle en a assez. Elle se débarrasse sur Robert de sa culpabilité. Lui pourrait la jeter par la fenêtre. Manifestement, c'est ce qu'il a envie de faire, mais il ne fait rien, renferme en lui toute cette violence. Et puis, peut-être, ont-ils besoin l'un et l'autre de retrouver une complicité, de se dire qu'ils ont encore ça en commun. Elle sait qu'il la connaît parfaitement...

» Pinter est tellement précis qu'il oblige les acteurs à se poser une multitude de questions et à faire des choix. Quand on a trouvé un point de départ et une ligne de conduite, on s'y tient fermement, tout en sachant qu'elle se dédouble, se démultiplie. Pinter n'explique pas. Quand il a écrit une pièce, c'est comme un bébé qu'il lâche dans la nature.

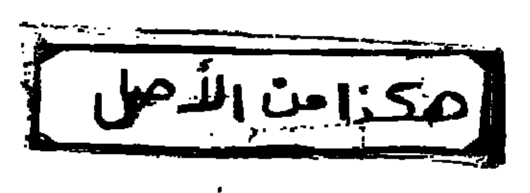
» Je me souviens, un jour, Jeremy Irons était dans tous ses états, c'était la scène de la déclaration d'amour, il ne la trouvait pas, il était furieux. Arrive Pinter, Jeremy se précipite sur lui et lui demande : *« Mais qu'est-ce que c'est que ça, à la fin ! »* et Pinter lui répond : *« Je n'en ai pas la moindre idée »*... Ce n'est pas de l'indifférence, il se protège. Il a peur de montrer la femme qui est en lui. Il protège sa faculté de création. Il a une compréhension aiguë des obliques de la vie.

» Dans la scène d'explication entre Jerry et Robert, Jerry est sur la défensive, il est l'accusé et pourtant c'est lui qui traite Robert de salaud. Robert répond seulement : *« Ne dis pas ça ».* En Amérique, le rôle était tenu par un acteur très flegmatique, et juste à ce moment-là, il se levait, prêt à frapper, tandis que Ben reste mortellement calme. A mon avis, c'est encore plus fort.

» Dans un tel travail, il est indispensable que les comédiens soient d'accord. D'ailleurs, nous avons répété trois semaines, comme au théâtre. Jeremy a travaillé dix-huit mois sur le rôle. Improviser est impossible. On ne peut rien modifier du texte, pas une virgule. Je pense que c'est très difficile à adapter dans une autre langue. Je suis allé voir le film avec les sous-titres français. Certains sont parfaits, pour d'autres il y a trop de mots, ce qui déforme les personnages. J'ai remarqué, dans la scène de rupture qui commence le film, Jerry demande : *« Tu ne crois pas que nous ne nous aimons plus »* et elle dit seulement : *« Ah ! well... »* Impossible à traduire, il y a toute une mentalité, toute une manière anglaise dans ces deux syllabes. »



Propos recueillis par COLETTE GODARD



FORMES

Rimbert

En dépit de l'étiquette accrochée depuis un demi-siècle aux basques de cet ancien postier, René Rimbert n'a rien d'un peintre naïf. « *Naïf malgré lui* », dira Marie-Christine Hugonot. Son célèbre hommage, *le douanier Rousseau montant vers la gloire et entrant dans la postérité* (1926), aggrave l'équivoque. Autodidacte, bien sûr, et Pierre Gaudibert avait saisi la nuance. Ajoutons qu'il est un pur, et restituons en sa faveur au mot « naïf » sa vieille définition du XVIe siècle : « *Qui représente bien la chose telle qu'elle est.* » Car Rimbert peint comme il voit, comme les maîtres qu'il a étudiés, voire copiés, dans les musées lui ont appris à voir. *La Fenêtre ouverte* est d'ailleurs un hommage à Vermeer, avec la « citation » de la *Jeune Fille au turban*. Cette admirable toile est datée de 1929. Elle permet, comme les précédentes, comme déjà la *Nature morte à la louche* de 1920, de constater une surprenante stabilité dans l'œuvre de Rimbert, dont les toiles plus récentes, telles *la Rue Férou et les tours de Saint-Sulpice* (1981) ou *la Porte cochère* (1982), n'accusent nul déclin.

Dès ses débuts, il atteint la perfection, en suivant les leçons des « peintres de la réalité » de l'ère classique et aussi celles de l'école du cubisme, s'il faut en croire Max Jacob, qui poursuivait : « *(...) et le stoïcisme cubiste va bien à votre nature si profondément méditative et solitaire.* » Son amour des formes géométriques, en effet, éclate partout, notamment dans *la Rue Pape-Carpentier* (1930) qui, grâce à la charpente de l'échafaudage de droite, est un chef-d'œuvre d'équilibre architectural (1).

Theimer

Non, les sculptures, les peintures, les œuvres sur papier d'Ivan Theimer ne sont pas des pastiches. Elles évacuent seulement un énorme bagage culturel, qui va des ruines antiques, des fresques pompéiennes au romantisme visionnaire de Caspar David Friedrich (Jean-Jacques Lerrant l'a fort bien vu). Cet acquis, Theimer l'a amalgamé avec bonheur. Synthèse en quelque sorte du néo-classicisme et du baroquisme, assez bien illustrée par certaines sculptures : sur des socles ou des obélisques (auxquels s'incorporent parfois des tableautins) a pris racine une végétation exubérante — des rameaux et brindilles de thym dûment pétrifiés et bronzifiés. Le tout exécuté d'après nature. Les exquises aquarelles qui complètent l'exposition sont sans doute les premiers jets des paysages transposés sur la toile. La transposition est plus poussée, donc plus convaincante, dans les œuvres récentes que dans celles qui remontent à une dizaine d'années, par exemple les deux versions de *Saint-Hubert*. La seconde appartient au domaine du rêve, comme, entre autres, la vallée de la Lèze ou la métamorphose de la cité de Matera, en Italie méridionale, reconstruite sous divers angles, incroyable prolifération de maisons étagées, tirées au cordeau. La couleur neutre, aux reflets de métal, rend ces visions irréelles à force de réalité, comme baignées d'une lumière venue d'ailleurs (2).

Tobiasse

L'humour juif teinté de noirceur — on comprend trop pourquoi — circule de bout en bout dans l'œuvre de Théo Tobiasse. Mais est-ce vraiment de l'humour ? Devant sa vitalité débordante, on est tenté d'y voir de la joie, et de la partager, même aux pires moments qu'évoque *le Train du 16 juillet* (1942), ce train que le petit Théo a manqué et qui aurait dû l'emmener à Auschwitz. Une œuvre imprégnée de la Bible — *Josué et le Soleil immobile, la Reine Esther et le Cheval de papier*..., — hantée par une destinée errante — *Quand cesserons-nous d'être de passage ?, J'emporte Israël comme une poignée de sable au creux de ma main*... Elle est dominée, cette œuvre, par l'image de la Femme, *la Femme énorme et onirique*, avec ses larges fesses, ses cuisses opulentes, sa chevelure immense et flottante.

Ah ! ces femmes « *solides et folles, obscènes et pudiques* » qui ont séduit Albert Memmi. C'est sans doute parce que Tobiasse, jusque-là dessinateur, a secoué son carcan, que son art naissant a fait exploser ses formes d'une gaucherie concertée, ses couleurs délirantes que l'alchimie de la lithographie n'a nullement estompées (3).

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie Dina Vierny, 36, rue Jacob.

(2) Galerie Albert-Loeb, 12, rue des Beaux-Arts.

(3) Galerie Saphir, 84, boulevard Saint-Germain.

SÉLECTION

CINÉMA

Festival des musiques du monde

Du Cameroun au Mozambique, de la Guadeloupe à la Papouasie, des Etats-Unis à l'Inde, à Bali, au Canada... Le IIe Festival du film des musiques du monde a rassemblé, avec l'aide du *Musée de l'homme*, de la *Cinémathèque française* et d'autres institutions européennes, une cinquantaine de documents autour du thème « Le musicien et son milieu ». Une semaine et deux lieux pour les voir (la Maison des cultures du monde et le *Musée de l'homme*), une confrontation d'approches (du sensible au scientifique), des origines (cinéma, télévision, instituts de recherche).

ET AUSSI : *Et vogue le navire*, de Federico Fellini (l'opéra des cendres) ; *Molière*, d'Ariane Mnouchkine (la vie d'un honnête homme) ; *le Bal*, d'Ettore Scola (les archives d'un dancing) ; *La vie est belle*, de Frank Capra (un ange passe) ; *A nos amours*, de Maurice Pialat (le cercle de famille).

THÉATRE

« Albatros » à la Tempête

Comme dans son précédent spectacle, *l'Etranger dans la maison*, Richard Demarcy compose une fable férique et comique autour de situations sociales réelles, de points sensibles de notre histoire. Et c'est encore l'arrivée d'un étranger, un immigré, dans une famille de poissonniers dont la fille projette à longueur de journée des films sur les bêtes sauvages. La beauté des films, la richesse poétique du texte font parfois oublier les insuffisances de l'interprétation.

ET AUSSI : *Jean-Paul Farré*, au Carré Silvia Monfort (les dérives d'un dompteur de pianos) ; *Sally Mara*, au Lucernaire (Stéphanie Loïk chez Queneau) ; *Vincent et Margot*, à la Renaissance (Scotto et ses chansons) ; *Cyrano de Bergerac*, à Mogador (cœur vaillant) ; *l'Oiseau vert*, au TEP (la féerie et la fable).

MUSIQUE

Divas

Huit jours avec les grandes cantatrices à Paris : Teresa Berganza, en récital aux Champs-Elysées (le 12), chantera Falla avec l'Orchestre de Paris, sous la direction de Philippe Bender (Pleyel, les 12 et 13). La grande *Léonie* Rysanek reprendra en concert le rôle de Chrysothemis d'*Elektra*, de Strauss, entourée d'Ute Vinzing, Maureen Forrester et Horst Hiestermann, avec l'Orchestre national (Champs-Elysées, le 14 à 20 heures). Lundi 16, jour hebdomadaire des tournois vocaux, s'affronteront à distance Janet Baker (Athénée) et Margaret Price (T.M.P.-Châtelet). Cependant, à Bruxelles, commence un *Pelléas et Mélisande* très prometteur, dans une mise en scène d'André Delvaux, avec l'extraordinaire soprano suédoise Britt-Marie Aruhn, Anthony Rolfe-Johnson et Jean-Philippe Lafont (les 17, 20, 22, 24, 26 et 29).

ET AUSSI : Beaux-Arts Trio (Gaveau, les 12, 13, 14) ; Musique vivante : Aperghis, Berio, Malherbe, Portal Unit (Chaillot, le 13) ; *Louise* (Nice, les 13, 15, 17, 19) ; Tchaïkovski, par l'Ensemble orchestral de Paris, A. Noras, B. Rigutto et J.-P. Wallez (Pleyel, le 14) ; Schubert et Janacek, par le quatuor Talich (Théâtre du Rond-Point, le 15, à 11 heures) ; le violoniste soviétique V. Spivakov (Gaveau, le 16) ; Brahms, par le NOP, dir. M. Janowski, avec B.L. Gelber (Champs-Elysées, le 17) ; Charpentier, par les Arts florissants, dir. W. Christie, pour le vingt-cinquième anniversaire d'Harmonia Mundi (Saint-Germain-l'Auxerrois, le 18 janvier).

VARIÉTÉS

Renaud au Zénith

Inauguration jeudi 12 janvier de la nouvelle salle de La Villette, le Zénith, par M. François Mitterrand. A partir du 17 janvier, Renaud occupera la scène avec ses chansons en argot, en verlan, avec sa gouaille et ses coups de gueule. Avec aussi sa tendresse et son amour de la mer.

ET AUSSI : Toto Bissainthe au Palais des glaces ; Malaïka au Phil'One les 13 et 14 janvier ; Pierre Desproges au Théâtre Fontaine ; Font et Val au Théâtre du Gymnase ; Jacques Higelin au Casino de Paris jusqu'au 14.

JAZZ

Un drame musical instantané

Constitué en 1976 autour de trois personnalités (Jean-Jacques Birgé, Francis Gorgé et Bernard Vitet), « Un drame musical instantané » multiplie les expériences inattendues. Avec quinze musiciens, du 11 au 14 janvier à *Déjazet* (21 heures), ils jouent en direct sur le film de Dziga Vertov : *l'Homme à la caméra*.

DANSE

Ariadone au Théâtre de Paris

Le buto au féminin. L'itinéraire d'une femme de la naissance à la mort, sous forme d'un rituel blanc dansé par Carlotta Ikeda.

Le mois du Théâtre de la Ville

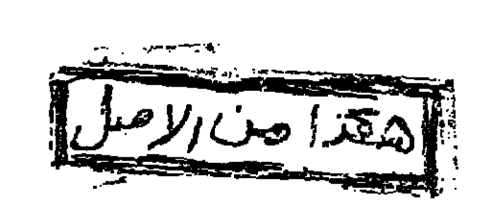
Le petit monde de Régine Chopinot pour le mois de la danse. Quatre états amoureux sur le mode burlesque, entre la bande dessinée et la vidéo.

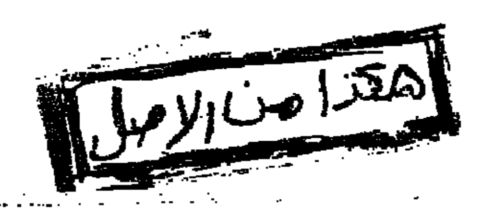
EXPOSITIONS

Turner au Grand Palais

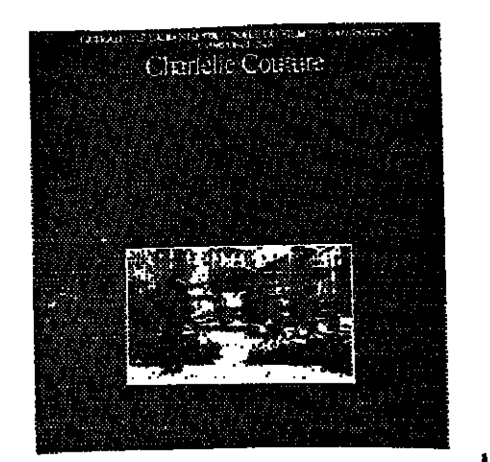
On a jusqu'au 16 janvier pour aller voir la rétrospective du grand Anglais, qui a beaucoup navigué entre la réalité de la lumière et l'oubli de la réalité, de quai du nord en quai du sud, de bord de mer en bord de rivière, à la limite des eaux et de la terre, des montagnes et des nuages, là où les phénomènes atmosphériques se font denses.

ET AUSSI : Raphaël et autour de Raphaël, au Louvre et au Grand Palais ; Balthus, au Centre Georges-Pompidou ; Saint-Sébastien, au Musée des arts et traditions populaires ; Rodin et les mains, au musée Rodin.





J'ai composé la musique
de "Tchao Pantin"
Charlélie Couture



EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche et le mercredi.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

BALTHUS. Jusqu'au 23 janvier.

HANS BELLMER, photographe. Jusqu'au 27 février.

NOUVELLES ACQUISITIONS. Photographies. Jusqu'au 29 janvier.

MARC LE MENE. Jusqu'au 12 février.

ARGUMENTS. Jusqu'au 23 janvier.

LE CINÉMA EN POLOGNE. Jusqu'au 6 février.

IMAGE-IMAGIQUE. Genèse de la collection imagique. Bibliothèque des enfants, piazza. Jusqu'au 6 février.

C.C.I.

LE C.C.I. EDITE. Jusqu'au 20 février.

Musées

AUTOUR DE RAPHAËL, dessins et peintures du Louvre. Jusqu'au 13 février. NOUVELLES ACQUISITIONS du département des peintures 1980-1982. Jusqu'au 2 avril. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 12 F (gratuite le dimanche).

RAPHAEL et l'art français. RAPHAEL dans les collections françaises. Grand Palais, entrée place Clémenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Billet jumelé : 19 F ; samedi : 13 F. Jusqu'au 13 février.

J.M.W. TURNER, 1775-1851. Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (voir ci-dessus). Entrée : 15 F ; le samedi : 12 F. Jusqu'au 16 janvier.

INVENTAIRE DU CANTON D'ESCUROLLES (Allier). Grand Palais, espace 404. Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 7 février.

DONATION J.-H. LARTIGUE. Femmes de mes autrefois et de maintenant. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (256-37-11). Sauf lundi et mardi, de 12 h à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 15 janvier.

SALON FIGURATION CRITIQUE. Grand Palais (915-25-55). Tous les jours, de 10 h à 19 h. Entrée : 20 F. Du 12 janvier au 6 février.

ELECTRA. L'électricité et l'électronique dans l'art au XX[e] siècle. Musée d'art moderne de la ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-00-01). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 9 F. Jusqu'au 5 février.

GÉRARD COLLIN-THIEBAUT - JAMES TURRELL - BILL VIOLA. ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (723-61-27) (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 janvier.

LE PRINCE EN TERRE D'ISLAM. CHAPITEAUX ROMANS. NOUVELLES ACQUISITIONS. Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 9 F.

LE NOUVEL OPÉRA DE PARIS. 756 projets d'architecture. Palais de Tokyo (voir ci-dessus). Jusqu'au 25 janvier.

STENDHAL ET L'EUROPE. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-23). Tous les jours, de 12 h à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 29 janvier.

FIX-MASSEAU. Affiches 1928-1983. Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 janvier.

VILEM KRIZ. Photographies. Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 janvier.

TADANORI YOKOO. Jusqu'au 6 février. LE SPECTACLE EN SUÈDE. Affiche de la collection Paul Lipschutz. Jusqu'au 22 janvier. — LES MINERVES 83. Jusqu'au 20 janvier. Musée de la Publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h.

L'ART CELTIQUE EN GAULE. Collections des musées de province. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (234-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; jeudi, jusqu'à 22 h. Entrée : 11 F. ; le samedi : 8 F. Jusqu'au 29 janvier.

SAINT-SÉBASTIEN. Rituels et figures. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi, bois de Boulogne (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 9 F ; samedi : 7 F (gratuite le 12 mars). Jusqu'au 16 avril.

DANTE ET VIRGILE AUX ENFERS. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 9 F. Jusqu'au 27 février.

TRÉSORS DE L'ART SERBE MÉDIEVAL, XII[e]-XVI[e] SIÈCLE. Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 5 février.

DESSINS D'ÉCRIVAINS FRANÇAIS AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE. Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (224-56-38). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 26 février.

PARIS 1979-1982. Photographies de Jean Mounicq. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 22 janvier.

INDISPENSABLES ACCESSOIRES. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-I[er]-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 23 avril.

PRESTIGE DE LA POSTE ET DU TIMBRE. Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf dimanches et fêtes, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 21 janvier.

MAURICE BLANCHARD (1903-1969), peintre de la butte. COLLECTION DU VIEUX-MONTMARTRE. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30 ; dim. de 11 h à 17 h 30. Jusqu'au 31 janvier.

VAUBAN RÉFORMATEUR (1633-1983), Musée des monuments français, palais de Chaillot (727-35-74). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 9 F, dim. 4,50 F. Jusqu'au 27 février.

LE MASQUE AU LONG COURS. Océanie. Musée de la marine, palais de Chaillot (553-31-70). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 27 février.

POUPÉE JOUET, POUPÉE REFLET. Musée de l'homme, palais de Chaillot (553-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F. Jusqu'au 31 janvier.

L'ŒUF ET LA PLUME. Musée en herbe. Jardin d'acclimatation, boulevard des Sablons (747-47-66). Tous les jours, de 14 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 15 avril.

Centres culturels

ELISABETH DUJARRIC, MARC GIAI-MINIET, GUY MAHÉ, DANIEL RIBERZANI. Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 9 février.

CHICAGO. 150 ans d'architecture 1833-1983 : Frank Lloyd et l'école des prairies. Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). — Tendances. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36). — Un passé contemporain. Paris Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). Jusqu'au 15 janvier.

KJELL STRANDQUIST. Peintures — EDNA MARTIN. Textiles. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h à 18 h ; Sam. et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 12 février.

GER DEKKERS. Perspectives du Nord - GRAVEURS HOLLANDAIS DU XVII[e] SIÈCLE. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 19 février.

ESPACE SONORE - ESPACE SILENCIEUX : Eberhard Blum. Goethe Institut, 31, rue de Condé (326-09-21). Sauf samedi et dimanche, de 13 h à 19 h. Du 13 janvier au 16 février.

LES FRESQUES SERBES MÉDIÉVALES (copies). Centre culturel de la R.S.F. de Yougoslavie (272-50-50), 123, rue Saint-Martin. Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 15 février.

LE CHRIST, LES APOTRES ET LES SAINTS dans l'art de la médaille à la Monnaie de Paris. Crypte de la basilique du Sacré-Cœur (251-17-02). De 10 h à 18 h. Jusqu'au 8 mai.

ENFANTS DU PASSÉ. Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 4 mars.

ART DE L'ATELIER - ART DE LA RUE EN COLOMBIE. École nationale supérieure des beaux-arts, 11, quai Malaquais (260-34-57). Sauf mardi, de 12 h 30 à 20 h. Jusqu'au 15 janvier.

JEUNES PEINTRES DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE. Théâtre du Rond Point, avenue Franklin-Roosevelt (256-70-80). Jusqu'au 20 janvier.

JEUNE ABSTRACTION. M. J. C. Les Hauts de Belleville, 43, rue du Borrego (364-68-13). De 15 h à 21 h ; dim., de 15 h à 18 h. Du 12 au 31 janvier.

LA COULEUR DANS L'ART GRAPHIQUE POLONAIS. Institut Polonais, 31, rue Jean-Goujon (225-10-57). Sauf sam. et dim., de 9 h à 17 h ; ven., de 9 h à 16 h 30. Jusqu'au 31 janvier.

REINARD, RAPP, SUBY, RAHMANI, VOGT. Peintures, dessins, textes. Cité internationale des arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville (278-71-72). De 13 h à 19 h. Jusqu'au 16 janvier.

WAGNER ET LA FRANCE. Théâtre national de l'Opéra (266-50-22). Entrée place de l'Opéra. De 11 h à 17 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 26 janvier.

HOLLYWOOD AU MARAIS. L'art des photographes portraitistes des stars de Hollywood (1923-1950). Centre culturel du Marais, 20-28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). De 12 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 30 janvier.

TROIS SIÈCLES DE CRÉATION A LA COMÉDIE-FRANÇAISE. R.E.R. Châtelet-Les Halles. Salle des Echanges. Jusqu'au 15 janvier.

L'ENFANT ET LA MUSIQUE. Mairie du 17[e] arrondissement, 16-20, rue des Batignolles. Jusqu'au 2 février.

Galeries

TEL PEINTRE... QUELS MAITRES ? Galerie ABCD, 30, rue de Lisbonne (563-25-42). Jusqu'au 28 janvier.

LE TROMPE-L'ŒIL AUTOUR DU XVIII[e] SIÈCLE. Galerie H. Odermatt, 85 *bis*, rue du Faubourg-Saint-Honoré (266-92-58). Jusqu'au 31 janvier.

PIERRE BRUEGEL LE JEUNE et les paysagistes de son époque. Galerie de Jonckheere, 21, quai Voltaire (261-38-79). Jusqu'au 17 mars.

GURFEIN, MERKALJ, MAKOWSKY. Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 21 janvier.

PATRICE CADIOU, MARTINE DUBILE, ESTHER HESS, MICHAEL KENNY, DANIEL PONTOREAU, CORNELIUS ROGGE. Galerie Site-art présent, 10, rue Coquillière (508-58-96). Jusqu'au 11 février.

GEORGES NOEL, PUCCI DE ROSSI. Espace Alternatif Creatis, 50, rue du Temple (887-28-56). Jusqu'au 28 janvier.

BERARD-COCTEAU-PICASSO. Peintures, gouaches, tapis, céramiques. Galerie Lucie Weill, 6, rue Bonaparte (354-71-95). Jusqu'à fin février.

CHAPEAUX D'ARTISTES. Galerie Horizon, 21, rue de Bourgogne (555-58-27). Jusqu'au 27 janvier.

BERRY-MAUDUIT, O. et R. HERRERA, KOLLER, RILLON, LE SOUDIER, STEIN : Dessins, gouaches et acryliques. Galerie de la Platane, 93, rue Vieille-du-Temple (887-79-83). Jusqu'au 4 février.

LI SHUANG. Peinture : périodes pékinoises — JEAN-LUC PARANT. Sculpture. Galerie Donguy, 57, rue de la Roquette (700-10-94). Jusqu'au 4 février.

PETER FISCHLI/DAVID WEISS. Sculptures. Galerie Crousel-Hussenot, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 3 février.

PEINTURES ET ARTS DE CHINE. Galerie Jean-Schimmel, 28, bd Raspail (548-38-38). Jusqu'au 28 janvier.

LE GROUPE ALÉATOIRE. Galerie d'art de l'hôtel Astra, 29, rue Caumartin (266-15-15). Jusqu'au 15 février.

PIERRES, PEINTRES ET POÈTES AUTOUR DU NOIR. Galerie M. Cachoux, 16 et 29, rue Guénégaud (354-52-15). Jusqu'au 31 janvier.

BOKOR, CORDESSE, GHERTMAN, MARFAING, MEUNIER, OUZANI, RAFOLS, CASAMADA, TALCOAT. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (296-69-57). Jusqu'au 18 février.

BALTHUS. Peintures. Galerie H. Gomès, 6, rue du Cirque (225-42-49). Jusqu'au 21 janvier.

FRANÇOIS BOISROND. New Paintings. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36). Jusqu'à fin janvier.

MICHEL CHAPUIS. Oeuvres récentes. Galeries d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 28 janvier.

PAUL CHOLLET. Galerie C.-Corre, 14, rue Guénégaud (354-57-67). Jusqu'au 4 février.

CHO, MOON-JA. Galerie Lia-Grambihler, 14, rue Domat (326-11-42). Jusqu'au 18 janvier.

JULIO CRUZ PRENDES. Galerie C.-Ratié, 6, rue Bonaparte (325-16-49). Du 12 janvier au 11 février.

ROBERT FILLIOU. « Briqnolages ». (suite). Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 31 janvier.

JACQUES GAUTIER. Emaux et perles. 36, rue Jacob (260-84-33). Jusqu'au 31 janvier.

ALAIN GROSAJT. Peintures. Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 4 février.

GEORGE KOSKAS. Galerie Raph'. 12, rue Pavée (887-80-36). Jusqu'au 5 mars.

MANESSIER. « Parcours ». Galerie P. Trigano, 4 *bis*, rue des Beaux-Arts (634-15-01). Jusqu'au 31 janvier. — Peintures et lavis récents. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 5 février.

MONTELET. Boîtes-collages. La Galerie, 67, rue Saint-André-des-Arts (633-34-14). Jusqu'au 28 janvier.

ZORAN MUSIC. Œuvres récentes. Galerie C. Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (326-97-67). Jusqu'au 27 janvier.

CHANA ORLOFF. Sculptures. Galerie Vallois, 41, rue de Seine (329-50-55). Jusqu'au 15 février.

PIZA. Œuvres récentes. La Hune, 14, rue de l'Abbaye (325-54-06). Du 13 janvier au 14 février.

ANNE ET PATRICK POIRIER. Galerie D.-Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 2 février.

RENÉ RIMBERT. Galerie D. Vierny, 36, rue Jacob (260-23-18). Jusqu'au 25 janvier.

HOMAYOUN SALIMI. Galerie du Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (354-58-79). Jusqu'au 1[er] février.

THEIMER. Peintures, sculptures, œuvres sur papier. Galerie Albert-Loeb, 12, rue des Beaux-Arts (633-06-87). Jusqu'au 24 janvier.

TORAL. Galerie Isy-Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 18 février.

TSAI. Sculptures cybernétiques. Galerie D. René, 196, boulevard Saint-Germain (222-77-57). Jusqu'à fin janvier.

CHARLES WALCH. Toiles et gouaches. Galerie J.-P. Joubert, 38, avenue Matignon (562-07-15). Jusqu'au 28 février.

ROBERT ZELIASCO. Galerie Jaquester, 85, rue Rambuteau (508-51-25). Jusqu'au 4 février.

En province

ANGERS. Éventails de collections. Musée des Beaux-Arts, 10, rue du Musée (88-64-65). Jusqu'au 19 février.

ANNECY. « Blanc sur blanc », seize artistes contemporains, sculpteurs, céramistes, peintres, tisserands. Musée du château, place du Château (45-29-66). Jusqu'au 28 février.

BEAUVAIS. Avati, gravures 1952-1982. Musée départemental de l'Oise, ancien palais épiscopal (445-13-60). Jusqu'au 31 janvier.

BOURGES. Edouard Pignon : les Nus rouges et les Bleus de la mer. Jusqu'au 29 janvier. André Acquart. Travaux scénographiques et décoratifs. Jusqu'au 17 janvier. Maison de la culture, place André-Malraux (20-13-84).

CALAIS. J.M.W. Turner. Aquarelles des City Art Galleries de Manchester. Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue Richelieu (97-99-00). Jusqu'au 16 janvier.

CATEAU-CAMBRÉSIS. « Jazz », de Matisse. Musée Matisse, palais Fénelon (84-13-15). Jusqu'au 26 février.

CHALON-SUR-SAONE. Charles Vieille. Maison de la culture, 5 *bis*, avenue N.-Niepce (48-48-92). Jusqu'au 26 janvier. — Treize photographes bourguignons. Galerie municipale, rue du Pont. Jusqu'au 29 janvier.

CHANTILLY. Hommage à Raphaël. Raphaël au musée Condé. (457-03-62). Sauf mardi, de 10 h 30 à 18 h. Jusqu'au 13 février.

CHARTRES. Exigences de réalisme dans la peinture française entre 1830 et 1870. Musée des beaux-arts, cloître Notre-Dame (36-41-39). Jusqu'au 30 janvier.

CHOLET. Paysages : tendances françaises du XIX[e] siècle à l'impressionnisme. Musée des arts, 46, avenue Gambetta (62-21-46). Jusqu'au 27 février.

COMPIÈGNE.— L'Art pariétal préhistorique. Musée Vivenel, 2, rue d'Austerlitz (440-26-00). Jusqqu'au 27 février.

FLAINE. Hervé Di Rosa. Œuvres 1982-1983. Centre d'art (90-85-84). Jusqu'au 5 février.

GRENOBLE. Juxtapositions II. — Maison de la culture, 4, rue Paul-Claudel (25-05-45). Jusqu'au 2 février.

LYON-V. Bioules ; L. Cane ; F. Martin. Espace lyonnais d'art contemporain (842-27-39). Jusqu'au 29 janvier.

MARSEILLE. Jean Cocteau magicien du spectacle. Musée Borely, place Carthailhac (73-21-60). Jusqu'en février.

MONTAUBAN. Peinture en Occitanie. Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63-18-04). Jusqu'au 12 février.

NEVERS. Le paysage en quatre états : Blacker, Bourget, Friedman, Lindow. Maison de la culture, boulevard Pierre-de-Coubertin (36-13-94). Jusqu'au 22 janvier.

NICE. Sacha Sosno. Musée des beaux-arts Jules-Chéret, 33, avenue des Baumettes (44-50-72). Jusqu'au 31 janvier.

REIMS. Vitrail en éclat. — Maison de la culture André Malraux, chaussée Bocquaine (40-23-26). Jusqu'au 29 janvier.

RENNES. R. Binet-A. Catherine. Collections de photographies. — Musée de Bretagne, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 31 janvier.

ROCHEFORT-SUR-MER. Pierre Loti. Dernier voyage et Voyages. Musée des beaux-arts, 63, avenue de Gaulle (99-83-99). Jusqu'au 10 mars.

SAINT-ÉTIENNE. Max G. Kaminsky. Maison de la culture.

STRASBOURG. L'affiche en Alsace (1880-1930). Musée historique, Pont du Corbeau (35-47-27). Jusqu'au 19 février.

VERNON. Tomi Ungerer. Musée A.-G. Poulain, 12, rue du Pont (21-28-09). Du 13 janvier au 26 février.



● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... H. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS

RIVE DROITE

LE JARDIN DU LOUVRE 261-16-00 2, pl. Palais-Royal, 1[er] F/dim., lundi	Déj. Dîners, soupers jusqu'à 0 h 30. Le Spectacle, la Politique, les Célébrités s'y retrouvent. CUISINE DE FÊTE ET LÉGÈRE. VOITURIER.
LE POTAGER DES HALLES 15, rue du Cygne, 1[er] T.L.J.	Dans un décor 1930, bar américain, salon et bar au 1[er] étage. Cuisine traditionnelle. Ouvert de 12 h à 2 h du matin. Ambiance musicale.
VISHNOU 297-56-54 Angle rue Volney et rue Vaunou, 2[e].	GASTRONOMIE INDIENNE. La cuisine des Maharadjahs à Paris dans un décor authentique. AGRÉÉ par le MINISTÈRE DU TOURISME INDIEN. P.M.R. 120 F. Salle pour réception, cocktail, mariage. Fermé le dimanche.
LE CÉLADON 15, rue Daunou, 2[e] F/sam., dim. 261-57-46	CUISINE raffinée de Jean-Claude L'HONNEUR, jeune chef imaginatif, disciple de Joël Rebuchon. Tourte canard, salade champignons, rôti agneau en crépine. Menu 160 F s.c.
CHEZ DIEP 256-23-96 22, rue de Ponthieu, 8[e] Ouv. t.l.j.	Nouvelles spécialités thaïlandaises, dans le quartier des Champs-Élysées. Gastronomie chinoise, vietnamienne. P.M.R. : 90 F.
LES TROIS LIMOUSINS 562-35-97 8, rue de Berry, 8[e] T.L.J.	Dans un cadre nouveau, GRANDE CARTE DES VIANDES DE BŒUF. Menu 130 F s.n.c. Ouvert après les spectacle. SALLE CLIMATISÉE. P.M.R. 192/212 F s.c.
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, rue du Fg-Montmartre, 9[e]. Ts.l.jrs	De 12 h à 2 h du matin. SPÉCIALITÉS ALSACIENNES. Vins d'Alsace. Sa CARTE DES DESSERTS. Salons de 20 à 80 couverts. SON BANC D'HUITRES.
AUBERGE DES TEMPLES 874-84-41 74, rue de Dunkerque, 9[e] M[o] Anvers	Tous les jours. Restaurant cambodgien unique à Paris. Spécialités chinoises, japonaises, thaïlandaises et vietnamiennes.
AU PETIT RICHE 770-68-68, 770-86-50 25, rue Le Peletier, 9[e] F/dim.	Son étonnant MENU à 100 F service compris. Vins de Loire. Décor centenaire. Salons de 6 à 50 personnes. Déj., Dîners-Soupers de 19 h à 0 h 15. Parking Drouot.
PALAIS DU TROCADÉRO 727-05-02 7, avenue d'Eylau, 16[e] Tous les jours	Gastronomie chinoise raffinée et traditionnelle, dans un décor feutré. Cuisine faite par le patron. Plats à emporter. Service et livraison à domicile. Air conditionné.
LE GUILLAUME TELL 622-28-72 111, av. de Villiers, 17[e] F/sam. midi, dim.	BANC D'HUITRES. Spéc. POISSONS, CRUSTACÉS, BOUILLABAISSE et BOURRIDE. Carte crédit. Parking assuré, 210, rue de Courcelles.
IN DE NOI 226-43-81 156, rue Cardinet, 17[e] F/dim.	Jusqu'à 1 h du matin. SPÉCIALITÉS CORSES : charcuterie, courgettes et sardines au BROCCIU. CABRI. FROMAGES. GUITARE ET CHANTS.
LE SAINT-SIMON 380-88-68 116, bd Pereire, 17[e] F/sam. midi, dim.	Ses spécialités de poissons. MENU à 110 F s.n.c. et CARTE. Propriétaire et chef de cuisine B. FERRAGU. Parking, 210, rue de Courcelles.
CHEZ GEORGES 574-31-00 273, bd Pereire 17[e] Porte Maillot	Maison cinquantenaire. Accueil jusqu'à 23 h 30. Ses plats cuisinés à l'ancienne, tranchés et servis devant vous. Gigot, train de côtes et ses vins de propriétaire. OUVERT TOUS LES JOURS, MÊME LE SAMEDI.
EL PICADOR 387-28-87 80, bd des Batignolles, 17[e] F/lundi, mardi	Déj., dîner j. 22 h. SPÉC. ESPAGNOLES et FRANÇAISES : zarzuela, gambas, bacalao, calamares tinta. P.M.R. 120 F. 2 form. : 62 F s.n.c., 75 F s.n.c. av. spéc. SALONS pr banq.
L'ORÉE DU BOIS 747-92-50 Porte Maillot, Bois de Boulogne T.l.j.	Déj. d'aff. Menu 160 F. Dîners-spectacle dansant, jeudi, vendredi, samedi, menu 230 F. Orch. Jean SALA, Carlo NELL. Salons pour réception 10 à 800 p. Parking assuré.

RIVE GAUCHE

LE MAHARAJAH 325-12-84 15, rue J.-Chaplain, 6[e]	Jusqu'à 23 h 30. CARREFOUR MONTPARNASSE-RASPAIL, venez déguster les spéc. de TANDOORI. Egal. 72, bd St-Germain, 354-26-07. F/lundi. Spéc. BIRIANI.
TAN DINH F/dimanche 60, rue de Verneuil, 7[e] 544-04-84	Restaurant vietnamien. PRIX MARCO POLO 1979. - 600 Grands Crus, dont 160 Pomerol. Service assuré jusqu'à 23 h 15. Parking : Bac-Montalembert.
CHEZ FRANÇOISE 551-87-20/705-49-03 Aérogare des Invalides, 7[e] F/dim. soir et lundi	C'est votre fête aujourd'hui, Madame, ou vous, Monsieur ? FRANÇOISE vous offre gracieusement, pour commencer votre repas, son foie gras frais maison et aussi son menu à 90 F, ses vins en carafe. Exposition permanente des toiles de Y. Maubert. Parking privé : entrée face au n° 2, rue Faber. F/dim. soir et lundi.
ABÉLARD 325-16-46 1, rue Gds-Degrés, 5[e], quai Montebello	MENU gastronomique 250 F, et tous les jours son menu à 110 F s.n.c. Changement de propriétaires. P. et C. Pontoizeau. Vue magnifique sur Notre-Dame.

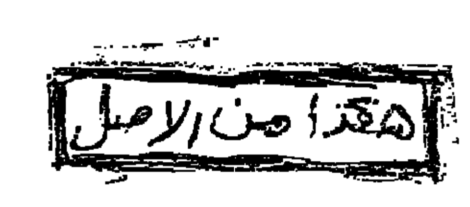
SOUPERS APRES MINUIT

LA CHAMPAGNE 10 b., pl. Clichy 874-44-78 J. 3 h.
Huîtres - Coquillages toute l'année
GRANDE BRASSERIE DE LA MER

DESSIRIER Ts les jrs. 227-82-14 9, pl. Pereire
LE SPÉCIALISTE DE L'HUITRE
POISSONS, SPÉC. GRILLADES

LA TOUR D'ARGENT
6, place de la Bastille, 344-32-19
Cadre élég. et confort - Tous les jours de 12 h à 1 h 15 mat. Grill., poissons
BANC D'HUITRES

LA CLOSERIE DES LILAS
171, bd du Montparnasse
326-70-50 et 354-21-68
Au piano : Yvan MEYER



Chez HANSI 3, pl. 18-Juin-1940 548-96-42
Face Tour Montparnasse. J. 3 h mat.
CHOUCROUTE, FRUITS DE MER.

LE BAYERN Pl. Châtelet 233-48-44. J. 3 h.
Choucroute - Fruits de mer
ORCHESTRE BAVAROIS tous les soirs

AU PETIT RICHE 770-68-68/86-50 25, r. Le Peletier
Fermé dim. Serv. ass. jusqu'à 0 h 15
Banc d'huîtres, menu à 100 F s.c.

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

ENTRE LA RAISON ET LE DÉSIR (ANDROMAQUE, BÉRÉNICE, PHÈDRE en alternance) – Athénée (742-67-27), 20 h 30 (11).

UN AUTOBUS POUR MATHILDA – Lucernaire (544-57-34), 22 h 15 (11).

SI J'AVAIS SU LE JOUR – Lucernaire Forum (544-57-34), 18 h 30 (11).

DIEU AIME LES HOMMES – Hall Montorgueil (233-80-78), 20 h 30 (11), dim. 18 h.

QUATRE SAINTS – Villejuif, Romain-Rolland (726-15-02), les 11, 13, 17 à 20 h 30, le 15 à 15 h.

HAMLET – Bouffes du Nord (239-34-50), 20 h 30 (12).

LES POSSÉDÉS – Gémier (727-81-15), 20 h 30 (12), dim. 15 h.

LES MILLE ET UNE NUITS DU TAROT – Théâtre en Herbe (277-15-22), 20 h 30, jeu., sam., mar.

MARGUERITE DURAS – Petit Rond-Point (256-70-80), 20 h 30 (12), dim. 15 h.

LES SURGELÉS – Point Virgule (278-67-03), 20 h 15 (13).

AUTOMOBILOCRATIE – Prologue (575-33-15), 20 h 30, jeu., ven., sam.

LA BALADE DE M. TADEUZ – Créteil, Comédie (339-21-87), jeud., vend., sam à 20 h 45.

LA BAGARRE – Atelier (601-49-24), 21 h (13), sam. 17 h 50. Dim. 15 h.

LE PHARAON – Poche (548-92-97), 20 h 30 (13).

LE PAYSAGE DE L'AVEUGLE – Esp. culturel, Théâtre noir (346-91-93), 20 h 30 (13). Dim. 17 h.

SIÈCLE ENCHAINÉ – Vincennes, Château (365-63-63), les 13, 14 à 21 h, le 15 à 17 h et 21 h.

LE DON D'ADÈLE – Marigny, Gabriel (225-20-74), sam. à 18 h 30 et 21 h 45, dim. 15 h.

HAMLET – Antoine (208-77-71), 18 h 30 (17).

WILLIAM Ier – La Bruyère (874-76-99), 21 h (17).

EXQUISE BANQUISE – Saint-Denis T.G.P. (243-00-59), le 17 à 20 h 30

TAILLEUR POUR DAMES – Théâtre de la Ville (542-80-72), 21 h.

HORS PARIS

REIMS – La Fille infortunée, de Diderot, par la Compagnie Jacques Kraemer à la maison de la culture (26) 85-60-00 du 12 au 22 janvier.

CAEN – La Double inconstance, par la Comédie de Caen (31) 86-55-52, mise en scène de Michel Dubois, au Théâtre Municipal du 13 janvier au 1er février.

MARSEILLE – Le Babil des classes dangereuses, de Valère Novarina, par la compagnie Jean Gillibert à la Criée (91) 54-74-54, du 13 au 21 janvier.

DIJON – L'École de femmes, par le Centre dramatique de Bourgogne (80) 30-63-58 au Théâtre du Parvis Saint-Jean du 13 janvier au 4 février.

BRUXELLES – Suffer Sun, d'après la correspondance des frères Van Gogh, par Philip Marannes, au Stalker (19-322) 218-40-33 du 13 au 29 janvier.

ANNECY – Le Long voyage dans la nuit, d'O'Neill par le Théâtre Eclaté, au CAC (50) 45-26-85 du 14 au 20 janvier.

LYON – Hamlet, adaptation de Marcel Pagnol, par la compagnie de la Goutte (7) 827-12-53 du 16 janvier au 4 février.

MONT-DE-MARSAN – L'Architecte et l'empereur d'Assyrie, d'Arrabal, par le Théâtre du Feu (58) 75-74-83 les 17, 20, 21.

Les salles subventionnées

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

OPÉRA (742-57-50) : les 11, 12 à 19 h 30 : Don Quichotte.

SALLE FAVART (296-06-11) : Concerts, le 11 à 20 h : Sonates (Beethoven, Brahms, Prokofiev).

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20). Les 11, 14 à 14 h ; le 15 à 14 h 30 ; les 12, 15, 17 à 20 h 30 : la Critique de l'école des femmes ; l'École des femmes ; les 11, 16 à 20 h 30 : Félicité ; le 13 à 20 h 30 : Intermezzo.

CHAILLOT (727-81-15) : Grand Foyer, le 13 à 20 h 30 : voir concerts.

ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32) : les 11, 12, 13, 14, 16, 17 à 20 h, le 15 à 15 h : Minna von Barnhelm.

PETIT ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32) (lun., mar.). Les 11, 12, 13, 14, 15 à 18 h 30 : la Prise de l'école de Madhubaï.

TEP (364-80-80), (lun.). Théâtre : les 11, 12, 13, 14, 17 à 20 h 30, le 15 à 15 h : L'Oiseau vert. – Cinéma, le 14 à 14 h 30, le 15 à 20 h : Les Voyages de Gulliver/Dark Crystal.

PETIT TEP (364-80-80). Relâche jusqu'au 5 mars inclus.

BEAUBOURG (277-12-33) (mar.). Débats/Conférences-musée. Les 11 de 15 h 30 à 23 h, 12 à 21 h : La Revue « Arguments » ; le 12 à 18 h 30 : les cercles de qualité dans les entreprises ; le 16 à 18 h 30 : Regards sur l'art contemporain d'Eindhoven ; 21 h : « Hors texte ». – Concerts/Animations : le 13 à 18 h 30, 19 h 45, 20 h 30 : Espace libre ; le 14 à 20 h 30 : concert 2e2m, dir. F. Mechkat ((P. Renosto, T. Machover, M. Levinas, M. Monnet). – Cinéma/Vidéo : les 11, 12, 13, 14, 15, 16 : Nouveaux films Bpi, 13 h : Construire et vivre à Pompéi, de J.-P. Adam ; 16 h : De l'animal à l'homme, un entretien avec K. Lorenz, de J. Brissot ; 19 h : Châteaux en Bavière, de C. Vilardebo ; les 11, 12, 13, 14, 15 à 15 h : Dada-naissance et déclin (1916-1923), 18 : Collections du musée ; Du bœuf en bif : Cinéma polonais : les 11, 12, 13, 16 à 19 h, 14, 15 à 19 h et 21 h : voir cinémathèque ; à 14 h 30, le 14 : Le Bois de bouleaux, de A. Wajda ; le 15 : La perle de la couronne, de K. Kutz ; 17 h 30, le 14 : Le chef d'orchestre, de A. Wajda ; le 15 : Le contrat, de K. Zanussi ; 20 h 30, le 14 : La terre de la grande promesse, de A. Wajda ; le 15 : Sans anesthésie, de A. Wajda. – Théâtre/Danse : le 16 à 20 h 30 : Écritures scéniques contemporaines « Electronic video circus ».

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83). Le 16 à 18 h 30 : J. Berbie, R. Massis ; 20 h 30 : Margaret Price.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) (dim., lun.). Les 11, 12, 13, 14 à 18 h 30 : Groupe Emile Dubois ; 20 h 30 : Ballet Th. Arche ; le 17 à 20 h 30 : Régine Chopinot.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34). Les 11, 12, 13, 14, 17 à 20 h 30 et 15 à 16 : « Le dernier soliste » (J.-P. Farré) ; les 15, 16 à 20 h 30 : Flamenco de Jerez.

Les autres salles

A. DEJAZET (887-97-34), 21 h, les 11, 12, 13, 14 : Un drame musical instantané ; le 16 : l'Uomo, la Bestia, la Virtu ; le 17 : Ma non e una cosa seria.

AMERICAN CENTER (321-42-20) (D.), 21 h : Autoroute du soleil ; Dernière consigne ; Bag Lady.

ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Rufus.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 18 h 30, les 11, 16 : les Sincères ; le 13 : La difficulté d'être ; les 11, 16 à 21 h : le 17 à 15 h et 21 h : la Fenêtre ; le 13 à 21 h : la Vie unanime ; le 14 à 18 h 45 et 22 h : Monsieur Vernet ; le Pain de ménage ; le 15 à 15 h : le Misanthrope.

ATHÉNÉE (742-67-27), salle Ch. Bérard, mer., jeu., mar., 18 h 30, ven., sam., 20 h 30 : le Passeport

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24) (D., L.), 21 h : les Trois Jeanne.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), mer., jeu., ven., 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.

CARTOUCHERIE, Épée de bois (808-39-74), (D. soir), 20 h 30, dim. 16 h : Rue noire (dern. le 15). – Tempête (328-36-36) (D. soir), 20 h 45, dim., 15 h 30 : Albatros.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie (D., L.), 20 h 30 : Sourire oblique ; Resserre (D., L.), 20 h 30 : la Mère confidente.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), (mer., D. soir), 21 h, dim., 15 h 30 : Reviens dormir à l'Élysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 45, dim. 15 h 30 : Chacun sa vérité.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Manie de la villégiature.

DAUNOU (261-69-14), (Mer., dim. soir) 21 h, dim. 15 h 30 : la Chienlit.

DÉCHARGEURS (236-00-02), (D.). 20 h 30 : Oscar et Wilde ; 22 h : les Eaux et Forêts.

EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Mademoiselle Julie (dern. le 15).

ESCALIER D'OR (523-15-10) (D. soir, L.), 21 h, dim. 18 h : Match d'impro.

ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : le Sixième Jour (dern. le 15).

ESPACE MARAIS (584-09-31), (D., L.), 20 h : le Suicidaire.

ESSAION (278-46-42) I. : 21 h : Agatha (dern. le 14). – II. (D., L.), 20 h 30 : Chant dans la nuit.

FONTAINE (874-74-40) (D., L.), 22 h : Batailles (à partir du 10).

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 14 h 30 et 17 h 30 : Grand-père.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's Afraid of Virginia Woolf ?

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Pinok et Matho.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) I. 20 h 30 : les Journées orageuses de Garounski. – II. 18 h 30 : Recatonpilu ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : le Frigo. – Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame ; 22 h 30 : Oy, Moysheie, mon fils.

LYS MONTPARNASSE (327-88-61) (D. soir), 20 h 30, dim. 17 h : l'Amour de l'art ; En manches de chemise ; Enfantines.

MADELEINE (265-07-09), (D. soir, L.), 20 h 45, sam., dim. 15 h : les Serpents de pluie.

MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h 30 : Le roi se meurt.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : le Bonheur à Romorantin.

MICHEL (265-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, sam. 18 h 15 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MOGADOR (285-45-30), les 11, 12, (D. soir, L.), 20 h 30 ; sam., 16 h 30 et 21 h ; dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac ; Mer. 14 h et 16 h 30, sam. et dim. 14 h : l'Histoire du cochon qui voulait maigrir.

MONTPARNASSE (320-89-90) les 11, 12, 13, 17 à 21 h ; le 15 à 15 h 30 : Tchin tchin. – Petite salle (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : le Journal d'un homme de trop.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J., D. soir), 20 h 30, sam. 18 h 45 et 21 h 45, dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52), Mer., J., V., 20 h 30, sam. 22 h, dim. 14 h 30 : Sarah ; L., Mar., 20 h 30, sam. 19 h 30, dim., 17 h : l'Extravagant Mister Wilde.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), (Mer. soir, D. soir, L.) 20 h 30, mer, sam. 15 h, dim. 14 h 30 et 18 h 15 : Un homme nommé Jésus.

PLAISANCE (320-00-06) (L.), 20 h 45 : la Pierre de la folie.

PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h : K 2.

POTINIÈRE (261-44-16), le 11 à 20 h 45 : l'Île de Tulipatan.

RADEAU DE LA MÉDUSE (320-91-37) (Mer., D. soir), 20 h 30, dim. 17 h : Don Juan aux enfers.

RENAISSANCE (208-18-50) (D., soir, L.) : 20 h 30, dim. 15 h : Vincent et Margot.

SAINT-GEORGES (878-63-47), le 11 à 15 h et 21 h, le 13 à 21 h : Théâtre de Bouvard.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. : (D., L.) 20 h 30 : l'Écume des jours ; II. (D., L.) 20 h 30 : Huis clos.

TEMPLIERS (278-91-15) (D., L.), 20 h : Mitou ; 21 h : Monsieur Tristan Bernard.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 22 h 15 : Au secours papa, maman veut me tuer.

THÉATRE DE LA PLAINE (250-15-65) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim. 17 h : Images de... Kafka.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), le 11 à 20 h 30 ; le 15 à 15 h et à 18 h 30 : Angelo tyran de Padoue ; le 12 à 20 h 30 : Savannah Bay ; les 14, 17 à 20 h 30 : Les affaires sont les affaires.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88) (D., L.) 21 h : Médée.

THÉATRE 18 (226-47-47) (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : Mémoires d'Isles.

TOURTOUR (887-82-48) (D. L.), 18 h 30, sam. 15 h : Un mari à la porte ; (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : le Prince éternel.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 45, dim. 15 h 30 : l'Étiquette (à partir du 12).

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51) (L.), 19 h 30 : la Spécialité.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D., L.), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 + sam. 24 h : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II : 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service ; (D.), 22 h 30 : Fouillis.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), (D.), 20 h : Chant d'épandage ; (Mer.) 22 h 15 Dim. 21 h : l'Auvent du pavillon 4.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), (D.) I : 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton Cupidon.

ESPACE-MARAIS (584-09-31) (Mer., D. soir, L.), 22 h 30 : Actrices.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h : Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention, belles-mères méchantes.

POINT-VIRGULE (278-67-03), (Dim.) 21 h 30 : le Ticket : 22 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

RESTO-SHOW (508-08-81) (D., L.), 20 h 30 : M. Pascal.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D., L.), 20 h 15 : On est pas des pigeons.

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L), 20 h 15 + sam. 24 h : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; 22 h 30 : le Céleri jaune, Spectacle branché.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16) (D.), 20 h 30 : Quelque estaminet ; 22 h : Acteur est acteur.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 20 h 30 : P. Miserez ; 22 h 30 : les Soliloques du pauvre.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45). 21 h, (Dim. 15 h 30 : On perd les pétales.

DEUX-ANES (606-10-26), (Mer.), 21 h, dim., 15 h 30 : l'Impôt et les Os.

En région parisienne

ASNIÈRES, C.C.A. (790-63-12), le 12, à 20 h 45 : Pauvre France.

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (833-16-16), (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 17 h 30 : le Marionnettiste de Lodz.

AULNAY, M.C. (831-11-45), les 13, 14 à 20 h 30 h : Rêves de botte.

BEZONS, C.A.C. Paul-Éluard (982-20-88), le 14, à 21 h : Galaxie J. Verne.

BOBIGNY, M.C. (831-11-45) les 12, 13 et 14, à 20 h 30 : le Petit Mahagonny.

CERGY-PONTOISE, C.A.C. (030-33-33), le 13, à 21 h : Orlando.

CHATOU, M.J.C. (071-13-73), le 14, à 21 h : F. Faure, Ph. Lacarrière, E. Dervieu.

CHELLES, C.A.C. (421-20-36), le 14, à 20 h 45 : Mort accidentelle d'un anarchiste.

CHOISY, Th. P.-ÉLUARD (890-89-79), le 14, à 20 h 30 : J. Guidoni.

CLAMART, C.C. J.-Arp (645-11-87), le 17, à 20 h 30 : Orchestre de chambre J.-F. Paillard.

CORBEIL-ESSONNES, C.A.C. P.-Éluard (089-00-72), les 12, 13 14, à 20 h 45 : Horace.

COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), le 14, à 21 h : A. Goulard, J.-Cl. Ribera, D. N'Kaoua (Haydn, Beethoven, Brahms).

CRÉTEIL, Maison des arts A.-Malraux (899-94-50), les 11, 12 à 20 h 30 : F. Clidat (Liszt) ; le 17, à 20 h 30 : C. Carlson.

ELANCOURT, A.P.A.S.C (050-13-75), les 13, 14, à 21 h : les Rustres.

FONTENAY-SOUS-BOIS, salle J.-Brel (877-75-00), les 14 15, à 20 h 30 : Festival V. Jara.

FRESNES, C.S.C. (350-93-09), le 13, à 23 h : H. Bomb ; le 14, à 21 h : Denni Sire 6 Margerin Quartet.

GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30), (D. soir, L.); 20 h 30, Dim., 17 h : la Cruche cassée.

MAISONS-ALFORT, Th. Cl.-Debussy (375-72-58), le 13, à 20 h 45 : Mort accidentelle d'un anarchiste.

MALAKOFF, Th. 71, (655-43-45), le 14, à 20 h 30 : le Lutrin vivant ou les Habits du dimanche.

MARLY-LE-ROI, Maison J.-Vilar (958-74-87), le 12, à 21 h : S. Lacy : le 14, à 21 h : Danses maliennes ; Auditorium du Groupe Dronot (959-48-54), le 13, à 20 h 45 : A. Noras, B. Rigutto, J.-P. Wallez (Schubert, Tchaïkowski...).

MEUDON, C.C.M. (626-41-20), le 14, à 20 h 45 : Stanislas-Mouloudji.

MONTREUIL, Studio municipal (287-08-68), le 13, à 20 h 30 : Giselle After Tomorrow.

NANTERRE, Cathédrale Ste-Geneviève, le 15, à 16 h : S. Estelles, Ph. Sauvage (Haendel, Martini, Telemann...).

PONTOISE, Th. des Louvrais (032-79-00) le 17, à 21 h : Orlando.

RAMBOUILLET, C.M.L. le 12, à 21 h : Ensemble international de Paris, dir. : E. Sakpinar (Bach, Telemann, Vivaldi...).

RIS-ORANGIS, C.C. R.-Desnos (906-72-72), les 13, 14, à 20 h 45, le 15, à 16 h : la Nuit est une énigme ayant pour mot l'étoile.

SAINT-CYR-L'ÉCOLE, C.C. E.-Triolet, (045-11-10), le 14, à 21 h : M. Lagueyrie.

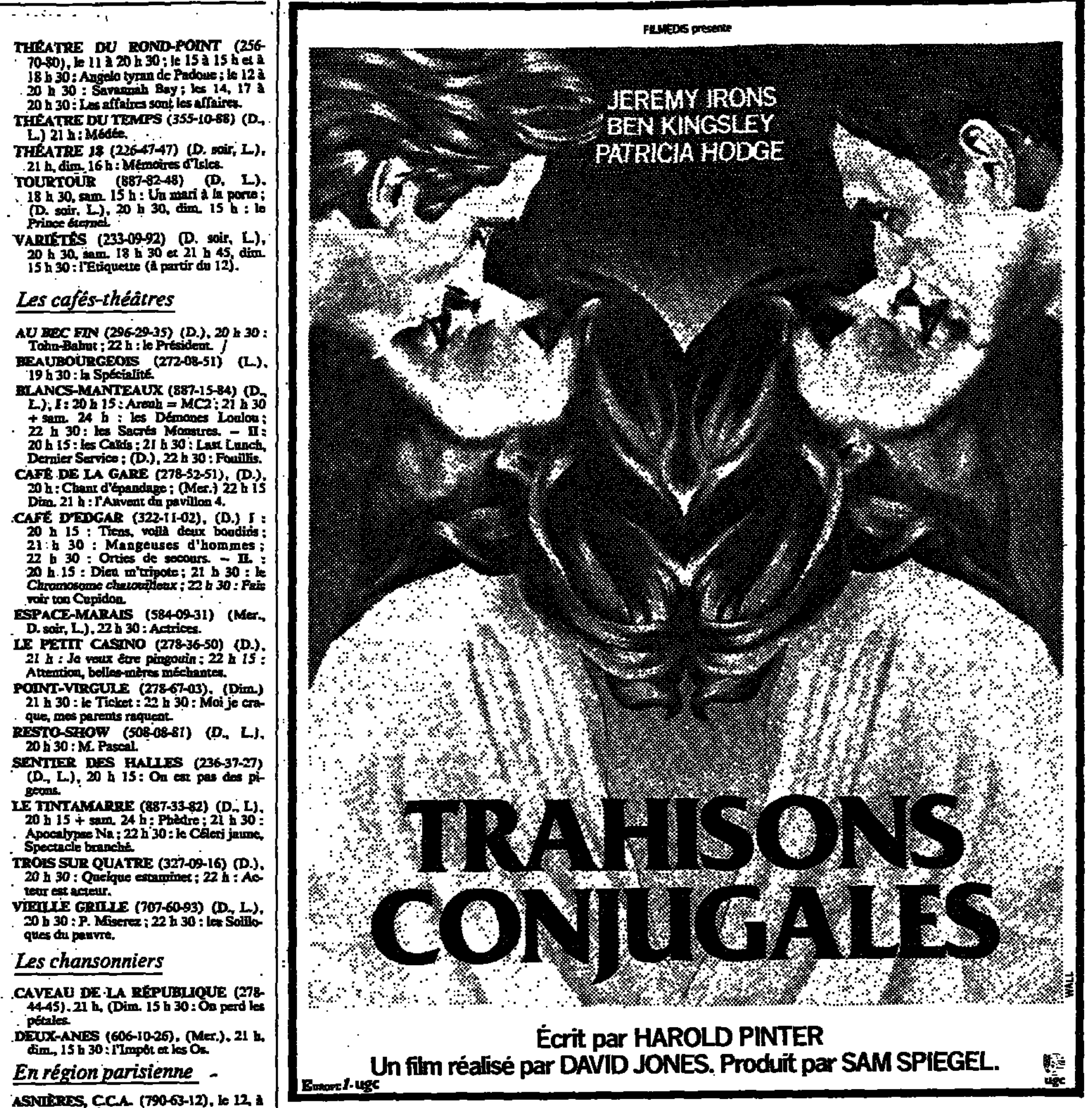
SAINT-MAUR, Atelier-théâtre (889-22-11), le 13, à 21 h : Orchestre de chambre P. Menet (Corelli, Martinu, Souquet...) ; le 17, à 21 h : I. Foret (Brahms, Chopin, Fauré...).

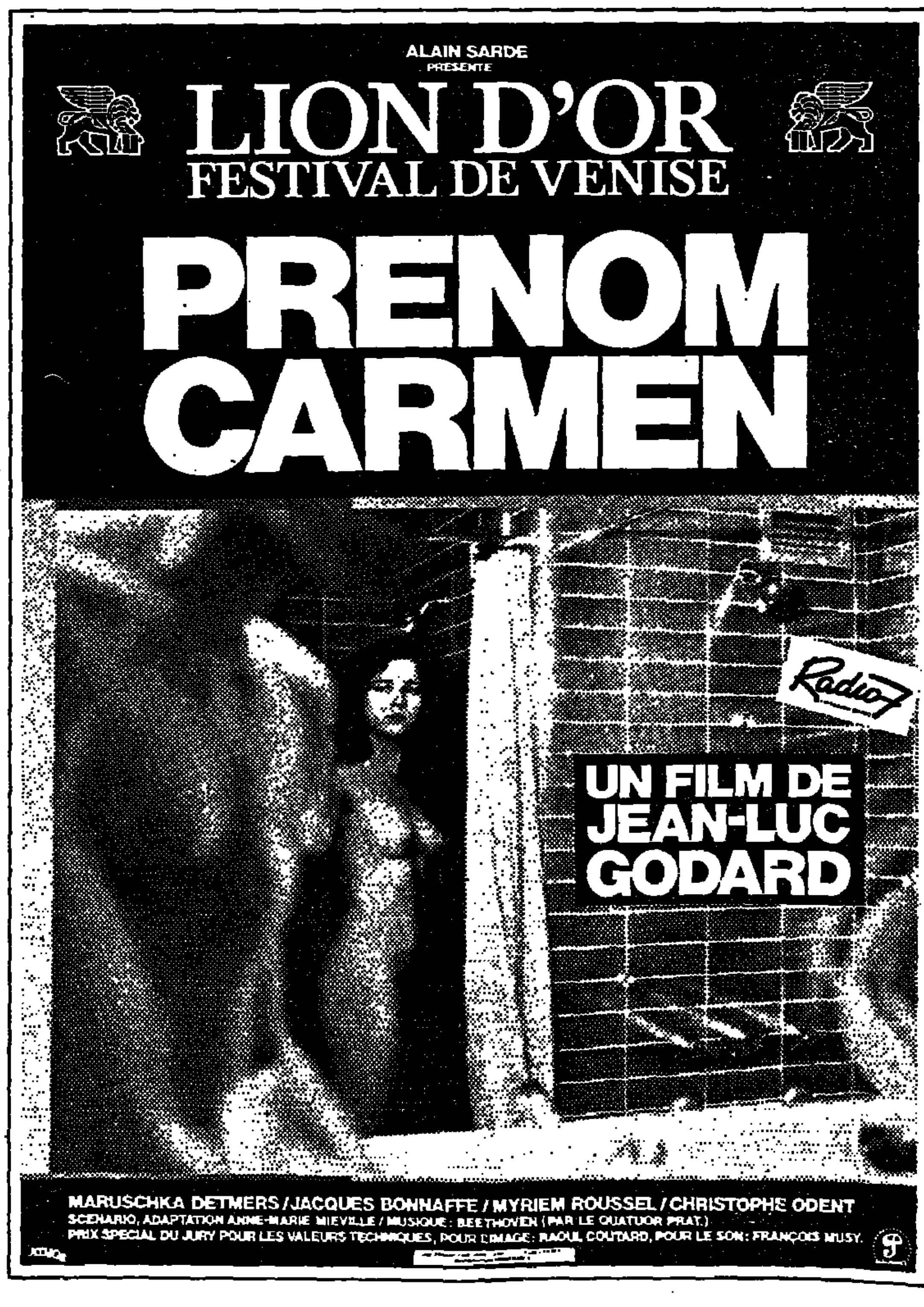
SARCELLES, Grenier (990-25-66), le 14, à 21 h , le 15, à 15 h : Candeur et dégradance.

SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-77), le 14, à 21 h : J. Pomares.

VERSAILLES, Th. Montansier (950-71-18), les 11, 12, à 21 h : Joyeuses Pâques ; les 13, 14, à 21 h : Madame, pas dame.

VILLEPREUX, Th. du Val-de-Gally (462-49-97), le 14, à 21 h : les Œufs de hasard.





MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 11

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm (Bach).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Orchestre de chambre P. Menet.

JEUDI 12

Salle Pleyel, 20 h 30 : voir le 11.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : T. Berganza, J.-A. Alvarez (Guastavino, Braga, Villa-Lobos).

Radio-France, Auditorium 106, 19 h : Ensemble de l'Itinéraire, dir. : G. Reibel (Dufourt).

Salle Cortot, 12 h 30 : M. Durand-Monti, Ph. Tonnerre (Beethoven). A. Gol (Parish-Alvars), M. Colson (Liszt).

Salle Rossini, 20 h 45 : Triptyque (Lekeu, Messiaen, Roger...).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Beaux-Arts Trio (Beethoven).

VENDREDI 13

Salle Gaveau, 20 h 30 : voir le 12.

FIAP, 20 h 30 : J. Diestchy (Vivaldi, Praetorius, Satie...).

Sorbonne, Amphi Richelieu, 12 h 30 : Piano Trio français (Mozart, Chausson).

Salle Cortot, 20 h 30 : C. Fernier, E. Elias (Mozart, Brahms, Schumann...).

Chaillot, Grand Foyer, 20 h 30 : Ensemble Musique vivante, dir. Y. Prin (pour Voix de femmes, Michel Portal).

SAMEDI 14

Salle Gaveau, 17 h : Trio Haydn (Schubert, Martinu, Mendelssohn) ; 20 h 30 : voir le 12.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h : Orchestre national de France, dir. Ch. Perick (Strauss).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez (Tchaïkovski).

Eglise Saint-Merri, 21 h : M. Guyard, A. Goyen (Monteverdi, Carissimi, Couperin).

Heure musicale de Montmartre, 18 h : F. Bonnet, A. Schoenfeld, M.-D. Jacques, J. Martin (Schoenfeld, Colombetto, Tcherepnine).

DIMANCHE 15

Eglise Saint-Merri, 16 h : J.-P. Pinet, D. Aubert (J.-S. et K.P.E. Bach).

Salle Pleyel, 17 h 45 : Orchestre des concerts Lamoureux, dir. J.-C. Bernede (Mozart, Moussorgski/Ravel).

Théâtre des Champs-Elysées, 17 h 45 : Orchestre des concerts Pasdeloup, dir. G. Devos (Saint-Saëns, Poulenc, Ravel).

Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 17 h 30 : K. Koito (musique du XVII[e]).

Eglise des Billettes, 10 h : M. Leclerc (Boëly, Bach) ; 17 h : Quatuor Enesco (Beethoven, Schubert).

Théâtre du Rond-Point, 11 h : Quatuor Talich (Schubert, Janacek).

Notre-Dame, 17 h 45 : F. Rieunier (Bach, Schumann, Messiaen).

Eglise Saint-Louis des Invalides, 17 h : H. Kruse (Bach, Mendelssohn, Franck).

Eglise américaine, 18 h : E. Koch, C. Whitman, R. McCoy (Copland, Ives, Menotti...).

Théâtre La Bruyère, 11 h : Ensemble instrumental La Bruyère (Haydn, Rheinberger).

Confluences, 18 h 30 : Collectif musical contemporain (Messiaen, Cage).

Musée de l'Assistance publique, 15 h : D. Artot, P. Miscevic, V. Grange (Debussy, Roussel, Poulenc...).

Musée Carnavalet, 18 h 15 : H. Bougerolle, F. Sauvageot (Schubert).

LUNDI 16

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : Ensemble instrumental de Grenoble, dir. S. Cardon (Bartok, Louvier, Ginastera).

FIAP, 20 h 30 : F. Choveaux (Bach, Brahms).

Athénée, 20 h 30 : Dame Janet Baker, G. Parsons.

Salle Gaveau, 20 h 30 : V. Spivakov (Bartok, Chostakovitch, Schubert...).

Ranelagh, 15 h et 20 h 30 : N. Bodnar, D. Horova (Mozart, Beethoven, Brahms...).

Ecole normale supérieure (salle Dussane), 20 h 30 : Y. Murakami (Debussy, Beethoven).

MARDI 17

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Janowski (Brahms).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez (Chostakovitch, Rateau, Saint-Saëns...).

Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 20 h 45 : J.-P. Brosse (Bach, Vivaldi, Marcello).

Centre culturel canadien, 20 h 30 : H. Mercier, P. Djokic (Fauré, Brahms, Morel...).

Jazz, pop, rock, folk

ARC (723-61-27), le 12 à 20 h 30 : Quatuor B. Renaudin.

BAINS-DOUCHES (887-34-40), le 12 à 20 h 30 : The Alarm.

CASINO DE PARIS (874-26-22), 20 h 45 : Higelin (dern. le 14).

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : M. Laferrière.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) (D., L.), 22 h 30 : Manigua.

CITHÉA (357-99-26), jeu., ven., sam. 20 h 15 : Dorian Express.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30, les 12, 13, 14, 15 : J. Sicard : le 16 : Poux et Kramer.

L'ÉCUME (542-71-16), le 15 à 21 h : D. Loubère, A. Sheppard.

MÉCÈNE (271-33-41), 23 h : mer., jeu. : Ph. Lacarrière, F. Faure, E. Dervieu ; ven., sam., dim. : D. Cravic, D. Roussin, Y. Torchinsky, D. Pifarelli ; mar. : Ph. Ribour, J.-P. Rebillard, S. Nosseream.

MEMPHIS MELODY (329-60-73) : mer. 23 h : G. Calomee, A. Sanders ; jeu. 23 h : M. Anconina ; ven. 22 h : Y. Chelala ; 24 h : C. McPherson ; sam. 22 h : Y. Chelala ; 24 h : M. Correa, G. Calomee ; dim. 23 h : A. Lauwmann ; lun. 23 h : L. Rulka.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h, le 11 : Little Big Horn ; les 12, 13, 14 : J.-L. Chautemps, A. Ceccarelli, Y. Top, R. Persi ; le 17 : Manu Dibango.

OLYMPIA (742-25-49), le 16 à 20 h 30 : Golden Gate Quartet.

PHIL'ONE (776-44-26), les 13, 14 à 22 h : Malaïka.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : mer. : J. Bonal Trio ; jeu. : Watergate Seven + One ; ven. : New Orleans Wanderers ; sam. JCJB Jazz Band ; lun. : Carabane Quartet ; mar. : High Society Jazz Band.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : S. Guerrault, A. Fougeret, M. Benois, J. Martin.

SAVOY (277-86-88), 21 h : les 11, 12, 13, 14 : Ph. Macé, S. Lazarevitch, R. Del Fra, T. Rabeson ; les 16, 17 : A. Hervé, P. Gritz, M. Benita.

SLOW CLUB (233-84-30) (D., L.), 21 h 30 : M. Saury (à partir du 17).

SUNSET (261-46-60) (D., L.), 23 h : F. Lockwood, Ph. Drouillard, L. Cokelaere, F. Sicard (dern. le 14). (A partir du 17) : J.-M. Cadjan, O. Hutman, M. Péry, T. Rabeson.

TWENTY ONE (260-40-51) (D.), 21 h : Trio Greg Hunter (dern. le 15).

THÉATRE DE LA VILLE, Foyer (280-09-30), le 11 à 18 h 30 : D. Val, M. Fosset, G. Arvanitas, F. Bebey, Quartette de X. Cobo.

VIEILLE HERBE (321-33-01), le 12 à 20 h : Bouzouki, Cargo bleu.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), (D. soir, L.), 20 h 45, Dim., 16 h : A. Métayer.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), (D.), 21 h : Lâche-moi les claquettes.

L'ÉCUME (542-71-16), les 11, 12, 13, 14, à 20 h 30 : L. Odin, J.-P. Rémy, J. Raphaël ; à 22 h : F. Pralon, S. Margolin ; le 16, à 22 h : J.-P. Réginal ; le 17, à 20 h 30 : D. Devere, à 22 h : J.-P. Caron, G. Tellier.

FONTAINE (874-82-34), (D. soir, L.), 20 h 15, Dim., 17 h : P. Desproges.

GYMNASE (246-79-79), (D. soir, L.), 21 h, Dim., 16 h 30 : Font et Val.

LUCERNAIRE (544-57-34), (D), 21 h : Ch. Bernard ; les 16, 17, à 19 h 45 : V. Duarte.

OLYMPIA (742-25-49), (L.), 20 h 30, Dim, 17 h : Y. Duteil.

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-73), (D. soir, L.), 21 h, Dim., 16 h : Nana Mouskouri.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), (D. soir, L.), 20 h 30, Dim., 17 h : Toto Bissainthe.

SALLE GAVEAU (563-20-30), le 12, à 20 h 30 : C. Delaporte, J. Duparc, F. Kudela, F. Castang.

SOLEIL D'OR (543-50-12), le 14, à 20 h 45 : Musique du nord de l'Inde.

STUDIO BERTRAND (783-64-66), Jeu., Ven., Lun., 20 h 30 : Marilyn, je t'aime.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), le 14, à 15 h : A. Trebaol.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), (D., L.), 22 h : René, Daniel, W. Rios ; Ven., Sam. : 24 h : M. Litwin.

ZÉNITH, parc de La Villette (501-80-12), (D. soir, L.), 20 h 30, Dim., 16 h : Renaud (à partir du 17).

La danse

CITÉ INTERNATIONALE, Grand Théâtre (589-38-69), les 11, 12, 13, 14, à 20 h 30 : Danses d'Asie.

LIEU D'IMAGE (208-52-38), les 14, 15, à 21 h : M. Moore, A. Rumani.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), (D. soir, L.), 20 h 30, Dim., 15 h : Danse Buto.

Les cirques

CIRQUE GRUSS (245-85-85), Mer., Sam., 14 h, Dim., 14 h et 17 h, les 11, 13, 14, à 20 h 30 : Festival mondial du cirque de demain.

CIRQUE D'HIVER (700-12-25), le 11, à 13 h 30, le 14, à 21 h, le 15 à 14 h et 17 h, le 18, à 16 h 30, le 21, à 15 h et 21 h.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 11 JANVIER

15 h : Robert Aldrich (1918-1983) : Alerte à Singapour ; 19 h, Festival de Rotterdam : Naughty boys, de E. Kuyper ; 21 : h, L'âge d'or, de L. Bunuel.

JEUDI 12 JANVIER

15 h : Fay Spain : Al Capone, de R. Wilson ; 19 h, Festival de Rotterdam : Imposters, de M. Rappaport ; 21 h, Cinéma japonais (1900-1970) : le Château sous le vent et les nuages, de T. Yamazaki.

VENDREDI 13 JANVIER

15 h : Charles G. Clarke : Tarzan et sa compagne, de C. Gibbons et J. Conway ; 19 h, Festival de Rotterdam : la Pièce retardée, de F. van de Staak ; 21 h, Cinéma japonais : la Ville de l'amour, de T. Tasaka.

SAMEDI 14 JANVIER

15 h : Serge de Poligny : la Fiancée des ténèbres ; 17 h, Lotte Eisner : les Longues Vacances de Lotte Esner, de S. Shaid-Saless ; 19 h, Festival de Rotterdam : Hedda Gabler, de J. Decorte. 21 h, Cinéma japonais : Joueur-vagabond, de H. Inagaki.

DIMANCHE 15 JANVIER

15 h : Jean Martinelli : Gloria, de C. Autant-Lara ; 17 h, Lucienne Bogaert : les Dames du bois de Boulogne, de R. Bresson ; 19 h, Festival de Rotterdam : Outside in, de S. Dwoskin ; 21 h, Cinéma japonais : les Quarante-Sept Ronins, de S. Makino.

LUNDI 16 JANVIER

20 h 30, Cinéma arménien (courts métrages).

MARDI 17 JANVIER

15 h : Tino Rossi : le Chant de l'exilé, de A Hugon ; 19 h, Festival de Rotterdam : Coilin and Platonida, de J. Scott ; 21 h, Cinéma japonais : le Marché de Tokyo, de K. Mizoguchi.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 11 JANVIER

15 h : le Vaisseau tragique, de V. Sjöstrom ; 17 h, Pleine de vie, de R. Quine ; 19 h, Cinéma polonais : Certificat de naissance, de S. Rosewicz.

JEUDI 12 JANVIER

15 h : Festival Films des musiques du monde 1984 : le luth et la vielle chez les Teda du Tibesti, de M. Brandily ; Musiques de la savane et de la forêt, de J.-F. Schiano ; 17 h, Kama Wosit, de Les McLaren ; Namekas, de Les McLaren ; 19 h, Cinéma polonais : Cendres, de A. Wajda.

VENDREDI 13 JANVIER

15 h : Festival Films des musiques du monde 1984 : Salsa music, de J. Marre ; Tango, de J. Cedron : 17 h, Amir Khan, de S.N.S. Sastry ; Ustad alla rakha, de S. Nair ; la Ballade de Pabuji, de G. Luneau ; 19 h, Cinéma polonais : Chance, de F. Falk.

SAMEDI 14 JANVIER

15 h : Club français des cinéastes : P. Scocini ; P. Flot ; A. Memin ; A. Salaix ; D. Cauqui ; J.-C. Carmona ; 17 h, L. Orlando, Canedi, Imbert et Ziegler ; B. Dublique ; B. Franck Viam ; Y. Maugat et J. Maugy ; A. Paris Merle ; Y. Benoît ; 19 h, Cinéma polonais : Ouvriers 80, de A. Zajaczkowski, etc. ; 21 h, Passion, de S. Rozewicz.

DIMANCHE 15 JANVIER

15 h : Club français des cinéastes : M. Bodin ; J.-F. Lambert et Ph. Sevestre ; C. Mornave ; A. Vasetti ; M. Vauzel ; J.Brachet ; G. Ségal ; 17 h, P. Michel et D. Dartois ; Ph. Sevestre ; P. et E. Biraben ; M.G.J. Jarretie ; R. Tassinari ; J. Lebestard et A. Raymond ; 19 h, Cinéma polonais : le Chef d'orchestre, de A. Wajda ; 21 h, le Bois de bouleau, de A. Wajda.

LUNDI 16 JANVIER

15 h : Festival Films des musiques du monde : Drum Fight Songs ; Women's Drum, Drum songs, de Jensen, Bang, Olsen ; 17 h, Ndando Yawusiwana, de G. Zantsinger ; Canta meu irmao, Adjudame a cantar, de J. Cordoso ; 19 h, Cinéma polonais : le Contrat, de K. Zanussi.

MARDI 17 JANVIER

Relâche.

Les exclusivités

ADIEU FOULARDS (Fr.) : Maxéville, 9[e] (770-72-86).

L'AMIE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5[e] (634-25-52).

ANDROIDE (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 9[e] (233-67-06).

LES ANGES DU BOULEVARD (Chi., v.o.) : Olympic, 14[e] (545-35-38).

A NOS AMOURS (Fr.) : Gaumont Halles 1[er] (297-49-70) ; Impérial, 2[e] (742-72-52) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8[e] (359-36-14) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11).

AU NOM DE TOUS LES MIENS (Fr.) : Paramount Opéra 9[e] (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (329-90-10).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2[e] (508-11-69).

LE BAL (Fr.-It.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Vendôme, 2[e] (742-97-52) ; Studio de la Harpe, 5[e] (634-25-52) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Pagode, 7[e] (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8[e] (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11[e] (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14[e] (545-35-38) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14[e] (589-68-42) ; Bienvenüe Montparnasse, 15[e] (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79).

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Quintette, 5[e] (633-79-38).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14[e] (321-41-01).

BOAT PEOPLE (Chin., v.o.) : Cluny Ecoles, 5[e] (354-20-12) ; Biarritz, 8[e] (723-69-23).

CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoches, 6[e] (633-10-82) ; Parnassiens, 14[e] (320-30-19).

CHALEUR ET POUSSIÈRE (HEAT AND DUST) (Ang., v.o.) : Lucernaire, 6[e] (544-57-34) ; Marbeuf, 8[e] (225-18-45).

LE CHOIX DES SEIGNEURS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Cluny Palace, 5[e] (354-07-76) ; Gaumont Ambassade, 8[e] (359-19-08). — V.f. : Gaumont Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Gaumont Berlitz, 2[e] (743-60-33) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Mistral, 14[e] (539-42-43) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27).

LES COMPÈRES (Fr.) : Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Fauvette, 13[e] (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14[e] (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17[e] (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01).

DANS LA VILLE BLANCHE (Sui.) St-Ambroise, 11[e] (700-89-16) (H. sp.).

LES DENTS DE LA MER N° 3 (A., v.o.) : Ermitage, 8[e] (359-15-71). — V.f. : Rex, 2[e] (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14[e] (540-45-91) ; Paramount Montmartre, 18[e] (606-34-25).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2[e] (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4[e] (272-63-32) ; Cinoches, 6[e] (633-10-82).

ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Forum Orient Express, 1[er] (233-42-26) ; Quintette, 5[e] (633-79-38) ; Marbeuf, 8[e] (225-18-45). — (V.f.) : Lumière, 9[e] (246-49-07).

L'ETE MEURTRIER (Fr.) Ambassade, 8[e] (359-19-08).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; St-Germain Village, 5[e] (633-63-20) ; U.G.C. Odéon, 6[e] (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6[e] (633-08-22) ; Pagode, 7[e] (705-12-15) ; U.G.C. Normandie, 8[e] (359-41-18) ; Gaumont Colisée, 8[e] (359-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11[e] (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79) ; Mayfair, 16[e] (525-27-06). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2[e] (261-50-32) ; U.G.C. Boulevard, 9[e] (246-66-44) ; Nations, 12[e] (343-04-67) ; Miramar, 14[e] (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27).

FAUX-FUYANTS (Fr.) : Marais, 4[e] (278-47-86).

LES FILMS NOUVEAUX

LA CAGE AUX POULES, film américain de Colin Higgins, v.o. : Forum Orient-Express, 1[er] (233-42-26) ; Quintette, 5[e] (633-79-38) ; George-V, 8[e] (562-41-46), v.f. : Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; Lumière, 9[e] (246-40-07) ; Images, 18[e] (522-47-94).

CANICULE (*), film français d'Yves Boisset, Forum Orient-Express, 1[er] (233-42-26) ; U.G.C.-Opéra, 2[e] (261-50-32) ; Grand Rex, 2[e] (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; U.G.C.-Danton, 6[e] (329-42-62) ; U.G.C.-Montparnasse, 6[e] (544-14-27) ; U.G.C.-Normandie, 8[e] (359-41-18) ; U.G.C.-Boulevard, 9[e] (246-66-44) ; Gaumont-Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; Athéna, 12[e] (343-07-48) ; U.G.C.-Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; U.G.C.-Convention, 15[e] (828-20-64) ; Murat, 16[e] (651-99-75) ; Pathé-Wepler, 18[e] (522-46-01) ; Secrétan, 19[e] (241-77-99) ; Tourelles, 20[e] (364-51-98).

2019 APRÈS LA CHUTE DE NEW-YORK (*), film américain de Martin Dolman, v.o. : Forum Orient-Express, 1[er] (233-42-26) ; Quintette, 5[e] (633-79-38) ; v.f. : Rex, 2[e] (236-83-93) ; Bretagne, 6[e] (222-57-97) ; U.G.C.-Ermitage, 8[e] (359-15-71) ; U.G.C.-Boulevard, 9[e] (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Images, 18[e] (522-47-94) ; Secrétan, 19[e] (241-77-99).

LONESOME COW-BOYS (*), film américain de Andy Warhol et Paul Morissey, v.o. : Movies, 1[er] (260-43-99) ; Action Christine, 6[e] (325-47-46).

PRÉNOM CARMEN, film français de Jean-Luc Godard : Movies, 1[er] (260-43-99) ; Forum, 1[er] (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2[e] (296-80-40) ; Saint-André des Arts, 6[e] (326-80-25) ; Paramount-Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8[e] (720-76-23) ; Monte-Carlo, 8[e] (225-09-83) ; Paramount-Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14[e] (329-90-10) ; Saint-Charles Convention, 15[e] (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17[e] (758-24-24).

RETENEZ-MOI OU JE FAIS UN MALHEUR, film français de Michel Gérard : Gaumont-Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Gaumont-Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; U.G.C.-Danton, 6[e] (329-42-62) ; Bretagne, 6[e] (222-57-97) ; U.G.C.-Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; Le Paris, 8[e] (359-53-99) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14[e] (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15[e] (828-42-27) ; Murat, 16[e] (651-99-75) ; Images, 18[e] (522-47-94) ; Gaumont-Gambetta, 20[e] (636-10-96).

RONDE DE NUIT, film français de Jean-Claude Missiaen : Forum, 1[er] (297-53-74) ; Impérial, 2[e] (742-72-52) ; Gaumont-Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Ciné-Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; Quintette, 5[e] (633-79-38) ; Paramount-Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Paramount-City, 8[e] (562-54-76) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8[e] (387-35-83) ; Paramount-Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; Paramount-Bastille, 12[e] (343-79-17) ; Nations, 12[e] (343-04-67) ; Paramount-Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14[e] (327-84-50) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79) ; Gaumont-Convention, 15[e] (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16[e] (727-49-75) ; Paramount-Maillot, 17[e] (758-24-24) ; Pathé-Clichy, 18[e] (522-46-01) ; Paramount-montmartre, 18[e] (606-34-25) ; Gaumont-Gambetta, 20[e] (636-10-96) ; Paramount-Montparnasse, 14[e] (329-90-10).

TRAHISONS CONJUGALES, film anglais de David Jones, v.o. : U.G.C.-Opéra, 2[e] (261-50-32) ; Ciné-Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; U.G.C.-Odéon, 6[e] (325-71-08) ; U.G.C.-Rotonde, 6[e] (633-08-22) ; U.G.C.-Champs-Elysées, 8[e] (359-12-15) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15[e] (544-25-02) ; v.f. : Rex, 2[e] (236-83-93) ; Paramount-Montparnasse, 18[e] (606-34-25).

CINÉMA

FLASHDANCE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). – (V.f.) : Français, 9e (770-33-88).

FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

FURYO (Jap., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

GARÇON (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

GET CRAZY (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LE GRAND CARNAVAL (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

JAMAIS PLUS JAMAIS (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). – (V.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64).

LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

JOY (Fr.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

LUCKY LUKE, LES DALTON EN CAVALE (Franco-américain) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LE MARGINAL (Fr.) : Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Miramar, 14e (320-89-52).

MEGAVIXENS (A., v.o.) (**) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

MISS OYU (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

MONTY PYTHON A HOLLYWOOD (A., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Écoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA NUIT DES JUGES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; v.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

OCTOPUSSY (A. v.o.) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (350-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PREMIERS DÉSIRS (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).

PRINCESSE (Hong., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

QUAND FAUT Y ALLER, FAUT Y ALLER (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Rialto, 19e (607-87-61).

RUE BARBARE (Fr.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-90) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-90-77) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE SACRE DE LA NAISSANCE (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

SIGNES EXTÉRIEURS DE RICHESSE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), la Guerre des étoiles, l'Empire contre-attaque, le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Séverin, 5e (354-50-91) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) version Delavault ; version Gal ; version Saurova : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR EN ALLEMAGNE (Franco-all., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

UN BRUIT QUI COURT (Fr.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11).

Y A TELLEMENT DE PAYS POUR ALLER (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

WARGAMES (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Maxeville, 9e (770-72-86).

ZELIG (A.) : Studio de l'Étoile, 17e (380-42-05).

Les grandes reprises

L'AGE D'OR (Fr.) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56).

ALIEN (A., v.f.) : Studio Galande (H. sp.), 18e (354-72-71).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Champollion, 5e (354-51-60).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.), Napoléon, 17e (380-41-46).

BARRY LINDON (A., v.o.) : Grand Pavois (H. sp), 15e (554-46-85).

LES BAS-FONDS (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; (v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

BLANCHE-NEIGE ET LES SEPT NAINS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale, 8e (256-82-66) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (755-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Épée de bois, 5e (337-57-47).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Studio Bernard, 7e (783-64-66).

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (H. sp), 5e (354-72-71) ; Studio St-Lambert, 15e (532-91-68).

LA CLÉ DE VERRE (A.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

CONTES DE LA FOLIE ORDINAIRE (It. v.o.) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56).

LES CONTES DES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56) ; Denfert, 14e (321-41-01).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ERASERHEAD (v.o.) (**) : Escurial (H. sp.), 13e (707-28-04).

EUGENIO (It., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Acacias, 17e (764-97-83).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

HAMMETT (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (325-65-04) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. Paramount Marivaux, 2e (329-90-10) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

HELLZAPPOPIN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

JAMES BOND CONTRE DOCTEUR NO (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

JEREMIAH JONHSON (A., v.f.) : Calypso, 17e (380-30-11).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

LAURA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LOLITA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LE MILLIARDAIRE (A., v.o.) : Logos-II, 5e (354-42-34).

MOLIÈRE (Fr.) Bonaparte, 6e (326-12-12).

LE MINISTÈRE DE LA PEUR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

NEW-YORK, NEW-YORK, (Vers. int.) : Calypso, 17e (380-30-11).

NEW-YORK 1997 (A., v.f.) : Club, 9e (770-81-47) ; Olympic-Luxembourg, 6e : (633-97-77).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (H. sp.), 5e (354-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

OUTLAND (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : Templiers, 3e (272-94-56).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PORTRAIT D'UNE ENFANT DÉCHUE (A., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23).

LA POURSUITE IMPITOYABLE (A., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

SENSO (It., v.o.) : Logos III, 5e : (354-42-34) ; Acacias, 17e (764-97-83).

LE SEPTIÈME SCEAU (Suéd., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

SHINING (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-464) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) : (v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67).

TANT QU'IL Y AURA DES HOMMES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

THE ROSE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

TIR GROUPÉ (Fr.) : Club, 9e (770-81-47).

TUEURS DE DAMES (A., v.o.) : Action Écoles, 5e (325-72-07).

UN NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LES VALSEUSES (Fr.) (*) : Rialto, 19e (607-87-61).

VICTOR VICTORIA (A.) : Bergère, 9e (770-77-50).

LA VIE EST BELLE (A., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE VOYEUR (Brit., v.o.) : Logos I, 5e (354-42-34) ; Olympic, 14e (545-35-38).

Les festivals

AMERICAN MEMORIES (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), mer. : En marge de l'enquête ; jeu. : Echec à la Gestapo ; ven. : les Fantastiques Années 20 : sam. : la Mort n'était pas au rendez-vous ; dim. : Dark Victory ; lun. : le Mystérieux Dr Clitterhouse ; mar. : les Anges aux figures sales.

L'AVENTURE AU CINÉMA (v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38), mer. : Valentino ; jeu. : le Rebelle ; ven. : Isadora ; sam. : Heart Beat ; dim. : Julia ; lun. : America, America ; mar. : Lili Marlène.

MARX BROTHERS (v.o.) : Action Écoles, 5e (327-72-07), mer. : les Marx au grand magasin ; jeu. : Monkey business ; ven. : Un jour aux courses ; sam. : Plumes de cheval ; dim. : la Soupe au canard ; lun. : Un jour au cirque ; mar. : Une nuit à l'Opéra.

CINÉMA GEORGIEN (v.o.) : Cosmos (544-28-80), mer. 16 h, sam. 22 h : Minimo ; mer. 18 h, lun. 22 h : la Corne d'Anara ; mer. 20 h, dim. 22 h : Pastorale ; mer. 22 h, mar. 18 h : la Chute des Feuilles ; jeu. 14 h, lun. 18 h : Chroniques georgiennes du XIXe ; jeu. 18 h : le Père du soldat : jeu. 16 h, sam. 20 h : Quelques interviews sur des questions personnelles ; jeu. 22 h, dim. 16 h : l'Incarnation ; ven. 14 h, lun. 20 h : l'Arbre du désir ; vend. 16 h, lun. 14 h : la Dernière Vendetta ; ven. 18 h, dim. 20 h : Cucaracha ; ven. 20 h, mar. 16 h : Ne sois pas triste ; ven. 22 h, dim. 18 h : Pirosmani ; lun. 16 h, mar. 22 h : Il était une fois un merle chanteur ; sam. 18 h, mar. 14 h : la Première Hirondelle.

G. DEBORD : Studio Cujas, 5e (354-89-22), mer., jeu., vend., sam. : la Société du spectacle ; dim., lun., mar. : In girum imus nocte et consuminur igni.

DIALOGUES AMOUREUX DU CINÉMA (v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), mer., lun. : Pourquoi pas ? ; jeu., sam. : le Beau Mariage ; ven., dim. : Adieu Philipine ; mar. : Une histoire sans importance. Voyage à Deauville. Maman que man.

FELLINI (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), jeu., ven., lun., mar. 16 h : la Cité des femmes ; jeu., ven., lun., mar. 13 h 30 : Huit et demi ; jeu., ven., lun., mar. 15 h 45 : Prova d'orchestra ; jeu., ven., lun., mar. 13 h 45 : I Vitelloni ; t.l.s. 18 h 30 : Casanova.

FILMS FANTASTIQUES (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), mer., lun. 14 h : C'était demain ; mer. 16 h, sam. 20 h : la Nuit des masques ; mer. 20 h, dim. 14 h, lun. 18 h : Phantom of the paradise ; sam. 16 h, dim. 20 h : A cause d'un assassinat ; jeu., sam. 18 h : Carrie ; jeu., dim. 16 h, mar. 18 h : Massacre à la tronçonneuse ; ven. 14 h, sam. 22 h, lun. 20 h : Terreur sur la ligne ; dim. 22 h : Wolfen ; jeu. 20 h, sam. 14 h : la Dernière Vague ; jeu. 22 h, lun. 16 h ; Full Cercle : jeu. 14 h, lun. 16 h, mar. 22 h : Résurrection ; ven. 18 h : Phantasm ; ven. 20 h : Fondu au noir ; ven. 22 h : Fog ; dim. 18 h, lun 22 h : The bed sitting room ; mar. 20 h : Litan ; mer. 18 h, mar. 16 h : Le monstre est vivant.

A. HITCHCOCK (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), mer., jeu. : Frenzy ; ven., sam. : Agent secret ; dim., lun., mar. : Sabotage.

LAURENCE OLIVIER (v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (325-65-04), mer., sam., mar. : Henri V ; jeu., dim. : Richard III : ven., lun. : Hamlet.

M. PIALAT : Studio 43, 9e (770-63-40), mer. 18 h, jeu. lun. 22 h, sam. dim. 14 h : Loulou ; mer. 20 h, ven. 18 h, sam. 16 h, dim. 22 h, lun. 20 h : Nous ne vieillirons pas ensemble ; mer. 22 h, jeu. 20 h, sam. 18 h, dim. 20 h : l'Enfance nue ; ven. 20 h, sam. 22 h, jeu., dim., lun. 18 h : Passe ton bac d'abord.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07), mer. : Signes extérieurs de richesse ; jeu. : le Faucon ; ven. : Get Crazy ; sam. : Papy fait de la résistance : dim., mar. : Au nom de tous les miens.

C. SAURA (v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), jeu. 16 h : Ana et les loups ; ven. 14 h : Cria Cuervos ; lun. 16 h : la Cousine Angélique ; ven. 16 h : Stress, tres es tres ; ven., mar. 20 h : Vivre vite (*).

JULES VERNE (v.o.) : Marais, 4e (278-47-86), mer., dim. : le Fer à cheval brisé ; jeu., lun. : Voyage au centre de la terre : ven., mar. : l'Île mystérieuse ; sam. : Aventures fantastiques.

Les séances spéciales

L'ARGENT (Fr. : M. L'Herbier) : Studio 43, 9e (770-63-40), mar., 20 h 30.

LE DERNIER TANGO A PARIS (*) (It., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), lun., mar. 21 h 45, sam. 22 h 30.

LE DOULOS (Fr.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

FURYO (Jap. ; v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), jeu. 17 h 15, ven., mar. 19 h, lun. 21 h.

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It. ; v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85), ven., lun. 19 h 15.

I VITELLONI (It., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), jeu., ven., lun., mar. 13 h 45.

LENNY (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 18 h.

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), t.l.s. 20 h. sf. dim. ; sam., dim. 17 h 45.

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-56), sam., dim., lun. 12 h.

NEW-YORK 1997 (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h, 24 h.

NICK'S MOVIE (All., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), sam., dim., lun. 12 h.

OUTSIDERS (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), jeu., ven., lun., mar., 14 h, mer., dim., mar. 22 h 15.

LE PARADIS DES RICHES (Fr.) : Studio-Bertrand, 7e (783-64-66), lun., 13 h 30.

PLAY TIME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam. 17 h 15 + dim. 14 h 20.

LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), sam., dim., lun. 11 h 40.

PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), jeu., ven., lun., mar. 15 h 45.

LES QUATRE CENTS COUPS (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), sam., dim., lun. 11 h 50.

LA ROSE ET LA FLECHE (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), mer., sam., dim., mar. 18 h.

SALO (**) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), ven., sam. 23 h 50.

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), ven. 21 h 35, mar. 17 h 10.

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 22 h.

TRAQUENARD (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h, 24 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 30 et 0 h 20.

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 21 h 10.





COMMUNICATION

EUROPE 1 est prête pour la télévision

Les responsables d'Europe 1 n'ont jamais fait mystère de leurs ambitions en matière de télévision, et nul ne doutait qu'un jour le nom de la station fût également celui d'un programme, d'une chaîne ou d'un réseau d'images (*le Monde* du 20 août 1983). Pourtant, en conviant les journalistes à suivre sur petit écran, mardi 10 janvier, l'émission de Michel Drucker, « Studio 1 », diffusée simultanément sur l'antenne de la radio et en images sur le circuit vidéo intérieur de la maison, la direction de la station a réussi à surprendre son auditoire : foin des rêves et des déclarations d'intentions, Europe 1 est prête, aujourd'hui, pour la télévision.

« *Un sourire s'entend toujours à la radio* », a-t-on coutume de dire aux jeunes animateurs de radio, parfois trop économes de gestes ou d'expressions sous prétexte, pensent-ils, que le public ne peut les voir ! Le conseil sera désormais superflu à Europe 1 où la moindre mimique de Drucker, Bellemare, Levaï ou bien Simon, pourra être traquée par plusieurs caméras. Depuis plusieurs semaines, en effet, la station de la rue François-Ier s'essaye à la télévision, faisant de plusieurs émissions radiophoniques filmées en temps réel de vrais spectacles d'images. Celle de Michel Drucker avant tout, véritable show conçu pour cette double vocation et réalisé dans un nouveau studio, parfaitement équipé et volontairement polyvalent. Et puis « le Club de la presse » du dimanche soir, dont la station fournit déjà des images aux chaînes qui en font la demande ; « La grande corbeille », le jeu quotidien de Pierre Bellemare, et même les tranches d'information, comme celle du matin, déjà réalisées en public.

Le partipris est clair : montrer qu'avec un minimum de coût et un maximum de souplesse et de dynamisme, on peut faire une télévision de qualité et donner un vigoureux coup de fouet au concept même de télévision. Démonstration troublante quand on sait que la légèreté des moyens – un petit car-studio vidéo, trois caméras mobiles, une régie finale et les services de huit techniciens « maison » formés depuis seulement trois mois – permet la réalisation de trois heures d'émission à un coût vingt-quatre à trente-six fois moindre que celui exigé par le service public... L'écart a stupéfait les responsables de la station eux-mêmes qui s'attendaient plutôt à un rapport de 1 à 5, et qui piaffent de se lancer dans l'aventure, grandeur nature. Pourquoi, disent-ils, attendre plus longtemps ? La loi de 1982 sur l'audiovisuel n'a-t-elle pas déverrouillé suffisamment de portes pour susciter d'ici peu un réel « appel d'images » et stimuler les fabricants de programmes ?

MM. Jacques Abergel, le directeur général d'Europe 1, et Philippe Gildas, le directeur de l'antenne, se sont montrés résolus : « *Europe 1 sera désormais présente sur le front de la télévision. Soit en fournissant ponctuellement des programmes aux chaînes qui le souhaiteraient (TF 1, Antenne 2, FR 3, Canal Plus...), soit en investissant le secteur du câble par l'intermédiaire de Télé Monte-Carlo dont nous détenons 60 % du capital, ou sur un canal propre dont la station aurait la maîtrise.* »

Les jalons sont posés (ne parle-t-on pas déjà du câble parisien dès le printemps 1985 ?), les opérations de co-production avec les chaînes largement amorcées (une émission sur le cinéma pour FR 3, un feuilleton pour A 2...). Mais l'essentiel est ailleurs : vingt-cinq ans après avoir révolutionné la radio, Europe 1, en affichant sa capacité à casser les prix, lance une petite bombe à retardement dans le camp de la télévision publique.

ANNICK COJEAN.

Michel Drucker : *ce que je rêvais de faire depuis vingt ans*

« *Ce studio de télévision, doté d'un matériel vidéo léger et ultra-moderne, était bien plus qu'un simple souhait : j'en avais fait une des conditions essentielles à mon entrée sur Europe 1 comme conseiller pour la diversification du groupe,* nous a déclaré Michel Drucker. *Et ce que j'avais demandé en vain pendant cinq années consécutives aux responsables de R.T.L. pour filmer mon émission quotidienne d'alors (« la Grande Parade »), je l'ai obtenu ici en quelques minutes. Avec un enthousiasme et un dynamisme formidables l'équipe de direction d'Europe 1 m'a tout de suite fait confiance et laissé carte blanche, la structure de la maison permettant, il est vrai, de réagir avec infiniment plus de souplesse qu'à R.T.L.*

« *Nous avons travaillé sur la préparation de ce studio tout l'été, vingt heures par jour, afin qu'il fût prêt, début septembre, et que le défi pût être lancé. Car studio 1, tel qu'il nous apparaît jour après jour sur le petit écran représente bel et bien un défi : c'est l'introduction à la télévision de ce que les Anglo-Saxons qualifient de « talk-show ». Une émission publique gaie et spontanée, qui aborde aussi bien la chanson, le cinéma, le livre que l'information ou même le jeu. Un ton décontracté et totalement libre comme seul peut l'être aujourd'hui celui de la radio grand public. Un genre et un style encore inconnus à la télévision française, mais un exercice qui exige des années d'expérience et demande à l'animateur de se montrer à la fois éclectique et caméléon...*

« *Au fond, Studio 1 est un peu la synthèse de tout ce que je rêvais de faire depuis vingt ans. Assurément pour moi un tournant de carrière, et puis une date dans l'histoire de la radio.* »

A. Co.

L'ACCÈS A LA TÉLÉVISION DU SECTEUR PRIVÉ

Le secrétariat d'Etat interdit une série d'émissions de l'Association française des banques

En demandant à la direction de FR 3 de suspendre, jeudi 5 janvier, l'émission « Comptes sur table », « sponsorisée » par l'Association française des banques (A.F.B.), le secrétariat d'Etat aux techniques de la communication a voulu éviter un précédent jugé opportun. Le nouveau cadre judiciaire qu'offrira la Régie française des espaces (R.F.E.) – qui devrait autoriser le secteur privé à accéder à la télévision aux heures inoccupées par le service public – devrait en effet être connu dans moins d'un mois.

FR 3 avait conclu un contrat « d'achat de droits-commandes » avec l'A.F.B. pour une série de douze émissions d'information économique, dont les modalités l'apparentaient plus au mécénat qu'à une relation commerciale classique avec le privé. D'une valeur estimée à 100 000 F chacune, ces séquences entièrement produites par l'Association française des banques devaient être achetées pour un franc symbolique par la chaîne. Cinq émissions auraient déjà ainsi été réalisées au total.

Dans un communiqué, le secrétariat d'Etat rappelle que le dispositif juridique actuel ne permet pas ce type de collaboration avec le privé, comme différents courriers adressés précédemment aux présidents des chaînes le précisaient déjà. Si on reconnaît un « dérapage » à FR 3, on l'explique en partie par les difficultés financières que rencontrent les directions des stations régionales pour assumer la nouvelle tranche de programmation locale, qui n'a fait l'objet d'aucune affectation budgétaire particulière.

Principale victime de cet incident, l'A.F.B. a saisi la Haute-Autorité de la communication audiovisuelle. Il serait cependant difficile à cette dernière de se prononcer avant que le dispositif accompagnant la régie des espaces ne soit connu. Or le gouvernement entend discerner les différentes catégories d'émissions possibles qui pourrait exister entre les deux extrémités que constituent la publicité de marques et des émissions de services publics existant déjà. Il y aurait celles à destination de certains publics, sans promotion commerciale, celles ne concernant que les membres d'une même raison sociale et qui devront être codées, celles d'intérêt général susceptibles de concerner un public indéterminé, celles qui seraient sponsorisées, et celles qui ne le seraient pas... Autant de genres qui feraient l'objet d'un traitement différent ; les émissions sponsorisées devant être réservée à Canal-Plus, la future quatrième chaîne.

R.F.E. serait un groupement d'intérêt économique constitué par les quatre chaînes et T.D.F. ; elle serait bénéficiaire d'une concession de service public. Une commission examinerait les émissions candidates, déterminerait leur nature et attribuerait les espaces de façon équilibrée entre les demandes exprimées et les chaînes.

● *Le quatrième salon Intergraphic* aura lieu au Palais des congrès de la Porte Maillot, à Paris, du 18 au 20 janvier. Il réunira plus de 130 exposants. Jeudi 19 janvier, à 18 heures, une table ronde sera organisée sur le thème « Les industries graphiques face à l'évolution des techniques de pointe » : débat animé par Michel Garibal, journaliste à France-Inter.

M. JEAN MAMERT QUITTE LA DIRECTION DE « FRANCE-SOIR »

M. Jean Mamert, directeur délégué de *France-Soir* depuis mai 1983, a décidé d'abandonner ses fonctions et de quitter le journal. Interrogé à ce sujet, mardi 10 janvier, M. Mamert a fait état « *d'un désaccord profond avec M. Robert Hersant sur l'avenir, la gestion et le fonctionnement de « France-Soir »*. Lorsqu'il avait été chargé par M. Hersant d'établir une expertise sur la situation de ce quotidien, en décembre 1982, on pensait que M. Mamert préparait la voie au rachat de *France-Soir* par un groupe d'intérêts financier. L'affaire ayant tourné court, M. Mamert se voyait cependant nommé directeur délégué du quotidien en mai 1983.

Maître des requêtes au Conseil d'Etat, M. Jean Mamert avait été auparavant membre de l'équipe directoriale du groupe Michelin, puis directeur général et vice-président des Editions mondiales (*Télé-poche, Nous deux, Intimité*), de janvier 1978 à avril 1980.

VU

Cadence black

Combien de temps aura-t-il fallu à la télévision pour reconnaître le phénomène, la vague, bref l'existence des musiques africaines qui bouleversent le monde et qui attirent de plus en plus de jeunes ici en France, jusqu'à l'engouement ? Akendengue, Toure Kounda, Manu Dibango, Francis Bebey, Alafia, Aminata Fall, Apartheid not, Prosper Nkouri, Bonga, Samy Ateba... quelle surprise de voir mardi après-midi dans « Cadence africaine » ce que le Tout-Paris compte de musiciens africains importants. Documents filmés (concerts) et plateau en direct, près de deux heures d'émissions : une « première ». Surprise renforcée : c'est un Camerounais, un black, un immigré comme on dit dans le vocabulaire social, qui la présente et qui en a la charge, Mal Njam.

Ce jeune homme doux(parfois distrait) qui a plutôt l'air d'un étudiant tranquille, n'est pas un débutant dans les médias. C'est lui qui anime régulièrement l'émission « Schubbah » sur Radio-Gilda (une radio privée parisienne). C'est lui qui a créé le magazine Bwana, dont il est à la fois rédacteur en chef et éditorialiste. Michèle Benayoun lui a confié, dans le cadre des « Forums du mardi », cette nouvelle série qu'on retrouvera en principe un mardi sur cinq.

La musique au village et les problèmes des nouvelles générations, les chorales, la question du rythme et des langues, la diversité des instruments, le mouvement vers la musique noire et le barrage des circuits de distribution... Assis, un peu compassés, dans de vastes fauteuils en cuir fauve, les musiciens invités ont évoqué tout cela – qui était très intéressant –, avec un ton un peu trop poli, qui manquait de cette expansivité, de cette exubérance qu'on retrouve habituellement dans les concerts (et dans la séquence finale avec Kania dans le métro).

Dommage, « Cadence africaine » sait éviter et le show biz et le misérabilisme. On attend la suivante. Mais Mal Njam pense déjà à un autre projet, plus ambitieux et plus élaboré, dit-il, sur les cultures qui composent la société française aujourd'hui. Des Bretons aux Marocains, des Maliens aux Espagnols. Pas si tranquille, Mal Njam !

CATHERINE HUMBLOT.

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 11 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Feuilleton : Dallas.
Ellie prend la décision de déclarer la mort de Jock. Ses dernières volontés seraient de nature à miner le clan Ewing.
21 h 30 Saga.
Magazine scientifique de M. Treguer.
Des homards au Japon : le petit journal de Paul Caro ; Bébé-greffe.
22 h 25 Patinage artistique
Championnats d'Europe à Budapest.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : les Cinq dernières minutes.
Meurtre sans pourboire. Réal. J. Chapot. Avec J. Chapo, J. Debary, M. Eyraud...
Un meurtre, des témoignages contradictoires. Le commissaire Cabrol s'en charge.
22 h 10 Magazine : les jours de notre vie.
La neurochirurgie vasculaire.
Les hémorragies, les malformations congénitales. A l'hôpital Lariboisière avec les professeurs R. Houdart, J. Cophignon, et les docteurs B. George, C. Thurel...
23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Variétés : Cadence 3.
De Guy Lux et L. Milcic.
Avec le Grand Orchestre du Splendid, le Golden Gate Quartet, Daniel Guichard, Marie-Paule Belle...
21 h 50 Journal.
22 h 10 Feuilleton : Exil.
D'après L. Feuchtwanger, réal. E. Günther; avec K. Löwitsch, L. Martini, V. Glowna...
Deuxième épisode d'un feuilleton sur la résistance allemande à Paris en 1935. Une mauvaise adaptation du roman de Lion Feuchtwanger.
23 h Sport : Basket-ball.
Coupe d'Europe des clubs champions : Limoges C.S.P.-Barcelone.
23 h 40 Prélude à la nuit.
Les Adieux, d'H. Wolf : *l'Enfant de la muse*, de Schubert, par H. Prey.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Dessin animé : Du plomb dans la neige.
17 h 15 Dessins animés : Belle et Sébastien ; Huckleberry Finn et Tom Sayer.
18 h 5 Carrefour de l'Outre-Mer.
18 h 30 Vie régionale.
18 h 55 Dessin animé : Les Misérables.
19 h Informations.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Feuilleton : Fortune.
19 h 50 Vingt mille lieues sous les mers.
Truquage vidéo d'après l'œuvre de Jules Verne.

FRANCE-CULTURE

20 h Cecil Taylor : Avec C. Taylor, S. Lacy, A. Silva.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : *Requiem* de Verdi, par l'Orchestre national de France et les chœurs de Radio-France, dir. R. Muti, chef des chœurs, J. Jouineau, sol. A. Tomowa-Sintow, soprano, A. Miltcheva, mezzo, V. Lucchetti, ténor, S. Estes, basse.
22 h 30 Fréquence de nuit : Feuilleton Lili Kraus ; à 23 h 10, Musiques de nuit.

Jeudi 12 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Objectif santé.
13 h 55 Feuilleton : Jo Gaillard.
14 h 45 Royal Command Circus.
15 h 30 Quarté, à Cagnes-sur-Mer.
16 h 30 Portrait d'écrivain. Victor Hugo en exil.
17 h Documentaire : Le château de Compiègne.
18 h Le neveu d'Amérique.
18 h 15 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 heures moins 5.
19 h Météo.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : Les petits drôles.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : La chambre des dames.
D'après J. Bourin, réal. Y. Andréi ; avec M. Vlady, H. Virlojeux.
Quatrième épisode d'une saga médiévale coquine avec Marina Vlady, mère comblée et femme inassouvie.
21 h 35 L'Enjeu.
Magazine économique et social de F. de Closets, E. de la Taille et A. Weiller.
Au sommaire : la France, championne du téléphone ; Renault : le pari du haut de gamme ; Ardoises : le match France-Espagne...
22 h 50 Concert : Bach.
Avec l'Orchestre de Chambéry et de la Savoie, dir. C. Gibault, sol. Y. Menuhin et M. Bourgue.
23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
13 h 35 Les amours romantiques.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
14 h 55 Film : Certaines nouvelles.
Film français de J. Davila (1979), avec M. Presle, B. Lafont, G. Lartigau, C. Cellier, F. de Pasquale, R. Hanin.
En juillet 61, au bord de la mer, du côté d'Oran, un jeune homme passe les vacances avec sa mère et son beau-père, enseignants, français d'Algérie, et un groupe d'amis. L'atmosphère parfaitement restituée d'un temps suspendu au moment où se produisent des événements historiques décisifs. Un premier long métrage d'auteur, prix Jean Vigo.
16 h 30 Magazine : Un temps pour tout.
Le cirque.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Marco Polo.
De D. Butler, V. Labella et G. Montaldo.
Cinquième épisode. Marco Polo rencontre Kubilai Khan, l'empereur le plus puissant du monde. Le héros s'entretient des affaires de ce monde avec Khan.
21 h 35 Musiques au cœur.
D'E. Ruggieri et P. Camus.
Le pianiste Arthur Rubinstein ou l'art d'interpréter sa vie.
22 h 50 Patinage artistique.
Championnat d'Europe, à Budapest.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : L'inspecteur Gadget.
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 Ciné-passion.
De M.-C. Barrault.
20 h 40 Film : Loulou.
Film français de M. Pialat (1980), avec I. Huppert, G. Depardieu, G. Marchand, H. Balsan, B. Tronszyk, C. Boucher, J. Dufranne.
Une jeune bourgeoise s'éprend d'un loubard rencontré dans un bal. Elle croit trouver, avec lui, la liberté, mais il ne la comprend pas plus que son mari. Sur fond de crise et de désarroi social, la chronique d'une passion sexuelle et d'une jalousie obsessionnelle. La vie telle qu'elle est, recréée par une mise en scène géniale, et trois interprètes remodelés par Pialat.
22 h 20 Journal.
22 h 40 Prélude à la nuit.
« Sonate pour piano et flûte », de F. Poulenc, par P. Barbizet, piano, et J.-P. Rampal, flûte.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Dessin animé : Du plomb dans la neige.
17 h 10 Mais qu'est-ce qui fait courir la marquise ?
17 h 25 Monsieur l'ordinateur.
17 h 35 Rocking chair.
18 h 5 Comptes sur table.
Comment placer son argent.
18 h 30 *Paris impromptu.*
Une production de la vidéothèque de Paris.
18 h 55 Dessin animé : Les Misérables.
19 h Informations.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Feuilleton : Fortune.
19 h 50 Vingt mille lieues sous les mers.
Truquage vidéo d'après l'œuvre de Jules Verne.

FRANCE-CULTURE

7 h 2 Matinales.
8 h Les chemins de la connaissance : Lire et relire Robert Musil ; à 8 h 32, Les métamorphoses de l'espace ; 8 h 50, Le pont du Nord.
9 h 7 Matinée de la littérature.
10 h 45 Les jeunes entrepreneurs.
11 h 2 Musique : Libre-parcours variétés (et à 13 h 30 et 17 h 32).
12 h 5 Agora.
12 h 45 Panorama.
14 h Sons.
14 h 5 Un livre, des voix : « Un printemps froid », de D. Sallenave.
14 h 47 Les après-midi de France-Culture : à Strasbourg ; à 15 h 20, Enquête : la responsabilité ; à 17 h, Raison d'être.
18 h 30 Feuilleton : les Ethiopiques.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Les progrès de la biologie et de la médecine : Le cancer aujourd'hui.
20 h « Miroitements », de Pierre Boulle. Réal. J.W. Garret ; avec M. Bouquet, J. Topart...
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

0 h à 6 h Fréquence de nuit : Albeniz, Berg, Beethoven ; à 2 h 25, Concert : œuvres de Haydn, Tisné, Beethoven, par le Quatuor Via Nova.
6 h 2 Musiques du matin : œuvres de Lalo, Liszt, Tchaikovski.
7 h 10 Concert : Vivaldi par le Nouvel Orchestre philharmonique.
7 h 45 Le journal de musique.
8 h 12 Magazine.
9 h 2 L'oreille en colimaçon.
9 h 20 Le matin des musiciens – 50e anniversaire de l'Orchestre national : œuvres de Schumann, Hindemith, Franck, Bartok, Villa-Lobos.
12 h Le royaume de la musique.
12 h 35 Jazz.
13 h Concours international de guitare.
13 h 30 Poissons d'or.
14 h 4 Musique légère.
14 h 30 D'une oreille l'autre : œuvres de Liszt, Poulenc, Bartok, Telemann, Rachmaninov, Bach.
17 h 5 Repères contemporains : œuvres de C. Lefebvre.
18 h Imprévu.
19 h 5 Concert : Jazz (en Suisse).
20 h Jazz : Le bloc-notes.
20 h 30 Concert – 50e anniversaire de l'Orchestre national : *Roméo et Juliette*, de Berlioz, par l'Orchestre national, dir. C. Münch, et les chœurs de la R.T.F., dir. Y. Gouverné.
22 h 30 Fréquence de nuit : Feuilleton : Lili Kraus ; à 23 h 10, Musiques de nuit.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 12 JANVIER

– *M. René Monory*, ancien ministre, sénateur, président du conseil général de la Vienne, est l'invité de l'émission « Inter-Matin », sur France-Inter, à 7 h 40.

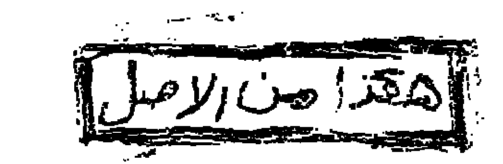
A la Comédie-Française

Mort de Georges Audoubert

Le comédien Georges Audoubert, pensionnaire de la Comédie-Française, est mort à Paris le 10 janvier. Il était âgé de soixante-deux ans.

Au Français, où il était pensionnaire depuis 1972, Georges Audoubert a été Géronte dans *les Fourberies de Scapin*, M. Purgon, dans *le Malade imaginaire*. On l'a vu également dans des pièces de Labiche et de Giraudoux. Auparavant, il avait joué au T.N.P. (notamment dans *Peer Gynt*), et au sein de la compagnie Renaud-Barrault, il avait participé aux spectacles consacrés à Rabelais et à Jarry.

● *Deux nouveaux pensionnaires.* – La Comédie-Française vient d'engager deux pensionnaires : Michel Vitold (né en 1915) et Gérard Chaillou (né en 1946). Le premier interprétera le rôle d'Auguste dans *Cinna*, à partir du 10 mars ; le second jouera dans *Est-il bon, est-il méchant ?* de Diderot, à partir du 4 février.



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47.00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14.00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36.00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

DIRECTEUR GÉNÉRAL FONDERIES

Rattachées à **Éclair Prestil Industries**, nos usines de fonderie (Région Parisienne et Haute-Normandie) fabriquent des pièces de précision en zamak. Autonomes sur le plan de la gestion, du marketing et de la technique (conception et fabrication de moules et de pièces, développement, traitement de surfaces...), elles bénéficient de l'appui du groupe.

Nous confierons ce poste à un candidat pouvant assurer pleinement la direction et la gestion de ces deux établissements (CA : 45 MF, effectif : 300). Le développement des ventes par la recherche de nouvelles applications est un objectif prioritaire. Des moyens importants sont disponibles pour cette activité et son expansion.

Nous étudierons avec un intérêt particulier les candidatures **d'ingénieurs Grandes Écoles** (Centrale...). Celles-ci seront traitées avec la plus grande discrétion.

Merci d'envoyer C.V. complet à :
Direction des Relations Humaines, Éclair Prestil Industries.
95, boulevard Charles-de-Gaulle, 76140 Petit Quevilly.

DIRECTEUR GENERAL

Une société exploitant des produits touristiques et de loisirs recherche un directeur général qui devra assumer l'ensemble des responsabilités inhérentes à sa fonction: marketing, administration, gestion et finances.

Placé sous l'autorité du Président de la société, il devra gérer d'importants projets de développement dont la réalisation s'étendra sur plusieurs années.

Ce poste de haut niveau sera confié à un cadre supérieur confirmé, de formation H.E.C. ou similaire, ayant déjà occupé une fonction de direction.

Le poste est situé dans une agréable ville de Haute-Savoie. La société a une antenne à Paris.

Si vous estimez avoir le profil correspondant à ce poste, transmettez votre dossier de candidature (C.V. avec photo et indiquez votre rémunération actuelle) qui sera examiné avec toute la discrétion souhaitable, sous la référence: PR-1282 à:

ROLAND DERKUM CONSEILS
48 rue de Margnolles
69642 Caluire cedex



emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES
recherche un

Ingénieur assurance produit

en fiabilité, assurance de qualité.
Formation Grande Ecole, branche électronique ou techniques aérospatiales.
Possédant une expérience professionnelle d'au moins 5 ans, si possible dans le secteur spatial.
Anglais courant exigé. Allemand apprécié.
Le candidat retenu sera affecté à MUNICH (RFA) au sein de l'équipe PROJET TV SAT-TDF1, puis rejoindra fin 85 le Centre Spatial de Toulouse.

Adresser CV détaillé et prétentions à la Division du Personnel C.N.E.S.
18 avenue Edouard Belin 31055 Toulouse Cédex.

media-system

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.



emplois régionaux

Chef de service ordonnancement et logistique

Participer au démarrage et à l'animation d'une unité de production moderne.

UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS DE TOUT PREMIER PLAN démarre sur le marché très porteur et en collaboration avec de grands pays étrangers, la réalisation en grande série de produits grand public impliquant la mise en œuvre de techniques sophistiquées (mécanique de haute précision et électronique). Pour compléter une équipe jeune et performante chargée de cette mission, un poste intéressant et évolutif est offert à un **Chef de Service Ordonnancement et Logistique.**

Il s'agit de mettre en place et d'animer la gestion de production (approvisionnement, ordonnancement, lancement, gestion des stocks, magasins) en redéfinissant les procédures existantes et en développant la mise en œuvre de la micro-informatique.
Ce poste conviendrait à un candidat diplômé d'une grande école (ingénieur en gestion) ayant 3 ou 4 ans d'expérience en gestion de production dans le domaine de fabrication de grande série.
Connaissance de l'anglais nécessaire.
Ce poste implique des qualités de créativité et d'organisation ainsi qu'un sens marqué du travail en équipe. Il est évolutif.
Poste : ville Bourgogne.

Écrire sous référ. OE 197 AM

Membre de Syntec

etap
4, rue Massenet 75016 Paris

Vente d'équipements aux collectivités locales (matériels pour la collecte et le traitement des déchets) un fabricant français connu recherche

AGENTS TECHNICO-COMMERCIAUX

pour des grands secteurs dans le Nord, l'Est, le Centre et la Normandie. Activité convenant à jeunes gens, parfaite éducation et solide instruction, capables d'évoluer avec aisance dans les milieux municipaux.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions s/réf. 917 à :

STRABOT
136, av. Charles-de-Gaulle
92522 NEUILLY-S-SEINE.

Sté d'affichage, recherche pour la province, un

INSPECTEUR GÉNÉRAL

Expérience répartition, réseau d'affichage et commercial.
Env. C.V. sous nº 043.617 M,
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cie NAVIGATION MARSEILLE CENTRE
recherche urgent

ASSISTANT(E) TECHNIQUE D'INGÉNIEUR

2 ou 3 ans d'exp. souhaitée. Poste sédentaire.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à SURF, B.P. 48, 13262 Marseille Cedex 07.

NICE Ecole de français pour adultes étrangers recherche

PROFESSEUR

exp. pratique V.I.F. et D.V.V. exigée, parlant bien anglais, plein temps, poste permanent.
Ecrire sous le nº 43.797 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Sté d'entreprise Comptabilité Bourgogne, recrute

ASSIST. PRINCIPAL (CHEF DE MISSION)

Ecrire avec C.V. et photo sous le nº T 043.805 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

VILLE DE LAON
(AISNE) 30.000 habitants

recrute D'URGENCE

UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

Salon conditions statutaires Exp. communale indispensable.

Adresser une demande manusc. et C.V. avec photo à :
M. le Maire - Hôtel de Ville
02011 LAON CEDEX
Renseig. auprès du Secrétaire Général. *Tél. (23) 23-22-05.*

Association de Tourisme, recherche pour saison hiver 83-84 :

ANIMATEURS

Soirées + activités ski. Expér. *en animation indispensable.* Envoyez C.V. + photo à

OCCAJ
ANIMATION
95, rue d'Amsterdam
75008 PARIS.
Tél. : 526-21-21.



Souhaite une bonne année 1984 à la communication pour l'emploi.

OFFRES D'EMPLOIS

SEMI-CONDUCTEURS — **PARIS**

DES ÉTUDES... AU MARKETING PRODUIT

Nous sommes l'un des principaux fabricants européens de semi-conducteurs. Pour mieux faire face à la compétition mondiale, nous cherchons des

product marketing engineers

Ils viennent renforcer la nouvelle équipe marketing d'une de nos divisions ; ils sont responsables, pour une gamme de produits, en France et à l'export, de la pénétration de leurs produits sur le marché et de leur rentabilité.

Ils réalisent des études prospectives, définissent une stratégie commerciale, conseillent les forces de vente dans l'attaque du marché, etc.

Nous souhaitons rencontrer des ingénieurs diplômés en électronique et électrotechnique, français ou étrangers, ayant travaillé pendant 3 à 4 ans dans un laboratoire d'études et d'applications de composants actifs. L'anglais parlé couramment est indispensable. Une bonne compréhension du français est souhaitable.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature à Jeanne FAIVRE d'ARCIER, sous la réf. 328 LM.

jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach. 75017 paris

membre de syntec

HAVAS CONTACT

Recherchons

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

pour aciérie électrique et laminoir

Fonction :
Conduite du service entretien
Compétence exigée :
Courants forts, contrôles et automatismes.
Situation d'avenir
Poste à pourvoir en région parisienne.

Répondre par écrit avec C.V. sous nº T 043.883 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ RÉGION SUD DE PARIS

recherche

UN RESPONSABLE DU S.A.V.
RÉGION PARIS

PROFIL : responsable devant la Direction Générale de l'organisation et de la gestion d'un atelier de 8 personnes

Le candidat devra être un technicien confirmé en hydraulique et en électricité et devra pouvoir justifier d'une expérience de direction d'un service d'après-vente dans le domaine de matériel de travaux publics.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions sous référence 1.262 à :
SIETAM
42/48, avenue du Pt-Kennedy
91170 VIRY-CHATILLON.

Cherche

SURVEILLANT D'INTERNAT

pour COLLÈGE DE JUILLY
Tél. : 436-23-85.

Le Centre d'Informations Financières organise un stage pour recruter des CONSEILLERS COMMERCIAUX (H.F.)

- Bonne présent., goût des contacts à haut niveau, *sens des responsabilités.*
- Formation assurée, rémunération motivante, *possibilités de promotion.*

Tél. : 500-24-03, p. 42.

Société expertise comptable et commissariat aux comptes *recherche*

ASSISTANTS ou STAGIAIRES

Expérience cabinet souhaitée. Ecrire avec C.V., prét. SODIP, 60, rue du Rendez-Vous, 12ᵉ.

BANQUE PRIVÉE

(rattachée à un important groupe bancaire)
recherche
pour son siège, Centre de PARIS

CADRE COMMERCIAL

pour exploiter et développer, sous l'autorité du Directeur de l'Exploitation, une clientèle d'entrepr. de toute dimension.
PROFIL :
- *niveau* Classe V (poste évolutif) ;
- 30 ans environ ;
- *expérience* de 1 à 2 ans dans fonction similaire ;
- diplômes d'études supérieures ou techniques ;
- anglais commercial.

Ecrire avec C.V. s/nº 7342
le Monde Pub., service
ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Recherchons

CADRE COMPTABLE

B.T.S. comptabilité ou équivalent (Débutant accepté)

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo + prét. à :
S.A. PONS et Cie
Fruileg 277-94592 RUNGIS Cedex.

OFFRES D'EMPLOIS

Banque Internationale

recherche un

Exploitant Confirmé C1.VII

Bilingue Anglais pour développer le Fonds de Commerce de son Agence Londonienne. Après 4 ans de séjour au Royaume-Uni, possibilité de retour au Siège (PARIS) ou choix d'autres affectations à l'Etranger. Nombreux avantages liés à l'expatriation. Plan de carrière personnalisé.

Adresser C.V. détaillé sous réf. 2544/JR à :
Monsieur CHASSERY
110, rue du Colonel-Fabien
92160 ANTONY

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES recherche pour LOGICIELS DE BASE OU D'APPLICATIONS

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES UNIVERSITAIRES

Ecrire ou téléphoner au :
78-80, avenue Gallieni
Tour Gallieni 1
93174 BAGNOLET CEDEX
360-13-54/55/56.

Ch. professeur de gestion financière pour 2 h. par semaine. *Téléphone : 793-70-11.*

POUR APPLICATIONS EN

CALCULS DES STRUCTURES

- Statistique, dynamique, thermique ;
- *Domaines : nucléaire, défense, aérospatiale ;*
- Travaux classiques et *avancés.*

Société de Services recherche

INGÉNIEURS EXPÉRIMENTÉS

- Au moins 2 ans d'expérience industrielle ;
- Grande Ecole ;
- Si possible connaissance codes A.S.M.E. ou R.C.C.M. ;
- Lieu de travail : banlieue Sud de Paris.

Téléph. : 687-25-72 (p. 139) pour informations réciproques complémentaires.

BUREAU DE COURTAGE INTERNATIONAL PRODUITS AGRICOLES recherche

JEUNE TRADER

Ayant première exp. dans marché des huiles et oléagineux. Anglais indispensable.

Envoyer C.V. et prétentions sous le nº T 043.892 M.
REGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Agence de Publicité Paris

recherche

RESPONSABLE RECOUVREMENT

(H. ou F.)
Sachant allier diplomatie et fermeté, il ou elle saura utiliser la technique du téléphone et devra se déplacer dans toute la France. Contrat à durée déterminée de 6 mois.
Disponibilité immédiate.
Tél. pour R.V. à Fabienne Simonin au 539-22-60.

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE - 8ᵉ recherche

COLLABORATEUR

Niveau D.E.C.S.
Exp. cabinet indispensable
Téléphone : 265-40-06.

Organisme recherche pour banlieue Sud

PROFESSEUR DE FRANÇAIS

langues étrangères.
Téléphone : 296-14-24.

secrétaires

Pour S. & M. rég. Guignes recherchons
SECRÉTAIRE DIRECTION
Hautement qualifiée et expérimentée. Sténodactylo, anglais écrit, parlé indispensables. Allemand souhaité.
Salaire en conséquence.
Env. C.V. sous nº 663 HAVAS 77007 MELUN Cedex.

représentation offres

Société de transit et TRANSPORTS AÉRIENS

ROISSY

cherche

AGENT COMMERCIAL

portefeuille clientèle souhaitée. Ecrire avec C.V. et prétentions s/nº 7.359 AMEP PA, 37, rue du Général-Foy 75008 PARIS.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois *stables, bien rémunérés* à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE-CARRIÈRES (C 16) B.P. 402.09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291.09 PARIS.

travail à domicile

J.F., 27 ans, excellente dactylo, *très bonnes réf.,* tape ts documents littéraires ou scient., thèses, romans, délais respectés. *travail impeccable.* Tél. : 358-79-37.

Tape rapidement ts documents manuscrits (thèses, *devis,* romans, scénarios, etc.) en français, *anglais, allemand.* Tél. : 348-18-18.

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La ligne/col.*	La ligne/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

L'immobilier

appartements ventes

2e arrdt

OPÉRA
2 p., cuis., bains, W.-C. à rénover. 330 000 F - 526-99-04.

3e arrdt

MARAIS
Studio rénové, cuis., équipée, s. de bains, poutres, calme, charme, 2e ét. Px intéressant. 20, rue Charlot, jeudi, vendredi, 14 h 30/17 h.

4e arrdt

CŒUR MARAIS
Dans GD HOTEL PARTIC. Nombreuses surfaces à rénover. Téléphone : 236-63-62.

5e arrdt

RUE SAINT-JACQUES
Imm. pierre de taille, asc., beau 3 pièces, entrée, cuisine, bains. A saisir - Tel. : 634-13-18.

VAL DE GRACE - 327-82-40 en cours rénovation 2 pièces tout confort. Prix 570 000 F Tél. : 828-72-71 (soir).

Rue LHOMOND, p. de taille, tt cft. Magnifique studio, 29 m² plein ciel, balc. sud. Vue. 250.000 F. 535-86-37.

SUR DOME SORBONNE CHARMANT DUPLEX, 2 chbres. Parfait état. 5e ét., sans ascenseur. 1.180.000 F. DORESSAY, 824-93-33.

ST-GERMAIN CLUNY Soleil
JARDIN D'HIVER
110 m² travaux. 354-95-10.

6e arrdt

6e STUDIO 35 m²
environ tt cft s/pl. jeudi 15 à 18 h. 49, RUE BONAPARTE. TREVAL - 277-62-23.

DUPLEX - 2 PIÈCES
RÉNOVATION de PRESTIGE ce jour et demain 14-17 h. : 24, place St-André-Arts.

VAVIN - 327-82-40
3 pièces, étage élevé, asc. 840 000 F - 828-72-71 (soir).

8e arrdt

PLACE des SAUSSAIES
Elégant 5 pièces + service cuis. équipée, soleil, ascenseur. Prix 2 100 000 F - 563-41-11.

9e arrdt

RICHELIEU-DROUOT
GD STUDIO, cuis., bains, poutres, refait neuf. Imm. bourgeois. 250 000 - 526-99-04.

10e arrdt

PRÈS QUAI VALMY
gd studio, cuis., bains, W.-C., s. jard. imm. réc., park. 350 000 VERNEL - 526-01-50.

11e arrdt

OBERKAMPF
3e ét., appt 2 p., entrée, cuis., 30 m². 172 000 F à débattre + chbre indépendante 15 m² Prix 70 000 F - 557-70-08.

12e arrdt

XIIe 450 m² LIBRES
(petit immeuble gd standing) divisibles, possibilité viager. VERNEL - 526-01-50.

GARE LYON 5/6 P.
180 m² dans petit hôtel part. stand. except. 1 850 000 F. VENEL - 526-01-50.

14e arrdt

CHARMANTE MAISON
5 p. + Jard. et s/verdure. CALME - SOLEIL. 320-73-37.

15e arrdt

Mo BALARD. Imm. pierre de t., liv. + chambre, cuis., bains, chauffage central. A rafraîchir URGENT - Tél. : 634-13-18.

STUDIO STANDING
Ds IMM. récent, tt cft. Prox. Mo, Bonne expo. 290.000 F. PARIMMO. 554-70-72.

17e arrdt

65, AVENUE NIEL
Gd stand., très beau 220 m² + serv. Prof. libér. 1.800.000. Tél. : 605-10-08.

SQUARE DES BATIGNOLLES
Programme neuf de qualité 23 appart. Livraison 2-84 s/pl. ts les jours y compris dimanche 14/18 h - Tél. : 226-26-60. 67, pl. Dr-Félix-Lobligeois.

18e arrdt

SUPERBE 2 P.
CŒUR DE LA BUTTE
Caractère, poutres apparentes, marbre. Prix : 350.000 F. Immo Marcadet - 252-01-82.

RUE ORDENER. 2 pièces, tt confort. Prix : 215.000 F. Immo Marcadet - 252-01-82.

VOUS VENDEZ ! Tél. : 252-01-82.

20e arrdt

Mo GAMBETTA
grand 2 pièces, avec terrasse, imm. standing. Prix 360 000 F
LERMS - 355-58-88

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY
Part. vend à part. coquet appt 2 pièces, 45 m², immeuble très bon standing, 480 000 F. Tél. : 757-06-40 et 354-44-48.

Particulier vend studio (F 1) 38 m² - balcon Sud dans résidence standing 5 minutes à pied Mo Robinson, libre immédiatement. Téléphone : 630-31-45.

CLAMART PRÈS BOIS RÉC. 4/5 P. 540.000 F. Matin 655-61-69.

BOULOGNE
PRÈS BOIS ET MÉTRO
100 m²
A AMÉNAGER
PRIX 565.000 F
ÉTUDE BOSQUET - 705-06-76.

94 Val-de-Marne

Vincennes. RER, ds imm. rénové, duplex 5/6 p., de caractère, 135 m², dont séjour 50 m², s. de bs, 2 w.-c., expo est-ouest, charges modérées, chauff. individuel, 286-20-60 ou 286-27-66.

BRY-SUR-MARNE, bords de Marne, part. vds 85 m² + cellier 9 m² + gar., vue panor. sans vis-à-vis, clair. Px : 650.000 F. Tél. : 882-18.77.

Province

SUPER GRAND-BORNAND
Au pied des pistes
Particulier vend appt 3 chambres, séjour, s. de bns. W.-C. Tél. (16) 50 27-00-89 (h. repas).

appartements achats

AGENCE DE L'ÉTOILE
DÉPARTEMENT INTERNATIONAL rech. habitations de stand. DU PIED-A-TERRE A L'HOTEL PARTICULIER
380-26-08 - 267-06-05.

« MALESHERBES 73 » 522-05-96 rech. pour clients appart. 80 à 120 m² 7e, 8e, 9e, 16e, 17e.

JE RECHERCHE
A LA DEMANDE DE CLIENTS SÉRIEUX ET SOLVABLES
Appartements et Maisons bien placés dans Paris classique ou original
ESTIMATION GRATUITE PRÉALABLE A TOUTE VENTE
SERGE KAYSER. 329-60-60.

Recherche 1 à 3 P., Paris, prèf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 873-20-67, même le soir.

locations non meublées offres

Région parisienne

94 JOINVILLE prox. RER. 6 p., gd stand., 130 m². 2 salles de bains, 1 cabinet de toilette. 4.200 F + charges. Tél. après 18 h, 885-39-10.

locations non meublées demandes

Paris

Particulier cherche studio dans Paris, 2 000 F maxi. Corinne PASSINI. Tél. : 535-53-82.

POUR STÉ ÉLECTRONIQUE MONDIALEMENT CONNUE
Rech. appts ttes catégories, Paris, banlieue et villas pour cadres et personnel. TEL. : 504-48-21, poste 18.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill. ttes banl. Loyer garanti 10 000 F - 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction Beaux appart. de standing 4 pièces et plus - 265-11-08.

Agence allemande, rech. STUDIOS et APPTS à Paris en vue location par semaine et plus à clientèle allemande. Tél. : (3) 916-32-19.

hôtels particuliers

16e SUD, agréable maison, R + 4, poss. prof., garage. 6.300.000 F. Matin, 567-47-47.

immeubles

Je recherche URGENT ts immeubles Paris compt. BARBIERI - 553-91-45.

pavillons

A vendre PAVILLON NEUF (1982) sous-sol, total 110 m², hab., sur 450 m² terrain Centre Brie Cte-Robert R.-D.-C. : Cuisine équipée, salle à mang., salon, ch., W.-C. 1er ét. : 3 ch., s. de b., W.-C. Possibilité reprise prêt conv. Prix 690 000 F Tél. : 405-61-87 (après 19 h).

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire
Centre d'information
FNAIM de Paris – Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers
75017 PARIS. T. 227-44-44.

Chelles-Chantereine
Part. vend pavillon sur 600 m² env., 2 chambre, séjour double, s. de bns couleur, w.-c., cuisine équipée, sur sous-sol total, avec bureau, cellier, garage, chauff. centr. gaz. Prix : 560.000 F. Tél. : 020-21-54.

A vendre en CORSE 50 km Nord Ajaccio PAVILLON NEUF, comprenant : séjour, coin cuis., grde chbre, s. de bns, w.-c., terrasse couverte, jardin 60 m², parking, très belle vue sur golf de Péro. Plage sable fin à 500 m. Prix : 260.000 F. Tél. : (27) 46-68-57.

CLAMART 6 P.
105 m² cft 368 m² terrain, gar. Conviendrait prof. lib., calme. 850.000 F. 644-70-00.

villas

Part. vend maison à Chisseaux (I.-et-L.), 1 km château de Chenonceaux, tous commerçants, rez-de-chaussée : 2 gdes pièces, cheminées, cuisine, salle de bains, w.-c., étage : 2 gdes chambres, cabinet de toilette, cave voutée, tout-à-l'égout, chauf. gaz, grand jardin, 5 mn du Cher. Prix : 300 000 F. Téléphone : 16.47.29.91.21.

Région GRASSE sur 6650 m² clos, Villa 5 p., 2 bs, cuis. équip., dépend., tél., chf centr. 1.050.000 F. T. (8) 084-08-97.

immobilier information

ANCIENS NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information
FNAIM de Paris Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS – 227-44-44.

maisons de campagne

Vends maison F6 tout confort; 11 km de Paimpol (Côtes-du-Nord), 4 km de Bréhec, terrain 2.000 m² planté. Tél. : 16 (96) 22-36-21 après 18 h.

propriétés

MOULIN ANCIEN
RÉNOVÉ 45' Paris Sud-Ouest
R.E.R. à 8 KM
300 m² HABITABLES
+ nombreuses dépendances
2 HA de TRÈS BEAU TERRAIN BORDÉ PAR L'ORGE
AFFAIRE TOUT A FAIT EXCEPTIONNELLE
DEMICHELI
873-50-22 et 47-71.

terrains

ST-GELY-DU-SESC
10 km de Montpellier, 20 km mer, à vendre terrain 3.900 m², vue imprenable. Prix 200 F le M2. Ecrire M. Gracia, 10, rue du Pont-de-Bois, 77500 Chelles ou tél. 16 (67) 54-16-54.

viagers

F. CRUZ. 266-19-00
8, RUE DE LA BOÉTIE-8e
Prix rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, PARIS-XIe. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

62.000 + 150. Studio petite pce tt cft, bel imm., occupé. Fme 77 ans, 2e ét. près Mo Lamarck. 266-19-00.

capitaux - propositions commerciales

Société allemande de premier plan

confierait à

UNE PERSONNE OU FIRME hautement qualifiée
(Franchised Distributor)

l'exclusivité de la distribution pour la France d'un produit haut de gamme dans le domaine de la littérature ésotérique. Fourniture du programme complet de gestion et de distribution.

Succès de vente exceptionnels assurés. Apport personnel : 1,5 millions DM env.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez écrire à :

UNH - UNITED HUMAN ORGANISATION

Annemarie Zindl, Röntgenstr. 11
D-8901 Königsbrunn.

Rech. ASSOCIE pour création Sté commerciale industrielle. Ecrire sous no 043.846 M, REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

PRÊTS PERSONNELS
EFITRA (1) 565-79-71.

J. agric. ch. parts de G.F.A. ou SOC CIV. Ferme 10 ha, S.-O. Lég., gr., pl. aróm., pt élev. en biodyn. COUTURIER L Cousse, 37210 Vernon. (47) 52-13-07.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
S.A.R.L. - R.C. - R.M.
Constitution de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
355-17-50.

DOMICILIATION 16e, CHAMPS-ELYSÉES
140 A 340 F PAR MOIS
CIDES – 723-82-10

Domiciliations : 8e-2e.
SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX
Loc. bureau, toutes démarches, pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. 359-77-55.

DOMICILIATION IMM. DANS LE 16e
Inscription. R.C., location de bureaux, télex. 651-29-77 en permanence.

17e NIEL 166 m²
aménagés luxe, 12.500 F/mois + reprise justifiée. 720-97-92.

locaux commerciaux

Ventes

PANTHÉON
Imm. 73. Local commercial en tte ppté, 270 m² environ. PRIX EXCEPTIONNEL à saisir. 634-13-18.

11e Goncourt-Parmentier
1.000 m², 4 NIVEAUX
Imprimerie même locataire depuis 30 ans, loyer 140.000 an révisable janvier 84. Investissement haute sécurité. 1.800.000. 227-93-30.

RÉPUBLIQUE
Local sur cour, 650 m². Prix : 2.500.000 F. Visites s/r.-vs. TREVAL : 277-62-23.

fonds de commerce

Ventes

CASSIS
Dépôt de pains, pâtisseries, proximité plage 20 m. Prix 300.000 F + loyer 1.500 F. Libre à la vente.
LOCATRIM CASSIS
Tél. : 16 (42) 01-81-60.

DEMANDES D'EMPLOIS

Cadre commercial 44 ans, spécialiste vente réussie par revendeur, prescripteur en hôtellerie, restauration collectivité, offre services à société désirant accroître sa part de marché ou s'implanter Sud (Perpignan Menton). Disp. rapidement. Etudie toutes propositions.
Ecrire sous le no T043.864 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Responsable Marketing organisation, développement C.A. France et Export, études de marchés, publicité, rech. poste mi-temps ds société. Paris ou R.E.R. Ecrire sous le no T043.840M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Spécialiste Marketing ch. ÉTUDE ou INTERVENTION PONCTUELLE du 17/1 au 31/1/84. Ecrire sous le no T043.842 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jeune homme, 25 ans, anglais, espagnol, un an en Amérique du Sud, six ans aux Etats-Unis, langage micro ordinateur Basic, géologie pétrolière, connaissances problèmes agriculture, polyester renforcé. Etudie toutes propositions. Ecrire sous no T 043.890 M, REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

ALGÉRIE
Ingénieur français résidant, longue expérience marchés T.P., équipement industriel, bureau liaison, gestion administrative, technique, commerciale humaine, de passage à Paris, étudierait ttes propositions. Téléphoner au (1) 547-28-75 le jeudi 12, de 10 à 14 h.

J.F., 18 ans 1/2, bac. G3 (tech. comm.), ch. emploi stable dans serv. comm. (ach.-ventes, pub., comptabilité). Pascale RAINAUD, 15, av. de France, 91300 Massy. Tél. 920-90-37.

SAGE-FEMME titulaire, prov., cherche poste Paris, banl., consult. P.M.I., mad., plann. fam. Tél. : 666-07-61.

PHARMACIEN
Diplômé 83, cherche place stable, temps complet, Paris. Tél. : 331-70-63.

PHYSICIEN
Docteur ès Sciences, 10 ans expér. recherches labo : supraconducteurs, isolants, semi-conducteurs, calculs numériques. 34 ans, marié, assistant associé INSA de Lyon, disponibilité immédiate, recherche poste à responsabilités. Tél. : M. Truong (7) 894-81-12, poste 61-61 ou 86-29.

J.F. Secrétaire bilingue anglais (licence anglais, examen de Cambridge), huit années d'expérience recherche poste stable dans l'édition ou la presse. Bonnes notions d'allemand, excellentes connaissances de la publicité et du marketing. Ecr. s/no 6580 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE COMMERCIAL
30 ans, Sup. de Co. allemand et anglais courants, 5 ans expér. commerc. produits de consommation FRANCE + EXPORT, cherche situation. Ecrire Rochard, 8, quai Blériot, 75016 Paris. 542-59-93.

ANALYSTE PROGRAM. ch. mi-temps ou plein temps. Accepte durée limit. 247-13-41, p. 61.

H., 34 ans, ouvert, caractère indépendant, milieu évolué, aimant s'impliquer. INGÉNIEUR CENTRALIEN haut niveau intellectuel Etudie toutes propositions de situation non stéréotypée. Ecrire sous no T 043.893 M REGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

H. 50 ans cherche loge ou gardiennage sur Paris ou proche banlieue. Ecr. s/no 6579 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. cherche emploi, permis A1, B, C, D, E, niveau bac. Tél. : 363-35-07, Jean-Marc.

SECRÉT.-ACCUEIL
J.F. 26 ans, secrétaire-dactylo, bonne prés., expérience, ch. emploi secrétariat-accueil. Ecr. s/no 6567 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Secrétaire sténodactylo, 40 ans, bon niveau de culture générale, not. anglais et italien, ch. poste mi-temps, matin, Paris, Centre-Est. Libre 30-01-84, Mme VERET, 387, rue des Pyrénées, 75020.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Partic. vend SKODA 1050 L, année 1982, 22.000 km. Etat neuf, 13.500 F. T. 900-44-80.

l'agenda du Monde

Particuliers

(offres)

A VENDRE
- Table ovale en verre fumé, pied chromé, long. 150×110.
- 5 chaises chromées, tissu marron.

Le tout : 1,000 F.
M. et Mme Bossetis
Tél. : 904-72-91 après 18 h.

Animaux

Elevage amateur cède beaux chiots BOULEDOGUE français inscrits LOF tatoués, vaccin. (1) 638-34-14 - (1) 726-89-63.

Antiquités

A vdre très beau BAHUT BAS DE SACRISTIE rég. Montpellier, début XVIIIe portes et côtés à panneaux sculptures, pampres et fleurs. Tél. pour R.V. 233-10-86.

Bijoux

ACHAT OR
pièces or et argent or dentaire, débris bijoux anciens ou modernes même abîmés
DE 60 à 250 F le G
L'EMERAUDE
2 bis, rue Malar, PARIS-7e Téléphone : 705-98-95 + 25, rue Louis-Legrand PARIS-2e, Mo OPERA Téléphone : 742-40-82 + 2, bd Bessières, PARIS-17e Téléphone : 627-56-39 + prévoir pièces d'identité et justificatif de domicile.

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
Brillants, débris or
PAUL TERRIER. 225-47-77
35, rue du Colisée, 75008
Métro Saint-Philippe-du-Roule.

Si vous vendez : bijoux, or, débris, pièces, etc., ne faites rien sans téléphoner : 588-74-36.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET 19, r. d'Arcole, 4e. 354-00-83 ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

JEAN DELOR
EXPOSITION BIJOUX OCCASIONS
1, RUE DU HAVRE
Mo HAVRE-CAUMARTIN ST-LAZARE. 294-25-55.

ACHATS BRILLANTS
Toutes pierres précieuses, bijoux or, etc., argenterie. PERRONO Joailliers-Orfèvres à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, à l'Etoile, 37, av. V.-Hugo. Vente - Occasions - Echanges.

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE (évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie) en 1 mètre, 2.500 F. PARIS. SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e – ouvert le samedi – Tél. 222-44-44.

Fourrures

Vends MANTEAU et VESTE pattes de vison, état neuf. Taille 42-44. Prix à débattre. Téléphone : 208-31-35.

Literie

MATELAS
DE DEUX CHOSES L'UNE :

Ou vous achetez un matelas de grand luxe à 3.500 F ou vous achetez un matelas de grand luxe à 1.690 F. (deux places, 140 cm).

Le PLAZA est un matelas de grand luxe GARANTI 8 ANS qui se taille aussi à vos mesures en deux semaines.

Par exemple :
– le 160 cm 2.056 F.
– le 180 cm 2.389 F.

Sommiers et dosserets assortis, couvertures piquées, couettes.

Votre sommeil mérite cette visite.

CAP 37, rue de Cîteaux 75012 PARIS. Téléphone : 307-24-01.

Maroquinerie

SOLDE sur PRIX de GROS
20 à 30 % sur prix marqués
VISCONTI, 5, rue M.-le-Comte Mo Rambuteau. 272-18-88.

Mode

« L'HOMME »
HABILLE LES HOMMES
ACTUELLEMENT SOLDE
77, rue Riquet, 75018 PARIS
Téléphone : 607-51-06
Métro MARX-DORMOY.

Vidéo

CAMERA 7
SUPER-PROMO CASSETTES VHS
HITACHI
3 heures : 80 F – 750 F les 10
2 heures : 72 F – 680 F les 10

7, rue La Fayette 75009 Paris
874-84-43 – 280-28-12.

Sécurité

BLINDEZ VOS VITRES
SECURY-FILM est un film polyester qui s'applique sur vos vitrages existants et leur confère une résistance min. de 2 T 8 au cm². Invisible, peu onéreux et très efficace : POLYPROTEC, 8, pl. de la Madeleine, 75008. 261-58-59.

Enseignement

ENGLISH IN ENGLAND
Au bord de la mer, (100 km de Londres) notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, situés dans le même bâtiment notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront (école fondée en 1957 et reconnue par le British Council), £16.00 par jour : leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).

25% RÉDUCTION pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus)

écrire **REGENCY SCHOOL OF ENGLISH**
Ramsgate, Kent Angleterre Tel 843-51212 Telex 96454
ou Mme Bouillon 4 Rue de la Persévérance, Eaubonne 95
Tel (3) 959 26 33 (Soirée)
pas de limite d'âge – pas de séjour minimum
ouvert toute l'année – cours spéciaux vacances scolaires

Troisième âge

RÉSIDENCE les CÈDRES
10e Pte Italie, Paris
Tourisme, repos retraite reçoit toutes personnes tous âges, valides, semi-valides handicapés, soins assurés petits animaux familiers acceptés, 33, avenue de Vitry 94800 VILLEJUIF (1) 726-89-63 – (1) 638-34-14.

Vacances Tourisme Loisirs

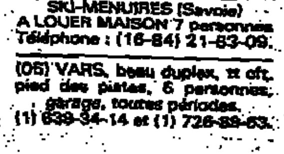
COTE D'AZUR-MENTON ** NN
Hôtel CÉLINE-ROSE
57, av. de Sospel, 06500 Menton
(93) 35-74-69 - 28-28-38.
Chbres tt cft, calmes et ensol., cuis. famil., asc., jardin. Pension complète automne-hiv. 83-84 : 162 à 172 F T.T.C.

NEIGE 18/26 FÉV.
Stud. 4 pces. 636-36-14.

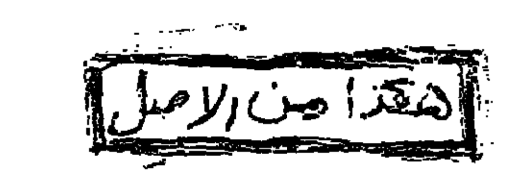
CORSE LOCATIONS
séjours. Tél. 797-44-58.

SKI-MENUIRES (Savoie) A LOUER MAISON 7 personnes Téléphone : (16-84) 21-83-09.

(05) VARS, beau duplex, tt cft, pied des pistes, 6 personnes, garage, toutes périodes. (1) 639-34-14 et (1) 726-89-63.







Le Monde

société

LA FRANCE FACE AU TERRORISME ET AU SÉPARATISME

CORSE : les menaces contre les enseignants « continentaux » s'inscrivent dans une campagne de déstabilisation

De notre correspondant

Bastia. – Tragique coïncidence : au moment où un enseignant « continental » s'en va, menacé de mort par l'ex-F.L.N.C., un enseignant corse meurt, lui, en posant une bombe au nom du même F.L.N.C. L'île s'est réveillée, mercredi 11 janvier, sous le choc de cette *double image* qui suggère mieux que toute autre les lignes de fracture traversant la société insulaire.

Le corps d'Etienne Cardi, quarante-six ans, ancien instructeur en Algérie et fonctionnaire au rectorat d'Ajaccio, a *été reconnu par sa* femme, qui avait averti la police de sa disparition. Sympathisant du Mouvement corse pour l'autodétermination (M.C.A.), M. Cardi, après les différentes occupations du bâtiment central du rectorat par les étudiants nationalistes, avait été déplacé dans un service annexe.

Mercredi matin, l'entourage du recteur Antoine Ottavi cachait mal sa stupeur à l'annonce de l'identité du poseur de bombes de Capo-di-Muro. D'autant que la journée *précédente* avait *été* marquée dans toute l'académie de Corse par une très forte mobilisation autour du départ de M. Marc Tennevin, professeur agrégé de géographie au lycée Fesch d'Ajaccio, menacé de mort par l'ex-F.L.N.C. parce qu'il est « *continental* ».

Après une journée d'action à l'appel des différents syndicats, très largement suivie à Ajaccio et à Bastia, près de cinq cents personnes se sont rendues sur le port d'Ajaccio à la manifestation prévue pour le départ de M. Tennevin. Celui-ci, pourtant, « *épuisé physiquement et nerveusement* », selon ses propres termes, n'a pu supporter « *l'émotion causée par un départ public* ». Il avait préféré quitter la Corse incognito mardi matin avec sa femme et ses trois enfants en prenant l'avion pour Marseille.

L'absence de M. Tennevin à la « *manifestation de départ* » a sans doute donné au rassemblement un ton plus politique : la « *corsication des emplois* », défendue par certains syndicats comme le SGEN-C.F.D.T. et les partis nationalistes, a été dénoncée par la FEN, de même que le P.C.F., comme étant « *autant d'encouragements indirects au terrorisme* ».

Une vague d'attentats à travers le « cas Tennevin », mais aussi la multiplication des plasticages (on en a dénombré dix-sept depuis le début de l'année), la Corse paraît avoir retrouvé en moins de trois jours le climat dégradé de l'automne 1982, marqué par l'intimidation et les menaces visant les professeurs continentaux, suivies d'une vague d'attentats. Si, aujourd'hui, les cibles visées dépassent le milieu enseignant pour concerner plus directement les propriétaires de résidences secondaires dans les zones touristiques de l'île, près de Porto-Vecchio et de Porticcio (Corse-du-Sud), il se confirme que les personnels continentaux de l'éducation *nationale* mais également ceux des télécommunications reçoivent depuis un mois de nouvelles lettres de menaces.

Un professeur continental enseignant l'histoire et la géographie à Bastia, menacé de mort à cinq reprises par des lettres reçues à son domicile ou placées dans son casier, constate « *une recrudescence de ces menaces avec, à la base, toujours le même type de lettres* ». Dénoncé à son directeur comme tenant des propos « *anti-nationalistes* », il s'est vu traiter d'« *assassin* » par certains de ses élèves qui refusent de dessiner la carte de la France ou d'en apprendre l'histoire, parfois avec le soutien de leurs familles.

Cette nouvelle vague d'intimidation pousse les professeurs non corses à demander leur mutation : cent neuf ont déposé leur demande à la fin de 1983, soit un tiers de plus qu'en année ordinaire. Cependant, il existe un phénomène nouveau par rapport à l'automne 1982 : c'est la *rapidité* et l'intensité de la mobilisation autour de ceux qui rendent publiques les menaces dont ils sont l'objet.

L'Association pour la Corse française et républicaine, créée le 19 novembre dernier à Cargese, qui *milite pour l'arrêt de la violence* et affirme rassembler plus de dix mille *adhérents, n'est pas étrangère* à cette riposte. Il faut dire que l'action du commissaire Broussard, la dissolution de la Consulte des comités nationalistes (C.C.N.), les erreurs stratégiques des indépendantistes dans l'affaire Orsoni et vis-à-vis du *mouvement culturel, ont* plus nettement isolé les partisans de la violence qui spéculent sur la reprise de la répression et l'échec du statut particulier.

La nouvelle campagne contre les enseignants continentaux s'inscrit donc *dans une stratégie de* déstabilisation qui frappe avant tout un milieu très sensible et dont les réactions ont des conséquences immédiates. La Corse, relativement apaisée depuis trois mois, a de nouveau la fièvre, cycle inépuisable, mais qui l'*épuise*.

DOMINIQUE ANTONI.

● *Une déclaration de M. Max Gallo.* – A propos du départ de Corse de M. Marc Tennevin, le porte-parole du gouvernement, M. Max Gallo, a déclaré mardi 10 janvier qu'il s'agit d'« *une affaire grave, inacceptable, intolérable, mais difficile à maîtriser, car la liberté individuelle de l'intéressé doit être prise en compte* ».

De manière générale, le gouvernement, a dit M. Gallo, « *n'acceptera jamais que l'autorité de l'Etat soit mise en cause par une minorité qui choisit la violence, l'attentat, le chantage, pour imposer à une région française des choix qu'elle a condamnés* ».

● *Inculpation du père de Jean-Marc Leccia.* – Mme Françoise Knittel, juge d'instruction à Ajaccio, chargée du dossier de l'affaire Orsoni, a inculpé, mardi 10 janvier, Grégoire Leccia, le père de Jean-Marc Leccia, d'« *association de malfaiteurs* » et de « *séquestration de personnes* ». Grégoire Leccia, qui a été écroué, avait été interpellé à Paris le 31 décembre, ainsi que plusieurs de ses proches, dont son amie et celle de son fils (*le Monde* du 4 janvier). Cette inculpation est la vingtième prononcée dans l'affaire Orsoni.

PAYS BASQUE : une quinzaine de réfugiés sont expulsés ou assignés à résidence

De notre correspondant

Bayonne. – *Un important* dispositif policier mis en place au Pays basque n'a *permis d'interpeller*, mardi 10 janvier, qu'une quinzaine de réfugiés basques sur une quarantaine qui étaient recherchés. Six d'entre eux ont fait l'objet d'un arrêté d'expulsion et ont quitté la métropole pour Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) ; on ne connaît pas encore leur destination finale, qui pourrait être l'Amérique du Sud. Les autres ont été assignés à résidence à Paris et dans le nord de la France. Dans le milieu des avocats basques, *on affirme qu'il s'agit* là de mesures arbitraires effectuées hors de toute commission rogatoire et contre des personnes en possession de titre de séjour régulier.

Ces arrêtés d'éloignement avaient été annoncés, en décembre dernier par le ministre de *l'intérieur, à la* suite des attentats perpétrés par le GAL (Groupe antiterroriste de libération) contre les réfugiés basques établis dans la région de Bayonne, mais également dans le but de satisfaire le gouvernement de Madrid *qui accusait la France de donner* asile à des membres de l'ETA. Cette querelle a resurgi à l'approche des élections au Parlement basque de Vitoria. Comme a resurgi, pour l'occasion, la solidarité des Basques français qui ont sans doute accueilli des réfugiés recherchés.

Dans la communauté des exilés basques, évaluée à huit cents personnes, on espère maintenant que la situation administrative promise par Paris va se clarifier, en contrepartie de l'éloignement de certains « activistes ». *En effet*, depuis janvier 1979, date à laquelle le gouvernement français avait décidé de ne plus octroyer le statut de « politique » aux réfugiés espagnols, les autorisations de séjour ne sont plus renouvelées que pour des périodes de un à trois mois. Impossible, dans ces conditions, d'obtenir une carte de travail. Et, sans travail, pas de carte de séjour, donc pas d'allocations familiales ni d'aide au logement. C'est le cercle vicieux. A la caisse d'assurance-maladie de Bayonne, il a *fallu ouvrir une section* particulière où s'entassent les demandes de prise en charge des réfugiés basques. Assassinats, expulsions, tracasseries administratives : l'étau se resserre et la colère gronde.

Arrestation de conférenciers d'Iparretarrak

Pour sa deuxième conférence de presse, prévue pour le mardi 10 janvier à 19 h 30, l'organisation clandestine basque Iparretarrak (1) a sans doute vu trop grand : sept journalistes, invités pour la plupart par téléphone, alors que le Pays basque grouillait de policiers tentant, depuis le *matin, d'interpeller des réfugiés.*

Le fourgon transportant les représentants de la presse en lieu inconnu *a été intercepté* par la police à la sortie de Bayonne. Les journalistes ont été relâchés après quatre heures de vérifications. Cinq militants basques ont été interpellés sur les lieux et placés en garde à vue. Aucun d'entre eux n'est recherché par la police dans le cadre d'attentats commis en Pays basque.

PHILIPPE ETCHEVERRY.

(1) Iparretarrak, né en 1972, a à son *actif le meurtre* de deux C.R.S. (Saint-Etienne-de-Baigorry, mars 1982) et d'un gendarme (Léon, août 1983), ainsi que de nombreux attentats principalement dirigés contre des symboles du tourisme.

Les éloges de la presse espagnole

De notre correspondant

Madrid. – La satisfaction est évidemment de mise à Madrid après les mesures prises, mardi *en France, à l'encontre de militants basques espagnols.* Si le ministère de l'intérieur maintient un silence prudent, les médias, par contre, toujours prompts à voir dans le « *sanctuaire français* » la cause principale, voire unique, du problème basque, abondent cette fois en éloges à l'égard de Paris.

Pour Radio-Nacional, « *la France semble enfin s'être réveillée de sa léthargie face à un terrorisme dont elle a maintenant pris conscience, qui lui porte également préjudice* ». *El Pais* (centre gauche) considère que « *cette opération contre l'ETA marque un changement de climat dans les relations entre Paris et Madrid* » et remarque : « *Le 20 décembre, François Mitterrand avait assuré que la France ne permettrait pas d'activités illégales de l'ETA sur son territoire et s'était montré impressionné lorsque Felipe Gonzales lui avait expliqué que trois cents membres des forces de sécurité espagnoles ont été assassinés ces dernières années.* »

ABC (conservateur), qui titre en première page : « *ETA : le début de la fin* », observe dans un éditorial : « *L'action entreprise par la France aura des conséquences décisives, mais les actions du terrorisme ne prendront pas fin pour autant automatiquement. L'ETA risque de se maintenir dans un activisme résiduel qui peut se manifester dans des actions de violence plus graves encore.* »

Pueblo (pro-gouvernemental) affirme que « *le gouvernement français, pour la première fois, a concrétisé avec des faits ses déclarations sur sa volonté de combattre le terrorisme* », mais souligne que « *l'infrastructure de l'ETA en France ne se limite évidemment pas à une quinzaine de personnes* ».

Même *Diario 16* (libéral), qui se signale généralement par une francophobie militante, remarque : « *L'action de la police française contre l'ETA signifie un profond changement qualitatif dans le comportement du pays voisin.* »

Th. M.

Menaces

La Corse a *habitué* le continent à ces brusques rappels de *son existence. Quelques mois* de somnolence pendant lesquels l'île fait mine d'oublier ses tourments, et puis, subitement, comme un feu couvant à l'abri, la peur et la violence se libèrent pour une nouvelle période.

Le déclencheur, cette fois ? Vraisemblablement l'arrestation, le 31 décembre à Miami, de Jean-Marc Leccia, le « caïd » de Porto-Vecchio, que la justice soupçonne d'avoir été l'instigateur de l'enlèvement du militant *nationaliste Guy Orsoni.* Nombreux sont les Corses à croire que Leccia pourrait éclairer l'une des « affaires » les plus troubles de la Corse et départager deux thèses dont le choc épuise l'île : un règlement de comptes entre *malfaiteurs* ou un feuilleton politico-policier auquel l'Etat serait mêlé. Après six mois d'ignorance et de confusion, la Corse s'était assoupie. Voilà qu'elle se réveille.

Le F.L.N.C. a bien mesuré les *conséquences* qu'impliquait le retour en Corse de Jean-Marc Leccia. Le mouvement séparatiste a toujours affirmé que le gouvernement avait organisé la « liquidation » du *militant* Guy Orsoni avec la complicité active de truands insulaires. Il a accusé M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat à la sécurité publique, et a revendiqué, en septembre, l'assassinat de Pierre-Jean Massimi, *secrétaire général* de la Haute-Corse, dénoncé par les nationalistes comme l'un des artisans de l'enlèvement. Dans n'importe quel autre point de l'Hexagone, un tel soupçon *aurait fait sourire.* Là, il a provoqué la peur et fait *douter de* l'Etat.

Mais il suffirait que Jean-Marc *Leccia étaye* la thèse d'un règlement de comptes entre bandes rivales pour que la Corse fasse une autre lecture de l'affaire Orsini et se découvre un courage nouveau *à opposer au séparatisme.*

Des révisions sont-elles *en* cours ? La Corse, ces jours-ci, secoue sa torpeur et donne un écho à ce qui, hier encore, restait sans effet. Ainsi, M. Marc Tennevin, qui s'est embarqué mardi pour Marseille, n'est pas le pre*mier enseignant continental* à quitter l'île, chassé par les bombes et les lettres de menace. Une dizaine de membres de l'éducation nationale ont demandé leur mutation *depuis plusieurs mois* pour les mêmes raisons, et l'actuel climat d'hostilité des séparatistes à l'égard des continentaux n'égale pas, loin de là, le degré de violence de l'hiver 1982-1983.

Rendu public, amplifié par les enseignants d'Ajaccio et les *parents d'élèves,* le départ de M. Tennevin cristalise les peurs insulaires et a mobilisé les velléités de résistance de la Corse à ses maux. La classe politique, les moyens d'informations *vont sans* doute suivre. L'île va battre le *rappel* de ses vertus et de ses bonnes volontés, après des mois d'impuissance et de silence gêné.

C'est vraisemblablement ce que le F.L.N.C. cherche à empêcher par une nouvelle campagne de violence. Si une bombe, mardi, n'avait pas tué un plastiqueur, l'île aurait été secouée par une véritable « nuit bleue » et on fait état, dans les milieux policiers, *des menaces* d'attentat, voire d'assassinat visant certains hauts fonctionnaires, peut-être même sur le continent.

Le traumatisme causé par les soupçons séparatistes autour de l'affaire Orsoni a été tel que le F.L.N.C., pour maintenir sa pression, peut se croire contraint de *franchir encore* un *degré* dans l'*escalade* de sa « guerre » à la France.

PHILIPPE BOGGIO.

SPORTS

LE TIRAGE AU SORT DU CHAMPIONNAT D'EUROPE DE FOOTBALL

Le tirage au sort du championnat d'Europe de football a eu lieu, mardi 10 janvier à Paris.

MARDI 12 JUIN
France-Danemark, à Paris (groupe 1).

MERCREDI 13 JUIN
Belgique-Yougoslavie, à Lens (groupe 1).

JEUDI 14 JUIN
R.F.A.-Portugal, à Strasbourg (groupe 2).
Roumanie-Espagne, à Saint-Etienne (groupe 2).

SAMEDI 16 JUIN
France-Belgique, à Nantes (groupe 1).
Danemark-Yougoslavie, à Lyon (groupe 1).

DIMANCHE 17 JUIN
R.F.A.-Roumanie, à Lens (groupe 2).
Portugal-Espagne, à Marseille (groupe 2).

MARDI 19 JUIN
France-Yougoslavie, à Saint-Etienne (groupe 1).
Danemark-Belgique, à Strasbourg (groupe 1).

MERCREDI 20 JUIN
R.F.A.-Espagne, à Paris (groupe 2).
Portugal-Roumanie, à Nantes (groupe 2).

TENNIS

LE TOURNOI DES MAITRES A NEW-YORK

Noah dans le tourbillon américain

Une surface relativement lente et des balles assez lourdes n'ont pas empêché le néo-Américain John Kriek et l'Espagnol José Higueras de conclure rapidement leur premier match du Tournoi des maîtres. Devant quelque dix mille spectateurs, mardi 10 janvier, au Madison Square Garden, ils ont respectivement éliminé en deux manches l'espoir américain Jimmy Arias (7-6, 6-4), et le numéro un argentin José-Luis Clerc (6-2, 6-3).

En quart de finale, Kriek rencontrera le numéro un mondial, John McEnroe, et Higueras sera opposé au vainqueur du Grand prix 1983, Mats Wilander. Mercredi, le champion de Roland-Garros, Yannick Noah, devait, pour sa part, affronter, au premier tour, le Tchécoslovaque Tomas Smid, qu'il a battu huit fois au cours de leurs neuf précédentes rencontres.

De notre envoyé spécial

New-York. – Saynète, devant l'entrée des artistes du Madison Square *Garden, mardi après-midi,* quelques heures avant le coup d'envoi officiel du Tournoi des maîtres : en survêtement, Yannick Noah sort d'un ascenseur. Trois journalistes sont venus prendre de ses nouvelles : grimace. Le champion de Roland-Garros n'a *rien* à déclarer. Il s'éloigne, la mine excédée.

Yannick Noah, *qui* pleurnichait il y a quelques semaines à tous les micros, qui étalait ses états d'âme en conférences de presse, n'a plus rien à dire. En fait, il a tout dit, crûment, la veille, *lors* de la *présentation* du Tournoi : on le fait « *chier* ». Donc, il boude, ou plutôt « *il fait la gueule* ».

En partant pour New-York, il croyait avoir mis un océan entre lui et son tracassin : la presse. Or, il n'avait pas posé le pied depuis deux jours aux Etats-Unis qu'il était déjà assailli par *les journalistes. Une star* du tennis, vingt-trois ans, million*naire en dollars, et en proie* au désespoir sur les bords de la Seine, cela fait un bon papier. Bref, Noah retrouve les problèmes qu'il croyait fuir. Et à New-York comme à Paris, ses heurs et malheurs font les gros titres des rubriques sportives.

Alors, il s'éloigne encore un peu plus, coupe d'autres amarres. Adieu la sympathie. Pour interviewer Noah qui roule dans de belles voitures, mais qui *ne* veut pas qu'on en parle, qui est coiffé rasta, mais qui croit que cela ne se voit pas, qui parle *à tort, mais qui ne veut pas* être compris de travers, il faudra désormais prendre un numéro d'ordre chez son agent.

L'obligation de gagner

Noah semble pris dans un tourbillon qui engloutit tout sens de la hiérarchie des *valeurs.* La sienne tient seulement aux résultats qu'il obtient sur le court, à cette impérieuse obligation de gagner. Or, il est plus difficile de rester au sommet des classements *que d'y accéder. José-Luis* Clerc en a été la vivante illustration, mardi soir. La veille, Higueras l'a balayé en une petite heure. Triste pour l'Argentin qui occupait, il y a deux ans, la cinquième place au classement A.T.P. (rang qui est actuellement celui de Noah) ; il était promis aux plus hautes desti*nées.* Mais après une série impressionnante de victoires, il est apparu dans chaque grande occasion avec une énergie de plus en plus vacillante. Inconsistant dans les tournois majeurs, Clerc s'enfonce doucement dans les classements. Fin, aimable, cultivé, aimant la vie, il a beaucoup réfléchi quand il est devenu le numéro un argentin. *Il y a eu un* malheureux divorce entre la tête et les jambes. Un beau thème de réflexion pour Noah.

ALAIN GIRAUDO.

« GANGSTERS A LA MIE DE PAIN »

Lionel Cardon, et son sens des médias, a-t-il fait école ? On a pu le croire, mardi *10 janvier*, au début de la prise d'otage de la rue Caillaux (Paris-13e). Les deux malfaiteurs, qui s'étaient emparés, en fin d'après-midi, de cinq otages dans un cabinet médical, intervenaient sur les ondes, dialoguaient avec *les* journalistes : « *Les prises d'otages,* disait l'un d'eux à une radio, *je les ai suivies. Ils ne me feront pas marron.* » Sur les lieux, les voisins, les policiers de la brigade de recherche et d'intervention, dont certains, *caméra à la main*, qui prenaient place, M. Laurent Davenas, substitut du procureur de la République, qui avait déjà négocié avec Lionel Cardon : le spectacle s'annonçait bon, le journaliste de radio demandait le « *21 heures* ».

Les « méchants », pourtant, ne furent pas *à* la hauteur. La police les décrit – Paul Fleury, trente ans, et Pascal Gendrault, vingt-six ans – comme de petits proxénètes habitués à dévaliser foyers et personnes âgées. L'idée même d'attaquer sans *arme à feu un modeste cabinet* médical en y prenant un rendez-vous sous leur propre nom donne la mesure de leur envergure.

Dès lors, le jeu de la police fut relativement facile : les deux malfaiteurs acceptèrent, trois heures après, de libérer leur plus précieux otage, un nourrisson de *deux mois, et furent capturés* lorsqu'ils s'apprêtèrent à prendre possession de la B.M.W. qui avait été avancée dans la rue selon leurs exigences. Le premier fut ceinturé dans l'escalier de l'immeuble au moment où le second était immobilisé par des policiers qui descendirent en varappe jusqu'à la fenêtre du cabinet médical.

On fit alors donner la meute : cinquante photographes tenus *jusque-là à l'écart eurent l'autorisation* de faire crépiter leurs flashes dans la nuit froide sur les deux malfaiteurs qu'on embarquait : deux ombres, deux « *gangsters à la mie de pain* » (Léo Ferré).

NICOLAS BEAU.

SOCIÉTÉ

LA PRESSE ET L'ASSASSINAT DU LIEUTENANT-COLONEL NUT

Longo Maï contre la rumeur

Les rumeurs naissent, voilà tout ! 1983 *en offrit* une. Acteur principal, un vrai espion, muet cependant puisqu'il a été assassiné le *15 février* : le cadavre du lieutenant-colonel Bernard Nut, responsable de la D.G.S.E. – le contre-espionnage *français – dans le* Midi est retrouvé dans l'arrière-pays niçois. Affaire privée, « piste bulgare », hypothèse italienne..., *rien ne transparaît* de l'enquête. Mais, deux mois plus tard, le 18 avril, sans que l'on en sache jamais la source, *naît dans* les médias une « nouvelle piste » : avant sa mort, apprend-on, l'agent secret s'intéressait à une « *étrange communauté* », installée bien près du plateau d'Albion et de ses missiles nucléaires, la coopérative de Longo Maï, située à Limans (Alpes-de-Haute-Provence).

Des détails ? A foison ! Sur les dernières pages de l'agenda du lieutenant-colonel se trouvaient, « *griffonnées à la hâte* », assure-t-on, des indications *sur* la communauté et un itinéraire autour du triangle Nice-Digne-Limans. Les mystérieux coopérateurs, *précise-t-on*, possèdent une « *flotille d'avions légers* », capables de survoler le plateau stratégique. *Ils* reçoivent des visiteurs « *à gros cigares* », dont le consul soviétique de Marseille, qui sera, dit la rumeur, *expulsé début* 1983 parmi les quarante-sept espions du K.G.B. ou présumés tels. « *Visiteurs soviétiques et appel aux terroristes* », résume l'hebdomadaire *Minute*, le 23 avril, qui titre en couverture : « Secte ou nid d'espions ? ».

La piste *fut* pourtant rapidement brouillée, le temps pour les enquêteurs de faire savoir qu'ils ont « *appris toutes ces déclarations par la presse* ». Qu'importe ! L'hypothèse était une aubaine politique puisque le président de *l'Association* coopérative européenne Longo Maï, dont le siège est à Bâle (Suisse), n'est autre que M. François Bouchardeau, fils du secrétaire d'Etat à l'environnement, Mme Huguette Bouchardeau.

Longo Maï n'a pas apprécié et, s'estimant diffamé, demandait, les 9 et 10 janvier, devant la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, *présidée par* Mme Jacqueline Clavery, des explications à quatre journaux, *Minute, Présent, Paris-Match et Nouvelle Solidarité*, organe du Parti ouvrier européen (P.O.E.). Elle resta sur sa faim. Seul témoin cité par les défenseurs des publications, un photographe indépendant, M. Michel Serres. Il raconte une visite à la ferme de Longo Maï, en *mai 1983, aux côtés* d'une journaliste du *Figaro Magazine*. Accueil, repas et libations : les désaccords *politiques dégénèrent* en pugilat, M. Serres invoquant soixante-dix jours d'arrêt de travail. « *Le témoin parle de tout à fait autre chose !* », commente Me Henri Leclerc pour Longo Maï.

Internationalisme

Autres « preuves » soumises *par* la défense, trois rapports des renseignements généraux, de 1981 et 1982, qui, par conséquent, ne disent *mot* de l'assassinat de 1983. Rien de probant, concluent en substance les avocats de Longo Maï. Le consul *soviétique* ? Une visite parmi d'autres, publique qui plus est pour un diplomate qui, contrairement aux rumeurs, ne fut pas expulsé. Les Turcs ? Longo Maï ne fait pas mystère de son « *internationalisme* », mêlant anti-américanisme et tiers-mondisme. Les avions ? Un seul Mousquetaire, acheté 42 250 francs, destiné à la formation de pilotes pour des actions agricoles dans le tiers-monde. Plusieurs témoins, qui ont séjourné à Limans et appuient Longo Maï dans ses actions écologiques, politiques ou agricoles, confirment à la barre.

Me *Daniel Jacoby, qui défend* Longo Maï depuis 1979, voudrait que le tribunal mette fin « *définitivement* » à ces campagnes de presse : hier « *secte* » ou « *escroquerie* », aujourd'hui « *vivier du terrorisme international* », chaque article contre Longo Maï s'appuie sur d'autres « *déjà poursuivis ou condamnés* », conclut-il en citant plusieurs jugements en faveur de la coopérative. « *C'est la rumeur d'Orléans développée au niveau de la nation !* », lance Me Leclerc, qui dit avoir dissipé, après une enquête personnelle, ses premières réticences à défendre la coopérative : de fait même le S.R.P.J. de Nice, saisi en 1982, n'a rien trouvé contre Longo Maï.

De l'autre côté, l'on plaide les « *mystères* » de cette coopérative européenne. « *Une gigantesque escroquerie* », résume Me Jean-Marc Boizeau pour *Minute*. Me Jean-Marc Varaut, pour le P.O.E., est plus catégorique : « *Les enfants perdus de mai 68 se sont engagés, certains dans des brigades rouges, d'autres dans des brigades vertes (...). Il y a une alliance objective entre le terrorisme des uns, le pacifisme d'autres et l'écologisme de certains.* » Leurs convergences : « *Déstabiliser l'Occident.* »

Jugement le 7 février.

EDWY PLENEL.

Faits divers

Les acharnés

De notre envoyé spécial

Depuis trois ans et demi, M. Fernand Vogne vit *un* véritable cauchemar. Le 13 janvier prochain, le tribunal de Thonon-les-Bains (*Haute-Savoie*) *pourrait* ajouter aux malheurs de ce petit patron, âgé de trente-huit ans, en prononçant *la liquidation de biens* de sa société commerciale, qui, spécialisée dans la vente d'appareils de traitement *de l'air, emploie* cinq personnes près d'Annecy.

Annecy. – Une histoire de fous... exemplaire. Ubu et Kafka se *riant de* Descartes. Tout commence le 3 août 1980. Ce dimanche-là, M. Vogne se trouve à *Longchaumois, une* bourgade du Jura où il a passé son enfance, où réside une grande partie de sa *famille – il a six frères et sœurs* – et où il va *régulièrement* se recueillir sur la tombe de son père.

Comme souvent, *l'été, il* part à la cueillette des champignons, dans les bois environnants, au lieu-dit Les Adrets. Heu-reux, tel l'inno*cent cantonnier* de Fernand Raynaud. L'année précédente – en mai 1979, – il a enfin réalisé un *rêve : créer sa propre* entreprise, CO-SECURIT (la vente, déjà, d'appareils de purification de l'air), *après quinze ans de travail dans* les assurances. Les affaires ne marchent pas trop mal : 170 000 F du *bénéfice net au cours du premier* trimestre 1980. Il a une femme charmante, qu'il associe à l'entreprise, et un fils de dix ans. Une vie *sans* histoire.

Et puis, tout dérape. Ce dimanche-là, trois cambriolages *minables sont commis dans* le secteur des Adrets : 1 400 F de bijoux de fantaisie chez un directeur *d'école, 600 F en espèces* dans une ferme, et, surtout, le vol, chez une personne âgée, d'un coffre-fort, contenant *un louis d'or, cinq* titres de 500 F et quelques autres papiers. L'enquête s'oriente « *naturellement* » vers *les nomades* de la région.

Mais, le dimanche suivant, 10 août 1980, le coffre-fort, *qui a été forcé*, est retrouvé en bordure d'une route forestière. On y découvre la photocopie d'une reconnaissance de dette de 10 000 F, *signée*... Fernand Vogne. Les gendarmes de Morez, Saint-Claude et Douvaine mènent *l'enquête*. Un *témoin rapporte* qu'à l'heure des cambriolages, il a vu « *circuler* » dans les parages un break CX *blanc, immatriculé en* Haute-Savoie – la voiture de M. Vogne, – transportant à l'arrière « *une forme cubique* » (*en fait, les sièges de* cette ancienne ambulance étaient relevés).

Plus d'hésitation possible : *des* gendarmes en civil et à bord d'un véhicule banalisé vont appréhender en Suisse – où il est *alors en* démarchage – l'Arsène Lupin aux girolles. Quelle prise !

« *Oui*, dit ingénument M. Vogne aux *représentants* de l'ordre, avec ses faux airs du comédien-poète Philippe Avron, *j'ai un break CX blanc, j'étais aux Adrets le 3 août. Oui, je dois 10 000 F à M. X...* » Les quarante-huit heures de garde *à vue lui semblent* longues, pour dissiper une méprise évidente. Stupeur : il est présenté à un juge *d'instruction de Lons-le-Saunier*, M. Louis Gerbet – qui exerce aujourd'hui à Besançon, – particulièrement connu, *dans la région*, pour son zèle répressif.

« *Ce juge*, raconte le petit patron annecien, *ne m'a posé que trois questions : qu'avez-vous fait le dimanche matin 3 août ? Comment étiez-vous habillé ? Qu'avez-vous mangé le dimanche midi ? Textuel, je vous le jure.* » Intime conviction : M. Vogne est incarcéré, le 25 août 1980 au soir, à la maison d'arrêt de Lons-le-Saunier.

Il va passer cinq mois en prison. Essayant, à *son échelon*, de remuer ciel et terre, soutenu par une femme, un fils, une famille éperdus. Avocats (*empêchés*, des semaines durant, d'avoir accès au dossier), procédures multiples. Dix-sept demandes de mise *en liberté* refusées. Tout cela pour une accusation – sans preuves – de trois vols de *quatre sous*. Mais M. Gerbet n'en démord pas : il tient le coupable.

En prison, M. Vogne est gravement blessé *par* des codétenus, petits malfrats qui ne supportent pas les relations d'honnête homme que le petit *patron* d'Annecy *noue* avec les surveillants et la direction de la maison d'arrêt. Jaloux, aussi, des nombreuses visites *familiales* qu'il reçoit (cent deux en cinq mois). « *Je porte désormais*, dit-il, *un autre regard sur l'univers carcéral. Il faut y être passé...* »

Relaxe et indemnisation

Grâce au courrier qu'il adresse aux plus hautes autorités de l'Etat, son dossier *finit par remonter* à Paris, notamment aux cabinets du premier ministre et du ministre de *la justice*. Le *21 janvier* 1981, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Besançon estime que cette mauvaise plaisanterie a assez duré : désavouant implicitement M. Gerbet, elle remet M. Vogne en liberté. Le 4 novembre 1981, le tri*bunal de grande instance* de Lons-le-Saunier le relaxe. Les magistrats remarquent, entre cent détails, qu'un homme *seul pouvait difficilement* transporter un coffre-fort pesant cent trente-trois kilos...

Mais le tort est fait, bien fait. Le 14 *octobre* 1983, la commission nationale d'indemnisation (en matière de détention *provisoire*) de la *Cour de cassation le chiffre* à 100 000 francs. Il paraît que c'est une grosse somme. M. Vogne, qui, sans grande *illusion*, a *introduit* deux recours – auprès du tribunal administratif compétent et de la Cour européenne de La Haye, – *réclamait*, lui, près de 1,5 million de francs.

C'est que, pendant son incarcération, sa société, *la CO-SECURIT*, a fait naufrage. Ce n'est pas son épouse, avec les tracas occasionnés par l'emprisonnement de son mari, qui pouvait, à elle seule, assurer le fonctionnement de la petite société. Importatrice de *matériel* américain, grossiste en appareils à absorber les fumées, dans les cafés, les laboratoires, les ateliers d'usines, la CO-SECURIT a vite perdu la confiance des fournisseurs et des *clients*, avec *un P.-D.G. en prison* pour vols... Le 22 février 1983, la dissolution de cette société était transformée en liquidation de biens.

Entre-temps, M. Vogne a alerté les médias – participant, le 20 novembre 1982, à une *émission de Michel Polac*, « Droit de réponse », consacrée à la justice – et les pouvoirs publics. Ces derniers réagissent *en lui proposant un* plan financier pour monter *une* seconde entreprise. « *Après me relaxe*, tient-il à dire, *j'ai rencontré une réelle compréhension. Et même des gens formidables, comme les directeurs locaux de l'URSSAF ou du Trésor.* » Trois prêts lui sont octroyés : 300 000 F (banques privées), 330 000 F du C.E.P.M.E. (ancien Crédit hôtelier) et un prêt participatif simplifié, de la part de l'Etat. D'autres lui sont refusés, comme les aides à la création d'entreprises ou à la création d'emplois. Mais M. Vogne commence, en novembre 1982, à remonter la pente.

C'est compter sans l'aveuglement de l'administration, qui veut reprendre d'une main ce qu'elle a donné de *l'autre. Un an plus tard*, en novembre 1983, et alors que le petit patron d'Annecy a réussi à conclure des contrats d'exclusivité *avec de grandes firmes*, notamment automobiles, il reçoit d'un syndic de Thonon-les-Bains, *Me Robert Meynet, une « assignation en extension de la liquidation des biens d'une société »*. Autrement dit – pour simplifier, – on *veut faire payer à la* deuxième entreprise le passif de la première, car les mêmes actionnaires exercent les mêmes *activités*. Pardi !...

Règlement, règlement : on ne se préoccupe pas de savoir pourquoi la CO-SECURIT a fait faillite.

Aujourd'hui, M. Vogne se demande s'il devra « *toute* [sa] vie, payer l'erreur d'un juge d'instruction ».

MICHEL CASTAING.

La lutte contre l'analphabétisme en France

(Suite de la première page.)

Constatant l'ampleur du mal, les membres du groupe de travail se sont davantage attachés à en comprendre les mécanismes qu'à désigner des coupables. Apprendre à lire ne dépend pas uniquement de l'école. Le décalage culturel entre *l'environnement familial* et le système scolaire est parfois immense, au point de rendre impossible l'accès à l'écrit. Il *existe des familles* – et pas seulement d'immigrés – où n'entre jamais un imprimé. Si radio et télévision *occupent souvent* « *l'espace laissé vacant par l'écrit* », on ne sait dans quelle mesure ils donnent ou non envie d'apprendre.

Un minimum de savoir-lire

« *Les illettrés sont exclus parce qu'ils ne peuvent lire, mais aussi, ils ne peuvent lire parce qu'ils sont exclus* », souligne le rapport. En tout cas, le handicap est lourd. Exemple : *un manutentionnaire* engagé pour emballer des verres et licencié au bout de quinze jours, quand l'employeur s'est aperçu *qu'il ne pouvait* noter le nombre de verres contenus dans un carton.

L'analphabétisme condamne « *une partie de la société à la situation d'assistance* », affirme le rapport. S'appuyant sur les actions menées par différentes *associations et* par plusieurs ministères, il formule des propositions : dégager les moyens de la formation de formateurs, développer le réseau des bibliothèques, utiliser les ressources de l'informatique pour l'apprentissage de la lecture... « *Il s'agira moins d'afficher des intentions à caractère spectaculaire*, écrivent les auteurs, *que de procéder par étapes rigoureusement établies.* »

CHARLES VIAL.

● *Un Jaguar s'écrase.* – Un avion d'appui au sol Jaguar, de la base de Toul, s'est écrasé, mardi 10 janvier, dans la région de Damblain (Vosges), au cours d'un vol d'entraînement. Le pilote, dont l'identité n'a pas été révélée, a été tué sur le coup.

CARNET DU Monde

Mariages

– M. et Mme Charles VAILLE,
M. et Mme Georges CHABOD,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Dominique et Daniel,

qui a été célébré à Paris, *dans l'intimité*, le jeudi 29 décembre.
69, boulevard Beauséjour,
20, rue Henri-Rochette.

Décès

– Mme Aline Colin,
son épouse,
M. et Mme Pierre Colin,
ses enfants,
M. et Mme Michel Colin,
ses petits-enfants,
Et Antoine, son arrière-petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Antoine COLIN,

survenu, le 8 janvier 1984, dans sa quatre-vingt-seizième année.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale au cimetière de Livry-Gargan.
Cet avis tient lieu de faire-part.
8, rue du Pressoir,
93190 Livry-Gargan.
68, boulevard Soult,
75012 Paris.
54, rue Saint-Georges,
75009 Paris.

– Mme André Faloux, son épouse,
Docteur Juliette Faloux
et Ferenc Grunwalsky,
Jean et Monique Faloux, *ses enfants*,
Anna Falus, sa sœur,
Toute la famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur André FALOUX,

survenu en son domicile, le 7 janvier 1984, dans sa soixante-treizième année.
L'incinération aura lieu le vendredi 13 janvier 1984, à 10 h 30, au cimetière du Père-Lachaise, à Paris-20e.
Cet avis tient lieu de faire-part.
4, avenue Médéric,
92360 Meudon-la-Forêt.
6, rue des Rosiers,
75004 Paris.
« Les Queinières », 83440 Callian.

– Kristina Laval,
Eric, Joël et Evelyne Laval,
Marcelle Tardrew
et ses enfants,
Les journalistes et la rédaction de France-Culture et France-Musique
ont la douleur de faire part de la mort de

Guy LAVAL,
journaliste,

décédé le 7 janvier 1984, dans sa cinquante-sixième année.

L'inhumation aura lieu jeudi 12 janvier 1984 au cimetière du Parc à Clamart.

Cet avis tient lieu de *faire-part*.

– Cherbourg. Carteret.
Mme Jean Le Barbanchon,
son épouse,
M. Bernard Le Barbanchon,
M. et Mme Marc Le Barbanchon,
Mme Elizabeth Le Barbanchon,
ses enfants,
Emmanuelle et Benoît Le Barbanchon,
Anne-Elizabeth et Eric Pugliesi Conti,
ses petits-enfants,
Toute sa famille,
font part du décès de

M. Jean LE BARBANCHON,

survenu le 5 janvier 1984.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église Notre-Dame-du-Vœu de Cherbourg dans l'intimité familiale suivie de l'inhumation au cimetière de Carteret, le 7 janvier 1984.

Cet avis tient lieu de *faire-part*.

50, rue de l'Alma,
Cherbourg.
19, villa Aublet,
75017 Paris.
57, rue Montebello,
Cherbourg.
101, boulevard de Vitré,
Rennes.

– M. et Mme Jean-Daniel Marzolf,
Hélène et Vincent,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Weill,
leurs enfants et petits-enfants,
Ses sœur, beau-frère et neveux,
Ses cousins et cousines,
Et ses fidèles amis,
ont le très grand chagrin de faire part du décès, survenu le 9 janvier 1984, dans sa quatre-vingtième année, de

Mme Jean MARZOLF,
née *Marcelle Blum*.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité.
14, square Dunois,
75013 Paris.
22, rue Erckmann-Chatrian,
67000 Strasbourg.

– Le général d'armée Jean Simon, chancelier de la Libération,
Le conseil de l'ordre et les compagnons de la Libération,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le lundi 9 janvier 1984, à Dardilly-le-Bas (Rhône), du

médecin-général (en retraite)
Henri MONTFORT,

commandeur de la Légion d'honneur,
compagnon de la Libération,
croix de guerre 1939-1945
(deux citations),
médaillé de la Résistance,

dont les obsèques auront lieu jeudi 12 janvier, à 10 h 15, à Dardilly-le-Bas.

[Né le 6 février 1908 à La Meugon (Côtes-du-Nord), Henri Montfort quitte sa famille aux Nouvelles-Hébrides au moment de l'armistice et rejoint, dès 1940, le colonel Leclerc en Afrique équatoriale. Comme officier-médecin, il participe, avec la colonne Leclerc, aux combats du Fezzan, à Mourzouk et à Koufra, puis aux combats de Tripolitaine et de Tunisie. Affecté à la 2e division blindée, pour servir comme médecin-commandant au 13e bataillon médical, il est du débarquement en Normandie, puis il prend part aux combats pour la libération de Paris, dans les Vosges, en Alsace et jusqu'à Berchtesgaden, en Allemagne. Il a été fait compagnon de la Libération le 24 mars 1945.]

– Le pasteur et Mme Roger Parmentier,
Le colonel et Mme Jean Dagain,
Anne-Marie, Jean-Pierre, Christine Goyhénèche,
Et leurs familles,
ont la grande peine de faire part de la mort de

Mlle Isabelle PELOUX,
ancienne équipière de la Cimade,

le 6 janvier, aux Bordes-sur-Arize (Ariège).

Jésus dit : « Je suis venu pour que les humains aient la vie et qu'ils l'aient en abondance. »
(Jean, 10-10.)

– Montauban (82).

On nous prie de faire part du rappel à Dieu du

colonel Paul REYNET,

le 4 janvier 1984, à l'âge de quatre-vingt ans.
Selon la volonté du défunt, la cérémonie religieuse a été célébrée dans la plus stricte intimité familiale en la chapelle de l'hôpital de Montauban.
Pendant sa longue et pénible maladie, tout particulièrement il affectionnait le verset de la Sainte Bible :

Quand le soir fut venu, Jésus dit : « *Passons sur l'autre rive.* »

29, rue Emile-Pouvillon,
82000 Montauban.

– Mme Louis Rohais
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis ROHAIS.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 12 janvier 1984, en l'église Notre-Dame de Chatou (78), à 10 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière de Carrières-sur-Seine (78).

Remerciements

– Mme Dominique Alas Luquetas,
son fils Morgan,
Et toute la famille,
très touchés par les nombreuses marques d'affection et de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Dominique ALAS LUQUETAS,

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, vous prient de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs remerciements émus et attristés.

– Mme Roger Cadiou,
Toute sa famille,
Et la compagnie aérienne U.T.A.,
très touchées des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

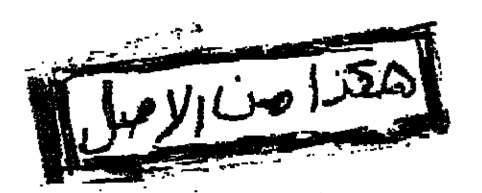
M. Roger CADIOU,

prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Communications diverses

– L'Association des grands-parents pour la paix et la liberté cherche des personnes qui, ayant connu la guerre et le pacifisme précédents, sont prêtes à dialoguer avec les jeunes des lycées et collèges pour résister aux menaces faites actuellement à l'Europe et à ses libertés. Ecrire à G.P.P.L., 127, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.



DES « AVIONS RENIFLEURS »

Le mythe du sourcier

(Suite de la première page.)

Ceux-ci n'avaient-ils pas des parrains dignes de confiance, à commencer par M. Antoine Pinay ? N'avaient-ils pas offert de procéder gratuitement à des essais sur des zones déjà explorées (et connues des spécialistes) dont les résultats, de par leur qualité et leur précision, avaient « stupéfié », selon le rapport Giquel, les dirigeants du groupe ? Aussi, au cours des mois suivants, les techniciens d'ELF-Aquitaine eurent-ils tendance à travailler avec M. de Villegas et ses collaborateurs comme ils l'auraient fait avec les techniciens d'une société de la notoriété de Schlumberger, trouvant en quelque sorte normal de leur laisser l'entière initiative des tests.

Il faut se rappeler les circonstances de l'époque. Le groupe ELF n'avait plus beaucoup de gisements à exploiter. Il avait été créé dix ans auparavant par le général de Gaulle pour soustraire la France à l'emprise des grandes sociétés étrangères (avec qui la Compagnie française des pétroles (C.F.P.) était soupçonnée d'entretenir des liens de connivence). Sa dot était ce pétrole d'Algérie qu'un petit groupe de chercheurs français, sous la direction énergique de M. Pierre Guillaumat, grand commis de l'Etat, autoritaire et patriote intransigeant, avait brillamment découverte.

Mais le gouvernement d'Alger, rompant les accords conclus précédemment, devait, au début des années 70, nationaliser Hassi Messaoud et les autres gisements d'hydrocarbures du Sahara. ERAP allait aussi, pour des raisons politiques, être privé de ses permis d'exploitation en Irak. Le groupe voyait avec consternation lui échapper la chance de profiter de la hausse du prix du pétrole et de s'élever, obsession constante, au rang des grandes sociétés anglo-saxonnes. A la rivalité avec les grandes compagnies américaines et anglaises (ou anglo-hollandaise), s'ajoutait une lutte sourde et fratricide avec l'autre groupe français Total (C.F.P.).

Autant le groupe de M. Guillaumat, l'inspirateur de ce que la gauche avait appelé, pendant les années 60, « le national pétrolisme », était raide et cassant dans ses rapports avec autrui (ce qui explique, au moins en partie, ses déboires algériens), autant le groupe Total, fort d'une longue tradition et de ses relations internationales, apparaissait souple, proche des habitudes de pensée et des usages des grands businessmen du pétrole.

Ce dont rêve tout pétrolier

Voilà qu'on propose à M. Guillaumat, « ce dont rêve toute compagnie », comme dit un propos professionnel, à savoir un procédé propre à alléger le coût exorbitant des recherches pétrolières. Comment refuser à un chef d'entreprise le droit à l'erreur ? Ce droit est inséparable de ce que le rapport Gicquel appelle le « risque industriel » pour en déterminer aussitôt les limites : *« Un tel pari, si pari il y a, doit s'entourer du maximum de garanties possibles, réunir tous les renseignements disponibles, à un moment donné, de la science et de la technique afin que le risque pris soit raisonnable et en tout cas raisonné. Sinon c'est jouer à la roulette et s'en remettre au pur hasard. »*

Une société d'Etat, n'ayant de comptes à rendre qu'à d'autres fonctionnaires et à des hommes politiques eux-mêmes souvent issus de l'administration (et des mêmes grandes écoles), était-elle, plus qu'une autre, susceptible de tomber dans le piège ? L'absence d'actionnaires privées est sans doute une commodité, comme tendrait à le prouver le fait que très tôt le dossier des avions renifleurs ait été retiré à ELF-Aquitaine, où l'Etat n'est que majoritaire, pour être confié à la holding ERAP, dont le capital appartient à 100 % à la puissance publique.

La bévue d'Exxon

Cela dit, on pourrait trouver des exemples de sociétés privées, y compris les plus prestigieuses, qui se sont laissé séduire dans des conditions fort voisines. Il y a quelques années, EXXON a perdu quelque 600 millions de dollars, et peut-être davantage, en prenant possession d'une société qui se vantait d'avoir inventé un appareil propre à économiser l'énergie. Il fut reconnu par la suite que la société en question avait été abusée pendant plusieurs années par les tricheries des prétendus inventeurs. EXXON poursuivit les auteurs de la supercherie en justice ce que — et c'est là une différence notable — le groupe ERAP n'a pas fait avec la Fisalma, dans la crainte, sans doute, d'éclaboussures politiques... qui ont tout de même eu lieu. L'explication de la « naïveté » des responsables d'EXXON commise, que donnait dans son numéro d'octobre 1981 la revue *Fortune*, était que les dirigeants pétroliers ont finalement des connaissances industrielles relativement faibles et qu'ils ont une mentalité de « joueurs ».

Le syndrome du gap technologique »

M. Pierre Guillaumat, qui, dans une lettre publique, vient de déclarer, non sans panache, qu'il assumait toute la responsabilité de l'affaire, ne mérite pas le reproche d'ignorance, et, plutôt qu'un joueur, il s'est montré, toute sa vie durant, un entrepreneur intrépide sachant calculer les risques. Aussi convient-il, pour essayer de rendre compte de sa décision et surtout de l'obstination qu'il a mise à prolonger l'expérience pendant plusieurs années, d'invoquer d'autres raisons, en dehors du fait qu'aucun de ses déférents collaborateurs n'osait exprimer devant lui les doutes qu'il pouvait avoir.

Un certain climat intellectuel régnait à l'époque en France, propice à ce genre de décision. Les socialistes, qui en dénoncent les effets, continuent aujourd'hui, dans une certaine mesure, à l'entretenir. Il n'est pas question de mettre en doute l'importance de la recherche scientifique et technique. Il va de soi qu'un pays a tout intérêt à posséder et si possible à fabriquer lui-même, au moins en partie, le matériel le plus élaboré. Il n'empêche que des ouvrages superficiels, comme *le Défi américain*, écrit par M. Jean-Jacques Servan-Schreiber en 1967, sont de nature à nourrir des illusions et à inspirer des décisions hâtives. On vivait encore en France, au milieu des années 70, dans l'obsession du « gap technologique » et du « gap managerial », comme si les retards supposés de notre pays, vis-à-vis des Etats-Unis notamment, étaient cumulatifs (alors que l'expérience montre que le progrès technique se répand très vite, et que ses détenteurs n'ont pas longtemps le pouvoir d'en empêcher la diffusion).

Le devoir, pour un responsable de l'industrie, paraissait être de ne laisser passer à aucun prix une occasion de combler l'écart dont nous étions censés souffrir, sinon même, quand cela paraissait possible, de se donner une sérieuse avance. En soi, un tel réflexe est salutaire. Il devient dangereux quand il se transforme en confiance aveugle et ingénue dans la toute-puissance de la technique. Ainsi, naît l'engouement pour les gadgets.

L'aspect défense nationale que semblait présenter le procédé V.S.D. était une raison supplémentairepour entourer toute l'affaire d'un secret absolu. Il est un fait que le secret implique le plus souvent une abdication de l'esprit critique, ne serait-ce que parce que la vérification d'une expérience multiplie les risques de sa divulgation et qu'en conséquence on se donne des excuses pour y renoncer. Le secret devient facilement un jeu auquel il est aussi difficile de se soustraire qu'au goût inné du mystère, d'où les attitudes plus ou moins infantiles qu'il inspire. Le rapport fait état du climat de véritable terreur dans lequel ont été poursuivies les expériences et les recherches qui auront coûté plus de 700 millions de francs au groupe pétrolier en l'espace de trois ans.

Une vieille fascination

La fascination pour ceux qui sont réputés être capables de détecter les richesses du sous-sol ne date pas d'aujourd'hui. MM. de Villegas et Bonassoli se sont comportés comme ces sourciers des vieilles campagnes qui refusent de faire partager le secret de leur talent réel ou supposé aux autres. Le philosophe Bachelard va plus loin dans son interprétation de *« l'art de découvrir les sources cachées, les nappes d'eau souterraines »*. (C'est aussi par la recherche de l'eau en Espagne que nos inventeurs avaient commencé leur carrière.) Après avoir rappelé la légende grecque selon laquelle, pour défendre la fille de Danaé contre l'attaque d'un satyre, Poséidon avait lancé son trident dans une roche d'où avaient jailli trois filets, qui sont devenus la fontaine de Lerne, Bachelard ajoutait : *« On le voit, la baguette du sourcier a une bien vieille histoire. Elle participe aussi à une bien vieille et bien simple psychologie. Au dix-huitième siècle, on l'appelle souvent la verge de Jacob. Son magnétisme est masculin... »* Existe-t-il une aventure plus virile que la moderne exploration pétrolière ?

L'injustice veut qu'un rapport comme celui de la Cour des comptes cite un certain nombre de personnages dont le nom est désormais associé, dans l'esprit du public, au scandale qu'il s'agit de dévoiler. Or il ne suffit pas d'avoir participé à une opération de ce genre pour qu'il s'ensuive une responsabilité certaine. Plusieurs des techniciens dont parle le rapport Gicquel sont les mêmes hommes qui, au cours des dernières années, ont découvert et contribué à exploiter les gisements d'Afrique noire (Guinée, Gabon, Angola), ainsi que ceux de la mer du Nord qui font aujourd'hui du groupe ELF la société française la plus rentable. Les techniciens d'ELF-Aquitaine ont pu se laisser entraîner dans une aventure peu glorieuse, il n'empêche que le groupe français est aujourd'hui à la tête de la technologie internationale pour ce qui concerne, par exemple, les procédés de forage horizontaux, que plusieurs pays étrangers exploitent déjà sous brevet avec succès.

PAUL FABRA.

UNE NOTE DES CADRES D'ELF-AQUITAINE

Un groupe de cadres d'ELF-Aquitaine a rédigé une note adresée à M. Michel Pecqueur, président d'ELF-Aquitaine, dans laquelle les signataires affirment leur soutien à la direction générale du groupe. Selon ses auteurs, cette note circule dans le groupe afin d'être signée par les membres du personnel d'ELF.

Ce texte indique notamment : *« Les développements publics de cette affaire (...) portent un tort considérable à Elf-Aquitaine (...), tant à court terme qu'à long terme.*

» Dans l'immédiat, (...) le crédit de notre entreprise ne peut être qu'atteint (...) : il s'agit de son crédit moral, de son crédit financier. Il s'agit aussi et surtout de notre crédibilité technique (...). A plus long terme, dans un monde où les zones d'exploration possibles se raréfient et deviennent d'accès plus difficile, nous avons entrepris un effort de redéploiement et de recherche scientifique qui vise à nous faire vendre notre technologie pour, notamment, maintenir le niveau d'activité de nos équipes. Le fait que ces efforts ne soient encore que modérément couronnés de succès à ce jour illustre la difficulté de l'entreprise (...).

» Il est intolérable de voir se développer une opération de dénigrement grotesque qui fragilise un des rares secteurs d'activité performant porteur de développements et d'emplois.

» Il est possible que des erreurs aient été commises au cours de ces expérimentations : c'est le risque inhérent à toute tentative novatrice. (...) L'appréciation d'ensemble de cette opération relève de votre compétence et de celle du conseil d'administration (où figurent, aujourd'hui comme hier, des représentants du gouvernement).

» L'objectivité de notre point de vue ne peut être mise en cause, aucun des signataires de cette note n'ayant évidemment été associé à ce projet. (...) Nous souhaitons que l'exploitation de ce dossier ne vienne pas troubler la sérénité nécessaire à l'établissement de la vérité profonde et des enseignements qui en seront dégagés dans le seul intérêt du groupe et de la nation. »

L'AFRIQUE DU SUD AVAIT PERDU 35 MILLIONS DE FRANCS EN 1973 ET 1974

Pretoria (A.F.P.). — *Le gouvernement sud-africain a reconnu mardi avoir perdu environ 35 millions de francs français en recourant sans succès à* « une technique nouvelle » *de détection d'hydrocarbures, à la suite d'informations le présentant comme l'une des victimes de l'affaire des « avions renifleurs ». Dans un communiqué, le directeur général au sein du ministère des affaires minérales et de l'énergie, M. Sarel du Plessis, a indiqué que la technique — non spécifiée — avait été louée, en 1973 et 1974, à une compagnie européenne dont il a tu le nom.*

Création d'une commission d'enquête parlementaire et d'une mission d'information financière

M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a annoncé, mardi 10 janvier, la création prochaine d'une commission d'enquête parlementaire et d'une mission d'information de la commission des finances sur l'affaire des « avions renifleurs ».

La commission d'enquête ne peut être constituée avant le début de la session ordinaire de printemps du Parlement. En revanche, la mission d'information de la commission des finances, composée vraisemblablement de sept membres, devrait être constituée dès l'ouverture de la session extraordinaire, sans doute le 24 janvier.

Une telle mission d'information a des pouvoirs moins larges que ceux d'une commission d'enquête parlementaire. Celle-ci peut, notamment, demander à toute personnalité qu'elle jugerait utile d'entendre de venir devant la commission. Les personnes ainsi convoquées ne peuvent, en principe, se dérober. Les membres de la commission sont tenues au secret. La représentation des groupes politiques de l'Assemblée est assurée à la proportionnelle dans la commission.

Alors que la mission d'information de la commission des finances peut continuer ses travaux en cas de poursuites judiciaires, la commission d'enquête ne peut, dans une telle éventualité, continuer les siens. Néanmoins, M. Joxe a précisé que le champ d'action de la commission d'enquête serait défini *« de façon à ne pas interférer »* avec d'éventuelles poursuites judiciaires.

M. Joxe a indiqué que les députés socialistes sont *« calmes, mais résolus »*. *« Nous prenons cette affaire au sérieux, mais sans nous énerver »*, a dit le président du groupe socialiste. M. Joxe a précisé que la création de cette commission d'enquête s'inscrit dans le cadre du contrôle parlementaire sur les finances publiques, puisqu'il s'agit de faire la lumière sur un *« détournement de fonds à caractère public »*. *« Nous avons eu, pendant la discussion budgétaire,* a expliqué en substance M. Joxe, *trop de longues discussions pour des amendements portant sur quelques dizaines de millions de francs pour que les députés socialistes ne s'interrogent pas sur la destination de ces cinq cents millions. »*

M. Joxe a estimé que les conditions dans lesquelles s'était effectué le choix scientifique de la technique des « avions renifleurs », ainsi que l'utilisation des sommes en cause, mérite un *« examen approfondi »*. *« Nous allons également,* a-t-il ajouté, *inciter les rapporteurs de la commission des finances et tous les rapporteurs compétents à s'informer pour savoir ce qui s'est passé et ce qui est advenu de l'argent. »* A la fin de la session ordinaire d'automne, les députés communistes avaient déjà demandé la constitution d'une commission d'enquête parlementaire sur ce sujet. La commission, a précisé M. Joxe, *« siégera le temps qu'il faudra. »*

DES « RENIFLEURS » DANS LES LANDES ?

La demande était sérieuse : la municipalité d'Aire-sur-l'Adour (favorable à l'opposition) sollicitait le conseil général des Landes pour l'octroi d'une subvention destinée à financer le survol de son territoire par des avions munis de caméras infrarouges susceptibles de détecter les déperditions de chaleur des habitations, autrement dit des avions « détecteurs ».

La similitude avec d'autres appareils surnommés « renifleurs » a provoqué, mardi 10 janvier, l'hilarité des conseillers généraux landais, dont le président n'est autre que M. Henri Emmanuelli. Le secrétaire d'Etat au budget a même lancé : *« Et si on trouve du pétrole, on le garde ! »*

● *Réunion du P.F.N. à Bordeaux.* — L'annonce de l'organisation, le jeudi 12 janvier à Bordeaux, dans une salle municipale, d'une réunion publique organisée par le P.F.N. (Parti des forces nouvelles, extrême droite) a provoqué une vive polémique. Une demande d'interdiction, formulée samedi 7 janvier par le parti communiste, a été suivie de plusieurs communiqués indignés émanant du parti socialiste, des syndicats C.G.T, C.F.D.T. ou FEN et d'organisations de lutte contre le racisme ou d'anciens résistants, tandis que la mairie de Bordeaux se retranchait derrière l'impossibilité pour elle de refuser une salle à une organisation, fût-elle d'extrême droite, ayant une existence légale. Plusieurs organisations et partis ont appelé à une manifestation, jeudi soir, devant le centre Jean-Moulin, musée de la Résistance à Bordeaux, à proximité de la salle où doit se tenir la réunion du P.F.N. — *(Corresp.)*

POLITIQUE

L'ATTITUDE DU P.C. ET LA POLÉMIQUE AVEC LE MAIRE DE PARIS

Ligne de défense

Le comité central du parti communiste, qui doit se réunir les 17 et 18 janvier, sera l'occasion, pour les dirigeants du P.C.F., de préciser leur politique, dans ce que M. Georges Marchais a présenté, mardi 10 janvier, comme *« une période décisive pour la gauche »*. Les communistes expriment, à cet égard, une position de principe — les mutations industrielles ne doivent pas se traduire par une augmentation du chômage — et une préoccupation — la gauche tout entière doit réagir aux attaques dont leur parti est l'objet.

M. Philippe Herzog, membre du bureau politique du P.C.F., qui accompagnait chez le premier ministre M. Marchais et M. André Lajoinie, a repris, à peu de chose près, l'argumentation qu'il avait développée lors de la rencontre P.S.-P.C.F. du 1er décembre dernier. La gauche, a-t-il expliqué en substance, ne mène pas une politique industrielle à la hauteur des problèmes que pose la crise ; elle fait trop de cas d'un marché international incertain, ne protège pas assez le marché intérieur et ne tient pas assez *compte de la nécessité d'accomplir les mutations indispensables* sans sacrifier personne.

* * *

Ce discours est, en quelque sorte, la ligne de défense des communistes, soumis au débat public sur la possibilité d'une gestion de gauche en période de crise économique. Si certains socialistes, bien représentés par M. Laurent Fabius, ont pour souci de montrer, à la fraction de l'électorat de gauche qui se recrute chez les cadres, que l'alliance P.S.-P.C.F. ne bloque pas l'entreprise de modernisation nécessaire, les communistes cherchent, à l'inverse, à rassurer leur propre électorat sur les conséquences que cette modernisation aura pour lui. Cela les conduit à se démarquer des orientations qu'ils perçoivent ou soupçonnent chez leurs alliés.

M. Marchais a réaffirmé, mardi, que les communistes entendent assumer leur part de responsabilité dans cette *« période difficile »* et qu'ils ne songent donc pas à quitter le gouvernement. Dès lors, leur politique réelle se situe dans la synthèse plutôt que dans la critique. M. Charles Fiterman, en présentant ses vœux à la presse accréditée à son ministère, a formulé cette synthèse, dans un discours sur la méthode que doit suivre la gauche pour *« assurer la progression du pays »*. Le ministre a opposé *« l'adaptation à la conjoncture »*, qu'auraient pratiquée, selon lui, les anciens dirigeants de l'Etat, et l'*« effort continu »* de modernisation, *« pensé sur le moyen et le long terme »*, qu'a entrepris la gauche, en concertation avec les forces syndicales.

Cette synthèse s'est traduite aussi dans les propos tenus par les dirigeants du P.C.F. à l'hôtel Matignon, lorsqu'ils ont reconnu, par exemple, que la méthode suivie dans le conflit Talbot avait permis au gouvernement d'obtenir de la direction de P.S.A. plus que ce qui aurait résulté d'une négociation entre celle-ci et les syndicats. L'appréciation des responsables du P.C.F. rejoint, ainsi, celle des dirigeants de la C.G.T. et témoigne d'une cohérence dans la démarche suivie par les communistes dans cette affaire.

* * *

Le traitement des problèmes posés par bassins d'emplois successifs convient également aux communistes, qui craignaient l'accumulation de conflits semblables à celui de Talbot. Leur préoccupation prioritaire est, à tout prendre, le pouvoir d'achat plutôt que l'emploi, la défense et l'amélioration du statut de ceux qui demeurent dans les entreprises ayant plus d'importance pour l'avenir que les combats épuisants visant à sauver des emplois que l'on sait condamnés.

Mais plus encore qu'au maintien du pouvoir d'achat, les communistes sont sensibles à la démarche du gouvernement. Celle-ci doit, à leurs yeux, témoigner d'un rapport de forces avec le patronat. Les partisans de la gauche doivent percevoir que « leur » gouvernement est capable d'imposer ses conditions aux détenteurs du pouvoir économique. Etendant ce raisonnement à la lutte des idées, les communistes aimeraient être appuyés dans leur dénonciation de ce qu'ils considèrent comme une campagne coordonnée contre eux, dans les médias, et inspirée par la droite. Il n'est pas sûr que les socialistes s'accordent avec cette conception extensive de la solidarité majoritaire.

PATRICK JARREAU.

REÇU PAR LE PREMIER MINISTRE

M. Marchais souligne la nécessité de « faire participer les travailleurs et leurs organisations syndicales » aux mutations industrielles

M. Pierre Mauroy a reçu à déjeuner, mardi 10 janvier, MM. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., André Lajoinie, membre du secrétariat du comité central, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, Philippe Herzog, membre du bureau politique du P.C.F. M. Charles Fiterman, ministre des transports, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., devait, initialement, participer à ce déjeuner (*le Monde* du 11 janvier), mais l'hôtel Matignon avait décidé de faire de cette rencontre la première d'une série de consultations des partis de la majorité (le P.S. et le M.R.G. seront reçus, de la même façon, par le premier ministre). Dès lors, la présence du ministre des transports ne se justifiait plus.

Après ce déjeuner, M. Marchais a indiqué que les dirigeants du P.C.F. avaient exprimé au premier ministre le souci que la solution des *« problèmes que pose le développement des technologies »* ne doive *« absolument pas entraîner une augmentation du nombre des chômeurs »*, mais, au contraire, qu'elle *« se traduise par des créations d'emplois »*. Le secrétaire général a souligné la nécessité de *« faire participer »* à ces transformations *« les travailleurs et leurs organisations syndicales »*.

M. Marchais a ajouté : *« L'entretien que nous avons eu s'est déroulé dans une atmosphère de gravité, de franchise, de sérieux, d'esprit de responsabilité. Nous considérons en effet (...) que nous sommes dans une période décisive pour la gauche (...).*

» Pour ce qui concerne la cohésion de la gauche, que personne ne se fasse d'illusions ; les communistes sont bien décidés à prendre toute leur part de responsabilité au gouvernement, au Parlement et dans le pays pour réussir, pour atteindre les objectifs en faveur desquels les Françaises et les Français se sont prononcés. »

Le secrétaire général a insisté sur *« le maintien du pouvoir d'achat »*. Il a indiqué, enfin, que la délégation du P.C.F. avait *« très fortement attiré l'attention du premier ministre sur le caractère et les objectifs »* de la *« violente campagne anticommuniste »* qui vise à *« obtenir le départ des ministres communistes »*.

ESTIMANT QUE « LA FRANCE N'EST PAS SI MALADE QU'ON VEUT BIEN LE DIRE »

M. Fiterman s'en prend avec vigueur à MM. Chirac et Montand

« Je souhaite continuer ». En présentant, mardi 10 janvier, ses vœux à la presse, M. Charles Fiterman a clairement affirmé sa détermination de demeurer au ministère des transports, bien qu'il ait le sentiment *« d'être en face d'une offensive visant à mettre en cause la participation des communistes au gouvernement »*. Mais il en a aussi profité pour rappeler avec quelque éclat que, à être ministre, il n'en est pas moins homme politique et qu'aucun des événements actuels touchant à la vie publique ne le laisse indifférent.

« La France n'est pas si malade qu'on veut bien le dire », a affirmé M. Fiterman, qui s'en est pris aussitôt à l'opposition : *« Je ne vois pas que les responsables qui nous ont précédés soient particulièrement bien placés pour s'ériger en donneurs de leçon. »* Selon le ministre des transports, *« leur politique a abouti à beaucoup d'inégalités, d'injustices »*.

Pour M. Fiterman, *« il n'y a pas de fatalité de la croissance zéro »*, mais, à l'inverse, le ministre n'accepte pas *« n'importe quelle modernisation sauvage*. Pas question, donc, de s'engager à grands frais dans des productions *« qui ne correspondent pas à la nécessité »*, ni de ne prendre en considération qu'une rentabilité financière limitée dans l'espace et dans le temps. Et pas question, non plus, d'une croissance qui aggraverait les inégalités : M. Fiterman ne veut pas *« d'une France à deux vitesses, de la marginalisation d'une partie des gens de ce pays »* ; en particulier, *« tout dérapage du chômage serait inacceptable »*. Et il a porté un jugement sévère sur la *« reprise »* aux Etats-Unis, *que l'on vante, alors qu'il y a encore là-bas 10 millions de chômeurs »*.

Le ministre a ensuite examiné quelques dossiers précis, et d'abord celui de Talbot, pour accuser la direction de P.S.A. de porter *« une responsabilité essentielle »* dans la situation présente. Il y a eu chez Talbot *« des carences de gestion dont on paie aujourd'hui les conséquences »*, a dit M. Fiterman, pour qui *« la direction s'obstine, en voulant perpétuer des relations sociales d'un autre âge et en ne voulant pas établir de dialogue social »*. A propos des événements des dernières semaines, il a fait deux mises au point : d'une part, la C.F.D.T. a été traitée comme la C.G.T. dans la phase de discussion de recherche d'une solution au problème Talbot ; d'autre part, *« tout comme Jack Ralite »*, M. Fiterman a *« toujours été partisan d'une négociation avec les syndicats »*.

Le ministre s'en est ensuite pris à M. Jacques Chirac et à ses déclarations anticommunistes. *« M. Chirac est insultant quand il parle de fascisme rouge*, a-t-il dit. *Cette affirmation ne mérite que le mépris. Mais le langage de M. Chirac est dangereux. Il n'hésite pas à donner un label de respectabilité, à cautionner, les forces d'extrême droite. C'est un calcul qui peut être extrêmement dangereux, et pas seulement pour les communistes. »* M. Fiterman a encore estimé que, par ses propos, le maire de Paris *« met en cause sa prétention, son aptitude, à parler au nom de ce pays »*.

Enfin, dans sa déclaration liminaire, M. Fiterman s'en est pris à ceux qui proposent *« des marchandises frelatées sous couvert de langage de vérité »*. Réflexion qui est demeurée énigmatique jusqu'à ce que son auteur révèle qu'il avait visé Yves Montand, et notamment la prestation de celui-ci aux « Dossiers de l'écran », le 3 janvier. *« Il me fait penser à ces curés défroqués qui deviennent les plus violemment anticléricaux »*, a affirmé le ministre, avant de critiquer son *« langage du dépit et de la haine »*. A ses yeux, pas de doute : *« Montand est favorable à Reagan, donc à un gouvernement sans les communistes »*, moyennant quoi *« il a apporté sa part à l'offensive contre la participation des communistes au gouvernement »*. Et le ministre a dénoncé *« le spectacle affligeant d'un homme qui s'attaque à salir son passé pour plaire ; pour plaire à qui ? »* Lorsqu'on lui a fait observer que le comédien-chanteur avait recueilli un fort taux d'écoute, M. Fiterman a observé qu'on trouve fatalement du monde pour regarder ce genre de choses. Bref, de même que *« M. Chirac n'est plus gaulliste »*, *« Montand n'est plus Montand »*.

LA PRÉSIDENCE FRANÇAISE DE LA C.E.E. A FAIT L'OBJET D'UN CONSEIL RESTREINT

Un conseil restreint s'est réuni, mardi 10 janvier à l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. On indique au ministère de l'économie et des finances et chez M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, que ce conseil restreint concernait la présidence française de la Communauté européenne.

M. Pierre Mauroy, premier ministre, participait à cette réunion, ainsi que MM. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, Roland Dumas, ministre des affaires européennes, et Michel Rocard, ministre de l'agriculture.

M. Joop Den Uyl, ancien premier ministre des Pays-Bas et vice-président de l'Internationale socialiste, a aussi été reçu, mardi soir, par M. Mitterrand. Il a indiqué, à sa sortie de l'Elysée, qu'il avait évoqué avec le président de la République les prochaines élections européennes et le projet de manifeste qui doit être adopté début mars par les partis socialistes de la Communauté.

Le groupe socialiste du Parlement européen a ouvert, mardi soir, à Paris, la réunion qu'il tiendra jusqu'au 12 janvier. Le groupe doit recevoir notamment MM. Jospin, premier secrétaire du P.S., Cheysson et Dumas. Cette réunion sera suivie, les 13 et 14 janvier, toujours à Paris, du congrès du Mouvement socialiste européen-gauche européenne — auquel adhèrent, à titre individuel, divers socialistes européens, — sur le thème de « La relance européenne ».

Enfin, le groupe socialiste de l'Assemblée nationale a reçu, mardi, MM. Cheysson et Dumas.

Les communistes réagissent très vivement aux accusations de « fascisme rouge » lancées par le président du R.P.R.

Une quarantaine d'élus communistes et d'anciens résistants membres ou proches du P.C.F. se sont présentés mardi 10 janvier, vers 15 heures, devant le bureau du maire de Paris, à l'Hôtel de Ville, pour demander à M. Chirac de retirer les propos qu'il avait tenus, dimanche soir, au « Club de la presse » d'Europe 1, et notamment l'accusation de *« fascime rouge »* qu'il avait lancée contre les communistes (1). Parmi ces protestataires, dont certains arboraient au revers de leur veston leur médaille d'ancien combattant, on remarquait MM. Guy Ducoloné, vice-président de l'Assemblée nationale, Henri Rol-Tanguy, compagnon de la Libération, Louis Baillot, conseiller de Paris, Mmes Marie-Claude Vaillant-Couturier et Madeleine Vincent.

M. Chirac, absent de l'Hôtel de Ville, prévenu de cette « visite », a fait savoir qu'il ne recevrait personne sous la *« menace »*, mais qu'il examinerait toute demande d'audience qui lui serait régulièrement présentée. Les protestataires ont quitté l'Hôtel de Ville en indiquant qu'ils considéraient que les propos de M. Chirac étaient *« une calomnie odieuse et intolérable »*, ajoutant : *« Nous ne laisserons pas plus longtemps à un de ceux qui ne répugent pas à l'alliance avec les fascistes déclarés, qui relèvent aujourd'hui la tête, la possibilité de continuer impunément cette sale besogne contre notre parti »*.

Au même moment, M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, déclarait : *« M. Chirac se trompe d'époque. Doit-on, comme aux pires heures de l'histoire nationale, affirmer qu'il y a en France des électeurs qui sont des nationaux et d'autres des non-Français parce qu'ils votent communiste ? »*

M. Charles Fiterman, ministre des transports, avait estimé, le matin : *« C'est l'agression la plus violente et la plus insupportable à l'égard des communistes français. Nous nous sentons touchés dans le fond de nous-mêmes par une telle accusation. Quand on sait ce que les communistes — avec les gaullistes d'ailleurs, mais il y a beau temps que M. Chirac n'est plus gaulliste, — ont fait pendant la guerre, quand on sait le prix qu'ils ont payé et quand on sait combien le souci de la justice de faire progresser notre pays dans tous les domaines, de la dignité humaine, fait partie de leur démarche permanente,. spontanée, une telle affirmation ne mérite que le mépris, le dégoût. Cela dit, j'avouerai que le langage de M. Chirac est dangereux, parce qu'en fait, là encore pour des objectifs politiciens, il n'hésite pas à donner, si c'est possible, un label de respectabilité, à cautionner des forces d'extrême droite (...). C'est un calcul, je le répète, extrêmement dangereux, et pas seulement pour les communistes. L'expérience historique montre ce qu'il en advient si par malheur de telles tendances se développent. Je pense que le langage de M. Chirac ne fait que le discréditer, et met en cause sa prétention, son aptitude à parler au nom de ce pays, et au nom des Françaises et des Français. »*

Enfin, M. Georges Marchais, reçu par le premier ministre, mardi, a déclaré, après cet entretien : *« Est-ce qu'il ne convient pas de répliquer à cette violente campagne anticommuniste dont l'objectif est évident : essayer d'obtenir le départ des ministres communistes ? »*

(1) M. Chirac avait déclaré au « Club de la presse » du 8 janvier : *« Quant au danger de fascisme, il existe en France à cause du parti communiste. L'Internationale fasciste aujourd'hui — comme ses dangers en France, — elle est rouge, elle n'est pas brune ! Vous n'avez qu'à voir ce qui se passe dans tous les pays étrangers contrôlés par les communistes pour étayer cette affirmation. Je préfère de beaucoup m'entendre ou m'allier, ce dont il n'est pas question, naturellement, avec des gens d'extrême droite, qui, au moins, sont des nationaux, plutôt que de m'entendre ou de m'allier avec des communistes, qui, eux, représentent pour les libertés des hommes, pour leur dignité, un véritable danger et un véritable fascisme. Si vous voyez aujourd'hui la plupart des intellectuels de gauche dénoncer le fascisme communiste, ce n'est pas par hasard ; c'est simplement l'observation des faits qui les conduit à cette conclusion évidente. »*

M. Chirac veut restaurer son image de « battant » pour enrayer les défections au sein du R.P.R.

Dans l'entourage du maire de Paris, on estime que la « visite » impromptue d'une « délégation » du P.C. à l'Hôtel de Ville justifie, *a posteriori*, les craintes exprimées par *M. Chirac sur les « dangers du comportement des communistes »*. On relève aussi que la réaction du P.C. a été d'autant plus vive que le président du R.P.R. avait réaffirmé son anticommunisme d'une manière extrêmement ferme.

La fermeté ainsi exprimée par M. Chirac correspond, toutefois, à celle de sa réprobation à l'égard de l'ensemble de la politique du gouvernement et à la vigueur de sa mise en cause de M. Mitterrand. Déjà, dans l'entretien qu'il nous avait accordé le mois dernier (*le Monde* du 14 décembre 1983), M. Chirac avait tenu à *dissiper tout soupçon de consensus* entre lui et le chef de l'Etat en quelque domaine que ce soit. Ses déclarations au « Club de la Presse » du 8 janvier ont confirmé cette attitude.

Ce n'est pas la première fois que M. Chirac reproche aux socialistes d'avoir conclu une *« alliance contre nature »* avec les communistes. Cette dénonciation fut l'un des thèmes constant de toutes les campagnes électorales qu'il a conduites depuis 1976.

Peut-on présumer que les paroles de M. Chirac dépassent sa pensée lorsqu'il affirme préférer s'entendre avec des *« gens de l'extrême droite »*, qui, eux, sont des *« nationaux »*, plutôt *qu'avec les communistes* ? Sûrement pas.

Tout en récusant l'idéologie droitière et en écartant l'éventualité d'un accord électoral national avec le Front national, notamment pour le scrutin européen de juin, le président du R.P.R. s'est en réalité surtout adressé à ceux qui sont de plus en plus attentifs aux arguments développés par les orateurs de l'extrême droite. Au sein même de l'U.D.F. et du R.P.R., ces sirènes commencent à exercer leur séduction (*le Monde* du 11 janvier). Si dans les consultations partielles les candidats de l'extrême droite trouvent des électeurs dans les rangs habituels de la gauche, et même de l'extrême gauche, ils recrutent également au sein des formations de l'opposition.

M. Jacques Chirac, dont l'opposition n'a pourtant jamais été tiède, se trouve donc contraint de durcir son discours. Afin d'éviter que les défections ne se transforment en hémorragie dans les rangs de l'opposition, le président du R.P.R. doit retrouver son image de « battant » sans pour autant donner prise au reproche *d'être un « agité »*. *Il est vrai que ce* grief lui était naguère adressé par M. Giscard d'Estaing, qui n'occupe plus aujourd'hui le même emploi dans la distribution de la pièce à l'affiche, malgré son habileté à saisir *l'occasion de revenir en scène que lui* offre l'affaire ELF-ERAP.

Dans la polémique entre le maire de Paris et les communistes, l'escalade des accusations va vite faire oublier qui en est le responsable initial. M. Chirac, en tout cas, va se présenter comme la cible principale de la vindicte des amis de M. Marchais. Mais il cherchera aussi à prendre garde de rebuter une clientèle électorale qui se défie des excès et qu'effraie les effets de menton. Il espère également séduire ceux qui, tout en refusant la rigueur et la révolution, admettent que certains changements sont nécessaires dans la société. Voie étroite et accidentée mais que M. Chirac semble bien décidé à explorer jusqu'au bout.

ANDRÉ PASSERON.

Le projet de loi foncière examiné au conseil des ministres

- Contrôle renforcé des cumuls
- Assouplissement du statut du fermage

Le projet de loi foncière que devait adopter le conseil des ministres, ce 11 janvier, comporte deux séries de mesures, l'une relative à un meilleur contrôle des structures des exploitations agricoles, l'autre au statut du fermage.

Le champ du contrôle, en premier lieu, sera étendu. Y seront soumis les extensions souhaitées par des personnes susceptibles de prendre leur retraite. Une nouvelle rédaction de la loi d'orientation foncière de 1980 devrait permettre de soumettre également au contrôle les exploitations à partir d'un seuil minimum, égal à une S.M.I. (surface minimum d'installation). Le texte innove aussi dans la mesure où les démembrements d'exploitation (au-delà d'une S.M.I.) seront soumis à examen. Le candidat à l'attribution d'une terre ne devra plus obligatoirement présenter une attestation du propriétaire signifiant son accord, ce qui permettra de multiplier les candidatures. Le commissaire de la République, en cas de difficultés locales, aura la possibilité de créer une commission cantonale, permettant aux professionnels agricoles de prendre du recul quand le conflit foncier est patent.

Le projet de loi prévoit encore une modification de procédure : jusqu'alors le tribunal administratif lorsqu'il annulait une décision en matière foncière, disait aussi quelle autre solution était à adopter. Il devrait désormais se contenter d'annuler *et de renvoyer les parties à la recherche d'un nouveau compromis*. Autre mesure encore : pour s'inscrire en tant qu'exploitant agricole à la Mutualité sociale agricole (M.S.A.), il faudra être en règle vis-à-vis de la législation foncière. Enfin, la commission des structures départementales, qui a à connaître de ces questions de contrôle des cumuls, des agrandissements comme désormais des démembrements, pourra avoir accès à certaines informations détenues par la M.S.A., après avis de la commission Informatique et libertés.

Le projet de loi réaffirme dans sa seconde partie le caractère de droit public du statut du fermage. Il tend à rendre plus difficile les détournements *de ce statut par le biais des* « ventes d'herbes ». Il donne aussi une plus grande autonomie de décision au fermier en matière d'échanges amiables de parcelles, d'investissements et de changement *d'affectation du fonds* (retournements de prairies par exemple). Plusieurs articles visent une meilleure protection du fermier face aux reprises abusives. Ce sera au propriétaire d'apporter la preuve qu'il remplit *les conditions nécessaires* pour avoir le droit de reprendre une exploitation à son fermier. Jusqu'alors, c'était au fermier d'apporter la preuve inverse.

Le texte prévoit encore plusieurs possibilités de conversion du métayage en fermage mais en exclut le caractère systématique dans la mesure où, dans les régions viticoles notamment, le métayage est une réalité sociale qui demeure d'actualité. Cette conversion sera possible désormais, même avec un bail à long terme, et quand, après neuf années, le bailleur n'aura pas rempli ses obligations. Une demande de conversion ne pourra être une cause de rupture de bail.

Au total, ce projet de loi, qui n'a rien à voir avec une grande réforme foncière telle que le gouvernement avait pu l'envisager en 1981, constitue pour une large part une « toilette » du texte de 1980, le corrigeant par endroits, le rendant plus efficace en d'autres.

● *« Table ronde » au ministère de l'intérieur.* — A l'occasion d'une « table ronde » qu'il avait organisée pour s'entretenir avec les présidents des conseils généraux, M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a indiqué, mardi 10 janvier, à propos des finances départementales, que *« le compte d'avances permettant de verser des acomptes sur le produit de la vignette sera complété par le versements d'acomptes mensuels au titre des crédits inclus dans la dotation générale de décentralisation »*. Il a précisé que le gouvernement a décidé *« de verser à titre exceptionnel deux douzièmes de ces crédits dès le 15 janvier afin de faciliter la mise en place des nouvelles compétences »*. Le ministre de l'intérieur a envisagé la réunion d'une nouvelle « table ronde », consacrée aux transferts qui interviendront en matières d'éducation en 1985.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

« Prénom Carmen »

UN FILM DE JEAN-LUC GODARD

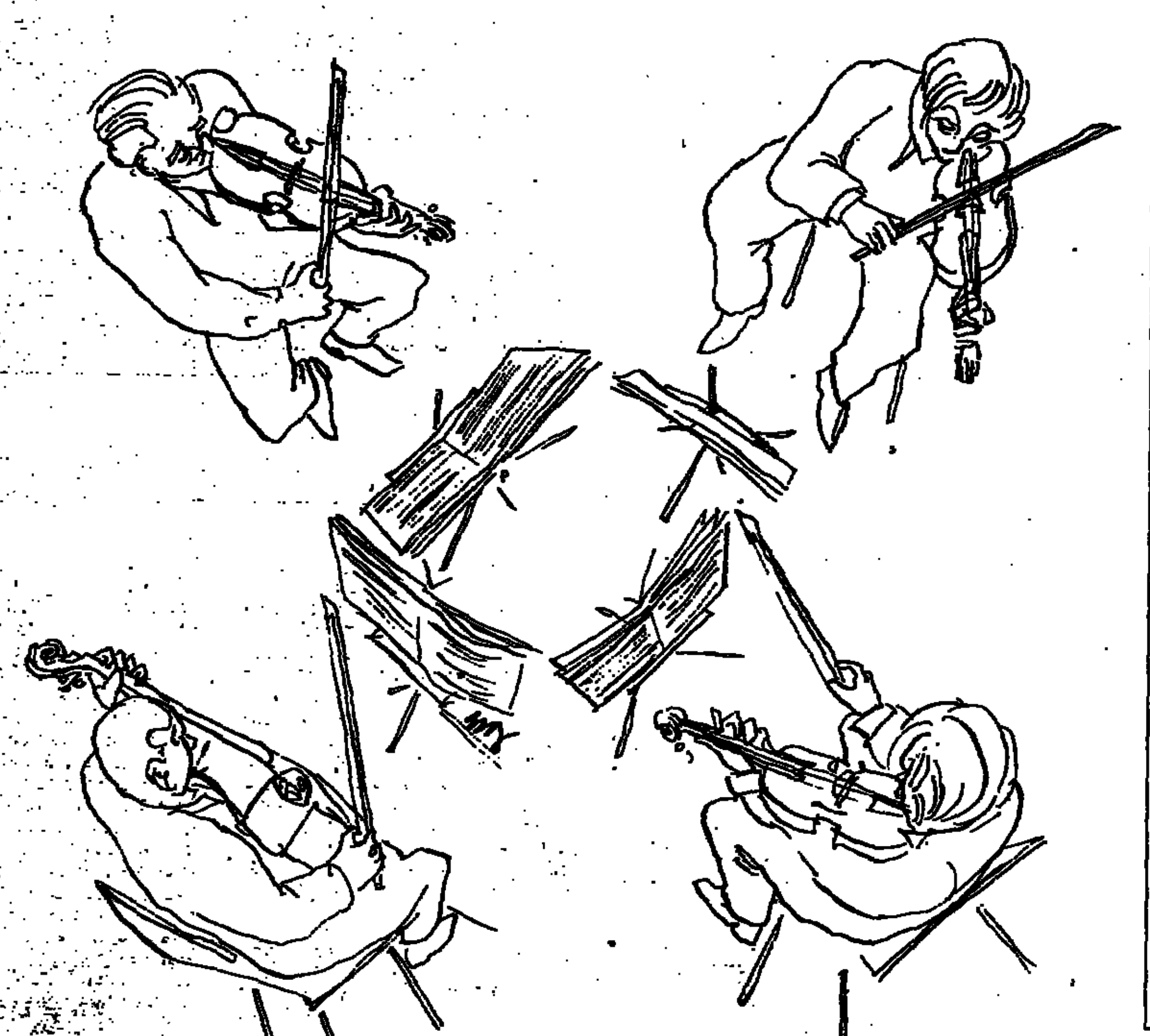
BIEN des gens encore, éclairés, qui savent s'émouvoir d'un texte, d'une sculpture, d'une pièce de théâtre, d'une musique, insupportables pour des sensibilités moins exercées, restent réfractaires à Godard. Au cinéma, ils veulent être distraits d'eux-mêmes par des histoires et des personnages qui vont les faire rêver, rire, pleurer. Ils y cherchent des plaisirs d'enfance, et un film n'aurait pas le droit de leur casser ça, d'être moderne en suscitant une jubilation différente.

Un film de Jean-Luc Godard, c'est à la fois l'enfance du cinéma, l'enfance de l'art, et son *contraire, un progrès limite qui procède par négations.*

Dans *Prénom Carmen*, chaque image est une surprise, et elle n'est jamais inférieure au son qui lui est dévolu. L'ensemble de ces images et l'ensemble de ces sons constituent la plus belle composition, le plus beau montage, qu'il nous ait été donné de voir depuis longtemps. Mais comme d'habitude, tous les éléments classiques (récit, *présences, paroles, matériau* de la réalité) sont minés, rompus, ajustés par un génie destructeur. Voilà ce que beaucoup ne sont pas prêts à recevoir : le cinéma en mille morceaux.

Pourtant, *Prénom Carmen*, Lion d'or du Festival de Venise, est un film de Godard simple, dont les métaphores sont plus accessibles que celles de *Passion* (1), par exemple, et ce qu'il nous dit des hommes et des femmes passe par *une histoire connue. Cela, outre la présence* bouleversante de Godard lui-même, outre l'effet de beauté qui se passe très bien, si on le souhaite, de sens et de commentaire, devrait élargir la communauté des godardiens, et venir à bout d'archaïques malentendus. – Cl. D.

(1) Sorti en avant-première mondiale à Madrid, au cinéma Alphaville, le film a totalisé en trois semaines plus d'entrées que *Passion* en trois fois plus de temps.



Pourquoi refilmer la mer ?

UN film de Godard est comme une absorp*tion de drogue : il fait marcher la tête,* chauffe et glace le sang. Des archétypes deviennent des irrégularités. Un hold-up, une scène d'amour, une prise d'otages : du déjà-vu refilmé par Godard devient du jamais-vu. Pourquoi filmer la mer de haut, et deux corps de travers, et un orchestre par-dessus ?

Chaque plan n'est pas figure de style, mais figure d'évidence. Le film se crée à chaud, au fur et à mesure qu'il est tourné, monté, puis se recrée dans le vif au fur et à mesure qu'il est regardé et écouté par chaque spectateur. Godard poursuit la voie amorcée dans *Passion* et fait *sienne cette règle de Bresson qui dit, à peu près,* qu'il est risqué de faire écouter de la musique au *cinéma sans montrer en même temps l'instrument* qui la produit.

Godard filme la musique, sa phrase, ses césures, ses frottements, ses battements, son souffle, son chuchotement, sa transe, son acharnement de corde et d'archet, jouissance et souffrance. Par là il fait voir le cinéma, car la phrase du cinéma est pareille. Faire le point, synchroniser, désynchroniser, mettre en scène, contredire, se jouer des mots et des images pour faire des tableaux animés – pleins d'âme, – perpétrer la tragédie et la joie d'un cinéma *désespérément pur. Dans son propre massacre, Godard reste un artiste de la Renaissance.*

HERVÉ GUIBERT.

Comment ça va, oncle Jean ?

QUATRE univers, quatre thèmes sont imbriqués dans *Prénom Carmen*. Il y a un metteur en scène fou (Jean-Luc Godard), réfugié *dans un hôpital comme à l'hôtel*, et assisté d'une infirmière fidèle. Il a les gestes d'un aveugle qui se repère au son et au toucher. Il dit : *« Il faut fermer les yeux au lieu de les ouvrir »*, blotti contre un énorme appareil à cassettes qu'il tient dans ses bras. Sur sa machine à écrire, le malade obstiné a tapé : *« Mal vu, mal dit. »*

Godard l'a expliqué une fois de plus à Venise, lors de sa conférence de presse : *« Il n'y a aucune invention dans le cinéma. On ne peut que regarder et tâcher de mettre en ordre ce qu'on a vu... si on a pu bien voir. »* On le verra dans le film, le fou à lunettes est un voyant et un clairvoyant.

Il y a des truands. Par l'intermédiaire de Carmen, ils utilisent le metteur en scène. Carmen rend visite à son oncle Jean à l'hôpital, *lui fait croire que des copains à* elle entreprennent un documentaire. Il prête ce dont les autres ont besoin, notamment son appartement de Trouville.

Un tournage est prévu sous la direction de l'oncle Jean, cela fera diversion au cours d'une prise d'otages. L'opération est financée par un hold-up. *« On est des professionnels »*, répondra invariablement le chef de la bande (Christophe Odent) pour rassurer le metteur en scène. Ils sont les voleurs professionnels du cinéma. Ils permettent à oncle Jean de faire un film, mais, au bout du compte, il ne peut pas *« tourner dans ces conditions »*.

Ils se rencontrent pendant le casse, à la banque : Carmen et Joseph, le gendarme. Après la fusillade, ils luttent, et leur corps à corps s'alanguit. Ils s'embrassent. Ils fuient ensemble à Trouville, et *Godard demande à ses acteurs* une pantomime des sentiments : *« Attirez-moi »*, dit Carmen à Joseph, qui l'attire à lui. Ils sont jeunes, animaux et violents, ils s'aimantent et se repoussent. Leur propre âme leur est inconnue.

Joseph (Jacques Bonnaffé), cheveux couleur feu, a une élasticité de chat. Carmen (Maruschka Detmers) a un visage étonnamment nu, une bouche offerte sans grâce. Les images les plus obscènes du film, ce ne sont pas *celles qui montrent les sexes, mais* la sexualité : les doigts d'oncle Jean en gros plan sur cette bouche et les doigts furtifs de Jacques Villeret qui ramènent à ses lèvres le contenu d'un petit pot de nourriture pour bébés.

Aussitôt après cette image-là (scène de w.-c. sur l'autoroute), on repart à l'air pur, on rejoint les musiciens qui habitent toute la première partie du film, disparaissent quand le drame est noué et reviennent lors du dénouement, intégrés alors aux trois autres mondes, réunis pour le tournage. Ils travaillent des quatuors de Beethoven (constance de Godard), répètent le scénario incroyablement compliqué de la *musique*, dont les fils tisseront le concert parfait, et qui renvoie au travail du cinéma.

Claire (Myriem Roussel) est violoniste dans ce quatuor, c'est la femme sage du film, celle par qui arrivent les phrases de Beethoven : *« Agis, au lieu de demander »*, *« Montre ta puissance, destin. Nous ne sommes pas nos propres maîtres »*. Ancienne amie de Joseph, elle était déjà (pauvre Joseph) trop différente de lui.

Pauvre oncle Jean, l'exclu de la profession. Pauvre Joseph, le paysan égaré. L'un et l'autre amou*reux de Carmen, l'un et l'autre* perdus, provoqués, rejetés. Oncle Jean est déjà fou, pas de problème, il est ailleurs. Mais Joseph, lui, se débat contre la folie, se dé*bat quand Carmen le laisse* des journées entières, sans dire où elle va, si chic, sans dire ce qu'elle fait, si occupée, et le nourrit de « demain », de « peut-être ». Il voudra la violer, il sera impuissant.

Qui est Carmen, pour Jean-Luc Godard, et Anne-Marie Miéville, sa scénariste ? Une femme libre ? Plutôt une femme dangereuse, qui impose ses désirs et diffère ceux des autres. Sans la grandeur de la *Carmen Jones* d'Otto Preminger, que Godard salue de temps à autre, cette Carmen-là est une étour*die qui connaît quand même* l'histore de son prénom, et prévient : *« Si je t'aime, t'es fichu. »*

Douches froides, accalmies, éclats. Du jaune en hommage explicite à Van Gogh, *une* peau dorée ou des ombres sous la peau, du froid bleuté, des gris et des verts précipités par la mer. Un monde nocturne, très calme, traverse aussi le film : scintillement lent d'un flot de voitures, ligne de fuite d'un métro aérien. Beethoven, les voix et les bruits déferlants de la vie sont orchestrés, *agissent sur nous comme* le *flux* et le reflux des images.

Au fond du désespoir de Joseph surgit une chanson de Tom Waits, tandis que la main du jeune homme *caresse* l'écran d'un téléviseur depuis longtemps désert : Carmen n'est pas encore rentrée. Si la musique est élégance, élévation, cette séquence-là, c'est le puits du malheur. Comment ça va, aujourd'hui, demande toujours Jean-Luc Godard dans ses films. Comment ça va, aujourd'hui, *Jean-Luc Godard ? Pas très bien*, semble-t-il.

Godard n'est pas fou, mais à force d'être dans le cinéma du commerce, et en dehors, il a une existence impossible. *« Être, être »*, murmure oncle Jean en *s'endormant*.

Godard, individu qui dit des choses drôles, et qui a mis quelques plaisanteries dans *Prénom Carmen* (comme le hold-up), ne nous annonce là que des catastrophes. Il s'engage dans un personnage de metteur en scène qui souffre, et ne réalise plus rien, il se montre vieux dans un monde qui engendre Carmen et Joseph ou la coexistence désastreuse, un monde *où les jeunes sont* des voleurs.

Mais, bien sûr, l'oncle Jean, *c'est une fiction, puisque le film* est là, et *Prénom Carmen*, objet d'art, poème, partition, c'est un documentaire sur la peur, sur l'impuissance à l'état de cauchemar.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

« Le devoir des artistes est de dresser des embuscades dans la planification. »

(1965. *Le Monde.*) ■

« ... Quand on est en face d'une convention, deux attitudes sont possibles : ou bien la rejeter pour trouver du neuf, ou bien retourner à sa source, pour retrouver l'idée qui, à l'origine, n'était pas conventionnelle : c'est ce que j'essaie de faire. »

« ... Au cinéma, je me sens plus solidaire des savants que des artistes : il y a un principe d'incertitude ; des techniques particulières, oui, mais pas de lois générales. Et dans l'homme lui-même : ce qui m'intéresse en lui, c'est ce moment d'incertitude où il va aller quelque part ; il faut le saisir là, à l'instant de la mutation et de la décision. »

(1967. *Revue d'esthétique.*) ■

« Il n'y a que des moyens de communication, mais il n'y a plus de communication. [...] On doit se demander : est-ce qu'on peut se servir de quoi, et pourquoi ? »

(1980. *Le Monde.*) ■

« *Moi, je parle de travers. Picasso disait : « Je cherche le pire. »*. On l'a toujours compris de travers. En fait, il disait : *« Je cherche le meilleur. »* Il voulait dire : *« Je cherche la possibilité de découverte. »* Christophe Colomb aussi a cherché le pire à un moment donné. »

(1982. *Le Monde.*) ■

JEAN-LUC GODARD (Propos recueillis)

« La communication, c'est ce qui bouge ; quand ça ne bouge pas, c'est la pornographie. Une image ou un son bougent non parce que ça représente du mouvement, ou son absence, mais parce que avant ça il y a quelque chose, et après ça il y a quelque chose. Il se trouve que, ce quelque chose, c'est des femmes et des hommes, et entre eux il y a la télévision, des cartes postales, des lettres d'amour, des mandats télégraphiques, des S.O.S., du cinéma, c'est-à-dire des moyens de communication. Savoir communiquer, c'est se poser la question des moyens. Par exemple, si je veux demander à ma bien-aimée, *en vacances*, des nouvelles d'elle postale. Mais si je n'ai pas en poche de quoi acheter le timbre, *tous mes grands mots d'amour resteront* lettre morte.

» Faire du cinéma ou de la télévision, techniquement, c'est *envoyer vingt-cinq cartes postales par seconde à des millions* de gens, soit dans le temps, soit dans l'espace, ce qui ne peut *être qu'irréel. Personne n'en a les moyens, sauf ceux qui sont* à la fois tout le monde et personne, c'est-à-dire, par exemple, *en France, l'O.R.T.F., Thomson ou Publicis.*

» Notre problème, donc, n'est *plus* tellement d'avoir des idées neuves, ou vieilles, c'est simplement d'en avoir, de pouvoir en avoir, et de vouloir ce pouvoir. »

(1975. *Le Monde.*) ■

JEAN-LUC GODARD (Propos recueillis)

DÉCEMBRE CULTUREL A OUAGADOUGOU

Parades pour une révolution

L'Etat voltaïque n'a pas fêté le 11 décembre, jour anniversaire de la proclamation de la République. Le Conseil national de la Révolution et le gouvernement révolutionnaire ont fait savoir que cette date ne signifiait « aucun événement de l'histoire de la Haute-Volta, encore moins de l'histoire de la lutte de son peuple », mais « un choix fantaisiste du pouvoir colonial et de ses valets voltaïques ».

La population, qui a été incitée à réfléchir ce jour-là sur vingt-trois années d'indépendance, a été appelée à suivre avec la plus grande vigilance les deux manifestations culturelles qui se sont succédé le même mois.

La deuxième session ordinaire des ministres africains chargés du cinéma a rassemblé pendant deux jours une quinzaine de ministres (ou délégués), cinéastes et responsables du C.I.D.C. (Consortium interafricain de distribution cinématographique) dans une partie serrée sur l'avenir du cinéma en Afrique.

La Semaine nationale de la culture a suivi aussitôt après, réunissant pour la fin de l'année quelque huit cents artistes — chanteurs, musiciens, danseurs, sculpteurs, peintres, écrivains, poètes — venus des quatre coins du pays.

***Une vaste confrontation,* la première du genre en Haute-Volta, et qu'il faut resituer dans le contexte du processus révolutionnaire en cours.**

UNE légère brume, comme une fumée blanche, un petit brouillard bas couvre ce qui semble être à cette heure matinale un moutonnement infini d'arbres verts, un bois immense. Regard trompeur. Du dixième étage de l'hôtel Silmande — béton ocre et verres teintés — à cinq kilomètres de la capitale, face au lac artificiel, tout devient irréel : la famine qui sévit dans le Sahel, et la révolution ici. Les kalachnikovs flambant neuves, l'agitation des C.D.R. (comités de défense de la révolution) dans les quartiers, toute cette énergie qui se développe au rythme des slogans ou des banderoles agitées par le vent dans les rues (« Pour un cinéma au service de nos peuples », « Non à l'aliénation culturelle », « Seuls les artistes à l'école du peuple servent le peuple ») en même temps que cette animation continue caractéristique de Ouagadougou : la ruée des vélos à l'heure de sortie des bureaux, les tout petits commerces, la chaleur, la poussière. La propreté plus grande des rues témoigne de l'activité des C.D.R.

Largement annoncée plus d'une semaine à l'avance à la radio et à la télévision, la Semaine nationale de la culture n'est pas née du 4 août. L'idée en est venue avant, sous le C.S.P. (Comité du salut du peuple), mais le chef de l'Etat, le jeune capitaine progressiste Thomas Sankara a tenu à lui donner un éclat particulier (même si elle reste modeste). On peut s'en étonner, dans un pays en proie aux pires maux du tiers-monde.

« C'est la première manifestation organisée par le gouvernement depuis le 4 août, nous explique Prosper Kompaore, directeur des affaires culturelles. *Ce festival, totalement à la charge du gouvernement — la journée d'ouverture a été chômée et payée à Ouagadougou, — pourrait devenir annuel et se tenir ensuite chaque fois dans une ville de province différente. Malgré la conjoncture difficile — les problèmes de subsistance — que traverse le pays, la Semaine traduit la place que le gouvernement entend donner à la culture, place que ne lui avaient pas donnée les régimes antérieurs : la culture comme levier pour la mobilisation populaire. »*

Bals populaires

Dans un petit bureau où sont entassées pêle-mêle peintures, sculptures de bois et de bronze, Prosper Kompaore, visage fin d'intellectuel, nous rappelle les principes définis dans le discours d'orientation politique du C.N.R. (discours du 2 octobre) : *« La culture doit se mettre au service de la révolution, elle doit être démocratique, nationale, populaire. »* Il nous parle du manque d'infrastructure jusqu'à présent, de ce qui a été fait déjà et de ce qui est en train, la mise en place de correspondants culturels régionaux, la construction d'un théâtre national (première pierre posée le jour de l'ouverture du festival) et la politique en faveur des musiciens. Pas mal de choses, effectivement.

Mais quelle est la frontière entre l'invite et la pression, le conseil et l'intimidation, l'aide et le dirigisme, le soutien au régime et le « griotisme » ? On en voit bien le danger déjà. Pour Prosper Kompaore, la limite est claire — puisque le chef de l'Etat l'a été. Il ne s'agit pas de chanter le mot révolution, nous dit-il : *« Le mot révolution n'est pas révolutionnaire en soi, de même en littérature » ;* il s'agit de manière profonde d'être au service du peuple, plus préoccupé de la vie sociale, et de faire un travail soigné.

Ce qui se passe chez les musiciens illustre assez précisément les deux versants du fil du rasoir. La révolution du 4 août a réveillé brusquement une profession endormie faute d'une politique, comme il y en a eu par exemple pour le cinéma. Pour la première fois des musiciens se sont réunis, ont réfléchi sur leur métier, leur droit, ont pris des initiatives. Après l'élan des années 60, où l'on a assisté à une floraison de groupes modernes, on a constaté peu à peu une baisse de la recherche musicale. Les musiciens modernes voltaïques pèchent dans l'ensemble par un manque de professionnalisme, par un excès de sentimentalisme et par une hésitation entre les modèles extérieurs : reggae, funky, rocky (il faut tout de même citer des groupes comme celui de Georges Ouedraogo).

La décision prise par l'État — qui ne fut pas du goût de tout le monde ! — de fermer les boîtes de nuit a paradoxalement été un stimulant pour les artistes. L'État les a remplacées par les « bals populaires », qui reprennent en réalité ce qui existait déjà dans les bars et les petits restaurants, comme il y en a tant à Ouaga, où l'on mange brochettes ou poulet pimenté en écoutant un orchestre. L'État en a élargi la pratique (jusqu'au couvre-feu de 23 h) et les C.D.R. organisent, eux aussi, des bals dans les quartiers (ils organisent également des projections de films pour accompagner ces « veillées » qui durent toute la nuit et où l'on fait de la formation politique en buvant thé ou café).

Au cours d'un séminaire impulsé par la direction des affaires culturelles, et qui a réuni une quarantaine de participants, les musiciens ont fait des propositions concrètes — détaxation des instruments de musique, création d'un Institut national des arts, d'une agence voltaïque de spectacles, de studios d'enregistrement, insertion de la musique dans le programme scolaire, droits d'auteur... — qui vont être discutées en conseil des ministres.

« C'est la première fois qu'il y a une union », dit Mustapha Thiombiano, compositeur, acteur, revenu, après treize ans passés à Los Angeles, au volant d'une voiture qui porte en énormes lettres le nom de son groupe (et société) « J'm'en fous. » *« On a fait un grand concert pour la révolution, et il n'y a jamais eu tant de monde, c'était Woodstock ! » « Une vraie saison des pluies, c'est comme un grenier : soudain, on a les coudées franches »,* nous décrit en termes lyriques Toffele, qui, lui, revient d'Italie. Avec d'autres — Abdoulaye Cisse (prix Découverte 83 de Radio-France internationale), Losseni Zorome, Michel Some, — ils parlent de leur propre changement, d'un « élan », tout en s'inquiétant — un peu — de la tendance à chanter trop facilement le mot révolution pour passer à la radio (d'où une lassitude déjà de pas mal d'auditeurs). Les musiciens projettent une tournée de quinze jours à l'intérieur du pays à la fin du mois de janvier pour participer à leur manière à la Caisse de solidarité du Sahel.

La *Semaine* nationale de la culture a commencé très officiellement par une parade comme on en voit les jours anniversaires de l'indépendance dans tous les pays d'Afrique. Fantasia de la cavalerie traditionnelle, groupes folkloriques, masques de la province de Sissily (pour purifier la ville), troupes de théâtre, écoliers primés, cinéastes (avec leur matériel), ont défilé, pirouettant et dansant au son des flûtes, des hochets et des tambours, face aux tribunes garnies d'uniformes militaires et de boubous amples.

Dans un pays où l'on compte une soixantaine de langues (et autant d'ethnies), il est impossible de faire venir tout le monde, cela coûterait trop cher. Comment ont été faits les choix ? Une quarantaine de groupes de musique et de danse ont été sélectionnés (dix-neuf traditionnels, treize modernes, huit chorales), une quinzaine de troupes de théâtre : huit cents artistes en tout qui se sont produits chaque soir dans une Maison du peuple surchauffée.

Couchers de soleil

Si l'on en juge par ce qu'on a vu au début de ce festival, l'émulation et la compétition sont nécessaires. Il y a beaucoup de bons groupes, vivants, chaleureux, élégants ou drôles, surtout parmi les groupes traditionnels (des petites filles incroyables, bourrées d'énergie, les Cadettes de Tiebélé, ont arraché des cris de plaisir à la foule). Il manque en général un petit quelque chose, le sens parfait de l'ensemble, la mise en spectacle, obligatoire sur scène. On ne trouve pas, en Haute-Volta, de musiciens modernes de la dimension d'un Fela, d'un Akendengue.

Les expositions ont permis de voir de belles pièces traditionnelles. Le *Musée* national avait sorti quelques-unes de ses œuvres, d'habitude empilées : de merveilleuses chaises longues Hounde en bois recourbé, des escabeaux Gaouay, des cruches, des greniers, des admirables serrures, des poteaux de chef, des masques rituels. A l'hôtel de ville, une exposition de peintures et de sculptures faisait voisiner pêle-mêle les inévitables couchers de soleil, le capitaine Sankara au sommet d'une falaise avec la foule montant derrière, toutes sortes de tableaux naïfs (peu convaincants) ; mais, en sculpture, il faut absolument citer Kabre Koudougou-Pierre et Gare Tinga (très créateurs mais d'inspiration traditionnelle), François Daman et Bambara Yacouba, et remarquer la naissance d'une sculpture sur bronze. Une école ?

Après les expositions sur l'art culinaire, sur l'art vestimentaire, les débats sur l'art et la culture, les animations dans les quartiers (à la charge des C.D.R.), il resterait à parler de beaucoup de choses encore, dont le grand concours de poésie : six cents poèmes envoyés. Ils seront édités dans une Anthologie du festival.

CATHERINE HUMBLOT.

Huis clos pour le cinéma africain

TENDUS. Au bord de la rupture. Visages fermés à la cérémonie de clôture de la deuxième session ordinaire des ministres africains chargés du cinéma. Quelle crise encore avec le cinéma africain en général et avec le C.I.D.C.-Ciprofilm en particulier ?

Déjà, l'an dernier, les débats avaient été délicats (le Monde du 6 mai 1982). Réunis à nouveau pour examiner les comptes, éplucher les dossiers, élaborer une nouvelle stratégie pour le C.I.D.C.-Ciprofilm, les ministres (ou leurs délégués), les différents responsables de l'organisme panafricain, ont échangé des propos cette fois... presque violents, mais à huis clos. Seules les résolutions finales ont été rendues publiques.

Créé en 1974 à Bangui par dix chefs d'Etat de l'OCAM, mais opérationnel en réalité depuis 1979, le Consortium interafricain de distribution du cinéma (C.I.D.C.) s'était donné pour tâche *de rationaliser et de contrôler un marché cinématographique désordonné et largement dominé par les sociétés étrangères, avec un objectif second : produire des films. Les enjeux, les intérêts et les idéologies s'affrontent* bien sûr dans cette nécessaire *« entreprise de décolonisation des écrans ».* Les pressions étrangères, le manque de conscience de certains gouvernements, l'instabilité des régimes, le perpétuel écart entre les paroles et les actes (cotisations non réglées, entre autres), la bureaucratie... il faut composer avec une *« réalité ingrate »,* comme dit le directeur du C.I.D.C., M. Ousseini Inoussa, conjuguer des paramètres différents : le Bénin et la Haute-Volta par exemple, ont nationalisé leur circuit d'exploitation et de distribution, tandis que le Niger, qui *n'a pas de société nationale,* joue *le jeu d'un intérêt national,* et *qu'en Côte-d'Ivoire, pays qui n'a accordé que peu d'intérêt au cinéma, on trouve un exploitant privé (1) à l'avant-garde de toute l'Afrique et qui adhère personnellement au C.I.D.C.*

Malgré toutes ces difficultés, le C.I.D.C.-Ciprofilm a réussi à mettre en place un réseau de distribution sur dix États (les fournissant soit totalement, soit en partie). Au début de l'année 1981, il a créé un bureau d'achat à Paris (nommant à titre transitoire un responsable français), qui a acquis un stock de droits et copies de films au meilleur coût, et il dispose d'un portefeuille d'une soixantaine de films africains. En juillet 1983, il a inauguré, à Ouagadougou, une unité de montage (16 mm et 35 mm) avec un plan de production. Que se passe-t-il alors ?

C'est à la fois sur la gestion du C.I.D.C., sur le bureau de Paris et sur les relations du C.I.D.C. avec la puissante Société d'importation, de distribution et d'exploitation cinématographique (SIDEC) *sénégalaise qu'ont porté les plus vives critiques. A l'ouverture du* séminaire, le ministre de l'information voltaïque, M. Adama Touré, après avoir évoqué les sérieux problèmes de trésorerie des deux organismes (C.I.D.C. et Ciprofilm) et rappelé que certains États membres n'étaient *« toujours pas à jour de leurs cotisations »,* avait dénoncé la *« structure coloniale »* du bureau de Paris, et rappelé *les objectifs politiques fixés au départ : l'exclusivité de l'exportation et de l'importation de films, la promotion du cinéma africain, la création de sociétés nationales.* C'était toucher là à quelques points sensibles et qui allaient être développés ensuite.

La Sonavoci (Société nationale d'exploitation voltaïque du cinéma), qui joue le jeu de la solidarité, dit-elle, en se fournissant entièrement auprès du C.I.D.C., se plaint du mauvais choix des films. *A quoi* le C.I.D.C. répond que la faute en incombe aux Etats et aux sociétés en retard de paiement (avec plus d'argent, le C.I.D.C. pourrait acheter des films non seulement en plus grand nombre, mais de meilleure qualité). L'organisme panafricain reproche aussi à la société (et à d'autres) de ne pas faire un travail de promotion pour les films africains.

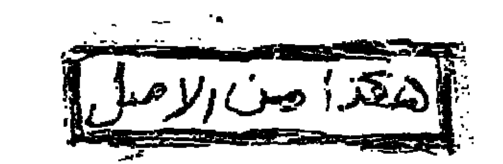
La Haute-Volta et le Bénin, qui ont nationalisé donc tous deux leur circuit d'exploitation pour en confier la programmation au C.I.D.C., ont accusé la SIDEC de *faire cavalier seul et de changer l'objectif du* C.I.D.C. Selon eux, *non seulement* le Sénégal *ne verse pas sa cotisation (ce qui est vrai) mais la Société achète directement les films (au lieu de les louer) au C.I.D.C.-Paris pour les diffuser ensuite sur son secteur* (Mali, Guinée, Mauritanie). C'est là deux poids deux mesures : la SIDEC a été invitée à rentrer dans le rang. A quoi celle-ci a répondu qu'il était impossible pour elle de revenir en arrière et la SIDEC existait avant le C.I.D.C. ; elle a un stock de quatre mille films (plus que le C.I.D.C.) qui font partie de son patrimoine ; les implications économiques d'une telle mesure seraient telles que cela ne peut se faire ; *c'est à la Sonavoci et aux autres de faire comme elle, d'avoir le même dynamisme.* La SIDEC aide *d'une autre manière le C.I.D.C., et peut prouver (effectivement) qu'en matière de promotion du cinéma africain elle est un* modèle.



Les résolutions, au nombre de seize, ont été détaillées. Outre des modifications de structure de l'organisme (et un plus grand contrôle) et d'autres mesures relatives à l'amélioration des films, à des perspectives de production, à la création de politiques fiscales *favorables au cinéma africain, les ministres ont nommé un responsable africain à la tête du bureau de Paris (décision précipitée, selon certains, qui craignent de voir affecter par un changement brutal la crédibilité difficilement acquise)* et ont décidé de lancer un appel en direction du Sénégal *« en vue d'améliorer, dans le sens de l'esprit de solidarité de la Convention, les rapports entre le C.I.D.C. et la SIDEC ».* On en est là.

C. H.

(1) M. Ibrahim Sylla, jeune parlementaire passionné de cinéma et gestionnaire efficace, a décidé d'adhérer personnellement au C.I.D.C., bien que son pays n'en soit pas membre. Il possède un complexe *de six salles à Abidjan (sur la trentaine qui existent)* ravitaillées totalement par le C.I.D.C. Il diffuse, ce qui est tout à fait exceptionnel en Afrique, des films africains six mois sur douze (ailleurs, à peine un ou deux films par mois) et les rentabilise grâce à un travail de promotion en publicité, camionnettes avec haut-parleur, invitations, etc.



Des relations culturelles privilégiées avec la France mais menacées

Les relations culturelles entre l'Espagne et la France sont privilégiées, car elles demeurent d'une constance exemplaire au milieu des conflits ou des malentendus.

D'une façon générale, on peut dire que le bilan, tout en étant positif, accuse certaines faiblesses qui peuvent à la longue entraîner un possible enlisement. Elles sont le fruit d'un rapport de voisinage, de liens tissés depuis de nombreux siècles entre les deux peuples, d'une parenté étroite de civilisation. Elles doivent contribuer à favoriser la prise de conscience de l'Europe du Sud par l'appartenance des deux pays à une même trajectoire historique et donner ainsi une partie de la réponse à la crise posée par la nouvelle distribution de la culture à l'échelle du monde.

POUR établir des relations il est nécessaire de communiquer. Le français en Espagne a toujours occupé une place de choix, et c'est avec une certaine inquiétude que l'on voit sa primauté disparaître au profit de la langue anglaise. De récentes statistiques indiquent que certaines régions abandonnent presque complètement l'étude de notre langue (Pays basque), que dans certains secteurs de l'enseignement (enseignement privé, enseignement professionnel) le français est en perte de vitesse d'une façon dramatique. Si notre langue se maintient dans l'enseignement secondaire de l'Etat, les statistiques ne doivent pas pour autant faire illusion, car la pyramide des pourcentages des élèves apprenant le français est renversée : les enfants qui commencent leurs études secondaires se tournent désormais vers l'anglais.

Une langue de prestige

Face à la montée de la langue anglaise, le français a cependant un certain nombre d'atouts ; le *rayonnement culturel de notre* pays continue à être très fortement apprécié *dans la péninsule* ibérique. Par ailleurs, la prochaine et très souhaitable entrée de l'Espagne dans le Marché commun doit ouvrir un champ d'échanges commerciaux, politiques et sociaux considérables entre ce pays et l'Europe, et la langue naturelle, pour ce faire, *doit dans une grande mesure* être le français.

Cette situation préoccupante, parfois alarmante, n'est pas celle de l'espagnol en France, qui est devenu la première des deuxièmes langues avec des effectifs touchant plus de 43 % des élèves. La langue espagnole est dorénavant reconnue en France comme une langue internationale, et son rayonnement, tant par l'Espagne que par l'Amérique latine, incite chaque jour davantage de Français à l'étudier.

Mais l'espagnol est aussi et surtout une langue de culture de grand prestige : la création littéraire la plus fameuse et la plus riche de ces dernières années ne s'est-elle pas faite en espagnol (le roman latino-américain) ? Les pouvoirs publics ont bien compris *en France l'avenir de la langue* de Cervantes et de Neruda en augmentant de façon *spectaculaire* le nombre de postes mis au concours de recrutement (CAPES, agrégation) depuis 1981.

Il convient donc de soutenir et de développer la politique de diffusion des deux langues, surtout dans la perspective d'une plus étroite collaboration entre les deux pays dès que l'Espagne sera intégrée pleinement dans l'Europe.

Ce que l'on entend d'ordinaire par relations culturelles se résume aux échanges artistiques, c'est-à-dire aux expositions, aux concerts, aux tournées de théâtre. *De ce point de vue, les échanges* sont tout à fait satisfaisants. La France est présente dans toute l'Espagne par des expositions de haute qualité telle par exemple celle du Centre Pompidou, actuellement présentée dans la ville de Valence, ou des expositions très ambitieuses comme celles qui sont en train de se préparer sur la jeune peinture française ou sur la jeune peinture espagnole.

D'autres expositions, dont on parle beaucoup, permettraient un échange entre les impressionnistes français et la peinture noire de Goya.

La musique suit la même voie et les rapports sont aussi bons. Si *les grands orchestres français* peuvent donner des concerts en Espagne, *il en est de même pour la* musique espagnole, qui est présenté en France par ses créateurs les plus prestigieux. Le compositeur Luis de Pablo est un habitué de notre pays, où il a réalisé certaines de ses plus belles œuvres.

Il est cependant regrettable de constater que la chanson populaire ne connaisse pas le même succès. La France connaît Julio Iglesias, mais ignore l'extraordinaire variété de l'Espagne dans ce *domaine, tandis que la chanson* française a pratiquement disparu depuis une dizaine d'années, ne restant que par la voix de certaines grandes personnalités, Yves Montand, Moustaki, Juliette Greco. Les relations doivent s'intensifier dans ce secteur si l'on veut que les échanges culturels ne soient pas une affaire d'élites.

Quant au théâtre, au cinéma, à la télévision, ce sont des domaines dans lesquels les relations devraient être particulièrement intenses. Certaines troupes françaises vont avec régularité dans les festivals de théâtre espagnol : Valladolid, Bilbao, Madrid, Barcelone, Saint-Sébastien, Valence, Murcie, reçoivent chaque année des productions qui viennent de Paris ou de certaines capitales de provinces françaises importantes dans la création théâtrale. Du côté français, le Festival d'Avignon a reçu des troupes telles que « Els Comediants » de Catalogne, dont l'invention et le sens profond du théâtre ont été unanimement reconnus.

Un décret de protection contesté

Les échanges cinématographiques posent des problèmes de façon plus complexe. En effet, les échanges culturels disparaissent bien souvent derrière des raisons de type purement commercial. *C'est* peut-être pour *cela que le* cinéma d'outre-Atlantique a progressivement *effacé sur les écrans* espagnols les productions européennes, dont le cinéma fait partie. Un récent décret de protection du cinéma espagnol provoque aussi quelque inquiétude dans les milieux internationaux quant à la pénétration du marché espagnol par le cinéma européen. Du côté français, le cinéma espagnol se porte bien dans les milieux d'art et d'essai, qui apprécient la créativité cinématographique espagnole *dont Carlos Saura serait* le chef de file, suivi de metteurs en scène tout à fait remarquables et très jeunes encore, parmi lesquels on peut citer Manuel Gutierrez Aragon, Jose Luis Garci, Jose Luis Borau, etc.

La télévision, pour sa part, passe en Espagne un grand nombre de téléfilms et de productions venant d'outre-Atlantique. Il est rare, en France, de voir présente l'Espagne sur les chaînes de télévision. *En Espagne, l'inverse* est plus fréquent, mais c'est une présence *qui a plutôt tendance* à disparaître qu'à devenir plus active. Il serait bon dans ce domaine-là, comme dans celui du cinéma, de pouvoir envisager une politique commune beaucoup plus efficace de collaboration et de coproductions.

Ce tableau serait loin d'être complet si l'on n'évoquait pas, dans le cadre des échanges culturels, les *échanges technologiques* et scientifiques. Les premiers constituent un chapitre privilégié des relations entre l'Espagne et la France. Elles touchent tous les domaines, de l'administration à l'agriculture, en passant par la médecine et les différentes écoles d'ingénieurs. La collaboration scientifique, technique et technologique a pour conséquence directe la compréhension mutuelle entre les chercheurs, les techniciens et les savants. Ce secteur est privilégié avec un budget important.

Le bilan de cet ensemble de contacts et d'échanges entre les deux pays est somme toute assez positif, le courant passe, les voyages se font, même si l'on assiste à une dégradation de l'enseignement de la langue française *en Espagne et si celle-ci* est accompagnée d'une détérioration de l'image de la France dans ce pays. Les moyens de communication, la presse écrite en particulier, saisissent régulièrement les deux griefs que l'Espagne a contre la France (l'entrée dans le Marché commun et le problème basque) pour donner de notre pays une image négative dont l'écho est très perceptible au niveau de l'homme de la rue.

La révolution des médias, qui a pour conséquence la suppression de la notion traditionnelle d'espace, enlève à la proximité géographique le rôle déterminant qu'elle pouvait avoir, dans le passé, dans les échanges culturels.

Sur ce plan, l'évolution de l'Espagne a été extrêmement significative. La culture espagnole pendant tout le franquisme a pu se définir comme une évolution entre la culture autoritaire d'Etat et une contre-culture, culture d'opposition, culture souterraine, qui s'est développée depuis les années 50 jusqu'à la *mort* de Franco, *prenant* chaque jour une place plus importante. Après 1976, l'absence de la censure ainsi que celle de l'objet contre lequel on créait ont provoqué un moment d'interrogation qui a ouvert une sorte de vide très riche de possibilités et de suggestions qui, depuis deux ou trois ans, commence à se peupler de créations très variées et de premier ordre (plus particulièrement au cinéma).

La France a joué un grand rôle dans l'évolution culturelle espagnole *de ces quarante dernières* années. Elle avait une réputation et une image très positives, car elle était le lieu où l'on pouvait jouir de la liberté d'expression et de réunion, qui faisait cruellement défaut de l'autre côté des Pyrénées. Avec la démocratie recouvrée à partir de 1975, *l'Espagne* cesse de voir *dans la* France le pays de l'exil, et la France n'a peut-être pas su à ce moment-là transmettre à l'Espagne son appui profond, dans la marche exemplaire que le peuple espagnol entreprenait.

La France disparaît donc progressivement du champ culturel espagnol à partir des années 75-76, alors que d'autres présences *beaucoup plus fortes sont en train* de s'affirmer. La culture devient *progressivement une* culture de type anglo-saxon par la diffusion de la musique, qui conquiert les jeunes, ainsi que par la toute-puissance des industries multinationales de la culture, qui proposent des programmes de télévision variés et attractifs.

La conscience méditerranéenne

Nous nous trouvons donc dans une période où les relations culturelles entre l'Espagne et la France risquent de s'espacer, si un certain nombre de mesures ne sont pas prises, mesures qui doivent porter essentiellement sur la coopération *et la collaboration dans* le domaine de la télévision et du *cinéma, et favoriser, à moyen* terme, un programme culturel commun.

N'est-il pas souhaitable que l'Espagne et la France aient une action à mener ensemble sur le plan européen ? Pourquoi ces pays de l'Europe du Sud ne redeviendraient-ils pas un des foyers culturels les plus importants du continent comme ils le furent à d'autres époques ? *Un* projet existe pour remettre *l'Europe en marche sur les* traditionnels chemins de Saint-Jacques, autour du thème de la musique.

Par ailleurs, l'Espagne et la France peuvent jouer un rôle déterminant dans la prise de conscience culturelle de la Méditerranée. Au moment où *l'UNESCO* doit ouvrir un bureau pour les affaires méditerra*néennes à Rome, l'Espagne* et la France doivent être les promoteurs privilégiés d'institutions tendant à faire renaître la conscience méditerranéenne et la préparer à affronter son avenir.

L'Andalousie, symbole de la réunion des civilisations de la rive sud et de la rive nord, est le lieu de rencontre idéal pour réfléchir sur les projets qui furent évoqués à *Hydra*, sur la création en Méditerranée. Une université de la *Méditerranée vient de voir le jour* à Valence. Elle s'appuie sur la participation des régions riveraines, opération dans laquelle l'Espagne et la France ont un rôle moteur.

Il serait vain de croire que nous nous trouvons dans une période où les signes négatifs doivent l'emporter sur les signes positifs. L'on se doit aujourd'hui de considérer ces relations culturelles comme la pressante remise en cause d'un certain nombre de clichés, d'images d'Epinal, dont cha*cun des deux pays est porteur sur* l'autre. La France d'aujourd'hui doit voir l'Espagne comme la dixième puissance industrielle du monde. La nécessaire amitié qui doit unir ces deux peuples peut favoriser la création en Europe. L'Espagne, par des liens historiques et fraternels avec l'Amérique latine, la France, par ses prolongements dans la francophonie, représentent une partie très importante de la population du globe. *Il y a là un défi culturel à* relever et que chacun des deux *pays se doit, dès aujourd'hui,* de préparer.

LUCIEN CASTELA.





A la recherche d'une nouvelle génération d'intellectuels

IL serait injuste de ne pas reconnaître que les socialistes espagnols au pouvoir se sont efforcés, autant qu'ils l'ont pu, de promouvoir la culture sous toutes ses formes. L'expérience des mairies de gauche, quatre ans avant la victoire du P.S.O.E. aux élections législatives d'octobre 1982, avait déjà été tout à fait positive dans ce domaine.

Sous la direction des maires socialistes, les rues et l'environnement citadin ont retrouvé un visage plus jeune, les activités culturelles ont reçu un élan nouveau. Le débat a été engagé et les espoirs offerts.

Malgré les inconvénients d'un dirigisme qui lui est inhérent, ce précédent était considéré comme de bon augure et comme une esquisse de ce que le parti socialiste pourrait réaliser lorsqu'il serait au pouvoir, dans ce domaine. Une année d'expérience offre des signes contradictoires de la compréhension de son rôle dans la culture et dans son projet de nouvelles formes de vie en commun.

Du point de vue de la culture dite établie, l'élan donné par le gouvernement de Felipe Gonzalez aux activités artistiques et à la création intellectuelle a été valable. La musique, les arts plastiques, l'activité littéraire, le théâtre, le cinéma, ont connu des progrès impossibles à ignorer, les représentations d'opéras se sont multipliées à Madrid, un effort a été fait pour redonner à la zarzuela un genre proprement espagnol, l'intérêt populaire pour le jazz a grandi ainsi que pour les expositions, on assiste à une revalorisation évidente des prix littéraires et de la présence culturelle espagnole à l'extérieur. Le secteur cinématographique est réorganisé. De ce point de vue, le bilan ne peut être plus positif pour le gouvernement.

Toutefois, on ne peut pas oublier non plus le maintien d'une télévision de monopole public sans qualité ni crédibilité ni l'absence d'une politique de recherche scientifique. Il est vrai que l'absence même d'auteurs et de créateurs dans de nombreux domaines, les faiblesses héritées du franquisme et les failles éducatives rendent encore plus difficile l'apparition d'un mouvement véritablement cohérent et solidaire dans ces domaines.

On ne peut pas encore parler d'une nouvelle génération d'intellectuels espagnols, bien qu'on assiste aux balbutiements et aux efforts réalisés à contre-courant d'une Université affaiblie et d'une société encore trop accrochée aux formes traditionnelles de compréhension de la culture.

Je mentionne brièvement le problème de fond auquel le P.S.O.E. a apporté peu de sérieuses nouveautés : le maintien de critères tout à fait dépassés, fondés en grande partie sur la prédominance des mêmes noms, le même système de prix, de distinctions et de cadeaux, le même défilé monotone d'honneurs courtisans qui entravent la critique et éloignent un certain nombre d'intellectuels dignes d'un changement.

Tout cela a été perçu pourtant par bon nombre d'électeurs socialistes comme un véritable changement culturel et non pas seulement comme l'occupation des institutions traditionnelles par la gauche. En étant bienveillant envers le gouvernement, on peut d'ailleurs dire qu'il administre correctement l'héritage du passé, avec honnêteté et même une certaine efficacité. Mais il n'a pas transformé les structures intellectuelles et culturelles qui justifient sa présence et son maintien au pouvoir. C'est-à-dire que le « changement » socialiste concerne plutôt la purification des formes traditionnelles d'exercice du pouvoir. Il n'affecte pas la nature même du pouvoir ni le réseau sur lequel il s'appuie.

Coincés entre le besoin de soutenir le premier gouvernement de gauche stable qui ait existé dans toute l'histoire de l'Espagne et le refus de devenir l'instrument de ce même pouvoir qui exhibe les vices et les défauts que l'on attribuait exclusivement à la droite conservatrice, les intellectuels espagnols se trouvent dans une situation incommode. Ils doivent ou renoncer à leur utopie ou être accusés d'être des agents déstabilisateurs. C'est pourtant de la capacité qu'auront ces mêmes intellectuels d'échapper au piège subtilement tendu par l'appareil du parti gouvernemental ou par la nouvelle classe politique que dépend en grande partie le vrai changement, déjà évident dans de nombreux aspects de la vie politique mais encore peu visible dans les nouvelles méthodes d'analyse de la réalité.

On dira avec raison que la crise culturelle profonde qu'exprime la situation ainsi décrite n'est ni nouvelle ni seulement espagnole ; elle s'inscrit dans une désorientation générale de la culture européenne. Mais c'est une maigre consolation. Les effets négatifs pour l'expérience socialiste en Espagne et pour la consolidation démocratique de ce pays ne tarderont pas à apparaître.

JUAN LUIS CEBRIAN,
directeur du journal EL PAIS.

Les instituts français vitrines et lieux de rencontre

CE n'est pas seulement le rôle de vitrine de la culture française au sud des Pyrénées qu'entendent jouer les six instituts français installés en Espagne (1). A cette fonction traditionnelle, ils ajoutent celle de constituer un lieu de rencontres entre intellectuels et artistes des deux nations et de refléter l'évolution culturelle du pays qui les accueille.

Dépendant directement du ministère des relations extérieures à Paris (contrairement aux Alliances françaises, qui sont de droit local), les instituts français partagent leurs activités entre l'enseignement (deux mille élèves à Barcelone, mille sept cents à Madrid) et les manifestations culturelles les plus variées. L'enseignement qu'ils dispensent concerne tous les niveaux, depuis l'apprentissage élémentaire de la langue jusqu'au DEUG, préparé, pour les instituts de Madrid et de Barcelone, en collaboration avec l'université de Toulouse. Des cours spécialisés, telles l'étude du français commercial ou celle de la civilisation française, sont suivis par un public généralement d'âge mûr.

Sans doute est-ce l'institut de Barcelone dirigé actuellement par M. De La Campagne qui a joué dans l'histoire culturelle de l'Espagne le rôle le plus important. A l'époque du franquisme, c'est là que les représentants d'une culture catalane alors réprimée purent à la fois se réunir et exposer leurs thèses en public. Les peintres passant alors pour non conformistes y trouvèrent un accueil favorable (Antoni Tapies y fit ses premières expositions). De nombreux cercles, regroupés par disciplines artistiques ou intellectuelles, se réunissaient régulièrement à l'institut et y invitaient des personnalités françaises souvent considérées comme subversives.

Les circonstances politiques ayant changé, l'Institut français de Barcelone a cessé d'être l'un des lieux d'expression privilégiés de la culture catalane pour devenir l'instrument de son ouverture vers l'extérieur. Les « tables rondes » et les débats y réunissent à la fois des intellectuels français et catalans, tandis que les expositions de peintures y sont permanentes. Ce sont bien souvent les thèmes réputés les plus ardus (philosophie et psychanalyse, par exemple) qui attirent le public le plus nombreux.

L'Institut français de Barcelone s'est développé sur un terreau favorable : la traditionnelle francophilie de l'intelligentsia catalane. Celui de Madrid n'avait pas cette chance. *Il lui a fallu, d'une part, combler le handicap dû au retard culturel que Madrid a longtemps présenté par rapport à sa rivale méditerranéenne. Et, de l'autre, donner de la France, à travers sa culture, une image plus séduisante que celle liée aux problèmes politiques épineux qui subsistent entre les deux pays.*

L'institut de Madrid, dont le directeur est le très dynamique Pierre Labbé, y est parvenu en deux étapes. D'abord en invitant des personnalités françaises de haut niveau : plus d'un professeur du Collège de France est venu y disserter durant ces dernières années. A la notion quelque peu étroite de culture au sens classique, l'institut a ensuite substitué un concept plus ample, abordant les problèmes sociologiques de la France contemporaine : une série de manifestations (films, conférences et débats) consacrées au phénomène de mai 1968 à Paris a rencontré un grand succès.

L'institut tente aujourd'hui de toucher un public nouveau, jusqu'ici étranger aux manifestations culturelles. C'était une nécessité dans une ville comme Madrid, où l'accès à la culture a paru pendant très longtemps l'apanage d'un cénacle très réduit. Une semaine de manifestations sur le féminisme en décembre, une autre en projet consacrée à la fusée Ariane et incluant la présence de personnalités scientifiques, s'inscrivent dans le cadre de cette nouvelle philosophie. L'Institut français de Madrid semble de cette manière s'assurer un créneau correspondant davantage aux caractéristiques culturelles de la ville hôte.

THIERRY MALINIAK.

(1) Ceux de Madrid, Barcelone, Valence, Séville, Bilbao et Saragosse.

Parfois humbles toujours actives les « Alliances »

EN octobre 1983, évoquant les manifestations organisées à l'occasion du centenaire de l'Alliance française, J.-P. Péroncel-Hugoz ne résistait pas au plaisir de sortir quelques clichés jaunis de l'album de famille de la « vieille dame du boulevard Raspail », avant de signaler que ses cours touchent quelque trois cent mille étudiants dans le monde (*le Monde* du 19 octobre 1983).

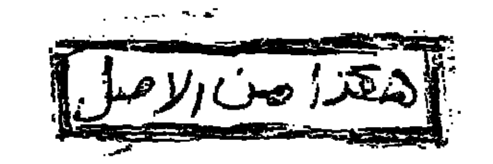
Certes, il existe, cet « *univers de vieux messieurs décorés, de cocoricos mondains et de médailles commémoratives* », mais l'image du centenaire était peut-être celle des vétérans, aujourd'hui privilégiés, qui avaient pu s'offrir le voyage, et l'Alliance française, dans cent deux pays, témoigne d'une autre réalité.

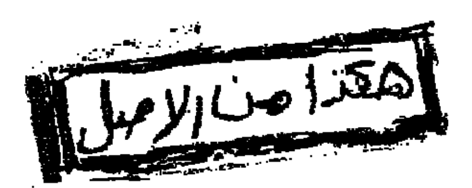
Comme celle de l'Espagne, où trente-cinq centres reçoivent quelque sept mille étudiants de tous âges et où les deux ou trois médailles *commémoratives* et décorations remises en 1983 sont peu de chose, comparées au nombre des conférences, expositions, concerts et spectacles variés donnés dans la même période et organisés, selon le cas, avec les ressources locales, l'aide de l'ambassade de France, de l'Alliance française de Paris ou d'organismes locaux officiels ou privés.

Où sont les « *cocoricos mondains* » dans ce programme de début d'année de telle « Alliance » de Catalogne qui organise un cycle des films de Jean Grémillon, une *conférence* d'André Laurens et une série de débats sur la politique comparée des gouvernements socialistes en Espagne et en France ?

Ici, nulle trace de ces « *poussières fleuries* ». Ailleurs, elles ne sont pas plus présentes. Voyagez en Espagne, de Vitoria à Malaga, de Carthagène à La Corogne, de Gérone à Badajoz, vous rencontrerez l'Alliance française, multiple, souvent humble mais toujours active. Dans ce pays divers, l'Alliance a vu ses structures évoluer au gré de l'histoire récente. Centralisée sous le franquisme, elle est aujourd'hui en voie de fédération ; déjà s'affirment les identités régionales, et il devient impossible d'englober sous une même définition les alliances des Asturies, de Catalogne ou de Galice. Elles ont pourtant en commun de donner des cours de français et d'essayer quotidiennement, comme les autres « Alliances » du monde, d'établir un dialogue international qui nous dira peut-être comment on peut être Persan.

YANNICK JEZEQUEL.





De Lorca à « La Luna », cinquante ans de littérature

LA démocratie est arrivée en Espagne à un moment politique difficile. En effet, lorsque Franco meurt, le *monde occidental est frappé* par la plus grave crise économique qu'il ait connue depuis la fin des années 20. La récession générale favorisait le protectionnisme dans tous les domaines. Cela est vrai aussi pour les échanges culturels.

En fait, bien avant 1975, le régime franquiste avait dû déjà se soumettre à une influence des productions culturelles plus ou moins traditionnelles. Tout de suite après la guerre civile et la deuxième guerre mondiale, la dictature avait bien essayé d'imposer un modèle culturel *totalitaire*. Mais en vain. Franco avait gagné la *guerre*, mais il perdit plus tard la bataille sociale, et il a perdu aussi assez rapidement la bataille culturelle.

On peut dire que dès *la fin* des années 50, la littérature espagnole avait cessé *d'être franquiste*, même si le régime avait pu avoir un moment l'illusion que les écrivains seraient à sa botte.

On peut dire qu'il y a eu une littérature espagnole *sous* et *pendant* le franquisme, mais à aucun moment il n'y eut de littérature, digne de ce *nom, que l'on* ait pu qualifier de franquiste.

Cela est évident, si l'on recherche les noms que la longue et obscure étape franquiste a légués à l'histoire du point de vue littéraire. *Les grands poètes* d'avant la guerre civile ou ceux qui commençaient de l'être au début du conflit ont conservé tout leur prestige. Ce sont ceux de la génération que l'on a appelé la génération de « l'année 1927 », et parmi eux Juan Jamon Jimenez et Vicente Aleixandre ont été les deux derniers Espagnols à obtenir le prix Nobel de littérature. *Vicente* Aleixandre a *même symbolisé* en un sens le retour de l'Espagne à la démocratie, tandis que Juan Ramon a été l'exemple même d'une certaine pérennité de la poésie espagnole en dépit du franquisme.

La génération de la guerre civile

Après Becquer, le romantique éternel, le poète le plus lu, le plus aimé, le plus admiré, a été bien sûr Federico Garcia Lorca. Federico a été le symbole et la victime d'une tentative d'assassinat de la littérature espagnole pendant la guerre civile. N'oublions pas *Antonio Machado*, le *plus grand* de la poésie espagnole de tous les temps. Il est mort lui aussi en exil peu après la fin de la guerre civile. Il est enterré dans *la* petite ville française de Collioure à quelques kilomètres seulement des Pyrénées.

Machado et Lorca ont tellement marqué la poésie espagnole pendant la guerre civile et *pendant* les années noires qui ont suivi qu'aujourd'hui, même alors que nous avons retrouvé toute la liberté démocratique, ce sont eux qui demeurent vivants dans le public et qui influencent encore les poètes contemporains. Ces dernières années, les plus grandes récompenses ont été attribuées aux survivants de cette génération, les *seuls* maîtres indiscutables : Jorge Guillen, Damaso Alonso, Gerardo Diego et Rafael Alberti, qui ont reçu le prix Cervantes, la plus grande distinction des lettres hispaniques créée précisément avec le retour de la liberté.

D'autres figures plus ou moins oubliées attirent de nouveau l'attention du lecteur. Par exemple, le grand Jose Bergamin disparu en 1983. Un homme qui s'était engagé jusqu'à la fin de ses jours. Il a été obligé de se réfugier au Pays basque après avoir passé la plus grande partie de sa vie à se *battre contre le franquisme*. Autre disparu notable, Blas de Otero, chef de file d'une poésie politique engagée. Mais c'est *Gabriel Celaya* qui continue à bénéficier des plus grandes *faveurs du public*.

A cette génération de poètes particulièrement engagés ont succédé, dans les années 50, des poètes que leur rigueur a conduits à l'exigence. Par exemple, José Angel Valente, Claudio Rodriguez, dernier Prix national de littérature en poésie, Carlos Barral, aujourd'hui romancier, Angel Gonzalez et Jaime Gil de Biedma très en cour parmi les jeunes loups de l'avant-garde poétique.

Une nouvelle sensibilité

A la fin des années 50, et alors que la bataille culturelle était perdue pour le franquisme, un mouvement, qui s'est appelé les *novisimos*, a rassemblé un groupe de jeunes poètes qui rejetaient la littérature politique engagée et qui se tournaient vers la recherche d'un certain esthétisme. Parmi ce groupe, les plus notables ont été, et continuent d'être dans une grande *mesure*, Pere *Gimferrer*, un Catalan qui a fait de très bonnes choses dans sa langue et qui vient de se révéler comme un très bon romancier, Felix de Azua, Guillermo Carnero, Antonio *Martinez Sarrion* et *quelques* autres comme Luis Antonio de *Villena*, *Antonio Colinas ou* encore Jaime Siles.

Les nouvelles structures d'autonomie mises en place dans les *régions espagnoles par le gouvernement* central ont favorisé l'apparition de nouveaux groupes d'un certain intérêt. C'est le cas, par exemple, en Andalousie, où a surgi le mouvement dit de la « nouvelle sensibilité » d'inspiration baroque, mais très tourné et inséré dans les réalités locales. Parmi eux *Antonio Carvajal*, *Luis* Garcia Montero et Javier Egea et les *membres* de l'ancien *groupe* Cantico de Cordoue, qui s'élevaient dans les années 50 contre les règles et le dogmatisme de la poésie politique. Les poètes féminins ont fait leur apparition de manière spectaculaire, affirmant leurs propres revendications, particulièrement dans les domaines de l'érotisme *: c'est le cas* d'Ana Rossetti, de Clara Janes ou de Blanca Andreu.

Mais il faut bien admettre que la poésie d'aujourd'hui n'a pas atteint, et de loin, le niveau de *celle des années d'avant la guerre* civile. Elle n'exprime pas non plus l'exigence morale de ceux qui ont immédiatement précédé la vague actuelle. Elle s'appuie sur des œuvres connues et se déplace dans ce contexte nouveau des autonomies régionales ou des initiatives culturelles municipales. Il s'agit donc d'un mouvement poétique plutôt restreint, comme c'est le cas après tout dans la plupart des pays du monde développé, mais *c'est pourtant une poésie capable* de déchaîner des passions et de multiples petites querelles suivies avec ferveur par des cercles de jeunes initiés.

Le rock andalou

Dans ces cercles, qui se qualifient eux-mêmes de *« postmodernidad »* (l'après-modernité), on se concentre parallèlement sur la musique qui oscille entre l'exploitation industrielle et la recherche d'un nouveau populisme. Même le *rock devient andalou. On accepte* et on modifie les modes venues d'ailleurs. On fabrique des chansons iconoclastes et démystificatrices.

Mais la poésie n'entraîne pas l'argent. C'est un peu différent pour la musique et la peinture. C'est le marché qui impose sa loi. Mais il se heurte au désir de destruction qui inspire nos meilleurs jeunes créateurs qui se battent avec acharnement contre l'industrialisation de la *culture*, un phénomène qui a réussi ailleurs en *Occident, mais qui n'y est pas* encore complètement parvenu en Espagne. En un sens, notre sous-développement nous permet encore certaines possibilités de libération et d'exploration.

L'« industrialisation culturelle » obtient des résultats plus probants dans le domaine du roman. Cela mérite une observation. L'Espagne, on l'ignore trop souvent, est le cinquième pays producteur de livres sur le marché *occidental, avant la France. Les* maisons d'édition espagnoles ont publié en 1982 trente mille titres, et de ce point de vue notre pays occupe une place importante sur le marché. L'édition en Espagne est solide. Elle a une longue tradition. Elle bénéficie d'une expansion naturelle en Amérique latine.

Les droits d'auteurs dans le monde hispanique sont généralement conclus *pour* la *totalité* du marché de langue espagnole, c'est-à-dire pour l'Espagne et toute l'Amérique latine. Un éditeur espagnol dispose d'un marché potentiel de trois cents millions de lecteurs. Mais il faut tenir compte évidemment du sous-développement, de l'analphabétisme, de la dispersion, des crises économiques et financières qui affectent l'Amérique latine.

Pratiquement, le Mexique et l'Argentine ont fermé leurs portes à l'édition espagnole. Paradoxalement, l'Espagne est aussi le pays de moindre consommation de papier par habitant du monde occidental. Le tirage moyen des trente mille titres publiés chaque année est faible. Cette situation favorise la progression de l'« industrie culturelle » anglo-*saxonne, alors que l'influence traditionnelle* de la France dans l'édi*tion et la traduction est en train* de disparaître.

La découverte de la littérature de l'exil a coïncidé avec le retour *de la démocratie. Des auteurs mal* connus sont maintenant publiés normalement : Guillen, Alberti, Jamon J. Sender, Max Aub, le Catalan Merce Rodoreda, Francisco Ayala et Juan Gil Albert. Mais les grands succès de librairie se font sur des noms bien connus, et Camilo Jose Cela reste bien *entendu le plus grand*. Ces dernières années ont vu également le sacre définitif des membres de la génération réaliste du milieu du siècle, avec des prix nationaux décernés à Carmen Martin Gaite et Jesus Fernandez Santos, les succès de Juan Marse et de Juan Garcia Hortelano. Juan Goytisolo n'a pas, de son côté, obtenu, avec son dernier roman *Paysage pour après la bataille*, le même succès qu'avec ses romans précédents.

L'apparition du féminisme

De tous les mouvements qui ont surgi en littérature depuis la restauration de la démocratie, il convient d'insister sur la littérature dite *« féministe »*, *qui se* consacre au statut de la femme *dans* la *nouvelle* Espagne. Rosa Montero et la Catalane Montserrat Roig sont sans doute les deux auteurs les plus remarquables de ce point de vue, celles aussi que le public connaît le mieux. Mais il serait injuste de ne pas mentionner Lourdes Ortiz, Esther Tusquets ou Christina Fernandez Cubas.

C'est une littérature réaliste, si décriée par ailleurs en raison de la plus grande liberté des mœurs. Car le réalisme est en train de disparaître sous l'avalanche d'un *nouveau populisme littéralement* préfabriqué, par exemple dans le genre du « roman noir » ou du « polar » qui connaît un boom exceptionnel. Les derniers best-sellers, en Espagne même, concernent des récits souvent rapides ou simplistes qui cultivent indirectement la nostalgie du franquisme. On devrait réfléchir à *cela*. De ce point de vue, la nostalgie est tou*jours ce qu'elle était*.

Que dire des nouveaux auteurs ? Francisco *Umbral* alterne des chroniques journalisti*ques avec des récits très subjectifs*. Leopoldo Azancot n'en finit pas de rechercher ses sources. Juan Jose Millas a produit un très bon roman, *la Vision de l'étouffé*; Alvaro Pombo, auteur de poésies et de romans, a obtenu le prix Heraldo pour *le Héros des mansardes de Mansard*. Eduardo Mendoza a obtenu un triomphe en 1975 avec *la Vérité sur l'affaire X Savolta*. Jesus Ferrero, l'un des représentants les plus intéressants de l'« après-modernité ».

Le débat est dans la rue

En fait, le débat intellectuel et littéraire est descendu dans la rue. L'Université a déçu tout le monde, mais tout le monde veut s'en emparer. Les idées s'installent dans les journaux, ce qui favorise la divulgation mais abaisse *la qualité. La radio relaie* le boom de la presse sur son déclin. On fait aussi de la littérature à la radio, pas toujours bonne mais désinvolte. Des revues littéraires disparaissent mais d'autres surgissent comme *La Luna de Madrid*. Exemple type de recherche d'une contre-culture qui s'efforce de trouver une nouvelle approche. Elle réussira peut-être lorsqu'elle osera intégrer ce qu'il y a eu de vrai et d'efficace dans le passé.

En Espagne, l'imagination donne l'impression d'avoir conquis le pouvoir mais, pour le moment du moins, elle n'a pas trouvé grand-chose. On ne l'entend guère. L'imaginaire se dilue trop souvent dans le gratuit et l'inutile. Mais la réalité espagnole finira par s'imposer sur tant de rêves éphémères et hédonistes.

RAFAËL CONTE.

La presse et l'héritage d'Ortega y Gasset

IL serait erroné de croire que l'avènement de l'ère de l'audiovisuel et l'information rapide assurée par la radio ont privé la presse écrite de son importance. Bien que parfois menacée au niveau local par les stations de radio, elle continuera à jouer son rôle, irremplaçable, surtout dans le domaine du commentaire. La radio et la télévision peuvent certes donner des opinions, mais ne sont pas à même de les créer, car un article original exige un degré de concentration et de réflexion que seule sa lecture peut assurer.

Cette fonction du journal est particulièrement appréciable dans des pays comme la France et l'Espagne. *Le Monde* et *El Sol*, le premier de manière permanente, le second durant sa période de parution (décadence de la Restauration, dictature du général Primo de Rivera, installation de la République) ont joué un rôle décisif pour façonner l'opinion dans leur pays respectif.

Le journal madrilène, avec la maison d'édition Espasa-Calpe et la revue culturelle et phylosophique *Revista de Occidente*, ont constitué les instruments à travers lesquels ce grand intellectuel que fut Ortega y Gasset a exercé son autorité. Même si celle-ci ne fut peut-être pas aussi décisive qu'on a pu le dire, elle a en tout cas beaucoup contribué à créer, dans les milieux intellectuels, un état d'esprit favorable à l'instauration de la République. S'agissant d'un travail d'équipe, le rôle personnel d'Ortega n'en était pas moins indéniable.

Le passage du franquisme au nouveau régime démocratique, qui s'est déroulé sans la moindre « rupture » révolutionnaire, n'a pas bénéficié d'une participation appréciable des milieux intellectuels. La prise de position de l'Eglise (exprimée dans l'homélie du cardinal Enrique y Tarancon lors du couronnement du roi) et, plus encore, la prise de position de l'armée (reconnaissant le roi), dès la mort du général Franco, comme son chef suprême, l'attitude politique du monarque, aidé de manière efficace par certains anciens collaborateurs du franquisme : tels furent les facteurs déterminants. C'est seulement un an après la mort de Franco qu'apparaît le journal *El Pais*, dont le président a été depuis le début Jose Ortega Spottorno, fils d'Ortega y Gasset, et dont les fondateurs furent tous des « ortéguiens » purs. Mais, rompant avec son projet initial, ce journal devint rapidement la véritable « intellectualité collective » de l'après-franquisme.

El Pais procède certainement de l'« orteguisme », mais davantage dans son sens sociologique qu'idéologique. Son inspiration ne provient plus directement de la position politique d'Ortega. Le pouvoir journalistique en son sein est passé des mains des propriétaires à celles de ceux qui font effectivement le quotidien. Contrairement à *El Sol*, essentiellement destiné aux classes dirigeantes et qui survivait économiquement grâce à la publication conjointe d'un autre journal de grand tirage, *El Pais*, se lit dans toute l'Espagne et bénéficie du tirage le plus important du pays. En outre, son influence est de loin supérieure au cadre de ses lecteurs. Comment expliquer ce succès ? *El Pais* a pu à la fois bénéficier de l'héritage de l'« ortéguisme » et du prestige socio-culturel qui y était attaché, et affirmer son indépendance vis-à-vis de lui. Ce qui explique la diversité idéologique de ses collaborateurs.

Continuateur, avec quelques petites concessions çà et là, de la tradition d'*El Sol*, il y ajoute le radicalisme, au sens actuel du terme, sans connotations socio-économiques. Son image contraste avec celle d'autres journaux nés, eux aussi, au début de l'après-franquisme, tels *Diario-16* ou *El Periodico*. Tandis que ces derniers représentent un type de journalisme plus vif et plus alerte, destiné à faire concurrence aux autres médias, *El Pais* a décidé de s'ajuster plus strictement au modèle de la culture écrite et à cette fonction de « formateur d'opinion » dont nous parlions antérieurement.

El Pais met un point d'honneur à affirmer son indépendance vis-à-vis de tous les partis politiques et de toutes les doctrines. Mais il doit également veiller à un autre type d'indépendance, qui consiste à éviter de se transformer en une véritable institution. L'« intellectualité collective », tout comme l'intellectuel individuel, doit être toujours éveillée, disponible et ouverte. Elle implique également que la fonction intellectuelle conserve la primauté sur la fonction économique. Un journal qui croît trop rapidement risque de voir en son sein l'autorité intellectuelle céder progressivement le pas face aux détenteurs de la propriété économique agissant comme groupe de pression ou d'intérêt. S'il est vrai que l'intellectuel ne peut vivre librement suspendu dans l'atmosphère, il est toujours dommage de voir une entreprise culturelle risquer de se transformer en une entreprise économique.

JOSÉ LUIS L. ARANGUREN,
(philosophe et essayiste).

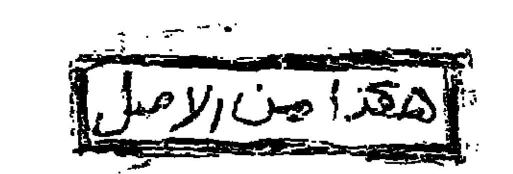
Le village andalou de Lijar a enfin signé la paix avec la France

C'EST une nouvelle guerre de Cent Ans qui a pris fin en 1983. L'Etat français, représenté par son consul à Malaga, et le village de Lijar, en la personne de son maire, M. Diego Sanchez Cortes, ont solennellement signé en octobre un traité de paix qui a mis fin à un siècle et seize jours d'hostilités. Précédée d'une messe, la cérémonie s'est déroulée au son de l'orphéon municipal sur la grand-place de Lijar, rebaptisée, pour la circonstances, place de la Paix.

C'est le 14 octobre 1883, en effet, que les autorités municipales de Lijar, un village de six cents habitants situé à une cinquantaine de kilomètres d'Alméria, avaient déclaré la guerre à la France à la suite du traitement apparemment peu respectueux qui avait été réservé au roi d'Espagne Alphonse XII lors de sa visite à Paris. Les archives de la ville évoquent en termes outragés le comportement de la *« misérable populace appartenant à la nation de France ».*

Malgré sa longueur, le conflit ne semble pas avoir été particulièrement meurtrier, ce qui a facilité la réconciliation. La plupart des habitants de ce village perdu dans la montagne n'ont, certes, jamais vu de Français de leur existence. Mais certains jusqu'auboutistes n'en étaient pas moins opposés à toute capitulation. C'était notamment le cas du facteur qui a confié à la presse espagnole sa colère de voir signer la paix, alors que les paysans français renversent sur les routes du Midi les chargements des camions espagnols.

La majorité des habitants, toutefois, considèrent que le temps de la guerre est passé. Ils espèrent surtout que la publicité apportée à leur village par la cérémonie incitera dorénavant les touristes français descendant vers la Costa del Sol et qui ignoraient jusqu'ici l'existence de Lijar d'y faire désormais un crochet. La paix des braves une fois signée, l'ennemi d'hier peut devenir le consommateur de demain.



L'adhésion à la C.E.E. : risques et avantages

A l'occasion du centenaire de la chambre de commerce de Barcelone s'est tenu un débat réunissant le président du patronat espagnol, le président de la Fédération des chambres de commerce et de très nombreux participants. Nous avons pris conscience, en écoutant les uns et les autres, des tensions et des difficultés qui doivent être surmontées si l'on veut aboutir à un résultat positif.

En 1983, malgré les réalisations du Marché commun, le rêve s'est dissipé ; on parle de non-Europe. *«Les trente glorieuses»* ont cédé la place au découragement. Notre vision se limite à des discussions stériles, à des excédents encombrants : montagnes de beurre, fleuves de lait, tonnes d'acier. Pour comble d'infortune, des problèmes budgétaires et des problèmes de trésorerie viennent se surajouter à toutes ces difficultés.

Dans ce décor incertain, comment se présente la dernière étape de l'élargissement, c'est-à-dire l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun ? Le problème est posé officiellement depuis les années 60, les négociations se poursuivant depuis 1979.

Je voudrais d'abord esquisser un bilan des craintes et des difficultés, au regard des espoirs et des avantages.

Il faut s'attendre pour les Douze à une aggravation de la concurrence, donc du chômage en plus, à court et à moyen terme, dans l'industrie et dans l'agriculture. Comment ne pas rappeler que nos amis espagnols souffrent d'un taux de chômage de plus de 17 %, soit le double de celui de la France ?

Si les deux pays candidats s'ajoutent aux dix pays membres, une augmentation des surcapacités est à prévoir. A titre d'exemple, l'Espagne est le septième exportateur mondial d'acier, et, malgré ses efforts de réduction de son appareil de production sur le site de Sagunto, elle exporte environ 5 millions de tonnes. Des problèmes analogues se poseront dans le textile, la chaussure, la construction navale, et dans le très délicat secteur de la pêche. Pour l'agriculture, des inégalités profondes risqueront d'apparaître de plus en plus entre les productions du nord de l'Europe et celles du Sud.

Depuis les origines de la Communauté, il y a un *« contraste certain entre la relative sécurité dont jouit l'agriculture de l'Europe du Nord et la concurrence sauvage, qui est la loi des agriculteurs du Sud »*. Il paraît donc souhaitable d'amorcer une meilleure organisation des marchés pour le vin, les fruits et légumes, l'huile d'olive. La politique agricole commune devra être adaptée à la prise en compte de l'agriculture méditerranéenne.

Autres difficultés à prévoir : les revendications des pays tiers déjà associés ou non au Marché commun. On peut presque par avance dresser la liste des pays qui s'estimeront lésés par l'achèvement de l'Europe. Tout regroupement s'accompagne de mécontentements mais aussi de risques. Aujourd'hui, les principaux bénéficiaires des ventes agricoles à l'Espagne sont les Etats-Unis, l'Argentine et le Brésil. Demain, leur place sera en partie réduite au profit de la C.E.E. ; il y aura là plus qu'un simple changement de fournisseur, si l'on considère les relations qui se veulent privilégiées entre l'Espagne et l'Amérique du Sud.

Il est probable que la Tunisie, pays associé et ami de la Communauté européenne, verra ses problèmes économiques s'accroître, sachant que, pour 80 %, ses exportations d'huile d'olive sont vendues actuellement en Europe. Pour la Tunisie, si demain la place est prise par la péninsule Ibérique, les débouchés de substitution seront difficiles à trouver.

L'élargissement peut faire naître bien d'autres craintes : l'incertitude sur le financement du budget communautaire, qui obscurcit la perspective de nouvelles adhésions, l'aggravation probable du grippage institutionnel et du processus décisionnel dans une Communauté à douze et, enfin, des problèmes régionaux qui ne trouveront par forcément leur solution dans un ensemble plus large. Les comparaisons Nord-Sud y apparaîtront encore plus éclatantes. Le Mezzogiorno cessera d'être un problème italien. Avec l'Europe du Sud, la population plus défavorisée représentera 15 % de la population totale du Marché commun, et sa croissance démographique ne cessera de faire augmenter ce pourcentage.

La position géographique de la péninsule Ibérique est indispensable à la construction européenne. Baignée par l'Atlantique et la Méditerrannée, elle est un trait d'union entre l'Europe, l'Afrique et l'Amérique. L'Espagne bénéficie d'une façade maritime de 5289 kilomètres. Le climat de l'Europe du Sud peut être, dans l'avenir, un facteur important de la vie économique.

Le déplacement du centre de gravité des États-Unis vers l'Ouest et le Sud-Ouest souligne que rien n'est jamais complètement figé à l'échelle d'un continent ; les hommes, l'industrie, les activités, se déplacent progressivement, et cela malgré les déchirements imposés par le déplacement des familles.

La démographie de la Méditerranée est un autre facteur d'importance pour l'Europe. Le rapport entre les pays du nord de cette région et ceux du sud est en train de s'inverser : le Nord stagne, le Sud se développe et dispose d'atouts : pétrole d'Afrique du Nord, gaz, phosphate. La Communauté ne peut donc que concevoir les thèmes du dialogue euro-arabe de l'avenir et doit envisager une politique méditerranéenne avec la péninsule Ibérique.

Le maintien de la situation créée par le traité de 1970 comporterait de graves inconvénients. De mauvaises habitudes ont été prises, qui sont susceptibles de disparaître avec l'entrée des pays candidats. A titre d'exemple, l'Espagne dispose d'avantages tarifaires beaucoup plus élevés que ceux qu'elle a, pour sa part, concédés à la Communauté européenne.

Le système douanier favorise l'entrée dans la C.E.E. de très nombreuses importations en provenance de la péninsule Ibérique ; le commerce franco-espagnol est très favorable à l'Espagne. En 1981, le déficit de la France était de l'ordre de 2 milliards de francs, il a doublé en 1982, et, en 1983, il pourrait atteindre 6 milliards de francs. Ce point doit être rappelé, et notre pays ne mérite peut-être pas toutes les critiques qui lui sont adressées.

L'adhésion devrait permettre de régulariser une situation apparemment seulement favorable à l'Espagne, car elle n'incite pas sa jeune et dynamique industrie aux meilleurs choix de spécialisation industrielle.

L'augmentation des débouchés agricoles et industriels est le résultat à attendre de l'élargissement de l'Europe. Alors que les pays du Nord connaissent une certaine saturation de leur marché, ceux du Sud apportent une demande potentielle dynamique. Ils devraient donc exercer un effet d'entraînement pour l'actuelle Communauté économique européenne. Ce surplus de marché ne sera réel que si l'Espagne et le Portugal peuvent financer leurs importations par des exportations et s'ils bénéficient d'avantages équilibrés.

Au-delà des problèmes à court terme, les pays d'Europe apparaîtront plus complémentaires que concurrents.

Le débat sur l'adhésion comporte deux dangers : *l'enthousiasme facile*, voire démagogique, qui ne prendrait pas en compte les difficultés et les complexités du dossier ; *le report continu de l'échéance* susceptible de conduire à l'enlisement et aux désillusions.

L'esprit du traité de Rome va au-delà d'une simple union douanière, c'est une communauté ; ce qui exige dans les négociations une largeur de vue particulière, dépassant le point de vue économique. Perdre cette occasion serait s'engager dans des solutions alternatives contre l'Europe elle-même.

Nous devons apporter notre contribution pour que cesse l'incertitude et pour améliorer les relations entre l'Europe et la péninsule Ibérique. Une négociation sérieuse et rapide apparaît donc nécessaire pour tous.

Jean Monnet avait raison de dire : *« L'Europe se fera dans les crises et elle sera la somme des solutions apportées à ces crises. »*

XAVIER DE VILLEPIN,
Président de l'Union des chambres de commerce et d'industrie françaises à l'étranger.

«Pas à n'importe quel prix...»

SELON M. Carlos Ferrer, président de la Confédération espagnole des organisations d'entreprise (C.E.O.E.), les chefs d'entreprise espagnols sont favorables à l'adhésion à la C.E.E., *« mais pas à n'importe quel prix »*.

C'est un sportif qui dirige les patrons espagnols. De son passé de champion de tennis, Carlos Ferrer a conservé la silhouette juvénile. Grand et svelte, ancien membre de l'équipe espagnole de Coupe Davis en 1954, ce Catalan au sourire éclatant porte la cinquantaine avec élégance. Il est l'image même de la réussite. Président de l'entreprise pharmaceutique Ferrer International qu'il a créée, le patron des patrons espagnols est aussi président du Banco europeo. *« J'ai donc toutes les raisons de vouloir l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun »*, lance-t-il. Mais, s'il estime que l'adhésion entraînera une modernisation et une plus grande compétitivité des entreprises de son pays, M. Ferrer ne cache pas son inquiétude devant les conditions de l'intégration de l'économie espagnole dans l'économie communautaire. Il rejette les propositions de la commission européenne selon laquelle l'Espagne devrait atteindre, pour les produits industriels, un désarmement douanier moyen d'environ 50 % dans un délai de douze mois à partir de l'adhésion. *« La C.E.O.E. a toujours été favorable à ce que l'intégration se fasse à travers une période transitoire de dix ans. En nous proposant douze mois assortis à une paralysie de nos exportations agricoles pendant quatre ou cinq ans, on nous fait clairement sentir qu'on ne veut pas de nous dans la Communauté... »*

Des pans entiers de l'industrie espagnole s'effritent : la sidérurgie et les chantiers navals traversent une crise, grave, et avec 2,3 millions de demandeurs d'emploi, l'Espagne atteint un taux de chômage de 17 %, le plus élevé de l'O.C.D.E. Cependant, M. Carlos Ferrer pense que son pays peut jouer un rôle actif dans le peloton de tête des pays industrialisés. *« Nous avons plus de difficultés que les autres à surmonter la crise, car il nous a fallu faire face à une profonde réforme des institutions et des structures après le changement politique. Mais l'Espagne vit aujourd'hui sa révolution industrielle. En 1950, 49 % de la population travaillait dans l'agriculture. Le chiffre est passé à 17 % en 1983. Nous sommes en ce moment dans une phase intermédiaire, à mi-chemin entre la société industrielle et celle où la technologie prime. Je crois vraiment que l'Espagne peut être compétitive dans une situation économique plus ouverte sur l'extérieur. »*

Pour le patron des patrons espagnols, la difficulté d'adaptation à la reconversion industrielle que connaissent certains secteurs classiques est due à l'héritage du franquisme, responsable, selon lui, de la rigidité en matière d'emploi. *« Les entreprises doivent pouvoir s'adapter à la révolution économique si elles veulent survivre. Et cela implique une plus grande flexibilité de l'emploi. Le gouvernement en est persuadé, mais il n'ose pas prendre des mesures de réduction de la main-d'œuvre existante. »*

M. Carlos Ferrer se trouve à la tête de la C.E.O.E. depuis sa création en 1977. Apparemment, il s'accommode plutôt bien du gouvernement de M. Felipe Gonzalez. Il le dit, du moins : *« L'arrivée d'un gouvernement socialiste a un peu changé la situation mais pas tellement. Depuis notre première réunion avec le gouvernement, le 10 novembre 1982, les relations sont fluides. Elles restent essentiellement placées sur un plan professionnel, mais depuis plus d'un an on s'y tient. »*

Avec les syndicats, le patronat espagnol poursuit sa politique d'accords salariaux commencée en 1979 avec l'élaboration du statut des travailleurs. A l'époque, seul le syndicat socialiste, l'Union générale des travailleurs, avait ratifié l'accord. Depuis, des négoiations ont abouti, parfois même avec les commissions ouvrières d'inspiration communiste. Les négociations entreprises récemment en vue de l'accord salarial pour 1984 n'aboutiront probablement pas, d'après M. Ferrer. *« La politique d'austérité décidée par le gouvernement qui veut limiter l'inflation à 8 % porte aussi sur les salaires. L'augmentation sera bloquée à 6 1/2 %. Mais les syndicats demandent plus, et l'on s'achemine vers une rupture. Malgré tout, cette politique de concertation patronat-syndicats est unique dans l'histoire de l'Espagne et représente un apport fondamental pour la stabilité de la démocratie. »*

Propos recueillis par
CHRISTIAN-LUC PARISON.

La France premier client

NOTOIREMENT instables au plan politique, les *relations franco-espagnoles* sont, en revanche, plus solides dans le domaine économique. La polémique souvent virulente entre les deux pays à propos de l'entrée de Madrid dans la C.E.E. ou du problème basque n'empêche pas la France d'être à la fois le premier client et le troisième fournisseur (après les Etats-Unis et la R.F.A.) de l'Espagne. L'implantation de l'industrie et de la banque françaises au sud des Pyrénées est très ancienne, et le volume des investissements qu'y effectue notre pays (*près de 700 millions* de francs en 1983) se situe par importance en troisième position, après ceux de la R.F.A. et des Etats-Unis.

Les chiffres du commerce bilatéral sont tout à l'avantage de Madrid. Pendant des décennies, les échanges furent favorables à la France, mais, depuis 1977, la tendance s'est inversée. Le déficit, depuis, n'a cessé de se creuser aux dépens de Paris, de manière lente mais régulière. Il atteignait 3,9 milliards de francs pour les dix premiers mois de 1983, le taux de couverture, du côté français, équivalant à 82 % (contre 83,5 % pour la même période de 1982). Au-delà de ce déséquilibre, les échanges bilatéraux, très diversifiés (1), présentent un caractère *particulièrement dynamique*, puisque, de janvier à octobre 1983, les exportations de la France vers l'Espagne ont augmenté de 16,5% et ses importations de 18,7 % par rapport aux *dix premiers mois* de 1982.

C'est dans le domaine agricole *que le désavantage* enregistré par Paris est le plus sensible, puisque le taux de couverture, dans ce secteur, est à peine de 17 % en 1983. Divers facteurs expliquent ce phé*nomène*. La compétitivité de l'agriculture espagnole est indéniable pour certains produits, tels les fruits, les légumes et le vin, même si elle est due tout autant à l'insuffisance des mécanismes de *protection des prix* qu'à des éléments d'ordre climatique.

Par ailleurs, le maintien de mesures protectionnistes du côté espagnol, s'apparentant parfois à un véritable contingentement, ne permet pas à la France d'exploiter son *avantage au sud* des Pyrénées pour d'autres denrées agricoles qu'elle produit à meilleur prix. L'entrée de l'Espagne dans la C.E.E. aurait à cet égard deux *effets opposés*. Elle présenterait indéniablement des effets négatifs pour les régions qui, comme le Languedoc-Roussillon, restent très dépendantes de la vigne ou des fruits et légumes. Mais elle contraindrait par ailleurs l'Espagne à ouvrir davantage son marché aux produits agricoles étrangers, offrant ainsi de nouvelles perspectives aux paysans français.

Dans le domaine industriel, la France enregistre également un léger déficit dans ses échanges avec l'Espagne, malgré le retard technologique accumulé par celle-ci durant ces dernières décennies. L'accord commercial de 1970 entre Madrid et la C.E.E. n'y est pas pour rien. Signé à une époque où l'industrie espagnole n'apparaissait pas encore comme une *rivale à craindre*, elle a permis à celle-ci de *se développer* à l'abri de barrières protectionnistes, tandis que les pays de la Communauté lui ouvraient largement leurs portes. Maintenant que l'*Espagne* est devenue la dixième puissance *industrielle du monde*, le maintien (jusqu'à l'adhésion à la Communauté) de l'accord de 1970 la place dans une situation privilégiée par rapport aux Dix et, *tout particulièrement*, à sa voisine du nord.

L'implantation de l'industrie française au sud des Pyrénées contribue également, de manière paradoxale, à désavantager Paris dans ses échanges avec Madrid. Si les filiales espagnoles d'entreprises françaises furent d'abord créées pour se développer dans un marché particulièrement protégé, elles se sont par la suite largement réorientées vers l'exportation... à destination de leur pays d'origine notamment. Le phénomène est particulièrement remarquable pour l'industrie automobile : dans ce secteur, le déficit pour notre pays a été en 1983 de 1,5 milliard de francs, dû en majeur partie aux exportations vers la France réalisées par les filiales espagnoles de Renault, Peugeot-Talbot et Citroën. Tel est sans doute le prix à payer pour que la présence industrielle française, déjà la plus ancienne, se maintienne également parmi les plus importantes.

Th. M.

(1) Ils correspondent toutefois, pour 55 % environ du total, à quatre secteurs : agro-alimentaire, automobile, chimique et sidérurgique.

La chambre de commerce franco-espagnole de Paris, 17, boulevard Malesherbes (17e), dispose d'une documentation complète, et constamment mise à jour, sur les problèmes économiques, financiers, commerciaux et juridiques. Tous ceux qui s'intéressent au marché espagnol, à quelque titre que ce soit (exportation, importation, création de filiales, cession de brevets, assistance technique) peuvent trouver des conseils et des appuis utiles.

Six cents millions d'hispanophones en l'an 2000

VERS les années 2010, la population du monde atteindra les six milliards cinq cents millions. Les langues romanes seront alors parlées par *un milliard deux cents millions* d'hommes.

Ces chiffres sont un défi pour les langues espagnole et française : celui de défendre leurs essences culturelles et leurs structures de civilisation face à la langue dominante en *Occident*.

Les langues-véhicules de compréhension internationales sont en nombre très réduit, probablement *inférieur* à la douzaine.

Entre l'an 2000 et 2010, un nombre *d'hommes qui peut* être évalué à 600 millions parlera espagnol; le portugais sera parlé par 240 millions et le français par 370 millions, suivis de l'italien et du roumain réunis avec 85 *millions*.

Nous pouvons nous faire une idée de ce que sera du point de vue de l'éducation, de la science et de la culture, le monde des années 2010. Les deux grands pays que Tocqueville voyait se partager la domination du monde, la Russie et l'Angleterre, représentent deux immenses aires linguistiques, et leurs langues se consolident au plan international. Ces circonstances créent un climat favorable à l'union de toutes les personnes et de tous les pays qui parlent des langues romanes.

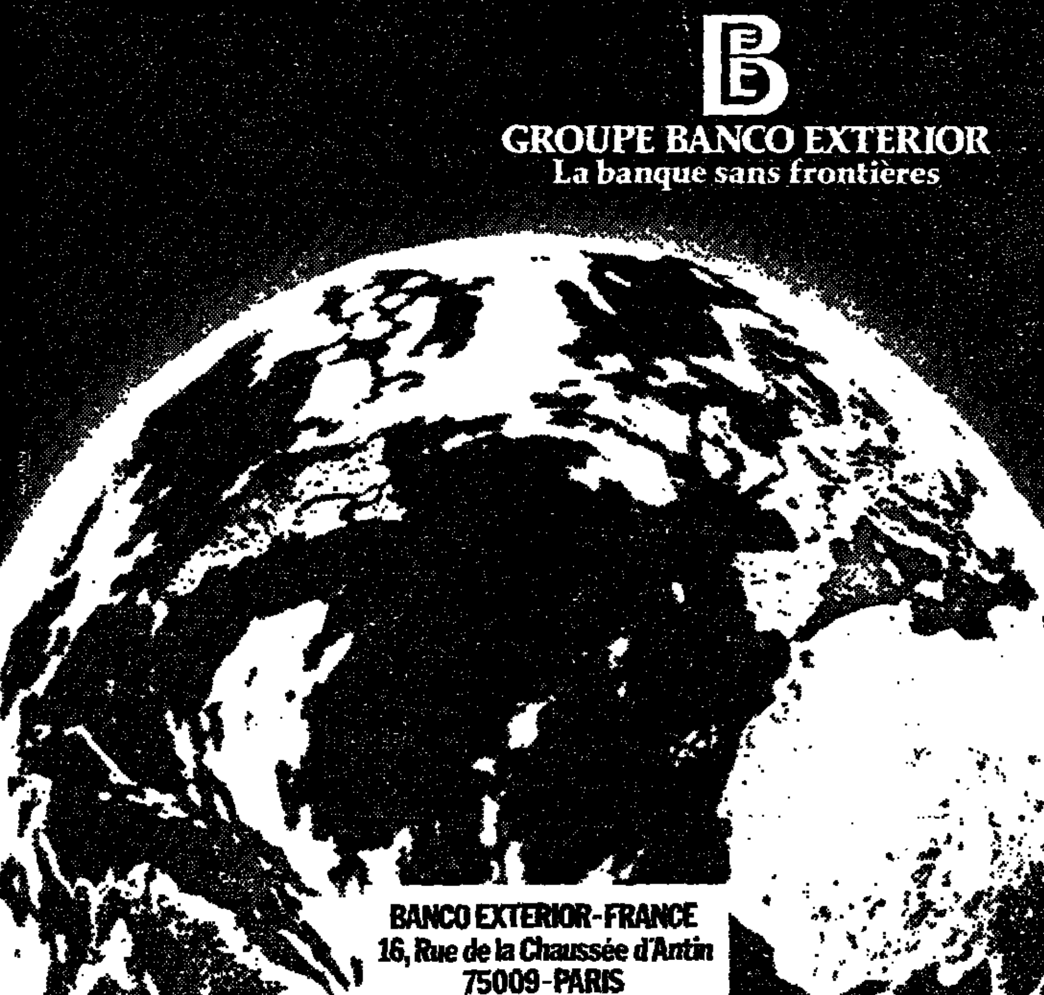
Ceux-ci doivent concentrer toutes les possibilités d'union, particulièrement l'Espagne et la France, pays qui sont d'authentiques chefs de file, tant par leur nombre d'habitants que par leurs langues respectives, et qui doivent assumer la responsabilité de créer des instruments efficaces pour l'*union* et le dialogue, contribuant ainsi à faire *évoluer* et influencer une culture adaptée aux graves problèmes que devront affronter les hommes au cours des prochaines années.

Quelques faits significatifs montrent *que* la lutte pour le pouvoir des superpuissances est aussi, dans un de ses aspects et non pas le moins significatif, une lutte culturelle.

Entre l'urgence et la nécessité, entre la possibilité et l'utopie, les Espagnols et les Français ont *pris conscience* de ce problème. *Depuis* 1975, l'Association espagnole des amis de la langue française, dans le comité directeur de laquelle se retrouvent quelques-uns *des plus remarquables* intellectuels, artistes et professionnels espagnols, a milité pour une meilleure compréhension entre tous ceux qui parlent les langues romanes et plus *spécialement entre* l'Espagne et la France.

De même, la création de l'Association française pour la diffusion de l'espagnol a été la première et importante démarche dans ce sens, et l'on doit envisager de nouvelles manifestations culturelles à caractère international qui unissent les deux pays sur des sujets touchant à la défense des cultures de deux peuples ainsi qu'à celle de leurs langues.

LUIS LAMANA DE HOYOS.



De la nostalgie à l'espoir

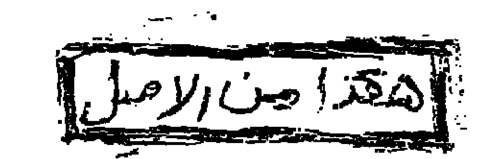
(Suite de la page 5.)

C'est pourtant de loin le meilleur ouvrage de l'ancien combattant du POUM à Barcelone et sur le front d'Aragon. Négligence révélatrice, car la guerre civile – et ses déchirements internes – n'a pas été un simple « accident » espagnol, *mais bien universel*.

Près de neuf ans après la mort de Franco, l'Espagne hésite entre une certaine nostalgie et l'espoir. Nostalgie des « jours tranquilles » du *franquisme qui ne reviendront jamais*, car le *monde de cette fin* de siècle n'a plus aucun rapport avec celui des années 50. Espoir d'une explosion culturelle authentique qui n'a pas de toute évidence coïncidé avec l'instauration des libertés. *Bien des intellectuels espagnols* attendaient autre chose. L'Espagne cède elle aussi devant les modes faciles du monde anglo-saxon. Elle a accepté dans ses rues les punks et les « gays ». Elle est envahie par le *rock*, les séries télévisées *médiocres*, *une littérature de gare*. Les peintres échappent en partie à cette morosité, et des signes indiquent qu'une renaissance culturelle et scientifique pourrait réellement s'amorcer. C'est vrai dans le cinéma, un théâtre effervescent et encore brouillon; surtout la soif de savoir est évidente et ardente. Seuls, des maîtres *à penser* de la taille des « *anciens* » attendent *de faire leur* entrée.

MARCEL NIEDERGANG.





EUROPE

Danemark

Le succès des conservateurs est insuffisant pour garantir une majorité stable

De notre correspondante

Copenhague. – Bien que fatigués des consultations anticipées trop fréquentes, les Danois ont été plus nombreux que jamais à se rendre aux urnes, le mardi 10 janvier, pour renouveler leur Parlement, le Folketing. S'ils ont manifesté leur confiance en la coalition de centre droit au pouvoir depuis septembre 1982, ils l'ont fait avec des nuances et des réserves qui risquent de rendre difficile la tâche du premier ministre, le conservateur Poul Schlüter.

La coalition a, certes, élargi son assise parlementaire en gagnant 11 sièges, mais ce succès est inégalement réparti entre les quatre formations. Avec 23,4 % des voix (contre 14,5 % aux élections de 1981), les conservateurs passent de 26 à 42 sièges. Les libéraux et les chrétiens populaires, avec, respectivement, 12,1 % et 2,7 % des suffrages, gagnent chacun un siège (respectivement 21 et 5). Mais le centre démocrate, parti né en 1973 d'une scission de la social-démocratie, recule (4,6 % des voix), perd 7 sièges et n'aura plus que 8 députés.

Sans compter les deux représentants du Groenland et les deux des îles Féroé (1), la coalition gouvernementale, si elle garde la même composition qu'auparavant, disposera du soutien de 76 députés, alors que l'opposition – composite – comptera 99 parlementaires. M. Schlüter devra donc trouver des appuis en dehors de la coalition s'il veut, notamment, faire approuver le projet de budget pour cette année, dont le rejet avait entraîné les élections anticipées.

Les radicaux, dont le pourcentage de voix reste pratiquement stable (5,5 %), mais qui gagnent un siège (ils auront dix députés), devraient prêter leur concours. Mais il sera insuffisant. Les sociaux-démocrates n'ont pas subi la défaite cuisante que leur prédisaient certains sondages. Avec 31,6 % des suffrages (contre 32,8 % en 1981) et 57 députés contre 59, ils restent le premier parti du Danemark. Les socialistes populaires et la gauche socialiste maintiennent leurs positions (respectivement 11,5 % et 2,6 % des voix, 21 et 5 députés), tandis que le Parti du progrès (« poujadiste ») de M. Glistrup recule très nettement : avec 3,6 % des voix, il perd 5,3 points et n'aura plus que 6 représentants contre 16.

Le nouveau Folketing compte neuf partis, comme le précédent ; les « géorgistes » (libéraux hostiles au Marché commun), qui étaient représentés jusqu'en 1981, n'ont pas réussi leur rentrée ; pas plus que les communistes orthoxes et les petites formations d'extrême gauche.

CAMILLE OLSEN.

(1) Aux Féroé, un siège est allé à un candidat du Front populaire, mouvement indépendant. Un autre a été attribué au Mouvement du rassemblement, apparenté aux libéraux. Au Groenland, un mandat a été conservé par le parti Siumut, apparenté aux sociaux-démocrates, l'autre est allé au parti d'opposition (locale) Atassut, de tendance « bourgeoise ». Le centre droit a ainsi, théoriquement, reçu un apport de deux voix supplémentaires, et la gauche celui d'une. Il faut cependant souligner que ces députés d'« outre-mer » s'abstiennent traditionnellement lors des votes mettant en jeu l'existence du gouvernement danois.

R.F.A.

Le procès d'une extrémiste est reporté à la suite des menaces de Carlos

De notre correspondant

Bonn. – Les menaces du terroriste Carlos contre le gouvernement ouest-allemand ne sont pas restées vaines. Bonn a préféré reporter le procès de l'extrémiste de la Fraction armée rouge, Gabriele Kroecher-Tiedemann, trente-deux ans, soupçonnée de complicité avec le terroriste vénézuélien dans la prise d'otages des ministres du pétrole de l'OPEP à Vienne, en décembre 1975, plutôt que de prendre le risque d'une série d'attentats en R.F.A.

Dans une lettre envoyée en septembre à l'ambassade de R.F.A. à Djeddah, Carlos avait en effet menacé de mort le ministre de l'intérieur, M. Friedrich Zimmermann, en cas d'extradition de sa protégée, actuellement incarcérée en Suisse, où elle a été condamnée à quinze ans de réclusion pour tentative d'homicide contre deux douaniers helvétiques.

Mardi 10 janvier, le parquet de Cologne a indiqué que le procès ne pourrait s'ouvrir comme prévu le 24 janvier, le gouvernement ouest-allemand n'ayant toujours pas transmis à la Suisse la demande d'extradition de Gabriele Kroecher-Tiedemann, dont il est saisi depuis le mois de novembre.

Bien que les ministères de la justice, de l'intérieur et des affaires étrangères aient démenti vouloir bloquer la procédure, la volonté de Bonn de repousser ce procès indésirable est claire. M. Zimmermann avait affirmé qu'il prenait « très au sérieux » les menaces de Carlos, qui avait authentifié sa lettre en la signant des empreintes de ses pouces.

Les attentats commis à la Saint-Sylvestre en France, dans le T.G.V. et à la gare Saint-Charles de Marseille, n'ont pu que conforter M. Zimmermann dans son opinion que les menaces de Carlos ne sont jamais à prendre à la légère. – (Interim.)

● *Un démenti de la R.D.A.* – La R.D.A. a catégoriquement démenti des informations des services de sécurité français et ouest-allemand selon lesquelles le terroriste vénézuélien « Carlos » aurait séjourné récemment ou serait encore à Berlin-Est. – (A.F.P.)

Belgique

La nomination du bourgmestre des Fourons n'a pas apaisé la querelle linguistique

De notre correspondant

Bruxelles. – Ce que l'on appelle depuis longtemps l'« affaire des Fourons » reprend de plus belle. Elle constitue même une menace sérieuse pour l'existence du gouvernement Martens. Les Fourons, c'est un groupe de communes comptant quelque cinq mille habitants francophones, enclavées dans la province flamande du Limbourg. Depuis plus de vingt ans, c'est un haut lieu des affrontements entre les deux communautés linguistiques.

Après les péripéties qui ont marqué la nomination du bourgmestre, M. José Happart, une querelle assez mesquine a éclaté qui se traduit par des bagarres sous l'œil d'une gendarmerie flamande qui reste passive. Lassé de voir que, depuis six ans déjà, le ministre flamand de l'éducation refuse les crédits que demande la municipalité des Fourons, désireuse de retrouver ses écoles, le bourgmestre a déménagé une classe maternelle fréquentée par les néerlandophones pour libérer la place en faveur d'enfants francophones. Depuis le lundi 9 janvier, cette décision donne lieu à des incidents permanents, les familles flamandes occupant « leurs écoles » pour en interdire l'accès aux francophones.

Il s'agit d'un nouvel épisode de la « guérilla » qui oppose les deux communautés. L'exécutif de la province du Limbourg a invité M. Happart (dont la nomination comme bourgmestre a été retardée d'un an pour qu'il puisse apprendre le néerlandais) à passer un examen de langue. Ce qu'il refuse.

D'autre part, un député flamand a déposé au Parlement un projet de loi visant à imposer à tous les élus communaux la connaissance non de la langue de leurs électeurs, mais de celle de la région, suivant la doctrine flamande qui donne la priorité au « droit du sol » sur celui des citoyens.

J. W.

Grèves de la faim en Pologne...

M. Jerzy Urban, porte-parole du gouvernement polonais, a admis mardi 10 janvier que les prisonniers politiques incarcérés dans les prisons de Strzelin, près de Wroclaw, de Barczew et de Braniewo, au nord du pays, font la grève de la faim. Ces mouvements de protestation, a précisé M. Urban, ont lieu « de temps en temps » et revêtent diverses formes. Il s'agit soit d'un refus de prendre les repas à la prison en recourant aux colis alimentaires, soit de grèves-relais, les détenus refusant à tour de rôle de « s'alimenter pour une période donnée ».

Ces indications confirment les informations syndicales selon lesquelles plusieurs prisonniers ont dû être hospitalisés après avoir refusé toute nourriture pendant plusieurs semaines. M. Urban a indiqué que les prisonniers politiques en Pologne n'avaient pas besoin d'un statut spécial, car ils bénéficient de conditions de détention meilleures que les « droits communs ». Il a ajouté qu'à la fin du mois de décembre dernier deux cent quinze personnes étaient détenues en Pologne pour des motifs politiques, quarante-cinq étant déjà condamnées et cent soixante-dix étant en détention provisoire. Le porte-parole a assuré que les autorités n'avaient dû recourir à aucune alimentation forcée.

... et en U.R.S.S.

D'autre part, une grève de la faim est observée en Union soviétique depuis le 2 décembre dans la commune de Tschugujevka, près de Vladivostok, par cinquante et un pentecôtistes, pour la plupart d'origine allemande, a indiqué mardi la Société internationale des droits de l'homme à Francfort. Cette communauté, originaire d'Akan-Garan, en Ouzbékistan, avait été déportée de force en 1981. Les pentecôtistes demandent à émigrer en Allemagne et ont lancé un appel au gouvernement de Bonn.

Enfin, on apprend de source dissidente à Moscou qu'une Soviétique d'origine juive, Mme Nadya Fradkova, trente-sept ans, avait été transportée à l'hôpital de Leningrad, où elle est alimentée de force après une grève de la faim entreprise pour protester contre le refus des autorités de lui accorder un visa d'émigration pour Israël. Au printemps dernier, elle avait déjà effectué une grève de la faim de quarante-trois jours et avait été placée la semaine dernière dans un hôpital psychiatrique.

Mme Chtcharanski a été reçue par M. Cheysson et par M. Badinter

Mme Avital Chtcharanski a annoncé, le mardi 10 janvier au cours d'une conférence de presse tenue à Paris, qu'elle avait reçu une lettre de son mari, Anatoli, de la prison de Tchistopol, où il purge une peine de treize ans de détention, pour la première fois depuis son arrestation en mars 1977. Elle a indiqué d'autre part que la mère et le frère du dissident juif avaient pu lui rendre visite le 5 janvier et avaient pu s'entretenir avec lui pendant deux heures.

M. Chtcharanski, qui a observé une grève de la fin du 27 septembre 1982 au 14 janvier 1983 pour obtenir notamment le droit de recevoir des visites et des lettres, est apparu en mauvaise condition physique. Il a expliqué qu'il n'avait pas eu droit d'être hospitalisé malgré son extrême état de faiblesse. Il a attiré également l'attention de ses proches sur les dangers que présente pour les prisonniers politiques la nouvelle loi permettant aux directeurs des établissements pénitentiaires soviétiques de prolonger arbitrairement la peine des détenus (*le Monde* du 30 novembre 1983).

Après Paris et Londres, Mme Chtcharanski a l'intention de se rendre à Stockholm pour plaider en faveur de son mari, en marge de la conférence sur le désarmement et les mesures de confiance en Europe. Elle avait été reçue lundi par le garde des sceaux, M. Badinter, et par M. Cheysson, ministre des relations extérieures, qui l'a informée des diverses interventions faites en faveur de d'Anatoli Chtcharanski, dit-on au Quai d'Orsay.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● PLUS D'UNE CENTAINE DE SOLDATS SOVIÉTIQUES ET AFGHANS ONT ÉTÉ TUÉS, deux hélicoptères de combat et deux avions Mig détruits au cours d'opérations lancées pour tenter de reprendre Kandahar, la deuxième ville du pays, occupés par les maquisards de la résistance, a-t-on appris de source occidentale à Islamabad. Les combats se poursuivraient. Les résistants ont aussi intensifié leur action autour de Ghazni, au nord de Kandahar. – (A.F.P.)

Belize

● REMANIEMENT MINISTÉRIEL. – Le premier ministre de Belize (ex-Honduras britannique), M. George Price (social démocrate) a procédé à un remaniement ministériel à la suite de la démission du vice-premier ministre, M. Carl Lindberg Rogers, a annoncé, le mardi 10 janvier, la radio officielle. Selon les observateurs, ce changement était apparu nécessaire après la défaite du parti uni du peuple (PUP) lors des élections locales, en décembre dernier, à Belize, la principale ville de ce pays de cent soixante mille habitants. – (A.F.P.)

Irlande du Nord

● UN POLICIER TUÉ. – Un auxiliaire de la police a été assassiné près de la frontière de la République d'Irlande. Ce meurtre, le deuxième depuis le début de l'année en Ulster, a été revendiqué par l'IRA. D'autre part, une importante cache d'armes a été découverte à Ballymena. Six protestants ont été arrêtés. – (A.P.)

Malaisie

● NOUVEL AMENDEMENT CONSTITUTIONNEL. – Les deux Chambres malaisiennes ont adopté, mardi 10 janvier, une loi sur le rôle constitutionnel de la monarchie, mettant fin à la crise qui opposait les sultans et le gouvernement fédéral (*le Monde* du 23 novembre 1983). Selon ce texte, le roi aura désormais un délai de trente jours pour approuver ou renvoyer devant le Parlement tous les projets de loi, à l'exception des textes financiers. Les projets approuvés en seconde lecture par les parlementaires auront automatiquement force de loi au bout d'un mois. – (A.F.P.)

ASIE

Pyongyang propose des négociations entre les Etats-Unis et les deux Corées sur la paix dans la péninsule

Radio-Pyongyang a confirmé, ce mercredi 11 janvier, les informations qui circulaient depuis quelques jours selon lesquelles la Corée du Nord proposait l'ouverture de conversations tripartites avec les Etats-Unis et la Corée du Sud sur les moyens d'unifier la péninsule coréenne et d'y assurer la paix.

Le gouvernement nord-coréen et le présidium de l'Assemblée suprême du peuple ont décidé d'envoyer des lettres à Séoul, au Congrès américain et à l'administration du président Reagan pour faire part officiellement de cette proposition.

La conférence tripartie, indique encore Radio-Pyongyang, pourrait se réunir à Panmunjon (dans la zone démilitarisée qui sépare les deux Corées) ou dans un autre lieu sur lequel les participants se mettraient d'accord.

L'ordre du jour des conversations serait le suivant : signature d'un traité de paix entre la Corée du Nord et Washington pour remplacer l'armistice de 1953, retrait des troupes américianes de la Corée du Sud, signature d'un pacte de non-agression entre Pyongyang et Séoul, convocation d'une « grande conférence nationale » pour la réunification de la péninsule.

La radio précise que la Corée du Nord est prête à négocier sur tout autre point avancé par Washington ou Séoul lors des conversations.

C'est la première fois que le gouvernement de Pyongyang – qui n'avait jusqu'à présent accepté de négocier qu'avec les Etats-Unis, – appelle à des négociations auxquelles prendrait part le gouvernement de Séoul. Selon des informations de presse qui ont récemment circulé dans la capitale sud-coréenne, la proposition nord-coréenne, la proposition nord-coréenne aurait été transmis aux Etats-Unis, par l'intermédiaire de la Chine, il y a déjà plusieurs semaines.

Les observateurs rapprochent cette initiative diplomatique de changements récemment intervenus dans le personnel dirigeant de Pyongyang – où M. Ho Dam a été remplacé dans les fonctions de vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères qu'il occupait depuis 1970 par un autre membre du bureau politique du P.C. nord-coréen, M. Kim Yong Nam.

A Washington, le président Reagan a indiqué qu'il avait abordé le sujet de la proposition nord-coréenne dans ses conversations avec le premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang, mais « sans entrer dans les détails ».

Il a déclaré qu'il serait plus favorable, pour sa part, à une conférence quadripartite, c'est-à-dire à laquelle participeraient non seulement les deux Corées et les Etats-Unis mais également la Chine.

A Tokyo, l'agence Kyodo, citant une source gouvernementale, a indiqué, dès lundi, que le Japon accueillait avec satisfaction le projet de proposition nord-coréenne sur la convocation d'une conférence tripartite.

A Séoul, en revanche, les réactions enregistrées jusqu'à présent sont plutôt négatives. Dès samedi dernier, lorsqu'ont circulé les premières rumeurs au sujet de la proposition de Pyongyang, des responsables sud-coréens, cités par la presse, ont estimé que celle-ci était prématurée et que Séoul exigerait en préalable à toute négociation que la Corée du Nord reconnaisse sa culpabilité dans l'attentat qui a coûté la vie, le 9 octobre à Rangoun, à dix-sept personnalités sud-coréennes, dont quatre ministre.

Mercredi, selon l'Agence France-Presse, les autorités sud-coréennes déclaraient que la proposition de conférence tripartite relevaient de la « propagande pacifiste » de la Corée du Nord et qu'elles n'y voyaient aucun élément important nouveau.

Selon le *Korea Herald*, proche des thèses gouvernementales, la suggestion nord-coréenne n'est qu'une « simple modification édulcorée » de la proposition faite antérieurement par la Corée du Nord d'un dialogue direct entre Pyongyang et Washington.

Aucune réaction n'était en revanche enregistrée à la contre-proposition du président Reagan d'une conférence quadripartite, avec la participation de la Chine.

Pakistan

● *La fille d'Ali Bhutto à Paris.* – Mlle Benazir Bhutto, la fille de l'ancien premier ministre exécuté en 1979, est arrivée, mardi 10 janvier, à Paris, après trente-trois mois de résidence surveillée dans son pays. Mlle Bhutto, présidente en exercice du Parti du peuple (P.P.P.) fondé par son père, et qui est accompagnée de sa sœur, Mlle Sanam Bhutto, est âgée de trente ans. Elle se rend à Paris pour des raisons de santé. – (A.F.P., U.P.I.)



AMÉRIQUES

Argentine

L'ARRESTATION DU GÉNÉRAL BIGNONE, ANCIEN CHEF DE L'ÉTAT

« Vous vous souvenez de nous ? »

De notre correspondant

Buenos-Aires. – *« Vous vous souvenez de nous ? »* Le général Reynaldo Bignone, accompagné de son avocat, M[e] Lucas Lennon, qui fut ministre de la justice durant le gouvernement militaire, ralentit à peine le pas. *« Steimberg et Garcia, ça ne vous rappelle rien ? »* Cette fois, le dernier président du « processus de réorganisation nationale » militaire (1) s'arrête. Son visage pâlit. Il fixe quelques secondes les deux hommes qui l'interpellent et murmure un *« oui, oui »*, avant de s'engouffrer dans le palais de justice. Il est 15 heures, le mardi 10 janvier. Quatre heures et demie plus tard, le juge d'instruction, M. Carlos Oliveri, ordonne la détention et la mise au secret du général Bignone.

L'ancien président de la nation est, après l'amiral Eduardo Massera, le deuxième haut dignitaire du régime militaire à être détenu. Mais, dans son cas, les chefs d'accusation sont beaucoup plus graves que ceux retenus contre l'ancien commandant en chef de la marine : privation illégale de liberté et faux témoignage, entre autres.

Le 16 décembre dernier, M. Carlos Oliveri, un magistrat qui fut le premier à établir que l'un des corps enterrés clandestinement dans un cimetière de la banlieue de Buenos-Aires était celui d'un disparu, avait inculpé le général Bignone. La cour d'appel a confirmé, le mardi 10 janvier, le jugement rendu en première instance. Elle a estimé que *« l'enquête, qui a buté contre d'énormes difficultés, a permis de prouver l'utilisation de moyens matériels et humains appartenant au collège militaire de la nation durant la lutte contre la subversion et, en conséquence, la responsabilité de celui qui en assumait la direction »*.

L'affaire évoquée plus haut remonte à 1976. Le 10 août, Luis Pablo Steimberg, qui fait son service au collège militaire, à la tête duquel se trouve alors le général Bignone, est enlevé devant la porte de son domicile et poussé dans un véhicule par un groupe de personnes fortement armées. Puis, le 12 août à minuit et demi, six hommes en uniforme pénètrent dans l'appartement de Luis Daniel Garcia, qui accomplit, lui aussi, son service au collège militaire et appartient, comme Luis Pablo Steimberg, à la Fédération des jeunesses communistes. Ils se précipitent sur Garcia, lui bandent les yeux et lui attachent les poignets. Ils essaient également d'emmener son épouse Laura, qui attend un enfant, mais celle-ci parvient à s'enfermer dans la cuisine. Les cris de Laura obligent les ravisseurs à décamper. Au bas de l'immeuble, deux voitures attendent, une 404 et une camionnette Ford, les mêmes qui ont emporté, deux jours auparavant, Steimberg.

Les familles des victimes présenteront plusieurs demandes d'*habeas corpus* qui, comme pour les autres disparus, ne donneront aucun résultat. Lorsque, en 1979, le père de Luis Daniel Garcia est enfin reçu par le général Bignone, il apprendra que son fils est mort et que *« les vainqueurs n'ont pas de comptes à rendre »*.

En 1980, le juge d'instruction, M. Carlos Oliveri, décide d'ouvrir une enquête et cite à comparaître plusieurs dizaines de personnes, dont le général Bignone. Ce n'est qu'en décembre 1982 que le magistrat obtiendra ce qui lui a été systématiquement refusé jusqu'alors : la liste de ceux qui accomplissaient leur service en même temps que Steimberg et Garcia, ainsi que la liste des élèves du collège militaire.

Le témoignage de trois recrues fut décisif. L'une d'elle, M. Carballo, raconte avoir vu des centaines de prisonniers allongés dans un hangar, les mains enchaînées à un câble et gémissant de douleur. Parmi eux se trouvait Luis Pablo Steimberg. M. Carballo assure avoir reconnu la voix de son camarade au moment où celui-ci suppliait une infirmière d'apaiser ses souffrances. *« Est-ce que tu as une « sesion »* (séance de torture) *aujourd'hui ? » « Oui »*, repondit-il. *« Alors je ne peux rien faire. La seule chose que je te conseille, c'est de ne rien boire. »*

L'arrestation de l'ancien président de la nation signifie-t-elle que justice sera rendue ? Le nouveau code de justice militaire, qui a été approuvé la semaine dernière par la Chambre des députés et doit être examiné dans les prochains jours par le Sénat, prévoit, en effet, que les « excès » commis par les forces de sécurité durant la lutte contre la subversion seront soumis aux juridictions militaires. Bien qu'un appel soit prévu devant les tribunaux civils compétents, on comprend que les avocats des familles des disparus se déclarent inquiets.

JACQUES DESPRÉS.

(1) Le général Bignone a été désigné par ses pairs pour succéder au général Galtieri après la malheureuse équipée des Malouines, en juin 1982. Il est demeuré chef de l'État jusqu'à la passation des pouvoirs au président élu, M. *Raul Alfonsin, le 10 décembre dernier.*

Etats-Unis

LA MORT D'UNE EMPLOYÉE D'UNE USINE ATOMIQUE

« Le mystère Silkwood »

Correspondance

Washington. – Karen Silkwood a-t-elle été une sorte de Jeanne d'Arc de l'âge nucléaire, traquée et finalement tuée par ses employeurs, ou bien une jeune femme instable et mythomane, victime des barbituriques dont elle faisait une grande consommation ? La question est de nouveau débattue âprement après la projection de *Silkwood*, avec Meryl Streep dans le rôle principal, un film qui n'éclaircit pas ce qu'on a appelé l'affaire, ou plutôt *« le mystère Silkwood »*.

Karen Silkwood est morte le 13 novembre 1974 au volant de sa voiture, alors qu'elle allait rencontrer un journaliste new-yorkais pour l'informer, preuves en main, de l'insuffisance criminelle des mesures de sécurité prises à l'usine de recyclage du plutonium où elle travaillait. Dix ans après sa mort, la controverse rebondit. Les syndicats la considèrent comme une sorte d'héroïne tombée au service d'une bonne cause, dont la conscience sociale s'était éveillée au spectacle des agissements d'une entreprise capitaliste rapace.

Le film de Mike Nichols projette l'image d'une jeune femme de vingt-huit ans, qui abandonne ses trois enfants, jure, fume et partage ses faveurs entre un jeune amant et une amie lesbienne. Son geste favori de défi est de dévoiler un sein nu... Karen Silkwood apparaît cependant comme un personnage sympathique, qui brave ses supérieurs, mais aussi ses camarades de travail, pour s'engager dans le syndicalisme militant : *« Un impératif moral »*, dit-elle en fouillant dans les dossiers confidentiels de l'entreprise.

Peut-être par crainte d'un procès en diffamation, Mike Nichols reste très prudent : il laisse seulement entendre que les négatifs, révélateurs de défauts de fabrication, ont été délibérément retouchés par un contremaître qui, craignant d'être accusé de complicité, contamine ensuite au plutonium la maison de Karen. Mais le film n'apporte pas de réponse claire aux détracteurs de la jeune femme, qui pensent qu'elle s'était délibérément exposée aux radiations de plutonium pour attirer l'attention du grand public sur les dangers que couraient les employés de Kerr-McGee.

Le film entretient également des doutes sur les circonstances de la mort de l'héroïne. D'une part, il indique que l'accident d'auto fatal a été provoqué par les phares éblouissants d'une voiture mystérieuse qui suivait Karen. Mais, dans le *générique* final, on rappelle que les documents emportés par la jeune femme et récupérés par la police ne contenaient aucune indication sur des agissements « coupables » de KerrMcGee. Et surtout que l'autopsie de Karen avait révélé un haut niveau de tranquillisants et d'alcool dans son sang. *« Un simple accident d'auto »*, avait conclu la police.

Bref, le mystère subsiste... Ce qui est indiscutable, c'est que, entre 1970 et 1975, cinq cent soixante-quatorze cas de contamination avaient été enregistrés dans l'usine KerrMcGee, et le contrat des employés touchés ne fut jamais renouvelé (pour des raisons d'économie, dit la compagnie). En 1979, un tribunal imposa aussi à la compagnie plus de 10 millions de dollars de dommages-intérêts pour les héritiers de Karen Silkwood, en compensation de la contamination et de la destruction de sa maison. La compagnie ayant fait appel, la Cour suprême aura prochainement à statuer sur le montant définitif de l'indemnité. En attendant, la légende Silkwood continue et le mystère s'épaissit...

HENRI PIERRE.

Canada

M. TRUDEAU A REMANIÉ SON GOUVERNEMENT

(De notre correspondant.)

Montréal. – Le premier ministre canadien, M. Trudeau, a remanié, mardi 10 janvier, son gouvernement, pour la quatrième fois en seize mois. Un ministère d'Etat à la jeunesse a été créé pour tenter de trouver des solutions à un chômage dont le taux s'élève à près de 20 % chez les jeunes. Il a été confié à M[me] Céline Hervieux-Payette.

M. Jacques Olivier devient ministre d'Etat à la condition physique et au sport amateur, en remplacement de M[me] Hervieux-Payette ; M. William Rompkey, qui avait été démis de ses fonctions lors d'un remaniement précédent, se voit confier le *ministère d'Etat aux mines*, qui *n'avait plus de titulaire depuis la démission, en août dernier*, de M. *Roger Simmons, à la suite de son inculpation pour fraude fiscale.*

Ce nouveau remaniement n'a pas en lui-même de signification politique, mais il a relancé les rumeurs persistantes sur la démission prochaine de M. Trudeau, que le premier ministre lui-même prend un malin plaisir à alimenter. – B. L.G.

La sous-alimentation n'est pas un problème permanent

affirme une commission officielle

Correspondance

Washington. – Après trois mois d'enquête, la commission spéciale créée en août par le président Reagan pour étudier le problème de la faim a conclu qu'il n'y avait pas de preuves confirmant l'existence d'une « faim effrénée » aux Etats-Unis, comme l'ont affirmé certains groupes de défense des économiquement faibles. Tout en soulignant qu'il y avait peu de cas permanents, la commission admet cependant que beaucoup de personnes sont, à l'occasion, sous-alimentées, mais l'insuffisance d'alimentation n'est pas assez prolongée pour poser des problèmes de santé.

Les conclusions de la commission ont été accueillies avec hostilité par les militants des groupes intéressés à la défense des sous-alimentés, et le sénateur Kennedy a déclaré qu'elles étaient *« une insulte pour les Américains qui mangent à la soupe populaire »*. Cependant, anticipant la réaction d'indignation, la commission est revenue sur sa proposition initiale de couper largement dans les programmes fédéraux d'assistance. Son idée centrale est que ces programmes doivent être fusionnés sous la forme d'une allocation fédérale dont les Etats assureront la distribution selon les besoins locaux. Cette recommandation a été mal accueillie par les gouverneurs des Etats, qui considèrent que l'assistance alimentaire doit être de la responsabilité de l'Etat fédéral. En fait, ils ne tiennent pas à assurer une gestion délicate de nature à mécontenter certaines catégories d'électeurs. Les militants des groupes de défense des sous-alimentés soulignent également que la faim est un problème de la compétence de l'Etat fédéral.

La commission recommande que les sans-abri et toute personne ayant droit aux allocations en espèces bénéficient automatiquement de bons d'alimentation qui permettent de s'approvisionner en profitant de réductions. Enfin, la commission a renoncé à sa proposition de réduire les subventions fédérales aux organisations charitables locales. De même est-elle revenue sur son intention de compter toutes les personnes vivant sous le même toit comme membres d'une seule famille. La formule aurait permis de réduire les allocations.

Toutefois la commission envisage d'accorder un abattement fiscal aux producteurs faisant don de leurs surplus alimentaires. *« Une nouvelle mesure en faveur du business, c'est bien ce dont les affamés ont besoin »*, ont ironisé les défenseurs des sous-alimentés.

H. P.

Suriname

Le lieutenant-colonel Bouterse affronte une grave crise politique et sociale

Confronté depuis trois semaines à une grève des travailleurs de la Suralco, filiale de la compagnie américaine Alcoa, qui exploite la bauxite, principale richesse du pays, l'homme fort du Suriname, le lieutenant-colonel Desi Bouterse, a annoncé, le dimanche 8 janvier, la *« démission » de son premier ministre*, M. Eroll Alibux, en fonction depuis le 28 février 1983 (*le Monde* du 10 janvier).

Les quelque 4 000 salariés de la Suralco avaient décidé, le 19 décembre, une grève « sauvage » contre de nouveaux impôts annoncés par le gouvernement pour combler un important déficit budgétaire. Le 6 janvier, ils avaient été rejoints par les employés de la compagnie productrice d'électricité E.B.S.

Dès le 7, le lieutenant-colonel Bouterse annonçait le retrait des mesures fiscales proposées, et le 8, M. Alibux, un sociologue formé aux Pays-Bas, également responsable des affaires étrangères, démissionnait. L'homme fort de Paramaribo a annoncé que le prochain gouvernement serait formé après consultation des milieux syndicaux et économiques. Pourtant, grèves et troubles se poursuivaient le mardi 10 janvier, et Paramaribo était privée de courant.

Le Suriname connaît une évolution tumultueuse depuis le coup d'Etat militaire du 25 février 1980, qui avait mis fin au régime constitutionnel en vigueur depuis l'indépendance de 1975. D'abord justifiée par l'incompétence du gouvernement civil de M. Henk Arron – représentant la fraction noire de la population de ce pays de 400 000 habitants, véritable mosaïque ethnique – l'intervention des forces armées conduisit à une progressive radicalisation.

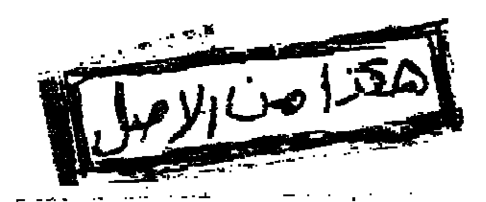
Le 4 février 1982, le chef du conseil national militaire contraignait à la démission le président de la République, M. Chen A Sen, fréquemment considéré comme le garant d'une future évolution démocratique. Tout en reprenant ostensiblement le contrôle, le lieutenant-colonel Bouterse favorisait une radicalisation de la révolution. Des conseillers cubains arrivés à la fin de 1981, prenaient une place grandissante dans la vie publique. Les tentatives de coups d'Etat se succédaient, jusqu'à celle, réelle ou mythique, qui justifia, le 8 décembre 1982, la « nuit des longs couteaux » de Paramaribo : quinze personnalités modérées de premier plan, anciens ministres, leaders syndicaux, avocats, journalistes, étaient exécutées sommairement. Moins de deux mois plus tard, l'ancien numéro deux des forces armées, le commandant Roy Horb, était arrêté et retrouvé pendu dans sa cellule.

Alors que le Suriname semblait se diriger vers une radicalisation « révolutionnaire », les Etats-Unis intervenaient à la Grenade. Dans les quarante-huit heures, le lieutenant-colonel Bouterse annonçait le renvoi de l'ambassadeur cubain, M. Osvaldo Cardenas, influente personnalité à Paramaribo, puis celui d'une centaine de conseillers cubains. Ce revirement soudain avait été favorisé, semble-t-il, par un mélange de gesticulations militaires et d'intervention diplomatique du Brésil.

C'est la survie même du régime Bouterse qui est en jeu, après le défi que lui a lancé le 19 décembre la modeste classe ouvrière surinamienne.

J.-P. C.

● SIX MOIS DE PRISON POUR MENSONGE AU CONGRES. – Une ancienne responsable de l'Agence américaine pour la protection de l'environnement, M[me] Rita Lavelle, a été condamnée, lundi 9 janvier, à six mois de prison et 10 000 dollars d'amende pour avoir menti au Congrès à propos de sa gestion d'un fonds destiné au nettoyage de décharges de produits chimiques toxiques. M[me] Lavelle, qui encourait une peine maximum de vingt ans, est le premier haut fonctionnaire de l'administration de M. Reagan à être condamné en justice. – *(A.F.P.)*



MONNAIE FORTE

Doyle Dane Bernbach. V.A.G. France S.A. 02600 Villers-Cotterêts. Tél. 96.08.03.

Quand une monnaie résiste aux aléas de l'économie, quand elle garde sa valeur contre vents et marées, quand elle se revend facilement, on dit que c'est une monnaie forte. Et on sait qu'elle constitue un bon placement.

Vous avez investi dans une Volkswagen ? Alors, ne vous inquiétez donc pas. Vous avez su admirablement placer votre argent.

Non seulement vous avez su choisir une voiture qui vous servira très efficacement, mais aussi une voiture que vous pourrez revendre facilement (pour acheter une autre Volkswagen bien évidemment !).

Parce qu'elle est robuste. Parce que sa réputation de sobriété et d'économie d'entretien n'est absolument pas usurpée.

Parce que son avance technologique l'empêche d'être démodée. Parce qu'elle garde sa cote malgré le temps qui passe.

En un mot, parce qu'une Volkswagen d'occasion inspire la même confiance que si elle était flambant neuve.

Ne vous étonnez pas d'être sollicité à la suite de votre petite annonce proposant une Volkswagen de seconde main ! Sur le marché, les monnaies fortes sont toujours très, très demandées.

VOLKSWAGEN, C'EST TOUJOURS POUR LONGTEMPS

Le Monde

politique

LES PROLONGEMENTS DE L'AFFAIRE

M. GISCARD D'ESTAING : une attaque basse et mensongère

De retour d'un voyage privé d'une quinzaine de jours en Israël et en Jordanie, M. Valéry Giscard d'Estaing, à son arrivée à l'aéroport d'Orly-Sud, mardi soir 10 janvier, a fait une courte déclaration : « *Pendant mon voyage en Israël et alors que les nouvelles de France m'apportaient des sujets d'inquiétude bien plus graves, tels que les affrontements chez Talbot, les bombes à Marseille et dans le T.G.V., le dollar à 8,60 F, Pierre Mauroy s'est livré à une attaque basse et mensongère contre moi, en tant qu'ancien président de la République, et contre mon ancien premier ministre, Raymond Barre, à propos de l'affaire ELF-ERAP.*

» *Etant à l'étranger, je n'ai pas voulu m'exprimer sur cette manipulation politicienne parce que j'aurais dû répliquer vertement à nos dirigeants actuels. Mais me voici, je peux répondre, je vais rétablir la vérité. Comme j'ai été attaqué devant l'ensemble des Français, dont j'ai été pendant sept ans le président, c'est devant eux que je souhaite répondre. La proposition m'a été faite lundi matin en Jordanie – où j'étais – par TF 1 de participer au journal de 20 heures, mercredi, en direct. J'ai accepté cette invitation, et je compte m'y rendre.*

» *Y a-t-il ici quelqu'un qui représente TF 1 ? Vous pourrez porter de ma part cette lettre à votre président pour l'en informer. Et, d'autre part, je me rendrai dimanche à R.T.L. pour répondre aux questions de la rédaction. (1).*

» *Le 22 décembre dernier, j'ai dit que ceux qui désorganiseraient ou abaisseraient la France me trouveraient sur leur chemin. On va le voir.* »

A la suite de l'intervention de journalistes lui précisant que cette invitation de TF 1 pour le journal de 20 heures avait été, le matin ajournée, M. Giscard d'Estaing a ajouté :

« *J'étais en Jordanie lundi matin, on m'a appelé de Paris pour me proposer de participer au journal de TF 1 à 20 heures, en direct, mercredi, comme ancien président de la République qui a été attaqué publiquement par de hauts personnages de l'Etat et qui entend pouvoir répondre pour rétablir la vérité. J'attends de savoir si cette proposition qui m'a été faite est confirmée ou non et nous saurons ainsi si la France est un pays dans lequel on peut encore connaître la démocratie et la justice.* »

(1) M. Giscard d'Estaing faisait allusion à l'invitation qui lui a été adressée en décembre de participer au grand jury *R.T.L.-le Monde* du 15 janvier et qui a été confirmée.

Récidive

Invité du « Journal télévisé » de 20 heures d'Antenne 2, au lendemain de l'intervention de M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat au budget sur l'affaire des « *avions renifleurs* », M. Giscard d'Estaing avait fort bien su ménager ses effets en brandissant le rapport « *confidentiel* » établi par la Cour des comptes sur certaines activités de la société ERAP.

De cette intervention, il était resté le souvenir non pas tant des *quelques explications avancées par l'ancien président de la République, mais d'une savante mise en scène destinée à faire passer un message simple : un pouvoir « calomniateur » attaque n'importe comment quelqu'un qui n'est pas n'importe qui !*

Les cafouillages de TF 1, invitant lundi matin 9 janvier l'ancien chef de l'Etat à venir s'exprimer « dans les mêmes conditions » qu'à Antenne 2, puis annulant, le lendemain, cette invitation, ont permis à M. Giscard d'Estaing de récidiver. De retour de son voyage en Israël, il pouvait laisser supposer qu'il n'avait pas été informé du revirement de TF 1 et brandir devant les caméras et les journalistes venus l'attendre mardi soir à l'aéroport non plus un rapport, mais une lettre adressée au directeur de la chaîne annonçant sa venue mercredi soir au journal de 20 heures.

Peu soucieuse de laisser s'installer la polémique, la direction de TF 1 – pour éviter de déjuger son service politique – après avoir « *réservé* » sa réponse, a « *confirmé* », vers 23 heures mardi, l'invitation faite à M. Giscard d'Estaing. Elle a tenu à préciser le caractère « *exceptionnel* » de celle-ci, « *aucun invité n'intervenant habituellement en direct dans les journaux de 20 heures* ».

L'affaire des « *avions renifleurs* » *ne trouvera pas de dérivatif dans une* « affaire TF 1 ». C'est surtout en répondant sur le fond de l'affaire que l'ancien chef de l'Etat pourrait affirmer la force de ses répliques.

C.F. M.

La vérité et les comptes

Les « avions renifleurs » ont pris leur vol dans la vie publique française il y a trois semaines ; ils ne paraissent pas près d'atterrir.

« Je vais rétablir la vérité », a annoncé M. Valéry Giscard d'Estaing, à son retour d'Israël et de Jordanie. « La vie politique a besoin de cohérence et de sincérité », a souligné une nouvelle fois, au nom du gouvernement dont il est le porte-parole, M. Max Gallo.

La vérité, à supposer qu'elle puisse être un jour formulée de manière intelligible et complète, se fait attendre. La justice sera-t-elle, oui ou non, sollicitée de la dégager du maquis des querelles juridiques et du filet des prescriptions ? Pour l'heure, l'annonce de la constitution d'une mission d'information de la commission des finances de l'Assemblée nationale, puis d'une commission d'enquête parlementaire semble au moins garantir à l'affaire des avions « renifleurs »... la durée.

Il en va de même avec la stratégie de contre-offensive, organiquement liée à un usage habile des médias, de l'ancien président de la République. Parce qu'il est durement attaqué – il ne faut pas l'oublier, – mais pas pour cette seule raison, M. Giscard d'Estaing dramatise à l'envi ses interventions.

Il en restera quelque chose, mais quoi ? La persistance d'un ton grand seigneur et d'un recours exclusif aux généralités ? La démonstration esquissée d'une fonction d'ancien président de la République, valorisée à mesure que son détenteur serait attaqué ? La réponse contribuera à sceller le sort de perdant de M. Giscard d'Estaing ou à lui forger une continuité que la majorité regretterait alors d'avoir rendu possible.

La vérité est rare mais les vérités abondent. Toutes celles qui sont lancées, comme autant de flèches depuis trois semaines, dans les deux camps, prennent les Français à témoin de ce qu'est le bon et le mauvais usage de leur argent. Légitime en l'occurrence, l'exercice a dû, par surcroît, paraître facile au pouvoir en place. Durera-t-il juste ce qu'il faut pour que la majorité n'en tire que des bénéfices politiques ? Ou bien se prolongera-t-il assez pour que l'opposition n'en vienne, si l'occasion économique lui était offerte, à réclamer à son tour des comptes moins sulfureux mais plus lourds ?

MICHEL KAJMAN.

● *Les vœux à Limeil-Brévannes.* – M. Guy Berjal, maire communiste de Limeil-Brévannes, maintenu dans sa fonction après l'inversion des résultats par le Conseil d'Etat, devait présenter ses vœux le samedi 7 janvier, à 18 heures, dans un gymnase de la ville. M. Gérard Bessière (R.P.R.), tête de file de la nouvelle majorité du conseil municipal, devait présenter les siens à la même heure, au même endroit. C'est du moins ce qui avait été annoncé. Mais la guerre des vœux n'a finalement pas eu lieu. Si M. Berjal a présenté les siens, M. Bessière, dans un tract diffusé le matin même, a qualifié l'information le concernant de « *tentative de désinformation* ». Et il ajoutait que lui et son équipe ne se joindraient pas à « *la mascarade des cérémonies de vœux, organisée par M. Berjal (...). Nous refusons l'affrontement.* » – (Corresp.)

M. MAX GALLO : M. Chirac se trompe de président de la République

M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, a déclaré mardi 10 janvier et au cours d'un « point de presse » : « *Les propos tenus par Jacques Chirac au « Club de la presse » du 8 janvier conduisent à réfléchir sur la nature du débat politique aujourd'hui, alors que l'exigence des Français et de la situation est de parler le langage de la vérité.*

» *1) Quel crédit accorder à un dirigeant politique qui a été premier ministre en 1976, au moment où commençait l'escroquerie des « renifleurs », et qui déclare : « C'est une » affaire dont je ne connais pas le » détail » et qui ajoute : « Je n'ai pas été informé » et qui pourtant couvre ceux qui ont emporté, dissimulé, détruit un rapport de la Cour des comptes.*

» *Un homme politique qui recherche la vérité devrait dire : où sont passés les escrocs, que sont devenus les 500 millions de francs ? Pour M. Chirac, il ne s'agit sans doute que d'un « détail » qu'il refuse de connaître. Mais il est des détails qui sont essentiels.*

» *2) Quel sérieux accorder à un dirigeant politique qui se trompe de président de la République ? Car, enfin, quel président de la République a emporté chez lui un rapport de la Cour des comptes ? Quel président de la République n'a cru bon d'informer son premier ministre de l'époque (M. Chirac) d'expériences qui devaient, selon ces « inventeurs venus d'ailleurs », bouleverser la défense nationale et les recherches pétrolières ? Quel président de la République a demandé à un autre de ses premiers ministres (M. Barre) de permettre des transferts de fonds à l'étranger au bénéfice de ces inventeurs venus d'ailleurs et repartis on ne sait où ? (...)*

» *Peut-on à la fois dire : « Je n'ai » pas emporté un seul papier quand » j'ai quitté Matignon » et justifier ceux qui les dissimulent et les détruisent ? Peut-on déclarer vouloir défendre la réputation d'une grande entreprise nationale et déformer la réalité et la date des opérations de recherche qu'elle entreprend ? Peut-on s'affirmer républicain et refuser sa qualité de nationaux à des électeurs français ? Peut-on avoir de grandes ambitions politiques et se livrer à de si petits calculs ?* »

LA VISITE SURPRISE DU « PROFESSEUR » BONASSOLI

Quittant sa retraite italienne de Vintimille, le « professeur de physique nucléaire » Aldo Bonassoli, l'un des deux inventeurs des « avions renifleurs », a débarqué impromptu à Paris le 10 janvier. Il a été reçu, à sa demande, par un conseiller du secrétaire d'Etat à l'énergie.

Soupçonné par le rapport Giquel d'avoir « dupé » son co-inventeur le comte Alain de Villegas, le « professeur » Bonassoli a plaidé sa cause durant une heure au secrétariat d'Etat, où on ne cache pas une certaine gêne devant cette visite inopinée. On y indiquait, le 11 janvier, qu'on « ne veut pas porter de jugement sur ce personnage ».

M. Bonassoli n'a pas apporté d'informations techniques nouvelles sur son invention.

Anita de Villegas mécène en mission au Niger

L'enquête sur la destination finale des quelque 750 millions de francs versés par ELF-ERAP aux « inventeurs » des « avions renifleurs » progresse : on vient d'en retrouver... quatre. Ils ont servi à financer la construction de puits d'eau au Niger, par l'intermédiaire d'Anita de Villegas, fille de l'inventeur. On reste loin des 55 millions prétendument affectés, selon l'ancien président de l'Union de banques suisses (U.B.S.), M. Philippe de Weck, à ces forages sahéliens.

« *Dix pour cent environ* [de 200 millions de francs suisses, soit 55 millions de francs français] *suivent les instructions des inventeurs, dont les préoccupations humanitaires étaient très décidées, ont été utilisés à des dons en faveur de diverses activités d'aide au développement. Il s'agissait en particulier du financement de la construction de puits au Niger (en collaboration avec la coopération française)* », écrivait M. de Weck au président de l'ERAP, Pierre Boisson, le 6 septembre 1983.

De 1978 à 1980, *quelque 4 millions de francs ont été investis dans* la construction de puits au Niger par une fondation Antinéa. Cette fondation – qui a son siège social au Liechtenstein et une adresse postale à Kloten, dans une succursale de l'U.B.S. *située non loin de l'aéroport de Zurich, – était représentée à* l'époque, à Niamey, par Anita de Villegas. Titulaire du brevet de pilote, propriétaire d'un avion, la fille de l'inventeur des « renifleurs » faisait de fréquents allers et retours entre l'Afrique et l'Europe. Par convention, la fondation Antinéa, agréée par le gouvernement nigérien et recommandée par lui à l'Association française des volontaires de progrès, leur a successivement versé 115 millions de francs C.F.A. en 1978, 34 millions en 1979 et 58 millions en 1980, soit en tout 4 millions de francs français. Les Volontaires de progrès, pour leur part, n'admettent avoir reçu que 3 millions.

« Mille forages »

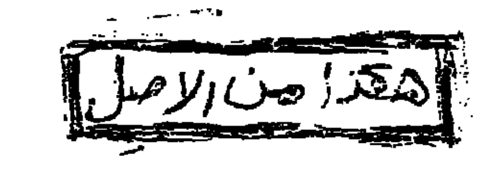
C'est tout. Des quelque 51 millions restants, pas de trace. Les milieux gouvernementaux nigériens démentent avoir bénéficié « *en aucune manière* » d'une partie de ces fonds. Au ministère français de la coopération, *associé aux opérations si l'on comprend bien M. de Weck, on a épluché les archives : rien.* Pas davantage de souvenir du côté des associations : « *Je n'ai jamais entendu parler de ces fonds* » affirme Mgr Berliet, évêque de Niamey, proche de l'organisation Caritas, qui fore aussi au Niger. Même ignorance au siège parisien de l'association S.O.S. Sahel.

Une telle somme, pourtant, ne saurait passer inaperçue. Au coût moyen unitaire de 50 000 francs environ, ce sont plus de mille forages qui auraient pu être financés par le « *don* » des inventeurs. Soit la quasi-totalité du programme d'une année au Niger (trois mille forages ont été réalisés dans le pays depuis 1980).

Coïncidence troublante : en 1980, une société française de forage, la Foraco, a remporté, malgré une âpre concurrence internationale, un des plus importants contrats de forage jamais conclus dans la zone sahélienne. Son principal actionnaire est ELF-Aquitaine depuis 1980. Cette opération, baptisée *Mille forages*, était financée par un « prêt acheteur » de 40 millions de francs consenti à l'État nigérien par un *pool* de banques françaises, au premier rang desquelles la Banque française du commerce extérieur et la Banque de l'union européenne. « *Rien à voir avec l'argent d'ELF-Aquitaine* » jurent aujourd'hui en chœur les responsables du siège et du bureau nigérien de la Foraco.

Les canaux par lesquels l'argent aurait pu transiter jusqu'au Niger restent *tout aussi mystérieux. Il existe* bien un compte intitulés *Puits au Niger* à l'U.B.S. au nom de l'Institut universitaire d'études du développement, mais, selon notre correspondante à Genève, Isabelle Vichniac, il recueille exclusivement des fonds d'origine gouvernementale helvétique.

DANIEL SCHNEIDERMANN.



Le Monde

économie

Les déclarations de M. Edmond Maire provoquent de vives réactions

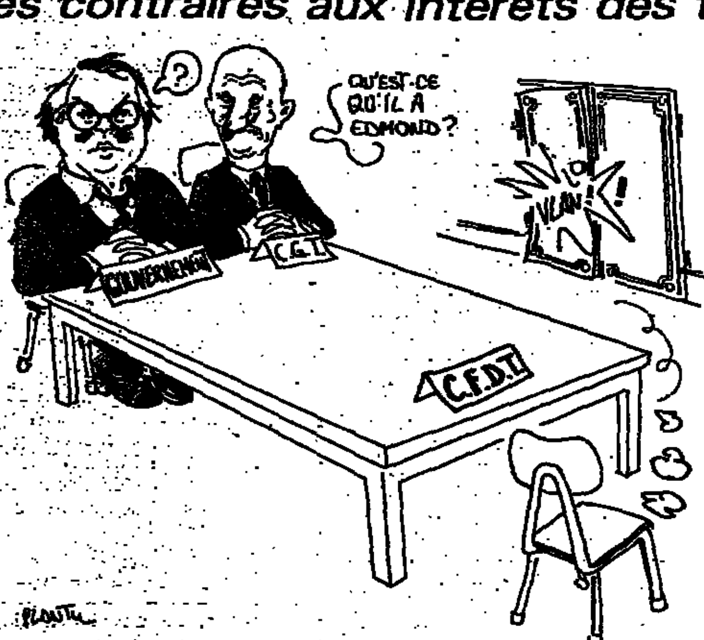
M. Krasucki : *des calomnies pour faire passer des mesures contraires aux intérêts des travailleurs*

M. Henri Krasucki, au nom du bureau confédéral de la C.G.T., a fait, le 10 janvier à la presse, la déclaration suivante :

« Aujourd'hui, Edmond Maire s'est livré à une véritable agression contre la C.G.T. sur les deux chaînes de télévision, qui ont fourni ainsi des facilités exceptionnelles au secrétaire de la C.F.D.T., après avoir déjà fait preuve depuis plusieurs jours d'une partialité choquante. Edmond Maire, utilisant le prétexte du conflit Talbot, entretient la confusion pour tenter de faire oublier l'attitude de la C.F.D.T. durant la lutte des travailleurs de Poissy. La virulence du ton et les moyens utilisés témoignent que le propos dépasse de très loin Talbot et l'automobile. Cela s'intègre dans toute une campagne visant à dédouaner l'offensive patronale contre le pouvoir d'achat, l'emploi des travailleurs et les chances d'une politique industrielle ambitieuse et dynamique, et à convaincre les travailleurs d'accepter les conséquences de réduction d'emplois, de dégraissages d'effectifs, d'abandons de production présentés comme inéluctables.

» La C.G.T. n'entend pas verser dans la diatribe et la violence verbale. Aujourd'hui comme hier, elle souhaite fournir aux travailleurs les éléments d'information et de réflexion pour qu'ils puissent juger en connaissance de cause, en toute lucidité. La vérité sur Talbot est maintenant connue. Edmond Maire et la C.F.D.T. pourront tenter toutes les diversions et toutes les outrances, cela ne changera rien aux faits. (...) Les faits sont là, incontournables. La C.G.T.-Talbot a lutté pour donner la parole aux travailleurs, pour leur permettre de juger lucidement de la situation et décider démocratiquement des suites à donner à leur action. La C.F.D.T. s'y est opposée, et avec le concours d'éléments extrémistes de l'intérieur et de l'extérieur. Elle a utilisé la violence, permettant de fait les agressions de la direction et de la C.S.L. et n'hésitant pas à réclamer avec celles-ci l'intervention des forces de police. (...)

» Au-delà des contrevérités du secrétaire général de la C.F.D.T., on ne peut prendre à la légère les affirmations répétées d'une C.G.T. courroie de transmission tout à la fois du parti communiste, des ministres communistes, du parti socialiste, du gouvernement... Ces calomnies ont toujours servi la désunion pour faire passer des mesures contraires aux intérêts des travailleurs. A qui peut servir la confusion ? Alors que de grands problèmes sont posés aux travailleurs et au pays. La C.F.D.T., ces derniers mois, n'a cessé de prôner la croissance zéro, de minimiser l'importance de la feuille de paie. Elle persiste aujourd'hui dans l'affirmation de l'existence de sureffectifs dans l'automobile, la sidérurgie, la construction navale, le charbon, dans l'industrie en général, en même temps que, sur le terrain, elle n'hésite pas à pratiquer la pire surenchère, tout en étant particulièrement discrète sur les responsabilités du patronat. (...) Le bureau confédéral de la C.G.T. invite ses organisations à faire la clarté auprès des travailleurs sur le contenu des diverses manœuvres en cours contre la C.G.T. »



Dessin de PLANTU.

La C.F.T.C. : assez de psychodrame

M. Jean Bornard, président de la C.F.T.C. : *« Les réalités suffisent, assez de psychodrame. La C.F.T.C. n'a jamais embrassé Pierre Mauroy sur la bouche, elle n'a donc pas à lui faire de scène de ménage ni à se comporter en amoureux bafoué. Il est ahurissant d'entendre aujourd'hui les réactions d'Edmond Maire, qui oublie tout simplement le nombre des responsables C.F.D.T. placés dans les cabinets ministériels et son refus antérieur des restructurations illustré par Radio-Cœur-d'Acier dans la sidérurgie Lorraine. Hier, comme aujourd'hui, ce sont les réalités qui comptent et non les luttes C.G.T.-C.F.D.T. dans les allées du pouvoir. »*

M. André Bergeron, secrétaire général de F.O., a affirmé, à l'issue d'une entrevue avec M. Delors, *« qu'il fallait parler avec tous les syndicats et que tout comportement différent ne pouvait entraîner que des complications supplémentaires (...). A l'avenir il faudra que le gouvernement ne renouvelle pas ce comportement. Il n'y a pas de solutions durables aux problèmes si on ne prend pas le temps de consulter les principaux intéressés »*.

M. BÉRÉGOVOY : Il faut des syndicats responsables qui ne changent pas de discours en cours de route.

M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a souligné à un déjeuner des Amis de la République qu'il fallait *« des syndicats responsables qui ne changent pas de discours en cours de route. Les syndicats tiendront un langage d'autant plus responsable qu'ils seront traités par l'Etat et les chefs d'entreprise comme des interlocuteurs responsables. (...) Nous passons notre temps à discuter, à négocier. (...) Il ne faut pas, malgré les difficultés de l'heure de l'affaire Talbot, que l'on néglige ce qui a été fait. 1983 a été calme dans le paysage social, plus que 1982. Moi, je n'aime pas les grandes déclarations, les petites phrases. Je trouve que l'on doit bien accomplir la mission qui vous a été confiée. On m'a dit qu'il y avait un porte-parole et qu'il ne fallait pas ajouter à la cacophonie. (...) Ceux qui font le mieux en général sont ceux qui parlent le moins »*.

M. GALLO : Il n'y a pas de syndicat privilégié.

M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, a déclaré *« qu'il n'y a pas de syndicat privilégié et que le gouvernement n'a pas d'adversaire syndical. (...) L'autonomie syndicale par rapport au gouvernement et aux partis politiques paraît la condition d'une bonne négociation. (...) Il n'y a pas d'autre culture dominante au gouvernement que celle qui vise à préserver les hommes en favorisant les mutations indispensables »*.

M. Jean Poperen, pour le P.S., a qualifié d'*« affabulation »* les propos de M. Maire selon lesquels *« le gouvernement veut asseoir l'autorité du P.C.F. et de la C.G.T. pour faire rentrer les travailleurs dans le rang »*. *« Que M. Edmond Maire*, a-t-il déclaré *souffre qu'on s'explique avec lui. Quand, à notre avis, nous pensons que les dirigeants communistes se comportent avec un certain réalisme dans l'affaire de Talbot, nous le disons. Les emportements d'Edmond Maire n'y changeront rien. Il faut qu'il ne perde pas ses nerfs et que chacun accepte les critiques de l'autre. Nous examinons avec grand sérieux ce qu'il a dit : nous ne disons pas que tout ce qu'il a dit est à rejeter, loin de là. Mais de grâce qu'il nous entende aussi. »*

Sous-entendus...

En lançant le 10 janvier son nouveau « pavé » contre le gouvernement mais aussi contre le P.C., la C.G.T. et le P.S., M. Edmond Maire a fait quasiment l'unanimité contre lui. De M. Poperen à M. Bornard, en passant par M. Krasucki et M. Bérégovoy, chacun y est allé de son couplet ou de son sous-entendu pour répondre aux accusations de la C.F.D.T. M. Ralite, qui a reçu le renfort de M. Fiterman, a qualifié de *« mensonge »* l'affirmation selon laquelle le gouvernement n'aurait négocié pour Talbot qu'avec la C.G.T., répétant que celle-ci n'avait été, comme la C.F.D.T., qu'informée. Malgré le soutien qu'elle a apporté à sa section de Poissy, la Confédération ne se trouve pas davantage épargnée par les militants *« contestataires » « pour une autre démarche syndicale »* qui ont jugé le 10 janvier que malgré *« une prise de position officielle sans faille »*, l'appui confédéral n'avait été que minimal ne s'étant pas accompagné d'une *« mobilisation de masse »*.

Quant à la ligue communiste, elle parle de *« sainte alliance »* contre les salariés de Talbot regroupant le P.C., le P.S. et les directions de la C.G.T... et de la C.F.D.T. Curieusement, seul M. Bergeron s'est abstenu de critiquer M. Maire.

La réaction la *plus attendue* était évidemment celle de la C.G.T. et elle n'a pas tardé, M. Henri Krasucki convoquant une conférence de presse dès mardi soir, d'abord pour ne pas laisser le monopole de l'expression dans les médias à M. Maire, ce qui a provoqué un regrettable incident avec les télévisions. Mettant en avant *« l'unanimité »* du bureau confédéral, le secrétaire général de la C.G.T. a procédé plus par questions et sous-entendus, voulant observer ainsi une certaine retenue. *« Je ne souhaite pas*, a-t-il lancé, *que la C.F.D.T. se situe réellement dans le camp de ceux qui veulent le retour en arrière. »* S'interrogeant pour savoir *« quel est le véritable jeu que mène la C.F.D.T. »*, il a ajouté : *« J'ai une petite idée sur la question mais je la laisse posée. Je ne souhaite pas l'affrontement. »*

M. Krasucki veut que les travailleurs eux-mêmes s'interrogent avec vigilance sur *« les actes réels »* de chaque organisation entre celles *« qui prône l'austérité »* et celle *« qui lutte avec les travailleurs »*, mais sa « petite idée » apparaissait en transparence derrière toutes ses déclarations. Après avoir ironisé sur le fait que la C.F.D.T. n'avait pas besoin de *« courroie de transmission »* puisque ses militants *« peuplent les cabinets ministériels »*, il a critiqué *« cette façon qu'a la C.F.D.T. de rouler les mécaniques* [qui] *masque en fait son discours réel sur l'austérité, la gestion de la crise et les sureffectifs »*.

En pointillé, en sous-entendus, la C.F.D.T. a été ainsi implicitement accusée d'apporter sa pierre à l'offensive des *« forces de la réaction »* qui veulent *« déstabiliser »* le gouvernement, une thèse que M. Krasucki avait déjà développée en 1980 dans son livre, *« Syndicats et unité »*. M. Gérard Gaumé, secrétaire de la C.G.T. et membre du comité directeur du P.S., a été plus loin dans le sous-entendu en se demandant si *« on ne s'en prend pas à la structure même à la composition du gouvernement »*...

Que M. Poperen, pour le parti socialiste, ait participé à ce concert contre M. Maire ne surprendra pas les dirigeants cédétistes. En revanche, ils risquent de s'interroger sur l'attitude des membres *du gouvernement*. Peut-on dire, comme M. Gallo, que le gouvernement n'a pas d'adversaire syndical et laisser entendre, comme l'a fait M. Bérégovoy sans *la nommer*, que le sens des responsabilités de la C.F.D.T. laisse à désirer ?

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Les militants « contestataires » ont présenté le numéro 1 de leur revue « Alternative syndicale » (B.P. 262-75224).

Les licenciés de Talbot bénéficieront d'une priorité à l'embauche dans la région parisienne

Commencée à 15 heures mardi 11 janvier à la préfecture des Yvelines à Versailles, la réunion tripartie entre les pouvoirs publics, les représentants de la direction et ceux des syndicats de l'usine Talbot de Poissy, qui devait permettre de débattre la mise en œuvre concrète des dispositions d'accompagnement des 1 905 licenciements, s'est achevée après huit heures de discussion.

Plusieurs décisions ont été arrêtées :

- Les emplois libérés en région parisienne seront réservés en priorité aux salariés licenciés de Talbot pendant une durée suffisamment longue pour que les travailleurs mis en formation puissent en bénéficier.
- En ce qui concerne la formation, les salariés qui auront choisi cette formule pourront effectuer des stages relevant de l'AFPA (Association de formation professionnelle des adultes) d'une durée de six à neuf mois. Ils recevront une indemnisation égale à leur salaire antérieur. En ce qui concerne le choix de la formation, la totalité des mille neuf cent cinq licenciés devront être consultés avant le 16 janvier.
- Les salariés mis en chômage technique depuis lundi recevront 50% de leurs rémunérations au titre du chômage partiel.

Le problème de l'aide au retour des travailleurs immigrés a été abordé, le gouvernement proposant un système axé sur le volontariat pour une allocation-retour fixée en moyenne à 40 000 F mais « révisable » en hausse ou en baisse selon les cas. Sur ce point, les deux syndicats ont posé avec force plusieurs préalables (maintien des droits acquis, notamment en matière de retraite, formation réelle en vue d'une réinsertion au pays d'origine, etc.), soulignant qu'un tel dispositif dépendra d'accords bilatéraux qui n'existent pour l'instant qu'à l'état embryonnaire. La C.G.T., notamment, a réclamé une *« formation à deux volets »*. Pour les immigrés qui accepteraient de regagner leur patrie, cette formation serait assortie de garanties d'emploi en cas d'accords bilatéraux ainsi que de contrats d'embauche dans les entreprises françaises implantées au pays d'origine, ou de crédits à long terme pour la création d'entreprises.

A l'issue de ces travaux, la C.G.T., qui souhaite la réintégration de *« ceux qui ne seraient pas intéressés par les dispositions du plan social »* et le recours au volontariat pour ceux *« qui seraient d'accord pour s'y inscrire »*, a estimé que la réunion avait permis d'apporter des *« améliorations »*, même si certains points restent à éclaircir. Elle a regretté la décision de la direction de ne pas faire évacuer les forces de l'ordre avant la fin de la reprise totale du travail.

La C.S.L. a salué *« cette réunion positive et la volonté des pouvoirs publics de traiter le dossier Talbot en priorité »*.

La C.F.D.T. enfin, a regretté que sur chaque point abordé *« on n'ait noté que de bonnes intentions, sans voir leur contenu »*. Elle a demandé des engagements écrits et regrette que le directeur du travail ait rejeté sa demande de mettre au chômage partiel total pendant trois mois les licenciés en attendant d'y *« voir clair dans le plan social de Talbot »*. Elle a cependant noté une réelle volonté de la direction de réintégrer une cinquantaine de cas sociaux licenciés (salariés proches de la retraite, pères de famille nombreuse...)

La rentrée s'est effectuée sans incident vers 7 heures à l'usine Talbot. Quelque sept mille cinq cents salariés convoqués par la direction – soit environ la moitié de l'effectif – se sont présentés aux portes de l'usine où le service de garde avait été renforcé avec un sévère filtrage des cartes d'entrée. Groupes compacts, O.S. immigrés, mais aussi agents de maîtrise et de techniciens chargés de remettre en marche les chaînes de fabrication. Celles-ci ont commencé à fonctionner sur la ligne des Samba. Auparavant un meeting avait été organisé par la C.F.D.T. dans le local du comité d'établissement. Une autre concentration de travailleurs, extrêmement brève avait eu lieu au B 3 devant les chaînes de montage. Quelque dizaines de militants y participaient. La section C.F.D.T. a expliqué ses positions après la négociation tripartite de mardi et convoqué ses adhérents à la manifestation prévue ce même mercredi à 17 H 30 devant le siège du C.N.P.F., avenue Pierre-1er-de-Serbie à Paris.

La réforme de l'assurance-chômage

(Suite de la première page.)

Ceux-ci, toutefois, seront soumis à une « surcotisation » à partir du plafond de la Sécurité sociale (8110 F au 1er janvier 1984), qui représentera un effort supplémentaire de 0,27 % à 0,41 % du salaire brut.

Le C.N.P.F., qui souhaitait disposer d'un système d'assurance parfaitement autonome dans sa gestion, et équilibré dans son financement, a obtenu satisfaction. L'accord prévoit que le dispositif, valable à compter du 1er avril 1984 – une phase de transition étant prévue après le 31 janvier, – pourra fonctionner pendant deux années. Les dépenses devraient s'élever à 43 milliards de francs pour des recettes qui atteindront les 43,5 milliards. Mais, pour ce faire, la cotisation des seuls salariés devra augmenter de 0,20 %, à ajouter au 1,72 % qu'ils supportent déjà. Les cotisations patronales, en revanche, seront inchangées.

Quoique satisfaites d'avoir signé un tel accord, qui met fin à une longue période d'incertitude et préserve le futur système d'un déficit chronique, les délégations F.O., C.G.C. et C.F.T.C. demeurent inquiètes. Outre qu'elles se préoccupent du sort des chômeurs qui sont rejetés vers la solidarité, elles reconnaissent que le nouveau dispositif entraîne une baisse des prestations. Elles regrettent, également, de n'avoir pu améliorer les durer d'indemnisation pour les chômeurs de cinquante à cinquante-cinq ans.

La C.F.D.T. et la C.G.T. partagent cette appréciation, mais se sont montrées plus critiques. Ainsi, M. Pierre Héritier faisait observer que pour un salarié gagnant 5000 francs et mis au chômage à cinquante ans, la perte en indemnités s'élevait à neuf mois de salaire brut. Mécontentes du sort réservé aux travailleurs à statut précaire et de la diminution de l'allocation minimale, les deux organisations ont mis en parallèle *« l'avantage obtenu »* par la C.G.C., avantage auquel elles ne s'étaient toutefois pas réellement opposées. L'acceptation par le C.N.P.F. d'un minimum fixé à 60 % du salaire antérieur assure 3139 francs d'indemnités supplémentaire à un chômeur qui gagnait trois fois le plafond de la sécurité sociale, par exemple.

Cependant, là aussi, les positions sont nuancées. La C.G.T. et la C.F.D.T. reconnaissent que, par rapport aux propositions d'origine du C.N.P.F., bien des progrès ont été faits au cours de la nuit de négociations. Elles n'écartent pas, sans le dire clairement, la possibilité de signer l'accord après avoir obtenu toutes les garanties nécessaires de la part de l'État, ou encore de rejoindre plus tard la nouvelle UNEDIC qui, d'ailleurs, changera de nom.

Il y a, dans cette démarche, le souci de ne pas abandonner un organisme paritaire. Les signataires eux-mêmes prennent bien soin de laisser ouverte cette possibilité, et M. Yvon Chotard, à sa sortie de la réunion, s'est attaché à faire les louanges de tous les négociateurs.

Ce désir d'aboutir à l'unanimité s'explique. Un accord de cette importance, intéressant des centaines de milliers de chômeurs, à l'aube d'une année assombrie par la perspective de restructurations industrielles, ne peut être signé par trois seules organisations syndicales, au risque de présenter rapidement un danger politique et social.

Tous, semble-t-il, l'ont compris et, parfois, en ont joué.

Le gouvernement, de son côté, qui a paru soutenir les efforts de conciliation de F.O., semblait, à l'annonce de l'accord, se féliciter d'une telle issue et ne désespérait pas de voir la C.G.T. et la C.F.D.T. rejoindre les autres organisations. Mais il lui faudra maintenant répondre aux exigences des négociateurs et peut-être découvrir qu'il a beaucoup à perdre *en reprenant* à sa charge les chômeurs abandonnés par le régime d'assurance.

ALAIN LEBAUBE.

		SITUATION ACTUELLE					SITUATION NOUVELLE				
Trois mois de travail au cours des douze derniers mois		37,80 F par jour + 42 % du salaire antérieur pendant trois mois					30 F par jour + 30 % du salaire antérieur avec un minimum de 72 F par jour pendant trois mois et une seule fois tous les deux ans				
		Allocation de base		Allocation de fins de droits		Durée	Allocation de base		Allocation de fins de droits		Durée
		Durée initiale	Prolongation	Durée initiale	Prolongation	maximale	Durée initiale	Prolongation	Durée initiale	Prolongation	maximale
6 mois de travail au cours des 12 derniers mois	Moins de 50 ans	9 mois	9 mois	9 mois	6 mois	21 mois	6 mois	3 mois	6 mois	3 mois	15 mois
	Plus de 50 ans	9 mois	6 mois	9 mois	6 mois	21 mois	6 mois	6 mois	9 mois	6 mois	21 mois
12 mois de travail au cours des 24 derniers mois ou 6 mois de travail au cours des 12 derniers mois, si le salarié a cotisé pendant 10 ans au cours des 15 dernières années	Moins de 50 ans	12 mois	9 mois	12 mois	12 mois	30 mois	12 mois	6 mois	12 mois	6 mois	30 mois
	Plus de 50 ans	21 mois	12 mois	15 mois	12 mois	45 mois	15 mois	15 mois	15 mois	12 mois	45 mois
24 mois de travail au cours des 36 derniers mois	De 50 à 55 ans	30 mois	12 mois	15 mois	15 mois	60 mois	18 mois	12 mois	15 mois	12 mois	45 mois
	Plus de 55 ans	30 mois	12 mois	15 mois	15 mois	60 mois	24 mois	18 mois	18 mois	12 mois	60 mois

Pour l'allocation de base, le montant de l'indemnité est de 42 % du salaire antérieur, plus une partie fixe de 37,80 F par jour qui sera portée à 40 F au 1er avril 1984. Ce calcul s'applique à la situation actuelle comme au nouvel accord. Par contre, des dégressivités interviennent désormais dans les périodes de prolongation et varient en fonction de l'âge en niveau et en durée. Pour les moins de cinquante ans, la nouvelle indemnité représente 85 % de l'allocation précédente et diminue tous les six mois. Pour les chômeurs âgés de cinquante à cinquante-cinq ans, la nouvelle indemnité représente 90 % de l'allocation précédente et diminue tous les neuf mois. Au-delà de cinquante-cinq ans, il n'y a pas dégressivité.

L'allocation de fins de droits, revalorisée au 1er avril 1984, s'élève à 40 F par jour. Le principe de son doublement pour les plus de cinquante-cinq ans est maintenu.

AFFAIRES

La guerre mondiale de la communication

II. – *Le choc de la déréglementation*

par ÉRIC LE BOUCHER et JEAN-MICHEL QUATREPOINT

Les États-Unis ont déclaré une guerre industrielle et technologique au Japon et, accessoirement, à l'Europe. Les industries de la communication en sont le champ de bataille principal. Dans un premier article, Eric Le Boucher et Jean-Michel Quatrepoint ont décrit les grandes lignes de la stratégie industrielle qui appuie cette offensive américaine (*le Monde* du 11 janvier).

Tout comme les voies maritimes ou les axes routiers furent à l'origine du développement du commerce de marchandises, les réseaux électroniques deviennent l'élément moteur des échanges mondiaux de l'information. Chaque appareil, du robot au micro-ordinateur, du magnétoscope à la machine du traitement de texte, se connecte aux réseaux pour ne plus être qu'un élément – un « terminal » – d'un système global innervant la société. A côté du classique téléphone, il faut construire d'autres réseaux pour les liaisons entre ordinateurs et les liaisons d'images vidéo. Quelle forme leur donner ? Qui doit les bâtir ? A qui en confier la gestion ? Faut-il élargir les monopoles des administrations publiques du téléphone à l'ensemble des communications ? Autant de questions essentielles pour la société de demain. Autant de questions auxquelles ont déjà répondu les Américains.

Le 1er janvier 1984, American Telephone and Telegraph a été démantelé. Fruit de multiples réflexions, cette décision globale a pu surprendre. A.T.T., la plus importante société du monde, n'avait-il pas fait du téléphone américain l'un des meilleurs de la planète ? Pourquoi briser cette puissance en pleine guerre contre le Japon ? A.T.T. depuis un siècle, malgré son statut d'entreprise privée, jouissait d'une sorte de concession de « service public » du téléphone avec un quasi-monopole reconnu par l'Etat (80 % des abonnés américains).

A la vérité, les télécommunicatioans ne constituent pas le seul secteur dont l'administration Reagan a modifié les lois. Les transports et les banques ont également subi une « dérèglementation » *(deregulation)* semblable. L'abandon des monopoles ou quasi-monopoles contrôlés ou concédés par l'Etat et le retour à la concurrence, c'est-à-dire à la régulation « par le marché », concrétisent une volonté politique générale de Washington. Mais les télécommunications ont un rôle bien spécifique dans le redéploiement de l'économie américaine, et dans la guerre industrielle engagée contre le Japon et l'Europe.

Démanteler A.T.T. et rétablir la concurrence sur les réseaux, ce n'est pas seulement brandir l'étendard de la libre entreprise. Déréglementer les communications aux Etats-Unis, c'est d'abord donner un coup de fouet à l'ensemble des industriels américains et les inciter à partir à la conquête du monde extérieur. A.T.T., attaqué sur ses terrains de chasse, n'a-t-il pas, depuis, signé un accord avec Philips et pris 25 % d'Olivetti ? C'est ensuite accroître la compétitivité de toutes les grandes entreprises américaines en provoquant une baisse des coûts de transmission de l'information qui représentent une part croissante dans leurs comptes d'exploitation.

Un modèle exportable

L'arrivée de nouveaux concurrents – des *common carriers* – comme M.C.I., G.T.E.-Sprint, I.T.T. ou U.S. Telephone sur les liaisons interrégionales (1) va effectivement provoquer une baisse des tarifs « longue distance » au profit des entreprises qui en sont les grandes utilisatrices. En revanche, les tarifs des communications locales vont augmenter aux dépens des particuliers. Le modèle « déréglementé » qu'adoptent les Etats-Unis consiste donc, en définitive, à ne plus accepter que les entreprises, forces vives de la guerre économique, paient pour les particuliers. Déréglementer les communications, c'est enfin offrir une référence nouvelle et séduisante au monde entier.

A l'origine, ce nouveau modèle américain ne semblait pas destiné à l'« exportation ». Idéologues, les stratèges de l'équipe Reagan vont vite se rendre compte de l'arme que constitue la déréglementation dans la guerre économique, et faire du prosélytisme. Et ce avec un argument de poids.

Avec le démantèlement d'A.T.T., le marché américain est désormais « ouvert » – du moins en théorie – à la concurrence internationale. Les fabricants étrangers des matériels de télécommunications pourront y vendre leurs équipements. Les investisseurs non américains pourront même prendre des participations dans les nouvelles sociétés gestionnaires de réseaux. Ainsi, France-Câble, filiale des P.T.T. français, a-t-elle investi 20 millions de dollars dans la société Argo, un de ces *common carriers* qui prolifèrent en concurrence avec A.T.T.

« Nous ouvrons notre marché, vous devez faire de même », expliquent donc les Etats-Unis dans toutes les instances internationales. *« Non seulement les P.T.T. ne doivent plus réserver leurs commandes aux industriels nationaux, mais leur rôle doit être limité et la concurrence rétablie sur la transmission de l'information et les nouveaux services qui y sont attachés. »* L'offensive politique de Washington a déjà obtenu des premiers succès.

En Grande-Bretagne, Mme Thatcher a suscité la création de Mercury, société concurrente de British Telecom, dont, d'autre part, les actions, pour 51 %, seront vendues en Bourse. Le changement implique *« une considérable libéralisation du droit de connection, et celui d'offrir des services télématiques à valeur ajoutée »* selon Dan Schiller (2) qui précise : *« Beaucoup d'utilisateurs espèrent que cette initiative va se répandre comme une traînée de poudre au reste de l'Europe. »*

De fait, l'idéologie de la déréglementation gagne du terrain. L'opposition en France a inscrit la libéralisation des télécom à son programme. En R.F.A., en Belgique, les milieux libéraux en soulignent les vertus. Au Japon, l'organisation patronale Keidanren (le C.N.P.F. japonais) prépare la création d'une entreprise concurrente de N.T.T. (Nippon Telephone and Telegraph) et appuie divers amendements aux lois sur les télécommunications. Les monopoles des télécommunications internationales (monopole d'A.T.T. et des P.T.T. pour les câbles sous-marins et de l'organisation Intelsat pour les liaisons par satellites) sont contestés (*le Monde* du 24 septembre 1983). M.C.I., par exemple, propose aux P.T.T. européens une connection à son réseau longue distance aux Etats-Unis. S.B.S., filiale d'I.B.M. à 33 %, fait des « expériences » avec Télécom 1, le satellite de télématique des P.T.T. français, et a même proposé d'en assurer la gestion. Bref, le modèle américain essaime...

Le jeu des grandes entreprises

L'exportation en est facilitée par ceux qui en tirent profit : les grandes entreprises. *« Les firmes multinationales qui ont des activités réparties dans le monde entier vont faire pression pour obtenir partout les avantages (baisses de tarifs) qu'elles ont obtenus aux Etats-Unis* (3). » Les réseaux n'ayant pas de frontières, les objectifs des utilisateurs sont mondiaux : la libéralisation des monopoles des P.T.T., le droit de connection, la baisse des tarifs. Ces « utilisateurs » – essentiellement des firmes multinationales – sont regroupées en Grande-Bretagne au sein d'une Telecommunications Managers Association (T.M.A.) qui a joué un rôle essentiel dans le vote de la nouvelle loi. En Australie, pays à la limite des sphères d'influence américaine et japonaise, une campagne contre l'Australian Post Office s'est développée en 1981 et 1982 et est devenue un enjeu politique (4).

On retrouve dans onze pays des associations similaires d'« utilisateurs » : en R.F.A. (Deutsche Telecom eV), en Belgique (Belgian Telecommunications Managers Association), en Suisse (Association suisse des utilisateurs du téléphone), en Australie (ATUG), en Norvège, au Japon et en France (Association française des utilisateurs du téléphone et des télécommunications (AFUTT).

Nombre de ces associations d'origine « consumériste » existaient depuis longtemps (T.M.A. a été créée en 1958, et l'AFUTT en 1969). Elles représentaient au départ les petits usagers en difficulté face aux P.T.T. pour des raisons de délais ou de facture, par exemple. Mais, comme l'AFUTT, elles ont créé plus récemment des groupements de grands utilisateurs de réseaux. Ont-elles été « noyautées » par les multinationales ? Elles semblent en tout cas ignorer que la déréglementation avantage les grands utilisateurs aux dépens des petits.

Ces onze associations sont regroupées au niveau mondial au sein d'INTUG (International Telecommunications Users Group). Ses représentants en forment le conseil d'administration dont le président est M. Weiss, d'autre part directeur des télécommunications de la société américaine d'informatique Data General Europe. « *INTUG regroupe plus de dix mille entreprises utilisatrices dans le monde* », selon M. Weiss.

Une trentaine de multinationales, surtout américaines, sont en outre, depuis 1981, membres observateurs au conseil d'administration d'INTUG, dont Shell, Citibank, Rank Xerox, American Express, Lloyds Bank, Merryl Linch, McGraw Hill et I.B.M. Europe. *« Ces entreprises dépensent des millions de dollars par an en télécommunication. Elles dépendent de la qualité des réseaux nationaux et internationaux. Elles ont donc un très grand intérêt à la promotion d'une liberté de choix des équipements et à la recherche de tarifs qui tiennent compte des dernières avancées techniques. »* peut-on lire dans la brochure de présentation de l'INTUG.

D'une pierre deux coups

Selon M. Weiss, *« l'association représente ses membres au sein des organisations internationales : l'Union internationale des télécommunications (U.I.T.), agence des Nations unies qui fixe les réglementations mondiales, et le C.C.I.T.T. (Comité consultatif international télégraphique et téléphonique), le conseil technique de l'U.I.T. »*. INTUG a huit permanents au C.C.I.T.T., et travaille aussi en liaison avec la Chambre de commerce internationale (I.C.C.). La stratégie est subtile. Ces groupes de pression, dans leurs différents Livres blancs sur les télécom, ne remettent pas en question l'existence des P.T.T. ni le pouvoir des Etats : les P.T.T. doivent conserver les « services de base » (le téléphone), mais les terminaux et les services avancés de télématique *« n'ont pas les caractéristiques du monopole et relèvent donc logiquement de la concurrence »* (5).

L'INTUG réclame l'ouverture d'une conférence internationale sur la libéralisation des P.T.T. – en dehors de l'U.I.T., jugée « trop technique », – dont c'est traditionnellement le rôle. Un représentant français des P.T.T. précise : *« La réalité est que les États-Unis se méfient désormais de l'U.I.T. comme de toutes les agences de l'ONU jugées trop tiers-mondistes. Ils ont quitté l'UNESCO, accusée de souhaiter un nouvel ordre mondial de l'information. C'était l'aspect du contenu. Pour ce qui est du contenant, les télécommunications, les Américains s'interrogent sur l'U.I.T. et surtout sur le C.C.I.T.T., accusé d'être trop favorable aux P.T.T. européens. »* La conférence pourrait avoir lieu à l'O.C.D.E., beaucoup plus ouverte aux thèses libérales.

Que la communication « déréglementée » réponde aux besoins immédiats des grands « utilisateurs » n'est pas contestable. Qu'elle soit dotée d'une légitimité économique globale l'est plus. D'une part parce que les petits utilisateurs souffriraient, comme c'est le cas aux Etats-Unis, les concurrents prêts à « écrémer » les liaisons les plus rémunératrices du marché laissant les autres en jachère. Ainsi, concurrencer Intelsat sur les liaisons intercontinentales au-dessus de l'Atlantique aboutirait à priver cette organisation des surplus financiers qu'elle redistribue aux pays du tiers-monde et mettrait son existence en péril, les pays du Sud se retrouvant sans moyens de communication. D'autre part, les industries européennes auraient beaucoup à perdre à la disparition du bouclier de protection que sont les P.T.T.

A travers leur offensive politique, les États-Unis font, sur le terrain industriel, d'une pierre deux coups. Les multinationales utilisatrices, en militant pour l'exportation de la déréglementation, cherchent à obtenir des avantages sur le coût des transmissions pour elles-mêmes. Contestant la légitimité économique des monopoles des P.T.T., elles font aussi le jeu des entreprises américaines d'équipements électroniques et de services. Car les télécommunications sont un des rares domaines du secteur public générateur de profits et de commandes substantielles aux industries nationales. Une partie de cette manne une fois « libérée » pourrait être captée par les firmes américaines. Et notamment par I.B.M.

I.B.M. est membre de tous les groupes utilisateurs cités plus haut (T.M.A., AFUTT,...) et de l'INTUG. La multinationale suit très attentivement les travaux sur les réseaux de l'Institut international de normalisation (ISO) à Genève. Le président *(chairman)* du comité technique n° 97 qui couvre l'ensemble de l'électronique est M. Rankine, salarié d'I.B.M. Dans les délégations de tous les pays, y compris le Japon, on estime que 30 % des experts sont des salariés d'I.B.M. *« Aucune autre société n'est autant représentée à l'ISO. »* Abandonner le contrôle des Etats sur les communications, ne serait-ce pas tomber sous celui d'I.B.M. ?

Prochain article :

I.B.M. VEILLE SUR VOUS.

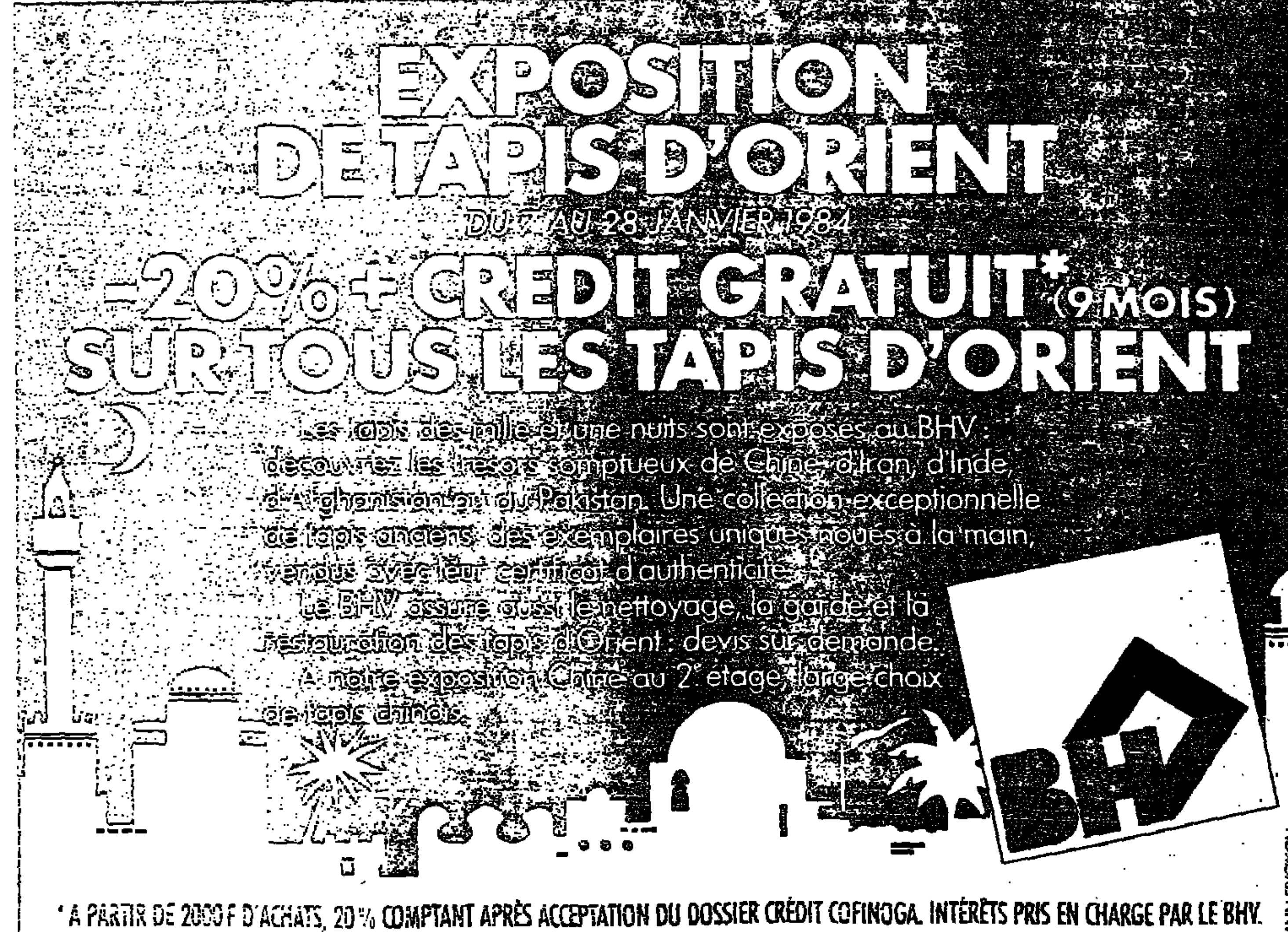
(1) A.T.T. est éclaté en sept sociétés régionales qui conservent un monopole local et une huitième société qui garde le nom d'A.T.T. pour les liaisons interrégionales où la concurrence est rétablie.

(2) *Telematics and Government*, Dan Schiller. Able Publishing Corporation, New-Jersey, 1982.

(3) Dan Schiller, *op. cit.*, p. 119.

(4) Lire à ce sujet *The Phone Book*, retraçant l'histoire récente des télécommunications australiennes et les « pressions » pour leur déréglementation, par Jan Reinecke et Julianne Schultz, Penguin Book, Melbourne, 1983.

(5) International Chamber of Commerce. *The Liberalisation of Telecommunication. Needs and Limits.* Document n° 373-21/1 Rev. 2.



AFFAIRES

ÉQUIPÉE DE PISTES MAGNÉTIQUES

La nouvelle carte à mémoire va prendre son essor dans les banques

Ce coup-ci, c'est bien vrai : neuf *ans après son invention par un Français*, M. Moreno, et au terme de trois ans d'hésitations et de discussions, la carte à mémoire va prendre son essor. Où ? Dans le domaine bancaire, grâce à un mariage avec la carte classique, à bandes magnétiques, qui facilitera l'acclimatation du nouvel instrument, destiné, dans l'avenir, à remplacer partiellement le chèque, et qui permettra une transition pendant les dix prochaines années.

On savait que la décision était imminente, mais c'est un communiqué du groupement Carte bleue, gestionnaire de l'essentiel des cartes françaises à usage commercial (quatre *millions*), *qui a donné officielle*ment le feu vert le 9 janvier 1984 (*le Monde* du 11 janvier 1984). Une formule de carte mixte, comprenant à la fois des pistes magnétiques et une mémoire électronique, va être expérimentée commercialement à Blois, et sera, vraisemblablement, distribuée à plusieurs centaines de milliers d'exemplaires d'ici à la fin de l'année. De couleur bronze, elle sera fournie au fur et à mesure du renouvellement des anciennes cartes *et en priorité dans les régions* équipées en annuaire électronique (un million de minitels fin 1984 en Ile-de-France, Picardie, Ille-et-Vilaine, Basse-Normandie, Nord-Pas-de-Calais, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alsace et Lorraine) et en publiphones à cartes à mémoire (trois mille). En outre, deux mille terminaux points de vente (T.P.V.) seront installés chez les commerçants.

On connaît le principe de la carte à mémoire, ou carte à « puce » (Smart Card chez les Anglo-Saxons). Elle contient dans son *épaisseur un microprocesseur* complet comportant une unité de calcul et une mémoire de stockage, le tout de la taille d'un ongle, permettant à la fois l'identification du porteur d'une *façon confidentielle* et inviolable, et l'enregistrement d'un certain nombre de données : transactions à la banque ou chez les commerçants (100 à 200 au maximum par carte), position du compte bancaire, dossier médical du porteur, etc.

De grands espoirs avaient été *placés au départ dans cette invention* française, susceptible d'applications dans les domaines les plus divers, l'identification des personnes notamment. Elle était de nature à révolutionner la « monétique », à savoir l'industrie de la monnaie et du paiement électronique, dont l'ambition est de se substituer au chèque (4 milliards émis annuellement en France), instrument lourd et générateur de manipulations coûteuses (de 3 F à 12 F par unité). De *fortes réticences, toutefois*, étaient exprimées par les banques qui utilisent déjà des cartes à pistes magnétiques pour le retrait d'espèces dans de nombreux distributeurs (DAB), pour des opérations dans des guichets automatiques (GAB) et pour le paiement des achats chez les commerçants (essentiellement le groupement Carte bleue, qui réunit deux cent dix banques).

Avance technologique

Il s'agissait, pour elles, de ne pas démoder trop vite des investissements fort coûteux et de rester prudentes devant un investissement nouveau, *dont* le prix restait incertain. Désireuse de valoriser rapidement l'avance technologique française dans la « monétique », la Direction générale des télécommunications (D.G.T.) au *ministère des* P.T.T. relança le jeu en 1979 en prenant deux initiatives : création d'un Groupement d'intérêt économique (GIE) carte à mémoire, comprenant tous les réseaux bancaires, commerciaux et mutualistes, doté de 30 millions de francs ; lancement, à partir du début de 1983, de trois expérimentations *in situ*, pendant dix huit mois, par trois constructeurs sélectionnés après appel d'offres : Bull, à Blois, et Flonic-Schlumberger, tous deux actionnaires de la société Innovatron chargée d'exploiter le brevet Moreno, et Philips, à Caen.

Moins de 20 F

Parallèlement, les discusions se poursuivaient au sein du GIE. En juin, son président, M. Le Corre, directeur général des Banques populaires, fut remplacé par M. Louis-*Noël Joly, appelé un an auparavant* par M. Mayoux, P.-D.G. de la Société générale, à diriger l'informatique de cette banque. Cette nomination avait son importance, car M. Joly, qui avait occupé le même poste à la Caisse nationale du crédit agricole pendant dix ans, succédait à M. Pierre Lhermitte, adversaire déclaré de la carte à mémoire. Dès la fin de septembre 1983, M. Joly relançait les négociations sur la carte à mémoire. Faisant état du *succès des expérimentations en* cours (les cartes IPSO), déjà perceptible, et tenant compte de la nécessité absolue de ne pas éparpiller des investissements coûteux dans le futur, tout en amortissant convenablement les dépenses déjà engagées, M. Joly proposait l'émission d'une carte mixte, à « puce » et à « pistes », assurant la transition entre les deux systèmes. Un accord de principe avec le groupement Carte bleue fut réalisé fin octobre et concrétisé comme on l'a vu, au début de 1984, pour adopter le procédé Bull, expérimenté à Blois, et en généraliser l'application.

Techniquement, la nouvelle carte *comprendra quatre pistes* : T 2 (identification et code secret), T 3 (solde hebdomadaire maximum), le tout pour les distributeurs de billets ; ISO 2 (pour identifier les banques émettrices), ISO 3 (pour enregistrer les soldes des opérations). A ces « pistes » s'ajoutera la « puce », le tout coûtant *moins* de 20 F.

L'avantage d'incorporer une « puce » réside essentiellement dans la sécurité, à la fois pour la banque et pour les porteurs : un plafond peut être établi pour les opérations, qui nécessitent, par ailleurs, la composition du code secret du porteur sur le terminal. En cas de vols, très fréquents actuellement, les dégâts sont limités, ou même supprimés.

Cet accord ne règle pas toutes les difficultés, tant s'en faut. Si les ban*ques populaires, les caisses d'épar*gne et les chèques postaux ont adhéré à la carte bleue, le Crédit mutuel et surtout le Crédit agricole, jaloux de son identité avec ses 6 millions de cartes, discutent encore âprement. La « banque verte » a même proposé, unilatéralement, une expérience en Bretagne. Tout le problème est celui de la « neutralisation » et de la banalisation des terminaux, qui devront pouvoir utiliser toutes les cartes sans porter les couleurs d'*aucun réseau*.

Les pouvoirs publics suivent la négociation avec impatience, car l'*enjeu est énorme* aussi bien en France (4 milliards de francs par an pour la « monétique ») que pour l'étranger : Bull et Philips viennent d'amorcer des négociations sur la *fameuse* « puce ».

FRANÇOIS RENARD.

AGRICULTURE

LES NÉGOCIATIONS EUROPÉENNES

Des ministres sans pouvoir réel

Bruxelles (Communautés européennes). — Rasséréné par les *professions de foi européennes* unanimes de ses collègues, par le souci manifesté par tous de sortir la Communauté de la crise, M. Rocard s'est montré plutôt *optimiste, mardi*, à l'issue de la réunion des ministres de l'agriculture des Dix, qu'il venait pour la première fois de présider. L'abandon de la procédure spéciale, *décidé en juin au sommet* de Stuttgart, qui attribuait un rôle accru aux ministres des affaires étrangères et des finances, et le retour aux procédures normales *qui confient aux ministres* de l'agriculture le soin d'étudier les dossiers de l'Europe verte, ont sans doute contribué à convaincre le conseil que les conditions étaient réunies pour que les travaux repartent d'un bon pied.

De notre correspondant

Sans mettre en doute la détermination des ministres, il faut constater cependant qu'en dépit du changement de méthode leur liberté de manœuvre n'a depuis vingt ans jamais été aussi limitée. M. Rocard a certainement raison d'affirmer qu'il y a encore beaucoup à faire pour examiner comment appliquer de façon efficace un système de stabilisation de la production laitière, comment résorber *au moindre coût politique* les montants compensatoires monétaires ou encore comment appliquer aux autres produits que le lait et les céréales l'effort de rationalisation de la politique agricole commune (PAC) qu'estiment nécessaire les dix gouvernements membres.

Les ministres de l'agriculture pourront *s'adonner* avec énergie à ce rôle d'auxiliaires zélés. Mais l'essentiel leur échappe. M. Rocard a répété, mardi, que « *les négociations finales demeuraient globales* », que, compte tenu de l'épuisement des ressources communautaires, *les Dix* étaient bien obligés de traiter tous les problèmes ensemble. Cela revient à dire que les ministres de l'agriculture ne sont pas en état de prendre des décisions sur la réforme de la PAC, que celle-ci est subordonnée à un arrangement d'ensemble, et en particulier à un accord sur la contributions, britannique. Cela présente l'avantage pour les agriculteurs de retarder le moment où il faudra absorber les potions amères. Mais c'est un cercle vicieux.

Une voie possible

En l'absence, d'une part, d'une remise en ordre des marchés agricoles, laquelle se traduirait par des économies, d'autre part, d'un feu vert à l'augmentation des ressources, les ministres ne peuvent *pas délibérer* utilement des ajustements de prix à appliquer en 1984-1985. La Commission européenne, qui, apparemment se résigne à la contrainte *budgétaire comme, un état de* fait impossible à changer, s'apprête à proposer des relèvements tout à fait insignifiants. On parle d'une hausse moyenne de 1 %. Les ministres de l'agriculture peuvent jouer ce jeu et commencer à critiquer des propositions qui, pour raison budgétaire, seront, selon toute probabilité, en contradiction avec les orientations en matière de revenu agricole définies par le traité de Rome. Mais, faute de moyens, leur débat sera sans conclusion envisageable.

*En l'absence d'un accord d'en*semble, la seule voie possible serait de rompre la contrainte budgétaire, de faire appel à des contributions communautaires et nationales supplémentaires, et substantielles, pour permettre au marché commun agricole de fonctionner dans des conditions normales. Mais agir dans ce sens serait en réalité prendre acte de la crise et en tirer les conséquences. Espérant un règlement politique d'ensemble, on proclame pas encore que la *contrainte budgétaire* telle qu'elle existe est politiquement insupportable et qu'il serait périlleux d'essayer d'imposer aux agriculteurs des mesures de rationalisation *draconiennes* en même temps qu'un gel des prix. Les ministres ont peut-être raison de jouer ainsi la modération et de parler sur un accord, mais le fait est qu'une telle attitude limite considérablement la portée de ce qu'ils peuvent eux-mêmes entreprendre.

PHILIPPE LEMAITRE.

EN BREF

Affaires

PENNZOIL S'OPPOSE DEVANT LA JUSTICE AU RACHAT DE GETTY OIL PAR TEXACO

Pennzoil, petite société pétrolière texane qui avait des visées sur Getty Oil, a *porté plainte*, le jeudi 10 janvier, auprès d'un tribunal de Wilmington dans le Delaware, contre l'offensive de Texaco (*le Monde* du 10 janvier). Pennzoil avait signé un *accord la semaine* passée avec le principal actionnaire, M. Gordon Getty, fils du fondateur de Getty Oil, pour le rachat de la totalité du capital au prix de 112,50 dollars l'*action*, avant *que* Texaco, troisième compagnie des Etats-Unis, lance une O.P.A. pour 125 dollars l'action.

Pennzoil a demandé au juge de prendre un arrêt préliminaire interdisant aux principaux propriétaires de vendre leurs titres à Texaco. La société demande également que *Getty* Oil soit contrainte d'honorer son premier accord ou de lui verser des indemnités. Une clause de cet accord prévoyait qu'en cas d'offre supérieure, Pennzoil recevrait 8 mil*lions d'actions* nouvelles. Les dirigeants de Getty Oil ont fait savoir que cet accord préliminaire n'avait pas de valeur légale.

Automobile

GENERAL MOTORS RÉORGANISE SES STRUCTURES

General Motors, premier constructeur mondial d'automobiles, a décidé de modifier profondément ses structures. Depuis sa création, il y a soixante-quinze ans, par acquisitions successives, G.M. était divisé par marque. Chacune — Chevrolet, Pontiac, Buick, Oldsmobile et Cadillac — produisait en vendait sa propre gamme de *véhicules. Pour éliminer* les concurrents internes et mieux lutter contre l'offensive japonaise, les activités en Amérique du Nord de G.M. seront désormais réorganisées *autour de deux divisions* : l'*une* pour les petits modèles et l'autre pour les grosses cylindrées.

La première division, qui sera dirigée par M. Reuss, actuel directeur de Buick, regroupera Chevrolet, Pontiac et G.M.-Canada et sera responsable du projet Saturn de fabrication d'*une* petite voiture très compétitive.

La seconde, confiée à M. Stampel, actuel patron de Chevrolet Motors, regroupera Buick, Oldsmobile et Cadillac. les différentes marques et réseaux de vente conserveront leurs noms.

● **Équipements automobiles français en R.D.A.** — Renault livrera à partir de 1986 des équipements et un support technologique à la R.D.A. pour l'usine de moteurs Diesel de IFA Motorenwerke à Nord-Hausen. De son côté, Citroën fournira à partir de 1985 d'autres équipements destinés à la fabrication de pièces mécaniques pour ces moteurs.

● **L'accord de coopération entre Renault, Peugeot et Volvo est prolongé.** — *Les trois constructeurs* Renault, Peugeot et Volvo ont signé un accord de prolongation de leur coopération dans la fabrication de moteurs V-6. La Compagnie française de mécanique, dont le capital est détenu à 50 % par les français et à 50 % par le groupe suédois, née en 1974, a déjà produit cinq cent mille moteurs à Douvrin (Pas-de-Calais). Un nouvel investissement de 100 millions de francs est prévu en trois ans.

Conjoncture

● ***Baisse de 8% de l'activité du bâtiment de janvier à novembre 1983.*** — Selon la Fédération nationale du bâtiment (F.N.B.), l'indice d'activité est en baisse de 8% sur les onze premiers mois de 1983 par rapport à la même période de 1982. Dans le même temps, le niveau de l'*emploi s'est réduit* de 6,3%, tandis que le nombre d'entreprises ayant cessé leur activité a augmenté de 7,8%.

Énergie

● **Charbonnages : les syndicats dénoncent les «*décisions de liquidation*».** — Les cinq organisations syndicales de mineurs (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et C.G.C.) envisagent « *des formes d'action au plus haut niveau possible, y compris la grève illimitée* », a déclaré le 10 janvier M. Augustin Dufresne, secrétaire de la Fédération C.G.T. des travailleurs du sous-sol, au terme de la réunion de l'intersyndicale à Paris. Les syndicats affirment dans leur déclaration commune qu'« *il y a refus d'une concertation réelle sur l'avenir de l'entreprise* [les Charbonnages de France], *que les décisions de liquidation sont d'ores et déjà prises et en cours d'application, et qu'il y a crainte de les officialiser* ».

M. Dufresne, qui parlait au nom des cinq syndicats, a déclaré qu'il fallait « *créer les conditions pour contraindre la direction des Charbonnages de France à discuter* ».

Social

LA CONFÉDÉRATION EUROPÉENNE DES SYNDICATS REÇUE A L'ÉLYSÉE

Une délégation de la C.E.S. (*Confédération européenne des syndicats*), conduite par son président, M. Georges Debunne, et à laquelle participaient MM. Edmond Maire et André Bergeron, a été reçue, le 9 janvier à l'Elysée, par M. François Mitterrand.

Pendant que la France exerce la présidence de la Communauté européenne, la C.E.S. souhaite que « *soient réalisés un certain nombre d'objectifs d'emplois, notamment par la réduction de la durée du travail* », a rappelé M. Debunne, en ajoutant que, après « *les échecs des conseils européens de Stuttgart et d'Athènes, le moment est venu de prouver que l'Europe peut et doit vivre* ».

La délégation de la C.E.S. a insisté sur l'obligation, pour tous les pays européens, de mener ensemble « *une nouvelle politique industrielle et une politique de l'emploi* ». Sinon, a ajouté M. Debunne, « *nous risquons de devenir dépendants et même décadents* ».

● **Retraites à soixante ans : protestation des artisans.** — *Les caisses* artisanales de retraites (Cancava) ont décidé de bloquer l'appel des cotisations de retraite, augmentées d'un point (soit 7,75 %) par le gouvernement depuis le 1er janvier 1984. Elles demandent que les artisans puissent bénéficier de la retraite à soixante ans aux mêmes conditions que les salariés : ils ne le peuvent que pour les *annuités versées* depuis 1973. Le principe avait été admis lors des « tables rondes » qui ont eu lieu avec les partenaires sociaux au début 1983, mais n'a pas été appliqué. Les *caisses des commerçants* (Organic) avaient déjà protesté en novembre dernier.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. −	UN MOIS	DEUX MOIS Rep. + ou dép. −	DEUX MOIS	SIX MOIS Rep. + ou dép. −	SIX MOIS
$ E.-U.	8,6400	8,6450	+ 175	+ 205	+ 335	+ 375	+ 900	+ 990
$ can.	6,9004	6,9061	+ 125	+ 170	+ 255	+ 305	+ 735	+ 825
Yen (100)	3,6970	3,7008	+ 190	+ 210	+ 355	+ 385	+ 1060	+ 1115
DM	3,0562	3,0591	+ 160	+ 175	+ 310	+ 325	+ 870	+ 910
Florin	2,7157	2,7194	+ 145	+ 155	+ 265	+ 290	+ 785	+ 830
F.B. (100)	15,0000	15,0139	+ 210	+ 305	+ 320	+ 455	+ 670	+ 935
F.S.	3,8523	3,8563	+ 290	+ 315	+ 550	+ 580	+ 1545	+ 1610
L (1 000)	5,0408	5,0497	− 190	− 160	− 350	− 310	− 1175	− 1085
£	12,0900	12,1030	+ 262	+ 320	+ 530	+ 600	+ 1485	+ 1645

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 1/4	9 3/4	9 7/16	9 13/16	9 9/16	9 15/16	9 7/8	10 1/4
DM	5 3/8	6	5 5/8	6	5 11/16	6 1/16	6 1/8	6 1/2
Florin	5 5/8	6 1/8	5 3/4	6 1/8	5 13/16	6 3/16	6 1/16	6 7/16
F.B. (100)			10 1/2	11 1/2	11 1/2	12 1/2	11 1/2	12
F.S.	1 3/8	2 1/8	3	3 5/8	3 1/4	3 5/8	3 7/8	4 1/4
L (1 000)	15	16	15 5/8	16 5/8	15 3/4	16 3/4	16 5/8	17 5/8
£	9 1/8	9 1/2	9 3/16	9 9/16	9 1/4	9 5/8	9 1/2	10
F. franç.			11 7/8	12 3/8	12 5/16	12 13/16	13 1/2	14

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LA CRISE DU PORC EN BRETAGNE

Les pouvoirs publics portent plainte après les dégâts causés à Quimper

Les manifestations d'éleveurs bre*tons de porcs ont continué* le 10 janvier : à Redon (Ile-et-Vilaine), environ cent-cinquante agriculteurs, se *réclamant de la fédération départe*mentale des syndicats d'exploitants agricoles (F.D.S.E.A.) du Morbihan, ont déboulonné les rails de la ligne Paris-Quimper, interrompant le trafic, qui n'a été rétabli qu'en fin d'après-midi. Deux camions danois ont par ailleurs été interceptés et conduits à Chateauneuf-du Faou (Finistère), où se tenait la « vente au cadran » fixant le cours du porc ; *la viande qu'ils contenaient a été* brûlée. Un autre camion danois, intercepté en Loire-Atlantique, a dû, *pendant trente-six heures et plus de* 300 kilomètres, accomplir un périple de préfecture en préfecture, avant *d'être libéré mardi de son escorte* syndicaliste par la police, dans la région parisienne.

Le commissaire de la République de la *région de Bretagne*, à la demande du ministère de l'agriculture, a déposé une plainte contre X à la suite des dégâts commis à Quimper (Finistère) lors de l'occupation, la semaine dernière, de la direction départementale de l'agriculture.

Dans un communiqué, le ministère de l'agriculture a annoncé qu'il avait demandé aux caisses du Crédit agricole d'accélérer la mise en place des mesures prises en juillet dernier *en faveur des investissements* et qu'il étudiait avec les professionnels les modalités de la création d'un « fonds de prêts » aux éleveurs pour faire face à leurs difficultés de trésorerie. Toutefois le ministère indique que « *la dégradation de la conjoncture qui motive l'inquiétude des producteurs ne saurait cependant légitimer les abus qui ont été commis ces derniers jours* ».

● **Strict contrôle aux frontières.** — En dépit des difficultés financières de la C.E.E., la Commission de Bruxelles semble décidée à prendre des mesures pour raffermir les *cours du porc*. Elle devait proposer ce 11 janvier au comité de gestion l'octroi d'aides au stockage privé. *Par ailleurs, pour contribuer à rame*ner le calme sur le marché ainsi que dans la rue, la Commission a décidé d'interdire les *importations* en provenance des régions des Pays-Bas, de Belgique, de R.F.A. et d'Italie *contaminées par la peste porcine*. Des contrôles vétérinaires vont être instaurés à cette fin aux frontières, et il devrait s'ensuivre en France un ralentissement sensible des livraisons en provenance de ces pays. — (*Corresp.*)

SECTEUR PUBLIC

M. Fabius menace...

« Messieurs les P.-D.G. des entreprises nationalisées, vous devez équilibrer vos comptes en 1985, sinon nous nous passerons de vous. »

M. Fabius parle clair. La menace — qui ne s'applique pas aux P.-D.G. des groupes sidérurgiques, pour qui l'échéance est repoussée — est précise. Le ministre de l'industrie et le la recherche avait déjà eu l'occasion d'affirmer que les comptes des firmes nationalisées du secteur concurrentiel devaient « *sortir du rouge* » en 1985, mais c'est la première fois qu'il les menace publiquement de limogeage.

La philosophie du ministre est simple : les patrons sont autonomes dans leur gestion, et la « *bureaucratie tatillonne* » qu'avait dénoncée le président de la République l'an passé (M. Chevènement était encore ministre), doit être bannie... dans la mesure du possible, toutefois, puisque les prix industriels restent surveillés par l'administration et la liberté des suppressions d'emplois limitée.

En contrepartie, les P. D.-G. seront jugés à l'heure dite, sur un seul critère : le profit.

S'exprimant devant le club Projections des réalités économiques et sociales, M. Fabius devait préciser d'autre part qu'il était favorable à la publication d'informations sur l'affectation des sommes du Fonds industriel de modernisation (F.I.M.) et que 500 000 à 600 000 emplois seront créés dans l'électronique en France d'ici à 1990.

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

Réparateur de pendules anciennes

Héritée du siècle dernier, ou achetée à prix élevé lorsqu'elle est d'époque, une pendule qui ne marche plus est un objet sans âme. Pour redonner vie à ces cartels d'antan, quelques horlogers se sont spécialisés dans leur réparation.

Christian James est l'un d'eux. Elevé par un grand-père suisse et horloger, il a manifesté très jeune des dons pour la mécanique de précision. Après une formation classique dans une école d'horlogerie, et des années de travail traditionnel, il s'est consacré à la renaissance des pendules anciennes. Aujourd'hui, à quarante-six ans, Christian James éprouve toujours la même joie lorsque se remet en marche un mouvement sur lequel il a travaillé souvent tard dans la nuit. Il se sent alors en communauté avec l'artisan d'autrefois qui l'a monté.

Toutes les époques défilent dans son atelier. Ses clients (dont beaucoup d'antiquaires du Village suisse tout proche) lui apportent aussi bien des pendules Louis XV, Louis XVI ou Empire que 1925, dernière vogue du moment. S'il est amoureux de tous les témoins du passé, il a une prédilection pour les pièces singulières, telle cette pendule astronomique Napoléon III, avec calendrier perpétuel et carillon sur timbre, qui lui a demandé tant d'heures de travail. Ou cette pendulette en forme de bateau de pêcheur, qu'il suppose avoir été créée par un « amateur » des plus doués.

« Il est presque toujours possible, *explique Christian James,* de réparer une pendule ancienne, sans la dénaturer. Mais y introduire un mouvement moderne la dépréciera à jamais. » *Lorsqu'un démontage et un nettoyage soigneux des rouages ne suffit pas, il faut reconstituer le mécanisme, dans le respect des techniques de l'époque. Pour y parvenir, Christian James achète des vieilles pendules (aux Puces ou chez des brocanteurs) et il les désosse pour récupérer les pièces qu'il refaçonnera.*

Rien n'est standard dans ces réparations très spéciales ; tout doit être ajusté mécaniquement, avec la plus grande précision. Les ressorts cassés et les pignons édentés sont changés, les axes des roues — ovalisés par l'usure — sont refaits, les aiguilles arrachées sont remplacées par d'autres, de la même époque, récupérées sur des « épaves » de pendules. Et après des heures d'un travail minutieux, loupe sur l'œil, vient le plaisir de constater que la pendule fonctionne de nouveau.

Christian James répare également les montres anciennes. Plus exposées aux accidents que les pendules (car elles tombent et se cassent), les montres ont aussi une mécanique plus délicate à remettre en état. « On me soumet, *dit-il,* beaucoup de cas désespérés ; mais j'arrive à sauver la plupart. » *Réparée avec des pièces récupérées sur des lots achetés au poids, une montre ancienne marchera encore de nombreuses années.*

Automates et tableaux animés reçoivent, eux aussi, les soins de cet artisan passionné par son métier de restaurateur de mécanique de précision.

JANY AUJAME.

★ **Christian James, 73, boulevard de Grenelle, 75015 Paris. Tél. : 579-58-84.**

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 11 janvier :

DES DÉCRETS

● Relatif au dépôt et au placement des fonds des sociétés mutualistes et des caisses autonomes mutualistes.

● Portant statut du personnel des offices créés au titre de l'article premier de la loi du 6 octobre 1982 relative à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole et à l'organisation des marchés, du personnel du Fonds d'intervention et de régularisation du marché du sucre et du personnel de l'Agence centrale des organismes d'intervention dans le secteur agricole.

● Modifiant les dispositions de l'article D. 517-1 du code du travail fixant le taux de compétence en dernier ressort du conseil de prud'hommes.

● Fixant le montant de la redevance relative à l'agrément des producteurs et négociants en bois et plants de vigne pour 1983.

UN ARRÊTÉ

● Relatif au casier des contraventions de circulation.

UNE DÉCISION

● Relative à l'application du régime des prix des produits pétroliers.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 13 JANVIER

« Turner », 18 heures, Grand Palais (Mme Angot).

« Turner », 15 h 15, Grand Palais (Approche de l'art).

« La crypte de Notre-Dame », 14 h 30, entrée (Art et promenade).

« L'Opéra », 14 heures, hall (Ars conférences).

« La maison de Victor Hugo », 15 h 15, 6, place des Vosges (Mme Hauller).

« Montmartre », 15 heures, métro Abbesses (P.-Y. Jaslet).

« Le quartier Bonne-Nouvelle », 14 h 30, boulevard Bonne-Nouvelle (Paris pittoresque et insolite).

« Au Marais », 15 heures, 24, rue Pavée (Paris et son histoire).

(Le Marais), 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3622

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III									■
IV				■	■				
V					■			■	
VI			■					■	
VII					■				
VIII			■				■		
IX								■	
X		■				■			
XI		■							

HORIZONTALEMENT

I. Met à plat ou donne du mordant. — II. Parfois lourd à porter bien que fait légèrement. — III. Manque donc autant de retenue que de tenue. — IV. Même l'envers peut être pris pour l'endroit. Toujours très attendu. — V. On le donne toujours de bon cœur. Préposition. — VI. Jumelles que l'on met à têter. Assura donc la défense. — VII. Ancienne panne de moteur. Nid d'aigle. — VIII. Saint. Se dit quand rien ne nous dit. Fleuve. — IX. Tempère le jeu. — X. Plus vieux que jamais. On a beau l'aimer, elle nous quitte toujours. — XI. Sont donc concernées par certaines mesures.

VERTICALEMENT

1. Arrangement peu satisfaisant. — 2. Agrandit le cercle de nos connaissances autant que celui de nos amis. — 3. Certains le prennent pour fumer. On le montre en partant. — 4. L'homme d'une caverne. Celui qui touche ou celui qui est touché. — 5. Abréviation religieuse. Cela n'a pas grande importance — 6. Ce n'est pas tout. — 7. Boîte à poudre. Une côte appétissante. — 8. Dans le Loiret et sur la Loire. Cela n'est que demi-mal. En liesse. — 9. Préposition. Nous accueillent chaudement ou de la manière la plus sombre.

Solution du problème n° 3621

Horizontalement

I. Lessivage. — II. Impératif. — III. Quote. RAF. — IV. Ni. Cère. — V. Orteil. Dû. — VI. Réarmer. — VII. Inn. Ail. — VIII. Stentor. — IX. Tes. Etête. — X. Es. Prêter. — XI. Tiares.

Verticalement

1. Liquoristes. — 2. Ému. Rentes. — 3. Spontanés. — 4. Setier. Pi. — 5. Ire. Imitera. — 6. Va ! Clé. Oter. — 7. Atre. Rareté. — 8. Giard. Tes. — 9. Effeuiller.

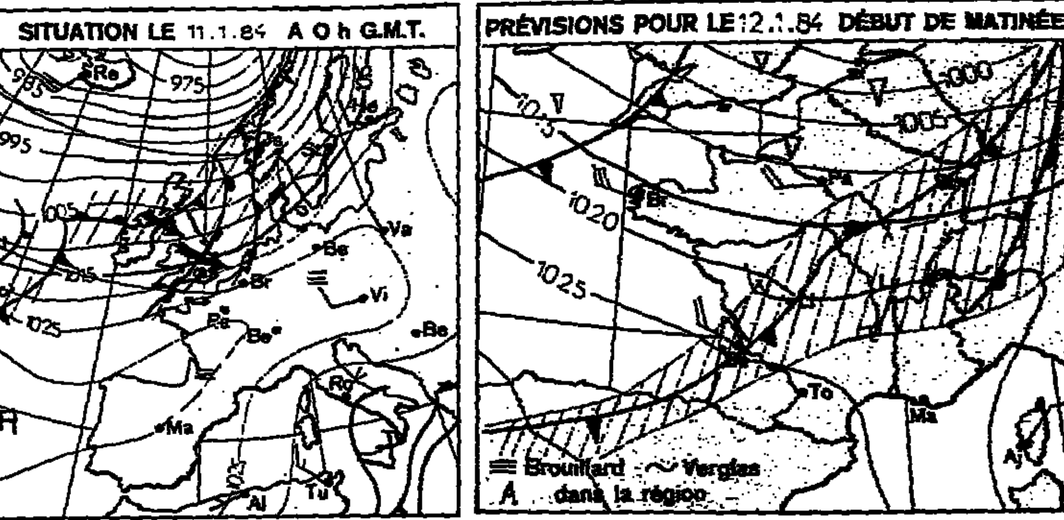
GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037

MÉTÉOROLOGIE

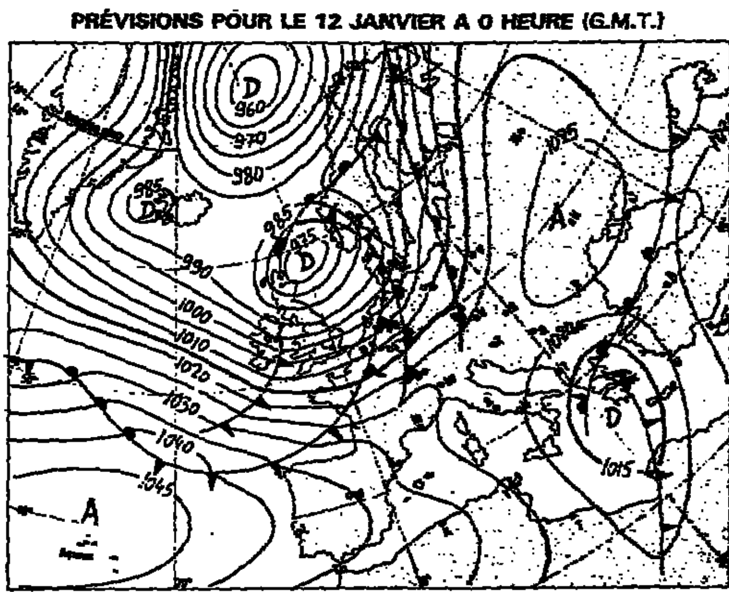


Evolution probable du temps en France entre le mercredi 11 janvier à 0 heure et le jeudi 12 janvier à minuit.

L'air doux et humide qui abordait mercredi matin les régions proches de la Manche va s'étendre progressivement à tout le pays, mais il sera suivi jeudi d'air plus froid et instable, surtout localisé sur les régions de l'Est ; une nouvelle zone pluvieuse atteindra *jeudi soir* la Bretagne.

Jeudi, une zone de temps couvert et pluvieux, située le matin des Pyrénées au nord des Alpes et au Jura (avec de la neige au-dessus de 1 200 à 1 500 mètres), se déplacera vers la Méditerranée en perdant de son activité. Le temps sera plutôt nuageux sur les régions méditerranéennes, où le vent du Nord soufflera assez fort. Sur les autres régions, l'instabilité observée dès le matin sur le nord-ouest se localisera l'après-midi de la Manche orientale au nord du Massif Central et au nord des Alpes, avec des averses de neige au-dessus de 500 mètres environ. L'instabilité s'atténuera fortement sur les régions de l'Ouest, où les nuages redeviendront abondants, et quelques pluies seront observées le soir sur la Bretagne. Le vent de nord-ouest soufflera encore très fort le matin sur la région du Nord-Ouest, pouvant même atteindre le coup de vent en Manche. Les températures, encore négatives le matin du sud du Massif Central au sud des Alpes, atteindront en cours de journée 6 à 8 degrés près des côtes atlantiques, 8 à 10 degrés sur les régions méditerranéennes, 2 à 5 degrés ailleurs.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris le 11 janvier à 7 heures, de 1024,7 millibars, soit 768,6 millimètres de mercure.



Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 janvier; le second, le minimum de la nuit du 10 au 11 janvier) : Ajaccio, 12 degrés et 0; Biarritz, 1 et — 3; Bordeaux, 2 et — 4; Bourges, 1 et 0; Brest, 10 et 9; Caen, 9 et 8; Cherbourg, 9 et 8; Clermont-Ferrand, 3 et — 6; Dijon, 4 et — 5; Grenoble, 6 et — 5; Lille, 4 et 4; Lyon, 3 et — 4; *Marseille-Marignane, 8 et — 5;* Nancy, 2 et — 3; Nantes, 10 et 6; Nice-Côte d'Azur, 12 et 2; Paris-Le Bourget, 7 et 3; Paris-Montsouris, 6 et 2 ; Pau, 4 et — 4; Perpignan, 8 et 3; Rennes, 9 et 6; Strasbourg, 3 et — 4; Tours, 5 et 1; Toulouse, 3 et — 3; Pointe-à-Pitre, 29 et 19.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 13 et 4 degrés; Amsterdam, 5 et 5; Athènes, 17 et 12; Berlin, 1 et — 3; Bonn, 6 et 1; Bruxelles, 5 et 4; Le Caire, 19 et 9; îles Canaries, 19 et 14; Copenhague, 0 et — 1; Dakar, 21 et 16; Djerba, 15 et 9; Genève, 3 et — 5; Jérusalem, 14 et 4; Lisbonne, 11 et 2 ; Londres, 11 et 10; Luxembourg, — 1 et — 2; Madrid, — 7 et — 4; Moscou, — 2 et — 4; Nairobi, 26 et 14; New-York, 8 et — 3; Palma-de-Majorque, 11 et — 2; Rome, 6 et 4; Stockholm, — 7 et — 11; Tozeur, 16 et 5; Tunis, 11 et 3.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

EN BREF

CHAUFFAGE

FEU DE TOUT BOIS. — Le Centre technique du bois (C.T.B.) vient de publier un cahier sur le chauffage au bois vendu 27 F. Il *s'efforce de répondre à diverses questions : quel est le meilleur bois de chauffage ? Comment le stocker ? Quel appareil choisir ? Comment l'entretenir ?...* C.T.B., 10, avenue de Saint-Mandé 75012 Paris.

COURS DE LANGUES

LANGUES D'OC. — L'Institut d'études occitanes de la région parisienne organise des cours d'occitan dans divers dialectes : gascon, provençal, languedocien, limousin. Autres activités : des cours de danse, des conférences, des « taulejadas » où l'on danse et l'on se restaure et une fête occitane, le 20 janvier avec un concert et un bal.

★ **I.E.O.-R.P., 14, rue de Nanteuil, 75015 Paris. Tél. : N. Bornes, 209-22-31.**

ÉQUIPEMENTS

MAISONS RÉGIONALES A CRÉTEIL. — Le marché de La Brèche, à Créteil (Val-de-Marne), connaît des difficultés dues à la proximité du centre commercial Créteil-Soleil. La ville va le reprendre en régie directe pour mieux maîtriser son animation. Elle met cet équipement à la disposition des maisons régionales pour qu'à tour de rôle elles viennent y promouvoir les produits de leur terroir. L'expérience devrait durer de six mois à un an.

EXPOSITIONS

SAVANTS. — A l'occasion du cinquantième anniversaire de la mort d'Émile Roux et d'Albert Calmette, l'Institut Pasteur présente une exposition rappelant l'œuvre et la vie des deux grands pastoriens dont les travaux contribuèrent à juguler la diphtérie et la tuberculose.

★ **Jusqu'au 11 février dans la grande galerie de l'Institut Pasteur, 25, rue du Docteur-Roux, 75015 Paris, de 14 heures à 17 h 30 sauf dimanches et veilles de fêtes.**

FORMATION

DROIT INTERNATIONAL. — L'université de Paris-I offre *une formation simultanée en droit français* et *en droit anglais, sanctionnée* par *des diplômes français (maîtrise)* et *anglais* (LL.B) à *des étudiants de classe terminale, de lettres supérieures ou première supérieure,* et *de première année de droit qui connaissent parfaitement l'anglais.*

★ **Renseignements et inscriptions, avant le 15 février, auprès de l'U.E.R.-07, université de Paris-I, 12, place du Panthéon, 75231 Paris, Cedex 05.**

LISTES ÉLECTORALES

CONTROLES ET RECOURS. — Le Centre d'information civique rappelle que, comme chaque année, les électeurs peuvent vérifier l'inscription de leur *nom sur les listes électorales affichées actuellement* dans les mairies. En cas d'omission ou de résiliation abusives, ils ont jusqu'au 20 janvier inclus pour déposer une réclamation au greffe du tribunal d'instance.

★ **Centre d'information civique, service élections, 242 bis, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : 544-14-17.**

SALON

DES ARTISTES CHEZ BALTARD. — Le pavillon Baltard à Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne) accueillera son premier Salon des beaux arts et de l'antiquité du 19 au 23 janvier. Les organisateurs mettront gratuitement à la disposition des jeunes artistes d'Ile-de-France la galerie surplombant la salle afin d'y présenter leurs œuvres.

★ **Tous les jours de 10 heures à 20 heures. Entrée : 15 F. Renseignements : Expotrolles 770-91-80.**

TABLES RONDES

MORT ET DIGNITÉ. — L'Association pour le *droit de mourir* dans la dignité (A.D.M.D.), *l'association* Plaisance 14e et les Petits Frères *des pauvres rassemblent une table ronde sur* cette question. *Des médecins hospitaliers, généralistes, psychanalystes, biologistes,* des prêtres et des pasteurs animeront ensuite les carrefours où seront abordés cinq points : le sens de la mort dans la vie sociale, la maîtrise de sa propre mort, la mort et les enfants, la position des éthiques religieuses devant la souffrance et la mort, l'accompagnement des *mourants* à la maison et à l'hôpital. Samedi 14 janvier, à 14 h 30, salle Martin-Luther-King, 28, rue Olivier-Noyer, 75014 Paris.

UN NOUVEAU CHÉQUIER C.C.P.

Un nouveau modèle de carnet de chèques C.C.P. va être progressivement mis en circulation. « *Plus sûr, plus simple et plus universel* », a annoncé M. Louis Mexandeau, ministre délégué chargé des P.T.T.

Le nouveau chéquier, du même format que les carnets bancaires, sera d'abord distribué dans la région nantaise *(400 000 personnes).*

Par la suite, ce carnet sera disponible à Rennes en mars (300 000 comptes), à Bordeaux (500 000), Toulouse (350 000) et à Strasbourg (170 000) en avril, puis à Paris (1,6 million) et à Orléans (600 000) en octobre prochain.

Ce nouveau carnet ne comprend *plus d'avis de débit. Un relevé continuera d'être adressé au détenteur pour chaque opération.*

Appel aux créateurs

DEUXIEME BIENNALE DES METIERS D'ART

Le Centre international de recherche, de création et d'animation (C.I.R.C.A.) organise, en juillet, août et septembre, à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, la deuxième Biennale des métiers d'art. Le titre de cette manifestation, « Création et haute technologie », rend compte de l'évolution de la notion de « métier d'art ».

A cette occasion, un appel aux créateurs est lancé aux artisans d'art, plasticiens, facteurs d'instruments, ingénieurs, techniciens et personnes morales qui œuvrent au sein du rapport technologie-création. Les candidats devront présenter un projet personnel inédit qui s'inscrive dans l'un des quatre grands axes de la Biennale (expérimentation, création, nouvelles rencontres, recherche et création). La sélection se fera selon deux critères : haute technicité, force esthétique et poétique. Clôture des candidatures le 16 janvier.

★ **C.I.R.C.A., la Chartreuse, B.P. 30, Villeneuve-lès-Avignon. Tél. : (90)-25-05-46.**

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

10 janvier

Consolidation

Après quatre séances de hausse, la Bourse de Paris s'est employée mardi à consolider ses positions. Elle y est parvenue sans difficulté et l'indicateur instantané, un moment en recul de 0,4 %, s'établissait à la clôture à 0,04 % au-dessus de son niveau précédent. Les valeurs, qui, la veille, étaient encore ou de nouveau en flèche, ont légèrement décroché. En revanche, celles demeurées en retrait se sont avancées.

Les cotations, du reste, se sont déroulées à ce rythme de bascule. « Très bien », disait un professionnel. « Demain et après-demain, on baissera un peu et ça repartira. »

La fièvre boursière n'est pas seulement française. Partout, les records tombent en cascade, à Londres, à New-York, à Francfort, à Tokyo, à Amsterdam même, qui la semaine passée fit encore mieux que Paris.

« L'engouement pour les actions est général parce que dans tous les pays, des mesures sont prises en faveur des entreprises », assurait un gérant de portefeuille. Et plus les marchés sont étroits, comme c'est le cas ici, plus les mouvements de hausse prennent de l'ampleur. C'est l'effet de goulot, l'abondance de l'argent disponible accentuant encore le phénomène.

Fermeté persistante de la devise-titre en liaison avec la fièvre du dollar. L'on a traité entre 11,14 F et 11,20 F contre 11,08 F-11,20 F, c'est-à-dire au plus haut de toujours. La prime par rapport au dollar commercial atteint 29,5 %. Au mois d'août 1983, elle avait dépassé 36 %.

Légère reprise de l'or à Londres, avec l'once à 367,50 dollars contre 365,25 dollars.

A Paris, le lingot a regagné 1 300 f à 102 900 F, et le napoléon 1 F, à 650 F.

Le volume des transactions a augmenté : 10,95 millions de francs contre 7,33 millions de francs.

NEW-YORK

Repli

Indécis en début de semaine sur la conduite à adopter, Wall Street s'est sensiblement replié, mardi, sur des prises de bénéfices assez importantes. La baisse n'a pas été immédiate. En début de séance, la tendance était plutôt haussière et le « Dow » s'était rapproché à moins de 5 points de la barre des 1 300. Mais, par la suite, sur la pression des ventes, le marché était contraint de lâcher du lest et, à la clôture, l'indice des industrielles s'inscrivait à 1 278,47 (– 7,75 points).

Une forte activité a continué de régner et, pour la cinquième journée consécutive, plus de 100 millions de titres ont été échangés (110,35 millions, contre 107,1 millions).

De l'avis général, les investisseurs ont été déçus de l'incapacité du marché à décoller vraiment en raison des incertitudes régnant sur l'évolution des taux. Autour du « Big Board », l'on faisait état de l'attrait exercé par le marché obligataire, dont les rendements sont plus élevés que sur celui des actions. Des fonds mutuels y auraient cédé.

Le bilan de la journée n'a cependant pas été trop mauvais, et sur 2 020 valeurs traitées, 848 ont baissé, 787 ont monté et 385 n'ont pas varié.

VALEURS	Cours du 9 janv.	Cours du 10 janv.
Alcoa	47 7/8	47 5/8
A.T.T.	66	65 1/2
Boeing	47 3/4	47 3/8
Chase Manhattan Bank	48 1/8	48 3/8
Du Pont de Nemours	52	51 3/8
Eastman Kodak	75 7/8	74 7/8
Exxon	37 1/8	37 1/8
Ford	45 1/2	45 1/2
General Electric	57 7/8	57 1/2
General Foods	53 1/8	53 3/4
General Motors	79 7/8	78 5/8
Goodyear	31 1/4	30 3/4
I.B.M.	123 1/4	122 1/4
I.T.T.	48 1/8	48 3/8
Mobil Oil	29	29 1/4
Pfizer	37	35 3/4
Schlumberger	48 3/4	46 1/8
Texaco	37	37 3/8
U.A.L. Inc.	39	38 3/4
Union Carbide	64 1/2	63 7/8
U.S. Steel	32 3/4	32 1/2
Westinghouse	55 3/4	55 3/8
Xerox Corp.	50 7/8	50 1/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

CONTI-GUMMI. — Le fabricant allemand de pneumatiques prévoit de rémunérer son capital en 1984, ce pour la deuxième année consécutive. Selon la direction, Conti-Gummi enregistrera, en effet, cette année, une importante augmentation de son chiffre d'affaires et une « amélioration sensible » de son résultat d'exploitation. La direction a décidé de distribuer un dividende « d'au moins 2,50 DM » au titre de 1983. Elle n'avait rien versé à ses actionnaires depuis 1980.

Pour l'exercice écoulé, le chiffre d'affaires de la société mère a augmenté de 5 %, pour totaliser 1,96 milliard de deutschemarks, contre 1,87 en 1982, et celui du groupe de 4 % à 3,37 milliards de deutschemarks, contre 3,25 milliards.

COMPAGNIE BANCAIRE. — Lancement d'un emprunt de 2 milliards de francs sur dix ans au taux d'intérêt de 14,10 % remboursable *in fine*. Le prix d'émission est au pair, soit 5 000 F. Les titres sont créés, jouissance au 16 février 1984. Leur rendement brut sera de 12,69 %.

CODETEL. — Lancement d'un emprunt de 300 millions de francs sur dix ans. Le prix d'émission est de 4 975 F pour des titres de 5 000 F nominal. Le remboursement se fera *in fine*. L'intérêt sera variable et égal à la moyenne arithmétique des taux mensuels de rendement au règlement des emprunts du secteur public et assimilés publiés par l'INSEE ou, à défaut, des taux de rendement indiciels des obligations cotées établis par la Caisse des dépôts ou tous autres taux indiciels qui leur seraient substitués dans le cas où, pour un mois donné, l'INSEE n'aurait pas établi son taux. Taux d'intérêt minimum : 8,75 %.

COMPAGNIE FRANÇAISE GOODYEAR. — Le capital a été porté de 270 millions à 426 millions de francs.

Cette augmentation de 150 millions de francs a été intégralement souscrite par la maison mère de la compagnie française, la société de droit américain Goodyear Tire and Rubber Company.

Selon Goodyear France, cette opération, qui revêt un caractère strictement financier, va permettre à la société de poursuivre ses opérations, « *dans un contexte économique particulièrement difficile* ».

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1983)

	9 janv.	10 janv.
Valeurs françaises	105,7	
Valeurs étrangères	103,3	

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1983)

	9 janv.	10 janv.
Indice général	165,5	165,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 11 janvier .... 12 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	10 janv.	11 janv.
1 dollar (en yens)	234,05	234,10

BOURSE DE PARIS — Comptant — 10 JANVIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV 10/1

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1815	4,5 % 1973	1830	1828	1828	– 0 10
3100	C.N.E. 3 %	3268	3266	3266	– 0 06
205	Accor	236 10	238 70	238 70	+ 1 10
770	Agence Havas	860	861	861	+ 0 11
885	Euromarché	710	735	733	+ 3 2[illegible]
805	Europe n° 1	609	610	611	+ 0 3[illegible]
730	Facom	838	847	849	+ 1 [illegible]
760	Fiches-bauche	778	790	790	+ 1 5[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
390	Free State	383 60	372	385	+ 6 16
245	Gencor	242	248 50	248 50	+ 2 68
310	Gén. Belgique	337	326	326	– 3 26
605	Gén. Electr.	659	661	662	+ 0 45
785	Gen. Motors	865	888	890	+ 2 89
73	Goldfields	76 50	77 40	77 80	+ 1 69
205	Harmony	200 10	212	214	+ 6 94
35	Hitachi	39 30	39 75	39 70	+ 1 01
680	Hoechst Akt.	767	759	760	– 0 91
99	Imp. Chemical	101 80	101 90	101	– 0 78
147	Inco. Limited	165	166	166	+ 0 60
1290	IBM	1385	1399	1389	+ 0 28
82	Shell transp.	91 30	93	93	+ 1 86
1460	Siemens A.G.	1555	1540	1542	– 0 83
168	Sony	177 80	178	179	+ 0 67
240	T.D.K.	266 50	268 80	268 90	+ 0 90
840	Unilever	953	954	960	+ 0 73
740	Unit. Techn.	820	820	822	+ 0 24
1160	Vaal Reefs	1110	1120	1125	+ 1 35
545	West Deep	518	521	535	+ 3 28
460	West Hold.	434	448	463	+ 6 68
530	Xerox Corp.	554	563	563	+ 1 62
2 12	Zambia Corp.	2 23	2 23	2 30	+ 3 13

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/1	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 650	8 582	8 400	8 800
Allemagne (100 DM)	305 170	305 750	293	313
Belgique (100 F)	14 981	14 997	14 200	15 300
Pays Bas (100 fl.)	272 070	272 670	259	279
Danemark (100 krd)	84 370	84 500	80	88
Norvège (100 k)	108 930	108 770	104	111
Grande-Bretagne (£ 1)	12 077	12 076	11 600	12 400
Grèce (100 drachmes)	8 420	8 425	7 250	9 500
Italie (1 000 lires)	5 038	5 054	4 750	5 250
Suisse (100 fr.)	383 680	384 700	371	392
Suède (100 krs)	105 320	106 200	99	106
Autriche (100 sch)	43 290	43 360	42 300	44 300
Espagne (100 pes.)	5 350	5 339	4 900	5 500
Portugal (100 esc.)	6 285	6 290	5 400	6 600
Canada ($ can 1)	6 910	6 874	6 720	7 080
Japon (100 yens)	3 714	3 684	3 570	3 730

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/1
Or fin (kilo en barre)	101600	103000
Or fin (en lingot)	101600	102900
Pièce française (20 fr)	649	650
Pièce française (10 fr)	441	.....
Pièce suisse (20 fr)	620	626
Pièce latine (20 fr)	615	615
Souverain	760	761
Pièce de 20 dollars	4000	4000
Pièce de 10 dollars	1822 50	1830
Pièce de 5 dollars	1055	.....
Pièce de 50 pesos	4050	4070
Pièce de 10 florins	640	637

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 11 janvier 1984 a été tiré à 468 242 exemplaires

RÉUNION PROCHAINE A PARIS DU GROUPE DES CINQ

La France demandera que le F.M.I. reprenne ses allocations de D.T.S.

Contrairement à ce qu'ont affirmé certaines dépêches d'agences, le ministère français de l'économie et des finances n'a pas annoncé officiellement que se tiendrait à Paris, le 12 février, une réunion des ministres des finances du groupe informel dit « des Cinq » (Etats-Unis, France, R.F.A., Grande-Bretagne, Japon). Mais il est plus que probable que cette réunion aura bien lieu à cette date et que son objet sera de préparer la session du comité intérimaire (organe politique) du Fonds monétaire international, qui se réunira à Washington, soit en avril, soit en mai. M. Jacques Delors a bien l'intention à cette occasion de plaider en faveur d'une reprise des émissions de droits de tirage spéciaux par le Fonds monétaire. Un nouvel argument mis en avant par le ministre français sera que la demande de dollars de la part des pays en voie de développement est, parmi d'autres, un facteur qui explique la hausse de la devise américaine. Une nouvelle allocation, sans doute triennale, de droits de tirage spéciaux serait, selon la Rue de Rivoli, de nature à répondre au moins partiellement aux besoins de liquidités exacerbées par l'insuffisance de l'offre de dollars sur le marché. M. Delors ne précise pas encore le montant de l'allocation qu'il a en tête. Selon les statuts du F.M.I., les droits de tirage spéciaux doivent être distribués entre les membres de cette institution au prorata de leurs quotes-parts. Mais rien ne pourrait empêcher que les pays industrialisés décident, sur une base volontaire et contractuelle, de prêter au Fonds monétaire une partie au moins des allocations leur revenant afin de permettre à ce dernier soit de financer des prêts supplémentaires aux pays sous-développés, soit de bonifier le taux d'intérêt qu'il réclame aux emprunteurs. Or il est précisément question que le Fonds monétaire, qui s'est engagé à verser un taux d'intérêt plus élevé aux pays auprès desquels il emprunte lui-même des ressources, augmente le taux de ses prêts.

Bien que Paris constate avec regret que les engagements pris à Williamsburg de veiller ensemble à un meilleur fonctionnement des marchés des changes n'aient pas été *suivis d'effet, M. Delors continue* à estimer que des actions concertées en vue de s'opposer à la hausse désordonnée du dollar seraient opportunes. Le fait que depuis la *visite de M. Reagan du 9 au* 12 novembre 1983 à Tokyo, le yen ait cessé de s'affaiblir apparaît un signe encourageant tendant à montrer qu'un effort de stabilisation n'est pas nécessairement voué à l'échec.

Sur des marchés des changes extrêmement nerveux, les cours du dollar ont violemment fluctués mercredi 11 janvier 1984, comme ils l'avaient fait la veille, passant de 8,65 à 8.68 F, puis retombant à 8,59 F pour remonter à 8,68 F et *s'établir à un niveau intermédiaire.*

PLUS DE 7 MILLIARDS DE FRANCS DE PRÊTS BONIFIÉS POUR LES ARTISANS EN 1984

Le montant total des prêts spéciaux à l'artisanat sera de 7,2 milliards de francs cette année. Ils seront accordés dans la limite de 45 % à un taux très bonifié de 9,45 %, et pour le reste à un taux de 12,45 %. Cette décision devait être annoncée ce mercredi 11 janvier, par le Conseil du crédit à l'artisanat, qui sera réuni sous la présidence de M. Michel Crépeau, ministre du commerce et de l'artisanat. On estime à environ 13 milliards de francs, chaque année, l'ensemble *des investissements engagés par les* entreprises artisanales.

L'an dernier, l'État avait offert à ce secteur 7,20 milliards de francs aussi en prêts spéciaux. Environ 6 milliards de francs seulement ont été « consommés ». Deux raisons, au moins, expliquent cette « prudence » des artisans pour investir : la crise économique et aussi le fait que cette « ligne de crédits » a été officiellement ouverte à la fin de mai seulement.

Il se confirme qu'un livret d'épargne artisanale (LEA) devrait être proposé à partir de l'automne prochain. Il permettra aux souscripteurs, après plusieurs années d'épargne, de financer jusqu'à 1 million de francs d'investissements, en récupérant les économies (et les intérêts) déposées sur le livret en bénéficiant, aussi, d'un prêt professionnel à des conditions attrayantes.

CINQUANTE MORTS DANS UN ACCIDENT D'AVION EN BULGARIE

Berlin. — Un avion de ligne bulgare Tupolev-134, en provenance de Berlin-Est, s'est écrasé, mardi soir 10 janvier, peu avant son atterrissage sur l'aéroport de Sofia. Les quarante-cinq passagers et les cinq membres d'équipage ont été tués, a annoncé l'agence officielle est-allemande A.D.N.

Sept Allemands de l'Est figurent au nombre des victimes. La cause de l'accident n'a pas été déterminée, *ajoute l'agence, sans donner plus de* détails sur la nationalité des autres passagers.

LES PRIX DES MÉDICAMENTS VONT AUGMENTER DE 2 %

Sur instruction du premier ministre, les prix des médicaments remboursés par la Sécurité sociale vont augmenter de 2 %, en principe le 1er février prochain, si les textes d'application sont publiés avant le 18 janvier. Les firmes pharmaceutiques pourront moduler cette hausse à l'intérieur de leurs gammes de produits, à la condition expresse que les majorations n'excèdent pas 10 %.

Programmée en juillet 1982, puis repoussée au 1er octobre suivant, retardée ensuite pour préserver l'indice du coût de la vie, la hausse conjoncturelle des produits pharmaceutiques est enfin accordée. Au nom de la lutte contre l'inflation, les firmes pharmaceutiques n'avaient été autorisées l'an dernier qu'à procéder à des augmentations faibles (3,5 % le 15 février, 5 % au total pour les entreprises ayant souscrit à la politique conventionnelle du gouvernement, soit, à l'époque, 40 % de la profession). Ce retard dans le rajustement des tarifs avait soulevé un tollé de protestations, les industriels ayant fait valoir la baisse dangereuse de leur rentabilité, leurs besoins croissants d'investissements pour la recherche, et surtout la très faible part des médicaments dans l'indice des prix.

Les chefs d'entreprises espèrent que, cette année, une deuxième hausse — 4,5 à 5 % — leur sera accordée. — *A. D.*

MORT DE L'ARCHITECTE ANGLAIS FREDERICK GIBBERD

L'architecte anglais Frederick Gibberd est mort à Londres le lundi 9 janvier. Il était âgé de soixante-seize ans.

Frederick Gibberd est l'un des plus importants architectes anglais de sa génération. Particulièrement fécond, on lui doit la réalisation de nombreux bâtiments qui ont marqué le paysage de l'architecture anglaise de l'après-guerre. Il est notamment l'architecte de l'aéroport Heathrow de Londres, de la cathédrale de Liverpool, de nombreuses installations industrielles et atomiques ainsi que d'immeubles de bureaux.

Cet architecte compte aussi une œuvre d'urbaniste de premier plan. Il est le concepteur en 1947 de la ville nouvelle de Harlow, près de Londres. A l'époque c'était un modèle : contrairement aux villes-dortoirs, dénuées d'équipements, *qu'on bâtissait à tour de bras en* France, Harlow se suffit à elle-même, avec son système de circulation à voies larges et l'aménagement des immeubles d'habitation en unités de voisinage entourées de vastes espaces verts, selon la tradition utopique d'Ebenezer Howard. Mais aussi, avec la séparation des fonctions habitat-travail par zones spécialisées, selon Le Corbusier, d'avant-garde à l'époque, mais critiquée par la suite.

Né à Kenilworth (Warwickshire) en 1908, formé à l'école d'architecture de Coventry et de Birmingham, Gibberd fut influencé à ses débuts, aux années trente, par F. Yorke, l'un des pionniers de l'architecture moderne anglaise. Au-delà d'une architecture solide et sans fioritures, qui sur le tard a souffert de la trop grande dimension de son agence, Frederick Gibberd montrait un attachement particulier au dessin du paysage et des jardins, attachement bien anglais.

● *Espionnage industriel : 3 millions de dollars pour I.B.M.* — I.B.M. a obtenu une indemnité de 3 millions de dollars dans le cadre de la procédure engagée contre la société américaine N.S.C. (National Semiconductor Co.) pour espionnage industriel, a annoncé le 9 janvier un porte-parole d'I.B.M. Le règlement obtenu devant une cour fédérale met fin à seize mois de litiges. I.B.M. avait décidé de poursuivre en justice Hitachi Ltd, la première société d'électronique du Japon, ainsi que la N.S.C. et trois autres compagnies qu'elle accusait d'espionnage industriel. — *(A.F.P.)*

Les sommaires de janvier

● LE MONDE DIPLOMATIQUE : nouvelles chasses, vieilles sorcières

En cette période de tensions internationales, l'exploitation frénétique de l'anticommunisme et de l'antisoviétisme invite à faire un rapprochement avec la « chasse aux sorcières » qui marqua les années d'après-guerre, lorsque des communistes, déjà, siégeaient au gouvernement. Tel est le thème d'un article de Claude Julien, qui montre comment les syndicats deviennent naturellement la cible privilégiée de cette croisade.

Avec un grand reportage sur le Maroc, à l' *« heure de tous les risques »*, par Ignacio Ramonet, le même numéro présente un ensemble d'articles sur l'Afrique du Sud (« Les arrière-cours de l'apartheid ») et deux analyses comparant l'attitude des syndicats français et américains devant les mutations technologiques.

Les attitudes *qui se manifestent* en France devant les *problèmes posés par la défense* de l'Europe sont commentées par Paul-Marie de la Gorce. De son côté, Jorge Castaneda fait le point sur les tentations interventionnistes des *Etats-Unis au Nicaragua* et au Salvador. Le témoignage d'un Indien du Guatemala intitulé « Le prisonnier, la poule et les miracles », *permet de mieux comprendre un* aspect du drame de l'Amérique centrale.

★ Le numéro : 11 F.

● LE MONDE DE L'ÉDUCATION : électronique et informatique, les formations efficaces

L'électronique, l'informatique, tout le monde en parle. S'agit-il d'une mode ou d'un phénomène *profond qui va révolutionner* le paysage industriel, économique et familial ? Faut-il y croire ou se tenir réservé ? Le gouvernement et les futurologues semblent, pour une fois, d'accord : l'avenir passe par ces secteurs, et la France se lance dans une politique industrielle et de formation ambitieuse. Qu'en est-il vraiment ? Où est l'avenir de l'emploi ? Quelles sont les formations efficaces ? *Le Monde de l'éducation* ouvre le dossier et *analyse, par niveau* — C.A.P., B.E.P., bac, B.T.S., D.U.T., licences, maîtrises, doctorats, diplômes d'ingénieur — le profil du marché et les formations performantes.

Dans le même numéro, *le Monde de l'éducation* poursuit son étude des comportements des jeunes dans la crise et décrit l'*« univers de la débrouille »*. Entre la combine efficace et la misère radicale, comment vivent les jeunes que la crise amène à des gagne-pain hors des sentiers battus, de la légalité, voire de la morale ? Aussi au sommaire, une étude sur l'évolution des manuels scolaires iraniens depuis le retour en Iran de l'imam Khomeiny, ainsi qu'une présentation des centres culturels étrangers en France.

★ Le numéro : 11 F.

● DOSSIERS ET DOCUMENTS : la décentralisation, la Bretagne

La décentralisation, *présentée* à plusieurs reprises comme *« la grande affaire du septennat »*, a *été menée avec vigueur et persévérance depuis l'arrivée au pouvoir de la gauche*, en mai 1981. Elle est désormais largement entamée, même si les élus locaux ne sont pas devenus encore aussi largement *« majeurs et responsables »* que le souhaitaient *notamment MM. Defferre et* Mauroy. Un dossier de quatre pages rassemblé sur la base de la documentation du *Monde* par Patrick Eveno, professeur d'his*toire et de géographie au lycée* de Bondy, et présenté par François Grosrichard, analyse les nouvelles dispositions législatives et réglementaires et montre *les difficultés d'application d'une réforme encore mal acceptée par* beaucoup.

Un second dossier, consacré à *la Bretagne, met en lumière* les limites d'une décentralisation administrative et politique dans une région qui affirme depuis toujours sa différence. A l'heure des multinationales, le pouvoir économique se conquiert difficilement à l'échelon régional, et le *droit à une culture originale* reste plus que jamais un combat dans une société nivelée par les mass media. Ce dossier est rassemblé par deux professeurs d'histoire *de Brest, MM. Gérard Caumes* et Joseph Mocaër. Il est présenté par Marie-Christine Robert, correspondante régionale du *Monde* pour la Bretagne.

★ *Le numéro : 5,50 F.*

● LE MONDE DE LA MUSIQUE : le disque, du passé au futur

Le disque a sa légende. Elle se nomme Abbey Road. C'est là, dans les studios britanniques de La Voix de son maître, que Karajan et les Beatles, Elisabeth Schwarzkopf et Kate Busch, bâtirent leur empire de vinyle. Equipés depuis cinquante ans des techniques de prise de son les plus sophistiquées, modernisés sans discontinuer par quatre générations d'ingénieurs inventifs, ce temple de l'enregistrement intelligent garde tout son prestige à l'ère du Compact Disc, comme le démontre un grand reportage publié par *le Monde de la musique* dans son numéro de janvier.

C'est à Abbey Road que le jeune Yehudi Menuhin vécut dans les années 30 ses premières séances d'enregistrement. Aujourd'hui âgé de soixante-sept ans, le plus grand violoniste vivant évoque dans une longue interview ses soixante années de carrière et mesure ses vieux rêves humanitaires à l'aune de l'inhumaine réalité.

Et puisqu'on peut aujourd'hui se constituer grâce au Compact Disc une discothèque qui ne *connaisse ni l'usure ni la fragilité, le Monde de la musique* publie un banc d'essai qui permet de choisir, entre les neuf modèles les plus performants, la platine à lec*ture laser du futur.*

★ Le numéro : 18 F.

● *Mgr Glemp au Vatican.* — Mgr Glemp, primat de Pologne, quittera Varsovie, le 16 janvier, pour une visite d'une semaine au Vatican, a annoncé, mardi 10 janvier, son secrétariat. Ce voyage revêt une importance particulière après sa rencontre, le 5 janvier, avec le général Jaruzelski à l'issue de laquelle un communiqué avait exprimé le souhait *« d'un développement ultérieur des contacts »* entre Varsovie et le Saint-Siège. M. Jozef Wiejacz, vice-ministre des affaires étrangères a indiqué, mardi, au cours d'une conférence de presse, que la Pologne était favorable à l'établissement de relations diplomatiques avec le Vatican.

A B C D F G H